

PIERRE
BERGÉ
& ASSOCIES

19

Very boy ney, a
Henry

Manuscrits & Autographes #I

PARIS - JEUDI 17 AVRIL 2025

Pierre Bergé & associés

MANUSCRITS & AUTOGRAPHES #1

VENTE

jeudi 17 avril 2025 à 14 heures

LIEU DE VENTE

Pierre Bergé & associés
21, avenue Kléber 75116 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Pierre Bergé & associés - 21, avenue Kléber 75116 Paris
Du lundi 14 au mercredi 16 avril de 10h à 19h

CONTACT

Jérôme CORTADE **T.** +33 (0)7 44 83 68 01 - jcortade@pba-auctions.com

Commissaire-priseur

Alexandre LANDRE

CATALOGUE ET RÉSULTATS CONSULTABLES EN LIGNE

www.pba-auctions.com



Alexandre LANDRE

Président

Commissaire-priseur



Jérôme CORTADE

Spécialiste

Département Livres & Manuscrits

EXPERT POUR LA VENTE

Camille Celier

Expert CEA en Arts de l'Islam

T. +33(0)6.75.03.11.66 **E.** camille.celier@gmail.com

N°7, 8, 9, 10, 11, 12

SOMMAIRE

Lots 1 à 25

Collections de manuscrits du docteur D*** *page 06*

Lots 26 à 84

Autographes & Manuscrits *page 14*

Lots 85-87

Fond d'archives de Cuba *page 35*

Collection Marcel Deviq – Préface du Prince Charles-Henri de Lobkowicz

Collection de Lettres autographes et de Documents historiques réunis par Marcel Deviq

Lots 88 à 134

Période médiévale – Guerre de Cent Ans *page 38*

Lots 135 à 186

Renaissance et Guerres de Religion *page 58*

Lots 187 à 240

Grand Siècle : règnes de Louis XIII et Louis XIV *page 80*

Lots 241 à 275

XVIII^{ème} siècle : Régence, Règnes de Louis XV & Louis XVI *page 101*

Lots 276 à 342

Révolution – Empire – XIX^{ème} siècle *page 116*



284 - [DUCHESSE de BERRY]
Manuscrit « Journal du voyage
d'Alphonse Mallet à Dieppe





SAINT LAURENT

MICHELLE PFEIFFER
SUMMER 25 COLLECTION
YSL.COM

*Collections de manuscrits du docteur D****

Lots N°1 à 25



1

MANUSCRITS de Birmanie ou du Siam. Ensemble de 2 sutras sur feuilles de latanier et bambou, ais de bois servant de couverture (43 x 6,5 cm & 46 x 6 cm). Joint 2 fragments de sutra.

200 / 300 €



2

MANUSCRIT de Birmanie ou du Siam. Traité de Grammaire rédigé en langue pâlie. Sutras sur feuilles de latanier et bambou, tranches laquées et dorées rouges. Sans les ais de bois servant de couverture.

100 / 150 €

3

MANUSCRITS de Birmanie ou du Siam. Ensemble de 2 sutras sur feuilles de latanier et bambou, écriture birmane avec suite de dessins de divinités, ais de bois servant de couverture, l'un sculptée de décors géométrique, l'autre peinte (23 x 6 cm & 21 x 4 cm). Joint 1 fragments de sutra avec dessins aux paysages.

300 / 400 €



4

MANUSCRITS Indonésie - Sumatra. Réunion de 2 livres de magie et de divination sur écorce (pustaha), manuscrits servant d'aide-mémoire aux magiciens-guérisseurs (datu), pour la célébration de rituels, également pour la pratique de la divination. Le premier sur 14 feuillets en accordéon, en langue batak, comportant 10 dessins (serpent, vache sacrée, personnage avec lance, etc.), encre noire et rouge, couvertures en os figurant un motif géométrique et oiseau mangeant un scorpion ; le second sur 18 feuillets en accordéon, en langue batak, comportant un calendrier et 7 dessins, encre noire et rouge, couverture en bois, le plat sup. avec un lézard sculpté.

400 / 500 €





5

MANUSCRITS Birmans. Livre de prière bouddhique (mantras et sutras). (XX^e siècle). 42 feuillets en accordéon sur papier chiffon, encre noire, couvertures en cuir avec motifs mosaïqués, tranches rouges.

JOINT un carnet de 22 feuillets papiers et couverture noire, écriture birmane crayon blanc (notes de droits et sur l'agriculture).

200 / 300 €

6

MANUSCRIT Hindou. Fragment de manuscrit en sanskrit, sur un feuillet recto/verso ; précepte sur le jeûne et les vertus du serpent. (début XX^e siècle). 1 f° oblong, marge, encre noire et rouge. JOINT une vignette représentant 24 Bouddha.

100 / 120 €

7

MANUSCRIT hindou du Bhāgavata Purāna, Cachemire, XIX^e siècle.

Manuscrit sur papier de format oblong de six lignes de texte par page en devanagari à l'encre noire, quelques caractères à l'encre rouge, le texte inscrit dans un cadre à bordures orange, rouge et bleue. Le texte ponctué de 33 illustrations à la gouache et à l'or encadrées d'une bordure noire ponctuée de rosettes blanches et d'une large marge orange, l'une d'elle à bordure verte et marge rouge. Les gouaches mettent en scène des dieux du panthéon hindou, principalement Krishna. Dim. reliure H_11,8 cm L_20 cm

Une page détachée, une page arrachée, reliure usée, cinq vignettes probablement d'un autre manuscrit collées plus tardivement sur deux pages de garde finales, quelques notes marginales ou interlinéaires plus tardives sur certains folios, légères taches, pliures et déchirures.

Le Bhāgavata Purāna compte parmi les plus importants textes sacrés hindous écrit en langue sanskrite et connus sous le nom de Purānas. Il s'agit du livre sacré des Bhāgavatas, les dévots de Vishnu. Se composant de 18 000 strophes, il s'agirait d'un des plus récents des Purānas avec une rédaction vraisemblablement postérieure au X^e siècle. Il a pour sujet principal la vie du dieu Krishna, l'un des avatars de Vishnu, mais traite également de cosmologie, de généalogie, de mythologie et de nombreux autres thèmes.

2 000 / 3 000 €





8

BI-FOLIO FRAGMENTAIRE DE CORAN ABBASSIDE, Mésopotamie ou Afrique du Nord, IX^e / X^e siècle.

Manuscrit sur parchemin de 5 lignes de texte en arabe coufique à l'encre sepia, les signes diacritiques aux encres rouge et verte. Le texte est extrait de la Sourate al-Baqqara (II), verset 233. Monté sous plaques de plexiglas.

H. max. 14,7 cm L. 44 cm

Bi-folio fragmentaire, mouillures, craquelures et pliures, déchirures, sauts d'encre, quelques taches, petites réparations à la base.

1 500 / 2 000 €

9

FOLIO DE CORAN, Maroc, fin XV^e siècle.

Folio manuscrit sur papier de 7 lignes de texte par page en arabe maghrabi à l'encre brune, la vocalisation et les signes diacritiques aux encres polychromes. Les versets sont séparés par des palmettes, rosettes ou motifs de triscèles enluminés à l'or, et sur chaque face, un médaillon marginal enluminé indique les divisions du texte. Dans la partie supérieure, inscription en arabe perforée dans le papier. Le texte est extrait de la Sourate as-Sâfat (XXXVII), versets 132 (incomplet) à 141. Monté sous plaques de plexiglas.

H. 26,5 cm L. 20,7 cm

Folio fortement vermoulu, quelques déchirures et oxydation de l'encre, quelques taches.

1 500 / 2 000 €

10

MANUSCRIT Sa'ad ad-Din at-Taftâzânî, Mokhtasar al-Ma'anî, Empire ottoman, daté 1664

Manuscrit sur papier de 19 lignes de texte par page en arabe cursif aux encres noire et rouge. Le texte introduit par un frontispice enluminé à l'or et en polychromie à décor de lambrequin garni de rinceaux floraux et surmontant un cartouche doré. Le texte de la première page ponctué de points d'or. En fin de manuscrit, colophon inscrit en triangle donnant la date de copie fin Jumada al-Akhir 1075 H / décembre 1664. Une ligne de texte finale inscrite postérieurement d'une autre main par-dessus un cachet de propriétaire effacé donne le nom d'un copiste Muhammad 'Atâ'i. Reliure à rabat en maroquin brun à décor estampé d'un cartouche polylobé garni de rinceaux végétaux et rehaussé d'or. Sur la page de garde, traces d'un cachet de propriétaire et d'inscriptions (illisibles).

Dim. reliure H. 18 cm L. 11 cm

Texte détaché de sa reliure fortement usée et accidentée, déchirures, rousseurs, taches, mouillures, nombreuses notes marginales ajoutées postérieurement, un folio découpé, certains collés entre eux, cachets de propriété effacés, nom du copiste ajouté postérieurement, présence de plusieurs papiers différents.

Sa'ad ad-Din at-Taftâzânî (1322-1390) fut un grand érudit persan du XIV^e siècle, auteur de plusieurs ouvrages de rhétorique, droit, théologie ou encore exégèse du Coran. Il maîtrisait le persan et le turc mais sa langue principale de rédaction restait l'arabe. Son Mokhtasar al-Ma'anî offre une analyse détaillée des versets du Coran éclairant sur le message du Livre Saint.

500 / 700 €





11

GRAND CORAN COMPOSITE, Inde moghole, probablement XVII^e siècle

Manuscrit sur papier de 13 lignes de texte par page en arabe cursif à l'encre noire, trois lignes en grands caractères dans des cartouches bleus encadrant deux fois cinq lignes en petits caractères. Traduction persane interlinéaire inscrite à l'encre rouge en caractères nastā'liq. Double-frontispice d'ouverture en unwâns enluminé à l'or et en polychromie, le texte flanqué de deux cartouches à fond d'or et ceint d'une marge à décor de lambrequins. Les titres de sourates inscrits à l'or en réserve sur fond de croisillons rouges dans un cartouche bleu, les versets séparés par des disques dorés et quelques médaillons circulaires ou en amande enluminés à l'or et en polychromie dans les marges. Deuxième double-page enluminée au début de la Sourate Ash-Shu'ara (XXVI), le texte encadré d'une bordure décorative à l'or et en polyhromie. Reliure en maroquin grenat à décor estampé de lignes de contour.

H_32 cm L_22 cm

En l'état, manuscrit fortement restauré, plusieurs folios remplacés dont la première et la dernière page, chaque folio renforcé et agrandi, déchirures, taches, mouillures, notes manuscrites postérieures, texte détaché de la reliure.

Ce manuscrit ne porte pas de date ni de signature mais ses médaillons marginaux enluminés en amande aux couleurs vives et son écriture cursive encore proche du bihârî montrent des réminiscences des productions de l'Inde des Sultanats. La disposition du texte alternant 3 lignes de caractères monumentaux et 5 lignes manuscrites de plus petits caractères n'est pas sans rappeler la production voisine des Safavides d'Iran, suggérant alors une attribution moghole.

1 500 / 2 000 €

12

CORAN OTTOMAN ENLUMINÉ, Turquie, XIX^e siècle.

Manuscrit sur papier de 15 lignes de texte par page à l'encre noire, quelques caractères et les divisions du texte à l'encre rouge. Manuscrit introduit par un double frontispice en unwâns enluminé à l'or et en polychromie, le texte en réserve sur fond d'or, encadré de deux cartouches dorés surmontés d'un lambrequin, l'ensemble encadré d'une marge florale. Les sourates sont séparées par des cartouches dorés, les versets par des disques dorés et plusieurs médaillons floraux enluminés agrémentent les marges. Un deuxième frontispice enluminé à décor de lambrequin introduit la Sourate Ya-Sîn (XXXVI). En fin de manuscrit, un texte d'une autre main et vraisemblablement ajouté postérieurement donne le nom d'un copiste Khalil İbrahim et la date du 13 Rabi' al-Awwal 1246 H / 1^{er} septembre 1830. Reliure à rabat en maroquin brun à décor estampé d'un médaillon et d'écoinçons garnis de rinceaux floraux et rehaussés d'or.

Dim. reliure H_12,4 cm L_8,5 cm

Un plat de reliure détaché, usure et quelques sauts de dorure sur la reliure, quelques taches, rousseurs, sauts de polychromie et de dorure, une petite réparation sur une page de garde, colophon inscrit d'une autre main postérieurement.

600 / 800 €

13

ROULEAUX D'ESTHER. Fin XVIII^e siècle. 2 rouleaux sur parchemin comme suit : rouleau de 4 pièces cousues (35 x 60-65-68-50 cm), le parchemin porte un texte manuscrit en bloc régulier à l'encre noir avec deux rubriques, écriture hébraïque carrée ; habiles restaurations par endroit. & rouleau de 2 pièces cousues (32 x 61-80 cm), texte manuscrit hébraïque, encre noire.

JOINT : **Rouleaux d'Esther**. Fin XIX^e, début XX^e siècle. 4 fragments de rouleaux sur chevrette (53x24,5 ; 57,5x27 ; 58x25 ; 59,5x23,5 cm), texte hébraïque sur une à deux colonnes, encre noire. JOINT un fragment (19,5x12,5 cm).

300 / 400 €

12





14

[PSAUTIER COpte]. MANUSCRIT. Fin XIX^e siècle.

Un vol. in-8 (133x185 mm), 1-130-2 ff° sur vélin, texte réglé piqué 15 lignes par page sur deux colonnes, encre noire et rouge, 8 onglets de lac de soie jaune et rouge, et un violet ; plein maroquin brun, dos lisse orné cloisonné à froid, double encadrement de frises et filets estampés à froid sur les plats, croix à entrelacs au centre ; étui à rabat en fort vélin et porte étui avec la courroie (reliure de l'époque). Salissures en marge de pied, usures d'usage.

Manuscrit copte éthiopien rédigé en langue guèze, recueil de maximes chrétiennes, litanie et psaumes, orné de 4 vignettes à pleine page : un saint évangéliste ou moine copiste, un ange gardien à ses côtés, placé en frontispice, entrelacs et rinceaux en-tête sur la page en regard ; évêque et son acolyte tenant la crosse, devant un lutrin au f°107, entrelacs et rinceaux en-tête sur la page en regard ; sur les deux derniers feuillets, saint Georges et Vierge à l'Enfant, entourée d'anges.

1 500 / 2 000 €



15

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, XIX^e.

Rouleau sur parchemin de 2 pièces cousues (10,5 x 68-54 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge ; compositions encre noire et ocre, de deux orants entourant une croix, pièce introduite par un motif décoratif ; au verso motifs répétés 5 fois représentant un cavalier à deux lances (Saint Georges) sur la première pièces, croix et les deux orants sur l'autre pièce avec deux figures d'oiseau en coins. - Légèrement bruni.

300 / 400 €

16

KITAB Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, fin XIX^e.

Rouleau sur parchemin de 3 pièces cousues (10,5 x 70-63-68 cm) : texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge ; compositions de 3 cartouches non peintes, deux représentant un ange (Saint-Michel) et un représentant deux moines encadrant une croix surmontée par deux anges. - Usures d'usage sur la partie extérieure du rouleau.

300 / 400 €



17



18



19



20

17

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, fin XIX^e - début XX^e siècle.

Rouleau sur parchemin de 2 pièces cousues (12 x 83-80 cm) ; texte sur deux colonnes, séparé par un motif tressé, encre noire, rubrique encre rouge, deux compositions en couleurs introduit par un saint entouré d'un lion et taureau ailés, et figures de deux saints (Saint Jean tenant la main de Sainte Marie ?). - Première vignette coupée avec manque, texte légèrement estompé sur la première partie, pliure au haut de la 2^e pièce, quelques lignes noircies en pied de rouleau.

- Usures d'usage sur la partie extérieure du rouleau.

300 / 400 €

18

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, début XX^e.

Rouleau sur parchemin de 2 pièces cousues (18 x 92-90 cm) ; texte sur trois colonnes, encre noire, rubrique encre rouge, 4 grandes vignettes en couleurs composées : 1. Roi sur son trône, entouré de 4 gardes armés d'une épée ; 2. Saint-Michel séparant deux figures ; 3. Un lion ; 4. Croix avec figure démoniaque au centre. - Première vignette brunie, petit trou en haut de la deuxième pièce, encre légèrement estompée ; usure sur la partie extérieure.

300 / 400 €

19

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, fin XIX, début XX^e.

Rouleau sur parchemin de 3 pièces cousues (9,5 x 68-68-57 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, orné de deux grandes compositions encre noire et rouge, représentant Saint-Michel, deux moines entourant une croix, et une petite vignette schématique représentant deux croix et un ange. - mouillure en marge, usure sur la partie extérieure.

300 / 400 €

20

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, fin XIX, début XX^e.

Rouleau sur parchemin de 3 pièces cousues (9 x 62-51-60 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, orné de trois vignettes encre noire et rouge représentant la figure d'un saint, Saint Georges, et une croix. - parchemin bruni, avec mouillure en marge, usure sur la partie extérieure.

300 / 400 €



21



22



23



24

21

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, début XX^e.

Rouleau sur parchemin de 3 pièces cousues (11 x 61-68-40 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, orné de trois grandes vignettes en couleurs. - usure sur la partie extérieure.

300 / 400 €

22

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, début XIX^e.

Rouleau sur parchemin de 3 pièces cousues (10 x 65-66-62 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, orné de 3 grandes compositions répétées encre noire et rouge représentant deux gardes armés d'une épée, et deux vignettes représentant la première, deux moines encadrant une croix, et in-fine, motif géométrique ; au verso, palimpseste avec texte et même vignette. - Première composition brunie avec léger manque, usure sur la partie extérieure

200 / 300 €

23

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, XIX^e.

Rouleau sur parchemin de 2 pièces cousues (9 x 39-68 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, orné de trois composition encre rouge et noire représentant un chœur debtara, deux gardes entourant une croix, deux gardes armées. - parchemin noirci, avec manque en marge, manque la fin de texte.

200 / 300 €

24

KITAB. Rouleau magique ou talisman Ge'ez. Ethiopie, début XX^e.

Petit rouleau sur parchemin d'une pièce (5 x 70 cm) ; texte sur une colonne, encre noire, rubrique encre rouge, avec ornement en début (avec chiffre ésotérique) et fin de rouleau.

200 / 300 €





25

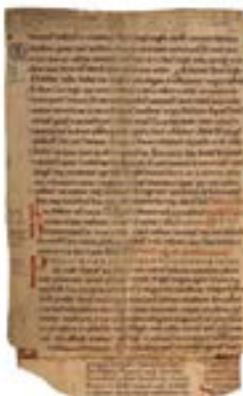
FEUILLE ENLUMINÉE. XV^e. 1 f° in-8 (7 x 23 cm), sur vélin, recto/verso, texte réglé, 18/17 lignes, lettrines rouges et bleues rehaussée d'or, rinceaux en marge.

Extrait du psaume 40 de David tiré de la Vulgate, débutant ainsi : mala liberabit eum Dominus/Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus (...). Etc.

JOINT Feuille manuscrite. XIV-XV^e. 1 f° in-12 (11 x 15), sur vélin, recto/verso, texte réglé (23 lignes) encre noire, lettrines rouges et bleues ; légère mouillure en bordure.

Extrait d'une dispute sur les commentaires de Saint-Augustin, chapitre sur les dix vierges.

200 / 400 €



26

FEUILLET MANUSCRIT. XII^e siècle. 1 f° in-folio sur vélin, texte en latin, écriture gothique encre noire, lettrines et rubrique encore rouge (21 x 30 cm) ; coupée en son milieu, marge courte, annotation post. et cachet de collection.

Fragment de manuscrit [relevé des gardes d'un incunable] contenant : - au recto, texte tiré de l'Apocalypse de Saint Jean (chapitre VIII 2-13 & IX) ; - au verso, suite du texte de l'Apocalypse (chapitre IX) ; commencement de l'épitre (Petri II) ; suivi de l'antienne et oraison de l'office du 3^e dimanche après Pâques ; - commencement du sermon de Saint Augustin sur la Résurrection [Sermo beati Augustini episcopi de Resurrectione sur les 10 dernières lignes].

Ancienne collection dite Colbert de Beaulieu

200 / 300 €



27

FEUILLETS MANUSCRITS. XIII^e siècle. 2 f° recto in-folio sur vélin (21 x 32 cm), texte en latin sur deux colonnes, commentaire en marges, encre brune, lettrines encres bleue et rouge, 2 vignettes enluminées ; fragment avec manques en marge, mouillure, vignettes frottées ; apostille du temps, cachet de collection moderne.

Fragment de manuscrit [relevé des gardes d'un incunable] probablement tiré d'un traité de droit romain.

Ancienne collection dite Colbert de Beaulieu

200 / 300 €



28

FEUILLETS MANUSCRITS. XII^e siècle. 2 f° sur vélin (19 x 15 cm & 19,5 x 27 cm), texte en latin, encre brune et rouge, dessins en couleurs ; salissures, manques.

Fragment de manuscrit [relevé d'une reliure du XV^e siècle], extrait d'un traité sur les herbes médicinales, avec dessins et propriétés attachées à la plante.

Ancienne collection dite Colbert de Beaulieu

300 / 400 €



29

MATTIOLI (PIETRO ANDREA) & MEYERPECK (WOLFGANG). Bois gravé.
Circa 1563.

Matrice de grand format d'une gravure sur bois utilisée pour illustrer le Traité de matière médicale d'après le texte grec de Dioscoride et commenté par Mattioli. Il illustre ici le « Thym » (étiquette manuscrite au verso).

3 000 / 4 000 €

30

MATTIOLI (Pietro Andrea) & MEYERPECK (Wolfgang). Bois gravé. Circa 1563.
Matrice de grand format d'une gravure sur bois utilisée pour illustrer le Traité de matière médicale d'après le texte grec de Dioscoride et commenté par Mattioli. Il illustre ici le « *Pyrethre vray* ».

3 000 / 4 000 €

Pietro Andrea Mattioli (1501-1578) était déjà un médecin et botaniste réputé lorsqu'il fut appelé à Prague en 1554-1555 comme médecin particulier de l'archiduc Ferdinand II. En 1564, il devint médecin particulier de l'empereur Maximilien II, poste qu'il occupa jusqu'en 1568, date de son retour en Italie. Les Commentaires avaient été publiés une première fois à Venise en 1544. C'est pour la version traduite en tchèque et en allemand de 1563, qu'il fit illustrer son ouvrage en faisant appel à Giorgio LIBERALE et principalement à Wolfgang MEYERPECK (1505-circa 1579) à qui l'on attribue la gravure de près de 600 planches médicinales.

Le Traité constituait alors l'un des plus importants herbiers de la Renaissance. La conservation de ces matrices peut s'expliquer par la qualité exceptionnelle de la xylogravure, technique qui fut remplacée par la suite par l'utilisation de plaques de cuivres plus précises. 154 de ces bois furent réutilisés par DUHAMEL du MONCEAU dans son Traité des arbres fruitiers.

RARE ET PRECIEUX BOIS GRAVE, AYANT SERVI A ILLUSTREER LE CELEBRE TRAITE DE MATTIOLI.

34



31

[d'après Léon BONNAT]. Gravure sur bois. XIX^e siècle.
Matrice sculptée en bois noirci (18 x 22 cm).
Matrice du portrait gravé d'Ernest Renan, d'après Léon Bonnat (1833-1922).

150 / 200 €

32

[FER à RELIURE]. 2 pièces en laiton (début XX^e siècle).
Fers à reliure représentant un décors floral.

100 / 150 €

33

[AERONAUTIQUE].

2 albums photo. circa 1905-1910. 2 vol. in-4 oblong de 23 pl. (50 photographies noir et blanc) et 25 planches (65 photographies noir et blanc).
Albums photos montrant plusieurs modèles d'aéroplanes en vol ou au sol (biplan et monoplan, modèle Antoinette, Deperdussin, Farman), avec leurs pilotes et mécaniciens dont Grahame-White ; vues d'essais aériens, essais de maquette d'aéroplanes.

300 / 400 €

Provenance Latham-Mallet.

34

[AERONAUTIQUE].

Réunion de 7 cartes postales et 12 photographies en tirage argentique, avec envoi de pionniers de l'aviation, parmi lesquels, se trouvent les signatures autographes de LATHAM (2), VEDRINE, Maurice BEQUET, Louis ZORRA, le comte LAMBERT, Maurice ROST, le lieutenant de Briey, Pelletier d'Orroy, Amilcare GRASSI, PASCAL à bord de son Déperdussin tentant la coupe Michelin pour le record de vitesse en 1911 (3), et représentant Farnam, Painlevé, la baronne Delaroche. Ensemble adressé à la baronne de FRANCQ.
JOINT un billet d'entrée pour l'exposition « Lyon aviation, 1910 ».

200 / 300 €

35

Gustave EIFFEL. 1832-1823. Ingénieur, industriel.
Envoi autographe signée sur son ouvrage *Conférence (...) sur la résistance de l'air et l'aviation*. Paris, Extrait de l'Aérophile du 15 juin 1911 (...). Un vol. in-4, 22 pp., 2 planches dépl., broché.

200 / 300 €

36

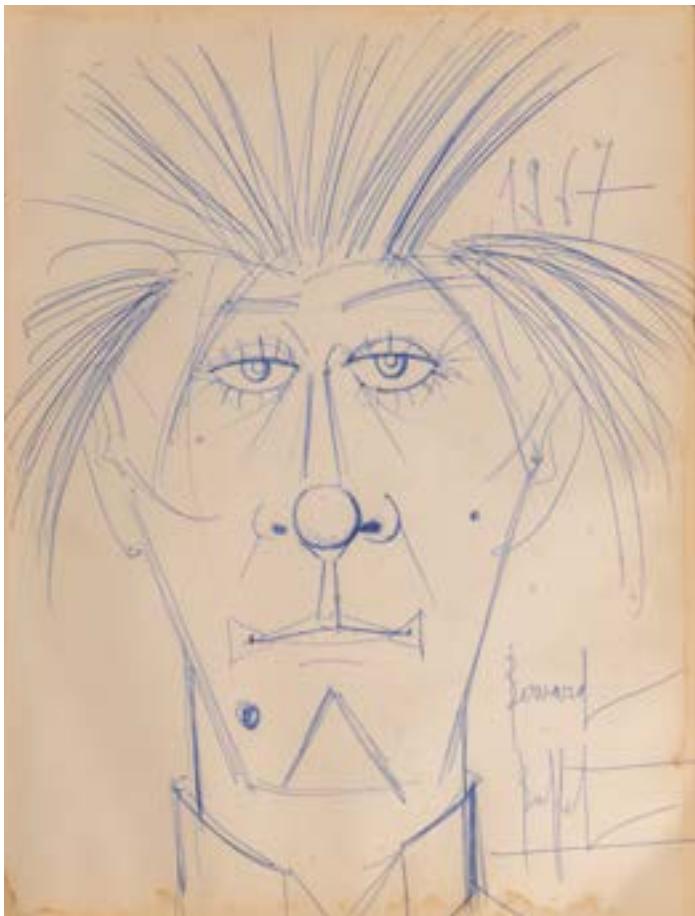
[LATHAM]. Ensemble de 10 documents touchant la famille d'Hubert LATHAM (1883-1912), pionnier de l'aviation, comprenant : - 3 cartes postales dont avec correspondance autographe d'Hubert Latham à Mme Georges Mallet sa tante ; cartes représentant l'aéroplane l'Antoinette en vol au-dessus du château familial de Maillebois, et un portrait de l'aviateur. - 2 photographies (tirage argentique) représentant le décollage d'un aéroplane. - Correspondance de Lionel et Madeleine Latham (père et mère de l'aviateur).
JOINT 3 croquis (coupe, plan, profil) de deux prototypes d'aéroplane probablement réalisés pour les ateliers d'aéronautique de la famille Mallet.

200 / 300 €

36



18



handa pour la vie
Gainsbourg

37

[ALBUM AMICORUM]. Livre d'Or du Bazar. 1966-1968.

Un vol. in-folio, demi-toile rose à coins. Reliure abîmée avec dos détaché, traces d'humidité et quelques mouillures.

Livre d'or du magasin le Bazar, comportant sur 117 feuillets, les signatures et dessins (stylo, crayon) à pleine page, de plusieurs personnalités, artistes, comédiens et chanteurs, des années 1966 à 1968. S'y retrouvent notamment : Gainsbourg, Jean Yanne Amanda, Claude Bolling, Gérard Oury, Siné, Wolinsky, Sylvie Vartan, Gilbert Bécaud, Sacha Distel, Renée Passeur, Silvia Monfort, Mireille Darc, Jean-Pierre Cassel, Guy Bedos, Bernard Buffet (portrait), Pedro Uhart, Angel Ponce de Léon, Daniel Louradour, etc.

1 500 / 2 000 €

38

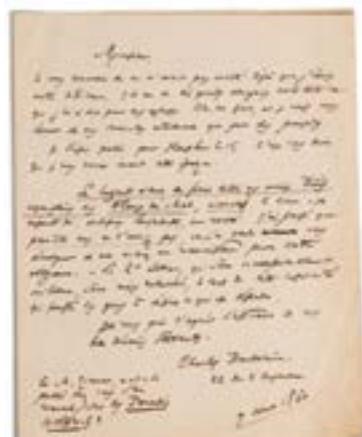
Charles BAUDELAIRE. 1821-1867. Écrivain poète.

L.A.S. (à M. Grandguillot). (Paris), 22 rue d'Amsterdam, 7 août 1860. 1 p. bifeuillet in-8.
Joint 2 notes de l'ancienne collection.

Lettre au directeur du Constitutionnel, évoquant les Fleurs du Mal et Paradis artificiels.

Je vous remercie de ne m'avoir pas averti déjà que j'étais votre débiteur. J'ai eu de très grands chagrin. Voilà tout ce que j'ai à dire pour mes excuses. Cela va finir et je vais vous donner de mes nouvelles autrement que par des promesses. Je désire partir pour Honfleur le 15 (...). Le hasard vient de jeter entre mes mains trois exemplaires des Fleurs du Mal, intacts. Le livre est aujourd'hui, et depuis longtemps une rareté. J'ai pensé que peut-être vous ne l'aviez pas et j'ai voulu vous témoigner de mon mieux ma reconnaissance pour votre obligeance. - La 2^e édition, qui sera incomparablement meilleure, sera moins recherchée, à cause de cette infirmité qui pousse les gens à désirer ce qui est défendu (...). Baudelaire ajoute en ps. Et M. Zimmer, a-t-il publié chez vous son travail sur les Paradis artificiels ?

2 000 / 3 000 €





39

Jules BARBEY D'AUREVILLY

Disjecta membra [Fac-simile]. Paris, D. Jacomet pour Roger Crès, 1920. In-4, cartonnage éditeur, sous emboitage. Reliure passée, frottée, mors sup. fendillé ; les premiers folio volants.

BELLE IMPRESSION EN FAC-SIMILE DEVOILANT LE PROCESSUS CREATIF DE L'ECRIVAIN et publiée par les soins de son égérie, Mademoiselle Louise Read, qui avait recueilli ce manuscrit à la mort de celui-ci. Fac-similé du manuscrit (320 pages environ), rédigé aux encres de couleur avec de multiples rehauts de rouge, vert, bleu, or et argent, il s'agit d'un important recueil de poèmes, brouillons, aphorismes, pensées et notes de lecture, où se mêlent des coupures de journaux, fidèlement reproduites, illustré par de nombreux dessins de l'écrivain. Exemplaire accompagné de sa brochure commentée par Georges Geffroy, avec un portrait inédit de Barbey d'Aurevilly, gravé par Ernest Laborde en 1921 d'après un portrait exécuté en 1859 par H. Salomon.

TIRAGE unique à 150 exemplaires, un des 130 mis en souscription (n°68), signé des initiales de Louise Read, avec le bulletin de souscription et une note imprimée à l'attention des amateurs pour faire relier le volume

Exemplaire enrichi d'un portrait photo. de Barbey, une photographie en tirage argentique de la chambre de l'écrivain, 25 Rue Rousselet (cachet du photographe Georges Allié au verso), d'un dessin de Barbey, à l'encre verte, représentant «Le Lièvre & la Grenouille», fable à la plume de Jules Barbey d'Aurevilly, et d'une enveloppe avec envoi autographe de Barbey à Georges Landry (encre rouge, bleue et noire).

400 / 600 €

40

Jules BARBEY d'AUREVILLY. 1808-1889. Ecrivain

L.A.S. au docteur (Cazalis). Paris, mercredi, 8 mars. 1 pp. bi-feuillet in-8, en-tête en coin «Never more», encre rose.

Acceptant l'invitation d'un dîner avec le docteur et l'historien Frédéric Masson : «*J'irai dîner chez vous avec un grand bonheur le 16. J'aurais eu un autre bonheur si j'avais été chez moi hier, quand vous avez pris la peine d'y passer. J'aurai beaucoup de plaisir à faire la connaissance de Mr Masson. Vous savez si je connais ses livres dont je suis enchanté. Jeudi, il continuera l'enchantement. Mon hommage très respectueux à La Walkyrie. C'est une de mes déesses, à moi, Normand, dont l'origine est Scandinave (...).*» JOINT une lettre de Louise READ (1845-1928), confidente et secrétaire de l'écrivain, à Mme Mortier. Mardi, 15 octobre 1918. 4 pp. bi-feuillet in-12. Rendant compte de son entrevue avec Poinsat chez qui elle vient prendre plusieurs exemplaires (d'une biographie de Barbey d'Aurevilly). Cela s'est merveilleusement passé. C'est M. Poinsat qui m'ouvre la porte. Je lui dis ce que je viens chercher. Il prend les exemplaires, les seuls qu'il ait, ces dix (...). Alors, devant cette quantité requise par moi, il me demande mon nom : «Oh ! Mlle Read ! Que je suis heureux (...).» Elle se plaint ensuite de ne trouver des domestiques ; «tous mes amis en sont au même point que vous. Ces femmes demandent des 100 francs par mois. La guerre aura eu, en plus de tous les massacres et des ruines sans nombre, ce triste résultat en surcroit : la dépravation des usines et l'amour effiné des gens (...).»

400 / 500 €

41

[CANAL de PANAMA]. 25 documents.

Correspondance (en copie pour la plupart) entre le liquidataire de la Compagnie du Panama et les Archives nationales pour le dépôt des archives de la société civile, entre 1929 et 1930. «(...) L'entreprise de la construction du Canal de Panama bien que commencée par les Français, n'aït pu être mené à sa fin par eux, n'en a pas moins été un effort considérable. Elle a appelé l'attention du monde civilisé, (...) et appartient à notre histoire nationale (...).» Echange de courriers où il est question de l'assurance des archives, l'expertise sur l'étendu des documents et leurs valeurs historiques, les conditions pour la remise des dossiers après entente avec les créanciers, sur le retrait des 2147 paquets relatifs à la liquidation de la Compagnie du canal interocéanique de Panama. Joint une liste des archives remises sous forme d'inventaire sommaire en 45 titres.

200 / 300 €

Quelqu'un épelle

DIEU Dieu.
Dieu ? Dieu. Le bon Dieu.

FOI Foi. La Foi
CRU... Je crois !

SPR Immense,
J'aspire l'espérance !

Mais un mot me manque,
Aidez moi, Seigneur !
Je l'ai sur la langue,
Je l'ai sur le cœur !

Un mot : Maria !
MARIA !

23 janvier 1947
Jean

42

Paul CLAUDEL. 1868-1955. Ecrivain.
Poème aut. signé. 23 janvier 1967. 1 pp. in-8.

Poème « Quelqu'un épelle »

« DIEU Dieu / Dieu ? Dieu. Le bon Dieu / FOI Foi. La Foi / CRU... Je crois ! / SPR immense, / J'aspire l'espérance ! / Mais un mot me manque / Aidez moi, Seigneur ! / Je l'ai sur la langue / Je l'ai sur le cœur ! / Un mot : Maria ! / MARIA. »

150 / 200 €

43

Aimé-Gaspard duc de CLERMONT-TONNERRE. 1779-1865. Ancien aide de camp du Roi Joseph Bonaparte, Pair de France, Ministre de la Guerre.
L.A.S. à son fils. Glisolles, 27 juillet 1853. 2 pp. in-8.

Le duc l'informe des nouvelles le concernant. Le préfet l'invite à dîner prochainement ; « (...) Sais-tu les projets de mon cousin ? sois mon interprète auprès de lui, près de Mlle de Wissembourg, Armand Passier, mon bon Philippe et embrasse pour moi Mélanie (...) Je n'ai encore de réponse de Berryer. Je suppose qu'il tance Mr de Clermont-Thoury pour son impertinente sommation. L'étonnement du pauvre Saulnier aura été d'autant plus grand, qu'il a été sous-officier dans la Garde et qu'il conserve de très bons sentiments (...) La lettre de Berryer était parfaite. Je pense qu'il te répondra et à moi aussi. Dans tous les cas, tu le verras en passant par Paris (...) ou à Fontainebleau). Ta mère trouve encore dans le catalogue du trésor que nous a donné le bon duc des Cars quelques indications qui pourront être utiles. Elle va écrire à Caron (...). Le pauvre cousin de Sancy n'est pas dans un bon état de santé (...).

JOINT 2 imprimés de la Révolution du comte Stanislas de CLERMONT-TONNERRE, la veille de la prise de la Bastille, et à propos des Invalides en 1791. - Opinion (...) du lundi matin 13 juillet 1789. A Paris, Chez Baudouin impr. de l'Assemblée, 1789. 3 pp. in-12 ; - Opinion sur la question des Invalides (...). A Paris, de l'Imprimerie Nationale, 1791. 12 pp. in-12.

100 / 150 €

44

Jean COCTEAU. 1889-1963. Artiste, écrivain poète.
B.A.S. S.l.n.d. 1 p. sur bristol oblong.

Rare billet de jeunesse de Cocteau, répondant à une invitation mondaine : Chère Madame et amie. Entendu pour Dimanche, avec le plus grand plaisir ! Toute ma respectueuse affection (...).

200 / 300 €



45

Jean COCTEAU. 1889-1963. Artiste, écrivain poète.

2 L.A.S. à André Fraigneau dont avec dessin. (Paris, 15 mai 1937). 1 p. in-8 ; accompagnée de son enveloppe avec adresse aut. ; & 1 p. in-8 avec dessin au visage de profil et guirlandes, aux crayons de couleurs (coin sup. gauche coupé).

Correspondance à André Fraigneau en 1937, année où Cocteau fait représenter sa pièce « *Œdipe Roi* » et où il rencontre Jean Marais. « (...) *Fulliard a refusé son livre sur le cinéma et je suppose qu'il intéresserait Bonne. Le cinéma est un gang qu'il faut dissoudre avec toutes les armes (...).* » JOINT une très belle lettre avec dessin : « *Je bavais avec toi de loin. Encor une note qui me semble intéressant à fourrer quelque part.* »

800 / 1 000 €



46

Jean COCTEAU. 1889-1963. Artiste, écrivain poète.

L.A.S. avec dessin. S.l., 8 juin 1952. 1 p. in-4, dessins en encadrement de motifs géométriques, aux crayons de couleurs bleu et noir.

« *En parlant d'influence, je parlai de celle des ondes qui circulent. C'est entendu, je reverrai la bobine (...). Je suis enfoncé dans un chapitre sur les perspectives du temps. Et sur le temps d'un oratoire qui tourne autour (si j'ose dire) de l'Apocalypse. Après demain, départ pour Rome. Après Rome, Athènes. Après l'Orphée II et les îles. Je vous enverrai des cartes de Patmos si Jean ne les a pas toutes mangées (...).* »

1 000 / 1 200 €



47

Jean COCTEAU. 1889-1963. Ecrivain poète, artiste.

2 L.A.S. à Jean Dauven. Milly, 15-23 décembre 1955. 1 pp. in-4, et 1 pp. in-8 accompagnée de son enveloppe.

A propos de l'ouvrage de Dauven, « *Jean Cocteau chez les Sirènes* », qui parodie le discours de réception à l'Académie de Cocteau en le transcrivant en argot. Il le remercie pour l'envoie des livres sur lesquels il s'est « littéralement jeté » et qu'il qualifie d'admirable étude qui ridiculise toutes celles de Mondor. *La paraphrase de Pickwick Club est excellente et nous change des casse-gueule - casse-pipes et danse de Domergue (...).* Bref, je vous dois toujours du plaisir dans une époque où les gens ne nous valent que peines (...). Quelques jours plus tard, Cocteau lui demande de bien vouloir insérer quelques précisions et un texte de « 7 lignes » qu'il lui transmet en tête de la lettre. *Vous allez dire que je triche et profite de votre plume pour dire certaines choses. Cela est vrai (...).* Au verso de la lettre, Cocteau sentant certainement la lassitude gagner son correspondant, écrit : *Si je vous embête, envoyez-moi promener. !*

300 / 400 €



22

48

Sidonie-Gabrielle Colette dite COLETTE. 1873-1954. Femme de lettres.

L.A.S. « Colette de Jouvenel ». Paris, s.d. (circa 1920). 1 pp. ½ in-4 sur papier en-tête de son adresse 69 Boulevard Suchet.

« En trois mots je m'excuse : travail, grippe, absence. Me voilà, mais je suis bien fatiguée et obligée de vous écrire brièvement quand j'aimerais bien causer avec vous. Hélas ! pas un seul « Chéri » 1ère édition pour vous ! (ni pour moi, heureusement que Jouvenel en a un !) Voilà des places, inscrivez la date vous-même, et venez un jour au Matin (entre 6 et 8 heures) me parler de vos débuts littéraires (...) »

200 / 300 €



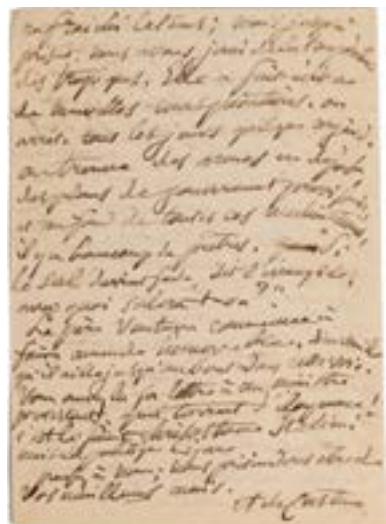
49

Astolphe de CUSTINE. 1790-1857. Ecrivain.

L.A.S. (à Mme Duchambge). Naples, ce 24 septembre. 4 pp. bifeuillet in-8.

Evoquant Sainte-Beuve et l'Italie. « Vous êtes née serviable ; c'est une des fatalités de votre existence (...) C'est le contraire de la plupart des gens répandus dans le monde (...). Il la remercie du feuilleton qu'elle lui a adressé et lui envoie en retour un article de Sainte-Beuve paru dans la Revue de Chenedolée ; « C'était un ami de ma mère, et le biographe a trouvé le moyen de faire d'elle en quelques lignes un portrait si ressemblant que j'ai cru la voir apparaître. Ceci méritait un remerciement. » N'ayant pas l'adresse de Sainte-Beuve, il demande de lui faire passer une lettre ; « c'est vous que je prie de suppléer à toutes mes impossibilités, et je le fais avec confiance (...). N'oubliez pas de cacheter ma lettre, il est susceptible comme un moderne qu'il est. » Custine poursuit à propos des affaires d'Italie : « (...) L'abbé Rosmini, le père Ventura son des génies, Pie neuf est un saint : le monde ne restera pas sourd à leur voix, insensible à leur zèle, enfin j'espère parce que je suis las de désespoir. On attend un rapprochement entre le Pape et Rome : Dieu veuille l'y ramener bientôt (...). On arrête tous les jours quelque conjuré, on trouve des armes en dépôt, des plans de gouvernement provisoire, et au fond de toutes ces machinations, il y a beaucoup de prêtres. « Si le sel devient fade, dit l'Evangile, avec quoi salera t'on ? » Le Père Ventura commence à faire amande honorable (...). C'est le saint Chrisostome italien ! Mais la politique l'égare (...). »

300 / 400 €



50

Alexandre DUMAS. 1802-1870. Ecrivain.

L.A.S. (18 juillet 1848). 1 pp. sur bi-feuillet in-8 papier bleu.

Adressant un exemplaire de Monte-Cristo pour son correspondant : « Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu me procurer chez mon libraire qui avait fermé boutique les deux volumes de Montecristo que vous me demandez pour la loterie (...). Voulez-vous que je vous envoie aussi un volume manuscrit - malheureusement il est dépareillé, tout le monde me prenant mes autographes (...). »

200 / 300 €



51

[Maria EDGEWORTH]. 1768-1849.

Manuscrit *Les Petits marchands & Point de prodigalité, point de besoin, ou il est bon d'avoir deux cordes à son arc. Histoires pour les enfans, par Miss Maria Edgeworth (...).* 1822. Cahier in-8, 110-51 pp., demi-maroquin à long grain vert (reliure de l'époque).

Copie manuscrite de deux nouvelles de la romancière irlandaise, « traduites de l'anglais, pour faire suite à « l'Ami des Parens », et pour Charles Mallet. » Manuscrit enrichi de deux charmantes aquarelles, représentant : - un marchand de raisins devant la baie de Naples, le Vésuve en arrière plan ; - une scène animée, traitée en grisaille.

300 / 400 €

52

Ferdinand FOCH. 1851-1929. Général, maréchal de France.

L.A.S. au colonel Pétain. Nancy, 17 mai 1914. 2 pp. sur bristol in-12 oblong, en-tête en coin du général commandant le 20^e Corps d'Armée à Nancy. Joint son enveloppe.

Lettre de Foch à Pétain alors colonel commandant la brigade de St-Omer, à propos de son avancement, deux mois et demi avant la déclaration de guerre. «*Mon cher ami, j'ai embarqué votre candidature près du Gal Joffre d'abord. Il m'a dit que votre C d'A faisant des manœuvres cette année, vous ne pouviez le quitter de suite ; d'autre part la vacance de Nancy pourrait se faire attendre q.q. temps. J'en ai conclu qu'il n'y avait qu'à laisser passer les jours. Je reprendrai la négociation, si conformément à mes prévisions, la 22^e brigade est à donner le 25 7bre (...).*» Pétain sera promu général de brigade le 31 août 1914, divisionnaire en septembre.

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €

53

[**GARDE NATIONALE**].

Manuscrit *Cahier de lettres écrites à S.A.R. Monsieur, par Monsieur le marquis d'Agrain (...).* Dijon, mai-octobre 1818. Un vol. in-folio, 47 pp. manuscrites, cahier broché.

Copie des correspondances adressées par Armand de Pradier marquis d'Agrain (1773-1835) [fils de Marc-Antoine de Pradier (1727-1810), Premier Président de la Chambre des comptes de Bourgogne, et de Thérèse Rigoley], en qualité de commandant la Garde Nationale de Dijon. Cet ancien commandant d'artillerie avait repris le commandement de la Garde Nationale de Dijon à la Restauration. S'adressant au comte d'Artois (futur Charles X), alors commandant en chef les Gardes nationales, et à différentes autorités locales (le préfet de la Côte d'Or, le maire de Dijon, au marquis d'Ivry, etc.), le marquis d'Agrain renseigne sur l'état de la garde dans la cité, son recensement, son organisation ; sur l'entraînement et le service des gardes, des revues et des postes de gardes dans les lieux publics, sur la création de compagnies de chasseurs et fusiliers, les questions de discipline ou sur la distribution de brevets ou de distinctions, etc. Il déplore au cours de sa correspondance de la démotivation croissante des gardes entraînant des démissions de plus en plus nombreuses. Mention des familles de Montillet, Morelet (commandant la garde à cheval à Dijon), Pétier (Intendant de la Division), d'Audelaire, Guénard (chirurgien militaire), Morlet, de Mandat, Ouvrard, de Suzenet, etc.

JOINT plusieurs papiers (quittances, pièces de procès) concernant la famille du marquis d'Agrain à Bagnols (fin XVIII^e siècle). 10 pièces manuscrites.

200 / 400 €

54

[**ROUMANIE - Famille princière GHICA**]. Environ 130 documents

Papiers de la famille princière Ghika comprenant :

- Grégoire Ghika (1807-1857), prince régnant de Moldavie. Important ensemble de factures et quittances réunis par le maître d'hôtel du prince, pour diverses fournitures, livres, mobiliers, argenteries, cristallerie, destinés à l'ameublement des palais à Vienne et Paris. Sont joint, divers devis pour divers travaux (tapisseries, boiseries, salle du trône, etc.). Quittances signées du prince Grégoire, joint plusieurs quittances de la comtesse Sturdza, et Aglaé Ghika. Factures des maisons Horowitz, Kuhnle, Stephanowitz, Budzinsky, Hofmann, Frédéric Ortgies, Hennig, etc.
 - Papiers et correspondances de la famille GHICA : adresse à Georges Ghika ; Pierre Ghika (1877-1942), ensemble de documents, passeports et brevet militaires - Alexandre Ghika (1914-2001), Nathalia Ghika, Dimitrie Ghika (1875-1967).
 - Portrait photos d'Alexandre de SERBIE (1889-1903) en grand uniforme ; 3 portraits photo. de Pierre Ghika ; petit ensemble de photos de Joana Ghika CANTACUZÈNE.
- Reproductions de portrait du prince Grigore IV Ghica.

500 / 700 €

Ricard Hugo



55

Emmanuel de GROUCHY. 1766-1847. Maréchal de France.

L.A.S. au baron Mallet, banquier. *A La Ferrière (Calvados), 10 janvier 1840.* 3 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso, cachet de cire rouge armorié, marques postales.

Relative aux placements financiers de l'épouse du Maréchal ; dans une autre affaire, il remercie le banquier d'avoir écarté un importun, ayant été démis des membres du conseil. La mauvaise santé de sa fille lui fait prolonger son séjour à la campagne ; « *La vie de Paris lui convient pas plus qu'à moi, durant la mauvaise saison (...), nous y serons de retour en mars ; c'est à cette époque que mes occupations agricoles et mon goût pour la chasse à courre, perdent de leur intérêt (...).* Quant aux grandes affaires politiques qui s'y traitent, vous savez que je n'aime point m'en occuper ; la marche suivie par notre gouvernement étant, à mon avis, tout à fait différente de celle que dans l'intérêt du pays et le sien propre, il eut du adopter, et ma position ne me permettant ni de manifester mes opinions, ni de me placer dans les rangs de l'opposition (...). »

JOINT une lettre du vicomte de Grouchy, évoquant la publication du Journal du duc de Croy avec Paul Cottin.

100 / 150 €

56

Edouard HERRIOT. 1872-1957. Homme politique, académicien.

Manuscrit aut. signé « De la source au fleuve ». Mai 1935. 16 ff. in-folio, corrections en marge et dans le texte à l'encre et au crayon.

Article littéraire sur Victor Hugo, paru dans le journal Marianne (n°136 du 29 mai 1935), écrit à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'écrivain. « (...) Avec toutes les différences que l'on voudra, moins ingénue sans doute, plus conscient de son génie, [Victor Hugo] gardera dans l'histoire de la poésie, une place aussi vaste que celle de Jean-Sébastien dans l'histoire de la musique, au moins pour la rigueur constamment renouvelée de l'inspiration, par sa puissance créatrice, pour la richesse du chant, pour l'aptitude à utiliser et à dominer toutes les ressources de l'expression. Entre Napoléon et Balzac, il est l'un des trois prodiges du dix-neuvième siècle français (...). » Suit un panégyrique de la vie de Hugo et de son œuvre remis dans le contexte de son époque. « (...) (notre) conclusion ? On a beaucoup écrit pour et contre Hugo. Il serait temps d'écrire sur Hugo, de soumettre à l'analyse cette formidable synthèse. C'est une tâche pour les générations qui montent (... comme) les Allemands ont célébré Goethe. »



300 / 400 €

57

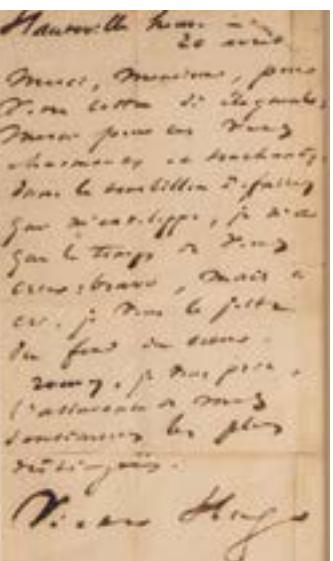
Victor HUGO. 1802-1885. Ecrivain français.

L.A.S. à Hector Berge, rédacteur de la Chronique de la Gironde à Bordeaux. Hauteville House, 20 avril 1862. 1 pp. sur bifeuillet in-8, adresse autographe au verso avec la mention « Via London », timbre et cachets postaux.

Compliments touchants de Victor Hugo adressés au rédacteur de la Gironde, qui avait dédié un poème de sa composition au grand écrivain en exil. Hugo venait de publier fin mars 1862, les Misérables.

« Merci, Monsieur, pour votre lettre si éloquente ; Merci pour les vers charmants et touchants. Dans le tourbillon d'affaires qui m'enveloppe, je n'ai que le temps de vous crier : bravo, mais ce cri, je vous le jette du fond du cœur (...). »

400 / 600 €





58

[Victor HUGO]. BERTALL. Portrait de l'écrivain. 1867.

Tirage albuminé virant sépia, monté sur carton. Dimensions : ovale 14 x 17 cm

Portrait de l'écrivain devant une tenture, appuyé à un fauteuil de style renaissance ; le cliché a été pris à Bruxelles en 1867, par Albert d'Arnoux dit Bertall (1820-1882), pionnier de la photographie, un des plus grands illustrateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle.

200 / 300 €



59

[Victor HUGO]. NADAR. 2 Portraits photo. de l'écrivain. 1880 et 1884. Tirage argentique virant sépia (17 x 23 cm). & Tirage argentique (11 x 16 cm).

Célèbre portrait de l'écrivain à son bureau, par le célèbre photographe Félix Tournachon dit Nadar (1820-1910), s'inspirant du portrait de Victor Hugo par le peintre Léon Bonnat (Musée d'Orsay, RF2247).

200 / 300 €



60

Juliette DROUET. 1806-1883. Actrice, épistolière, maîtresse de Victor Hugo.**L.A.S. à Victor Hugo.** S.l., 17 avril, mercredi matin 8h 1/2. 4 pp. bifeuillet in-8 sur papier bleu.

Magnifique lettre dans laquelle la fameuse maîtresse de Hugo réclame des finances : «Bonjour, mon Toto bien-aimé, bonjour. Tu es bon je t'aime. Comment vas-tu ce matin? Moi je vais bien si tu m'aimes et si je ne te suis pas trop à charge. Si tu savais quelle chose terrible c'est pour moi que de te demander même les choses les plus indispensables, tu me plaindras et tu irais au-devant en m'alouant une petite somme pour mon entretien et celui de ma maison. Je sais bien, mon pauvre homme adoré, quelles sont les charges qui pèsent sur toi (...). Malheureusement mes ressources étaient très bornées et je les ai déjà épuisées depuis long-temps. C'est pourquoi je suis forcée de te demander de me venir en aide pour la saison qui se présente. J'ai besoin d'un chapeau, de brodequins, d'une robe au moins car tu te souviens que j'ai fait vie qui dure l'année dernière de tous mes vieux pinaillons. Enfin, mon pauvre bien aimé, je t'assure que je te dis bien la vérité et que je ne l'exagère, ni ma misère, ni l'ennui que cela me couté de t'en parler.» Et elle n'a pas fini de payer ses dettes : «S'il ne me vient pas quelque bon numéro à la loterie ou quelque oncle de Californie, je suis capable de mettre la clef sous la porte ou de me jeter dans les filets de St Cloud (...).» Elle détaille ses comptes et conclue : «Total bénéfice net pour la Ju: 00000 déficit : TOUT y compris le Toto qui me manque dans toute sa longueur. Comment voulez-vous que je m'en tire, hein? à moins de me brûler la cervelle.»

1 500 / 2 000 €

61

[INDOCHINE - TONKIN].

Jules FONTAINE. Manuscrit Journal du commandant la chaloupe canonnier L'Estoc. Vinh, province de Nghi-An, Annam 1888-1889. Carnet in-8, 272 pp. manuscrites, demi-daim (reliure de l'époque). Cachet de l'Estoc. Usure d'usage.

Très intéressant journal de bord manuscrit signé du lieutenant de vaisseau et commandant de l'Estoc, Jules Fontaine, peu après la campagne du Tonkin (1884-1885), au moment où cette province, ainsi que l'Annam, était placée sous Protectorat français. La mission essentielle de l'Estoc était d'assurer la surveillance des embarcations dans les environs de Vinh, situé à 150 kilomètres au sud de Hanoï. Il est aussi question de l'entretien du navire, de l'approvisionnement en matériel, vivres, munitions, charbon, de la comptabilité, de l'arrivée du courrier du service journalier du service de veille, des exercices de combat, des visites à bord, le croisement avec les autres chaloupes dont l'Annam, ou encore des contacts avec les responsables locaux ou Annamites, de très nombreux détails pittoresques sur les confins de la Cochinchine.

JOINT 3 dessins représentant : - le plateau de Laouzi, vu du sud (avril 1887) ; - coupe d'une chaloupe (le Vaudreuil ?) ; - feuille avec 3 croquis représentant notamment chargement de mulots par des indigènes et un supplicié garroté.

JOINT une note avec croquis de la chaudière de la chaloupe.

JOINT 5 feuilles papier à lettre du lieutenant de vaisseau Fontaine, commandant l'Estoc.

1 000 / 1 500 €



62

[Jules FONTAINE]. †1901. Lieutenant de vaisseau.

Réunion de 4 brevets de décosations étrangères :

- Brevet de chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, Phnom-Penh, 1er janvier 1881. (54 x 43,5 cm).
- Diplôme de chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, délivré par la Chancellerie de la Légion d'Honneur, Paris, 8 octobre 1881. (vélin 45 x 35,5 cm).
- Brevet d'officier de l'Ordre impérial du Dragon de l'Annam. Hué, 15 février 1889. (53 x 40,5 cm).
- Diplôme de l'Ordre du Dragon de l'Annam, délivré par la Chancellerie de la Légion d'Honneur, Paris, 7 février 1890. (vélin 49 x 39 cm).

Réunion de décosations étrangères :

- Ordre royale du Cambodge. Etoile de chevalier. Argent, centre émaillé, ruban. BE
- Médaille commémorative de l'expédition du Tonkin, Chine et Annam (1883-1885), avec ruban. BE
- Ordre du Mérite de la République de l'Équateur. Etoile de chevalier. Etoile émaillée, ruban avec rosette. BE
- Etoile de l'Ordre de Gorkha Dakshina Bahu du Népal. Argent, BE
- Réduction de trois décosations : - Ordre du Soleil du Pérou (étoile avec ruban et rosette) ;
- Ordre du Mérite du Pérou (étoile avec ruban et rosette) ; - Ordre du mérite de l'Équateur.

JOINT l'avis de décès de Jules-Auguste-Léon Fontaine le 9 mars 1901.

JOINT 5 feuilles papier à lettre du lieutenant de vaisseau Fontaine, commandant l'Estoc.

800 / 1 000 €



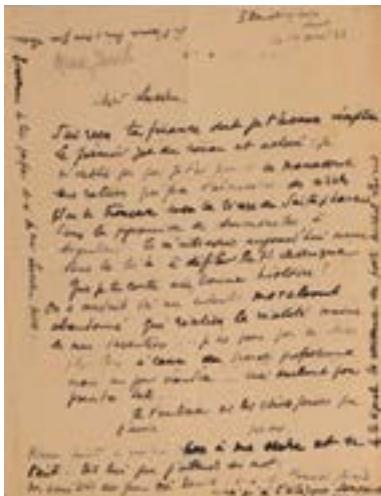


63

[47^e Régiment d'INFANTERIE].**3 Manuscrits.** Juillet 1874. 87 pp. (brouillon avec nombreuses corrections et ajouts), 70 pp. et 1-47 ff, en feuillets in-folio.

Etudes historiques sur le 47^e Régiment d'infanterie créé sous la Révolution à partir du Régiment de Lorraine, et qui s'est particulièrement distingué lors de la conquête de l'Algérie avec l'assaut de Constantine en octobre 1837, sous le commandement du colonel Combe. Ensemble comprenant : - Historique abrégé depuis son origine (1651) jusqu'à la fin de la guerre de Prusse (1871), manuscrit probablement en vue d'une impression et signé du colonel Charles Mesny. Une importante partie est consacrée aux différentes campagnes d'Algérie, puis de Crimée et pendant la guerre de 1870. - Un historique de la campagne d'Algérie avec le détail des opérations sous le commandement du général Combe. - Le brouillon et les recherches inédites pour l'historique du régiment sous l'Empire, avec en particulier une étude sur la campagne d'Espagne. Manuscrit rédigé par Charles MESNY (1828-après 1885), décoré de la Légion d'Honneur pour s'être distingué lors de la guerre de Crimée, officier au 39^e RI, nommé colonel en 1871, commandant le 47^e RI (1871) puis le 51^e RI (1879), promu général en 1880.

200 / 300 €



64

Max JACOB. 1876-1944. Peintre et écrivain poète, ami d'Apollinaire, Picasso, Cocteau, Marie Laurencin, Modigliani, Salmon, etc. Précurseur du mouvement Dada et du Surréalisme, il inventa le terme de Cubisme ; marqué par le mysticisme après sa conversion.**L.A.S. «max» à Lucien Kra.** St-Benoit-sur-Loire, 12 avril 1923. 1 pp. bi-feuillet petit in-4.

Lettre pleine d'affection pour le fils de son éditeur, Max Jacob lui adressant son dernier manuscrit et évoquant sa collaboration pour l'anthologie de la nouvelle poésie française, avec Soupault, Pierre-Quint, Francis Gérard, évoquant Leiris. «(..) Le premier jet du roman est achevé. Je n'oublie pas que je t'ai promis ce manuscrit sans ratures, qui fera l'admiration des siècles, qu'on le trouvera avec la tiare de Saïtapharnis, sans la pyramide des Ammonites à Argenteuil. Je m'introduis aujourd'hui même sans la toile à défiler le fil électrique que je te conte une bonne histoire ! (..)». Il ajoute en p.s. qu'il attend un mot de Pierre-Quint ; «(..) nos amitiés au jeune roi David, c.à.d. Francis Gérard ainsi qu'à l'élégant Soupault, mon ami. Je te signale la naissance du poète Michel Leiris (..)».

200 / 300 €



65

François duc de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT. 1747-1827. Fondateur de l'Ecole des Arts et métiers, philanthrope, député aux Etats-généraux.**L.A.S. à Jules Mallet.** Paris, 11 octobre 1815. 1 p. bifeuillet in-4, adresse au verso, marque postale.

Lettre de condoléances dans laquelle le duc déplore la mort de Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815), fondateur des manufactures de Jouy. «(..) J'avais appris par les gazettes cette perte (irremplacable) pour sa famille, pour ses amis et pour l'industrie française.» Il envisageait de recevoir son fils Emile quand il apprit «cette calamité». «Permettez-mois de vous assurer de nouveau parmi les nombreux admirateurs de Mr Oberkampf, personne ne portait plus de respect que moy à ses vertus». Il loue en lui l'homme de sciences, etc.

JOINT une lettre de Louis-Alexandre duc de LA ROCHEFOUCAULD-d'ENVILLE (1743-1792), défenseur de la cause américaine, ami de Benjamin Franklin. L.A.S. à M. Massieu, négociant. Paris, 23 mars 1780. 1 p. bi-feuillet in-8, adresse au verso, cachet de cire rouge. Remerciement pour les compliments adressés à l'occasion de son mariage (avec Alexandrine de Rohan-Chabot) ; l'emplacement de son régiment ne lui a pas permis de passer à Caen.

100 / 150 €

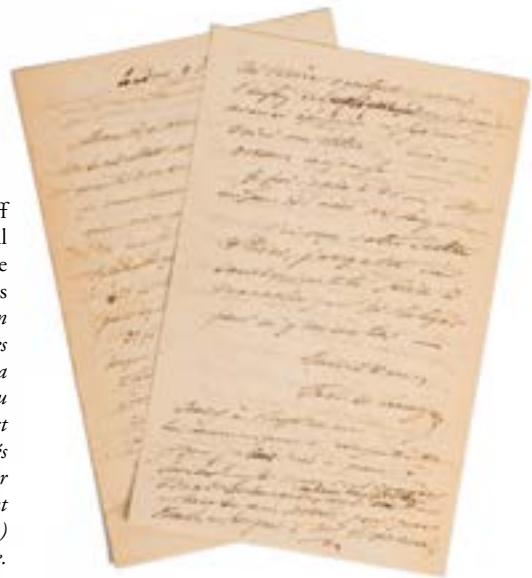
Ferdinand de LESSEPS.

L.A.S. Londres, 9 juin 1858. 8 pp. sur 2 bifeuillets in-8.

En Angleterre pour présenter ses projets, Lesseps fait part de son entretien avec le duc de Malakoff et explique longuement à son correspondant où en sont ses tractations pour l'entreprise du Canal de Suez. Le duc a été intéressé par l'entreprise mais n'a pas d'instruction pour agir sur le gouvernement anglais ; il ya d'autre part des oppositions mais le cabinet anglais se montre très favorable au projet. « (...) En résumé, après avoir entendu beaucoup de son de cloche, voici la situation anglaise (...). Les 62 voix qui ont voté pour la motion sont convaincu et nous sont acquis à jamais. Les autres formant la majorité de la chambre ont réservé leur opinion sur la situation du Canal. D'après la pièce que leur a faite Mr Disraeli de se donner le temps de s'informer avant de se prononcer pour ou contre, une bonne partie de cette majorité (...) est systématiquement hostile au canal parce qu'elle est systématiquement l'ennemie de la France. » Lesseps reste cependant confiant, citant plusieurs personnalités qui vont s'entendre pour obtenir de nouvelles motions et pour faire pression sur le ministère ; il envoie par ailleurs une dépêche télégraphique à Alexandrie et Constantinople sur la situation à adopter, affirmant que « Le ministère sera harcelé jusqu'à la clôture parlementaire (...) nos partisans assurant le succès (...) persuasion générale que la marche de la compagnie ne peut être arrêtée et que l'opposition est insoutenable. Bientôt j'irai à Vienne voulant partir pour l'Egypte (...). Il fait parle encore des diverses conversations avec plusieurs personnalités britanniques. « En ce qui concerne les communications de la France et de l'Angleterre au sujet de la question du canal, leur ai-je dit, il avait été convenu dès le principe que des votes par les deux gouvernements étaient difficiles, il fallait laisser l'entreprise agir par ses propres forces (...). » Lesseps va cependant agir sur les délicates questions diplomatiques soulevées à Alexandrie, et l'influence de la France auprès de la Porte, avant de voir le problème de l'alimentation du canal, etc. La compagnie du Canal maritime de Suez sera créée quelques mois plus tard en décembre.

Ancienne collection Charavay

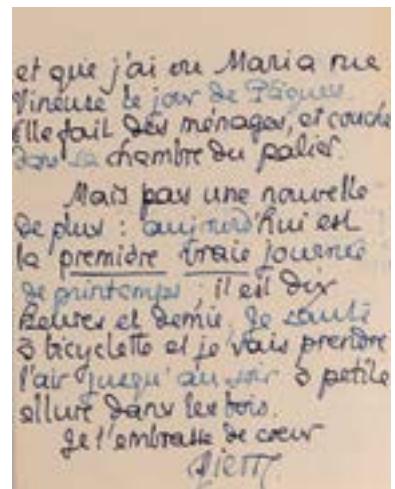
700 / 800 €

**Pierre LOUYS.** 1870-1925. Ecrivain.

L.A.S. à Georges. (Paris, avril 1896). 2 pp. ½ sur bi-feuillet in-12, en-tête en coin à son adresse.

Donnant des nouvelles à son frère, évoquant le succès d'Aphrodite. « (...) Courte lettre aujourd'hui, uniquement pour te dire avant le courrier que je vais bien sans rivaliser avec le robuste Turc, que je n'ai de mauvaises nouvelles de personne, que la seconde édition d'Aphrodite est presque épuisée, ce qui nous oblige à en faire tirer deux autres, et que j'ai vu Maria rue Vineuse (...). Mais pas une nouvelle de plus : aujourd'hui est la première vraie journée de printemps ; il est dix heures et demie ; je saute à bicyclette et je vais prendre l'air jusqu'au soir à petite allure dans les bois (...). » En p.s. il le questionne sur son dernier « mystérieux » télégramme.

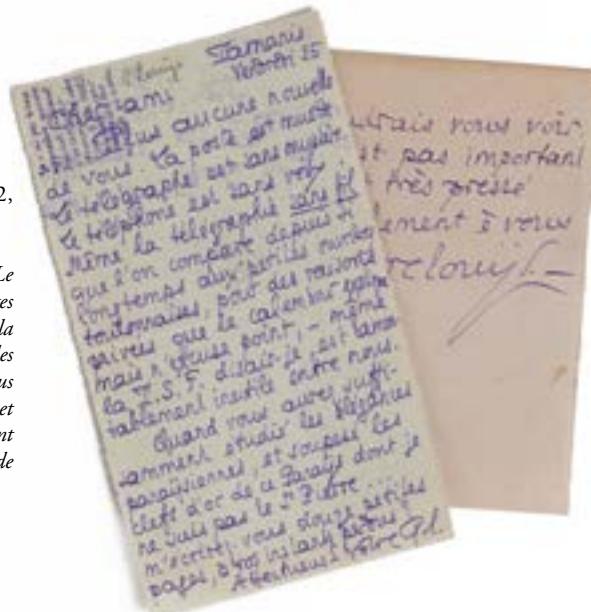
200 / 300 €

**Pierre LOUYS.** 1870-1925. Ecrivain.

2 L.A.S. « P.L. » et « Pierre Louys ». Tamaris-sur-Mer, 25 mars 1910. 1 p. bi-feuillet in-12, adresse au verso, timbre ; Mardi soir. 2 pp. in-12, chiffre en coin.

Louis Loviot : « Plus aucune nouvelle de vous. La poste est muette. Le télégraphe est sans mystère. Le téléphone est sans voix. Même la télégraphie sans fil que l'on compare depuis si longtemps aux petites ouvrières toulonnaises, pour des raisons privées que le calembour explique mais n'excuse point, - même la T.S.F. disais-je, est lamentablement inutile entre nous. Quand vous aurez suffisamment étudié les élégances paraïsiennes, et soupesé les clefs d'or de ce Parais dont je ne suis pas le St Pierre... m'écrirez-vous douze petites pages à vos instants perdus ? (...). En p.s. Je n'ai pas à vous apprendre que notre Baschet national a récemment recommandé votre livre à ses 100.673 abonnés (...). A un cher ami, lui demandant rendez-vous ; (...) On me charge d'une commission qui ne vous intéresse nullement mais intéresse une de mes amies et à propos de laquelle je voudrais vous voir. Ce n'est pas important et c'est très pressé (...). »

300 / 400 €



69

Georges MATHIEU. 1921-2012. Artiste peintre.

L.A.S. à Lucien Mazenod. Paris, s.d. 3 ff. dont sur papier en-tête et à son adresse à Paris, encre dorée.

« Je ne sais ce qui m'a touché le plus : l'envoi spontané de votre beau livre ou la condamnation sous votre plume de tout ce courant anthropocentrique issu de la Grèce classique, qui continue de régir la plupart des gestes des hommes d'Occident (...) » Il regrette que la publication du livre sur les peintres n'ait pas donné lieu à une rencontre avec son auteur ; mais il souhaite néanmoins tout le succès attendu pour cet ouvrage.

400 / 500 €

70

Raoul duc de MONTMORENCY. 1790-1862.

Correspondance à Jules et James Mallet. Courtalin, Hyères, Nice, Plombière, Claremont, 1817-1862. 43 l.a.s. (dont 1 découpée) ; joint 2 lettres dont une de James Mallet.

Correspondance amicale entre le duc de Montmorency et les barons Mallet, touchant de près les affaires du duc auprès du banquier, évoquant les liens étroits avec la famille d'Orléans, mentionnant plusieurs événements politiques en particulier sous le second Empire. Fils aîné de Charles de Montmorency (1768-1846), aide-major de la Garde nationale de Paris sous Moncey, Pair de France, conseiller général d'Eure et Loir, et de Caroline de Goyon de Matignon, Raoul avait été aide de camp du duc d'Orléans (futur Louis-Philippe) sous la Restauration, restant par la suite très lié à la reine Marie-Amélie. Ami très proche des Mallet, le duc de Montmorency se confie sur sa famille et plusieurs personnalités de l'aristocratie mentionnant les Bauffremont, Talleyrand, La Rochefoucauld, d'Arenberg, de Luynes, de Boissy, de Vérac, Appony, etc. Il est avant tout question des affaires auprès de la banque Mallet, instructions pour l'achat et la vente d'actions, mentionnant notamment l'affaire des Batignolles, de la compagnie baleinière Guillot dont le comte de Bourbon-Busset se montre d'ailleurs mécontent... Après 1848, le duc semble plus particulièrement occupé des comptes de la famille d'Orléans en exil à Claremont, donnant de nombreux détails sur la duchesse d'Orléans et la reine Amélie, en se rendant régulièrement en Angleterre ou en Belgique. *« Avant tout, je veux te dire que j'ai trouvé le Roi beaucoup mieux. Il commence à pouvoir prendre sans souffrance de la nourriture, et fait sans fatigue d'assez longue promenade en voiture par beau temps (...) Je suis reparti, pressé d'être à St Léonard d'où la Reine de Belges devait repartir (...) Le lendemain, la Reine voulant voir encore sa fille, est partie (...) pour la conduire à Douvres. J'ai suivi la Reine dans cette course rapide et nous étions revenus à 7h pour dîner. Hier j'ai recommencé en accompagnant la Reine à Londres (...) »* Mentions des traites concernant les revenus de la reine, administrés par D** et des échéances à Aunale. Quelques détails sur l'aménagement de Courtalin, du parc qu'il compare au domaine de Jouy des Mallet, ses nombreux séjours sur la côte d'azur à Hyères, chez le duc de Luynes, à Dieppe. Nous attendons demain la visite du Pce Paul de Wurtemberg qui eu la singulière et très incommodante fantaisie de vouloir venir nous voir. Je ne puis comprendre l'idée qui lui a passé par la tête (...). Plusieurs allusions à la politique du moment, avec l'affaire entre l'amiral Dupetit-Thouars et Pritchard à Tahiti, sur la chute du roi de Naples, sur la politique du Tsar Nicolas, sur la guerre de Crimée, les ministères de l'Empereur Napoléon III, le duc de Montmorency ne cachant pas ses opinions orléanistes ; *« Je crois qu'il dit très vrai que les chefs de parti royaliste ont cru qu'ils allaient triompher et qu'ils ont beaucoup nui à leur cause par leur imprudence. Quand je dis royalistes, c'est légitimistes surtout que je veux dire (...) Depuis longtemps, les légitimistes réavaient le retour d'H(enri) V en passant par la république, et la république arrivée, ils se sont cru plus près du but qu'ils ne l'étaient réellement (...) Depuis plus de 50 ans, ils n'ont cessé de se nuire et de nuire au pays par leur imprudence et je ne les crois pas corrigés. D'ailleurs ils aimeraient mieux voir la France en érépublique rouge que revenu aux mains de la famille d'Orléans (...) »* Il compte sur sa discrétion ; *« Si on savait que je parle ainsi des légitimistes, je serais lapidé (...) »*

400 / 500 €

71

Roger NIMIER. 1925-1962. Ecrivain.

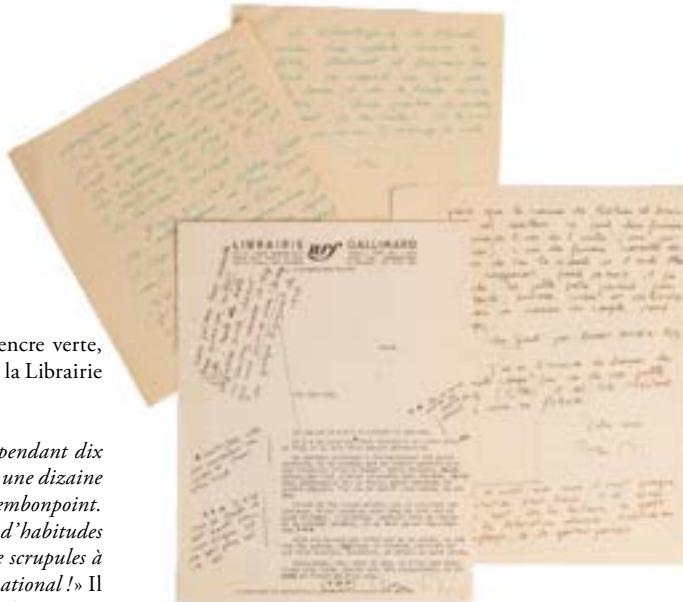
2 L.A.S. et L.T.S. avec 4 notes aut. *Mercredi* (1955), s.d. 2 pp. ½ petit in-4, encre verte, trombone ; 2 pp. in-4 sur papier en-tête «le nouveau fémina» ; 1 p. in-4, en-tête de la Librairie Nrf - Gallimard

Correspondance littéraire sur le ton truculent de Nimier : «*J'ai essayé de réunir pendant dix jours des arguments contre le mariage : sans succès. Donc, je vais me marier, mais dans une dizaine d'années et, si possible, après une cure de misère préalable, car le mariage donne de l'embonpoint. Le célibat perd son odeur de renfermé si l'on voyage beaucoup. Alors : pas trop d'habitudes indispensables (...) Je pense qu'il vaut mieux épouser une Américaine. On a moins de scrupules à les rendre malheureuses et plus de honte à souffrir de leur fait. Ça, c'est du sentiment national !*» Il espère que Stock publierai les romans de Penn Warren ; «*le temps passé depuis ma lecture, me confirme dans mon admiration. Il n'est rien venu d'Amérique depuis quinze ans d'autant bien (...).* La bibliothèque de la Pleiade annonce trois excellentes lectures : *la Bible, Machiavel et Benjamin Constant. Les rapports avec Dieu, avec les hommes et avec les femmes en trois volumes ! Comme punition, on annonce également «les Misérables» (...).*»

«*Les Diaboliques n'ont pas plu à tout le monde. Les personnes qui ont du cœur se sont fâchées. Elles ont même ajouté que c'était un film mélodramatique. Une grave erreur. Il est difficile de tuer plus discrètement, des deux façons. Les soporifiques et les attaques de cœur, cela ne fait pas de bruit. Roland Cailleux, un de mes amis, vous l'aimeriez bien, pense que le roman de Boileau et Narcejac est meilleur (...). Encore un roman du couple, vous voyez.» Il recommande encore Ibn Seoud de Benoist-Méchin, et termine : «*J'ai eu l'occasion de donner de grands coups sur un de vos petits fils (...). Il avait mal, mais riait puisque l'intention était bonne. C'est ainsi que naît, chez les lecteurs, le goût de la littérature obscure. Habitués au déplaisir, ils le goûtent partout.*»*

A propos de Mauriac et de Proust : «*Je reçois la nrf à l'instant (...) Il y a du progrès [de sa main : autrefois, elle me parvenait un mois et demi plus tard] Mais Mauriac a un grand dîner ce soir, et il doit être encore malheureux. Je pensais justement à Chateaubriand ces jours derniers. Je ne partage pas le respect général pour les «Mémoires d'Outre Tombe». Cette terrible déclamation, que vous relevez justement chez Mauriac (...). Proust et «Le temps perdu», que je relisais ces jours-ci, c'est beaucoup plus vrai en tout cas et plus touchant (...)* [de sa main : Ce n'est pas sa faute, il est parti par une vague. Il ne sait plus où il est] (...).» etc.

300 / 400 €



72

[Famille d'ORLEANS]. 24 documents

Ensemble de correspondance adressée à M. et Mme Georges Mallet de plusieurs membres de la famille d'Orléans : Antoine duc de Montpensier (l.s. et faire-part) ; Henri duc d'Aumale (l.s. et 2 faire-parts) ; Philippe comte de Paris (5 l.a.s. et faire-part) ; Gaston comte d'Eu (2 l.a.s. et photo) ; Sophie duchesse d'Alençon (de Wittelsbach) (cv et deuil) ; Amélie d'Orléans (l.a.s. et 3 faire-parts) ; Duc de Chartres (l.a.s., b.a.s. et 3 cv) ; Isabelle duchesse de Guise (l.a.s.).

200 / 400 €



73

Famille d'ORLEANS-BRAGANCE (BRESIL). 8 documents

Ensemble de correspondance adressée à M. et Mme Georges Mallet, de plusieurs membres de la famille d'Orléans-Bragance : Isabelle du Brésil comtesse d'Eu (2 cv et photo) ; Pierre d'Orléans-Bragance (l.a.s.) ; Elisabeth d'Orléans-Bragance (3 l.a.s.) ; Pia de Bourbon Orléans-Bragance (2 l.a.s.)

200 / 300 €





74

Adolphe PINARD. 1844-1934. Médecin obstétricien, député de la Seine.
Correspondance à M. et Mme Georges Mallet. Paris, 1889-1900. 22 l.a.s. et 2 cv

Correspondance amicale du docteur Pinard, qui avait des liens privilégiés avec la famille, donnant de nombreux conseils d'ordre médical à l'attention des enfants Mallet, domaine de puériculture dont il s'était fait une spécialité.

200 / 300 €



75

Francis PLANTE. 1839-1934. Pianiste.
Correspondance à M. et Mme Georges Mallet. 1895-1931. 38 l.a.s. ou b.a.s., 9 télégrammes, portrait photo, avec envoi, 3 programmes.

Correspondance très cordiale entre le pianiste virtuose et la famille Mallet, évoquant de nombreux liens et événements familiaux, sur les visites régulières auprès des salons mondains de Madame Mallet à Paris et Versailles, faisant part de ses tournées musicales et « triomphales » en France et en Suisse, et sur l'organisation de ses concerts ; donnant à l'occasion ses différentes adresses à Paris, Biarritz, Mont de Marsan, Plombières. « *Votre télégramme me touche profondément, y voyant une fois de plus votre si chaude affection, mais à mon tour, je vous supplie, de comprendre mon impossibilité absolue qui s'est encore augmentée par l'obligation impérieuse de rentrer directement ici sans aucun arrêt en route (...) Dès le soir du concert, si je le puis, ou le lendemain au plus tard, je serai en route pour Mont de Marsan. Et maintenant plaignez moi de ne pouvoir me laisser enlever (...) Voici mon programme, au moins aussi minuté que celui du Président de la république à Madrid. Arrivée à Paris pour la répétition du mercredi matin au quartier de la garde républicaine. Seconde répétition dans l'après-midi. Il a même été question d'une dernière sur place, le lendemain deux heures avant le concert (...). Puis concert à 4 heures et départ si possible le soir même (...). Il est question que la seconde répétition de mercredi ait lieu à 5 heures de l'après midi aux Invalides chez le Gouverneur militaire (...) Pendant ces deux jours de combat musical (...) je serai l'hôte de mon ancien et bienveillant ami le général Dessirier qui fut notre colonel à Mont de Marsan (...).» Etc.*

200 / 300 €

76

Raymond POINCARE. 1860-1934. Homme politique, Président de la Rép.
Manuscrit aut. signé «A la recherche de la Paix et de la sécurité». Juillet 1925. 5 ff. in-folio, corrections ; cachet au verso du journal La Nacion à Buenos Aires.

Importantes notes de l'ancien Président pour un journal argentin, sur la modernisation de la Marine de guerre française dans l'entre-deux guerres. « *Voici qu'une fois de plus, la France vient d'être accusée d'impérialisme, sans que rien justifie la reprise de cette habituelle calomnie. Les colporteurs ordinaires de cette légende ont trouvé un nouveau prétexte dans la revue navale de Cherbourg et dans l'excellent discours prononcé par M. Doumergue, Président de la République (...). La puissance navale de cette France qu'on traite si volontiers de militariste et d'agressive est actuellement à l'un des niveaux les plus bas où elle soit jamais descendu.* » Poincaré justifie les mesures prises pour la construction de nouveaux navires de combat, restant dans le cadre du Traité de Versailles et les accords navaux de Washington. Il compare la flotte française à celle de l'Angleterre et aux velléités de l'Allemagne. « *Il est urgent de construire et de réorganiser la Marine, si la France ne veut pas abdiquer en mer (...). Si par malheur éclatait jamais une nouvelle guerre européenne, nous serions dans l'obligation d'envisager dès le début des hostilités, des objectifs navals d'une importance vitale pour la France. Nous devrions avant tout, garantir l'indépendance de nos communications dans la Méditerranée orientale (...).* » Suit une longue réflexion sur la maîtrise des mers et la sécurité des frontières face au réveil de l'Allemagne qui fait pression auprès de la Société des Nations pour la révision des traités.

300 / 400 €

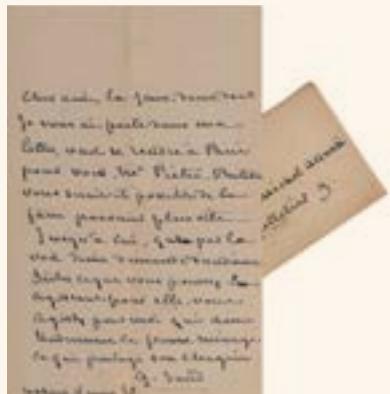
77

George SAND. 1804-1876. Romancière.

L.A.S. à Michel Accorsi. Nohant, 6 mars 1858. 1 pp. bi-feuillet in-8, à son chiffre estampé en en-tête ; joint son enveloppe.

Recommandation pour une jeune dame qui se rend à Paris pour voir Pietri, proche de l'Empereur Napoléon III ; « (...) Peut-être vous serait-il possible de la faire parvenir plus vite jusqu'à lui, que par la voie d'une demande d'audience (...) En agissant pour elle, vous agirez pour moi qui aime tendrement ce jeune ménage et qui partage son chagrin (...) »

200 / 300 €



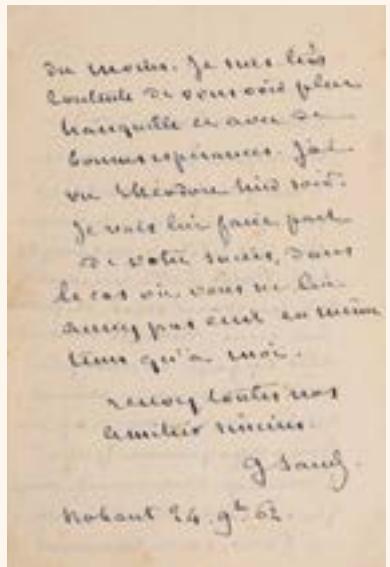
78

George SAND. 1804-1876. Romancière.

L.A.S. à son cher Tournade. Nohant, 24 novembre 1862. 2 pp. in-8.

« Je m'occupais de vous, en ce sens que j'attendais ici une personne qui pouvait être très utile à vos projets sur Paris. Cette personne n'a pu venir (...). Mais si vous êtes engagé comme je le vois à la presque unanimité, et si vous avez un bon engagement pour Bordeaux, c'est encore mieux que de tenter la chance de Paris, en ce moment du moins. Je suis contente de vous voir plus tranquille et avec de bonnes espérances (...) » Elle a vu Théodore hier soir et va lui faire part de son succès.

200 / 300 €



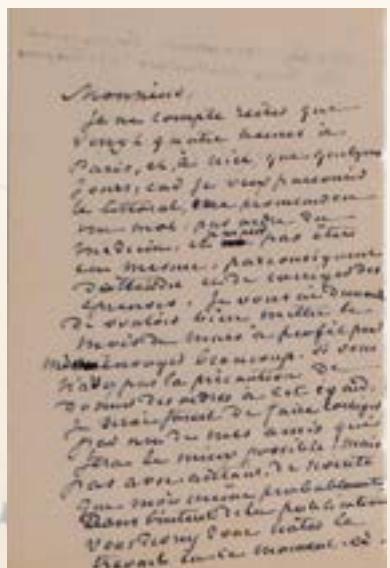
79

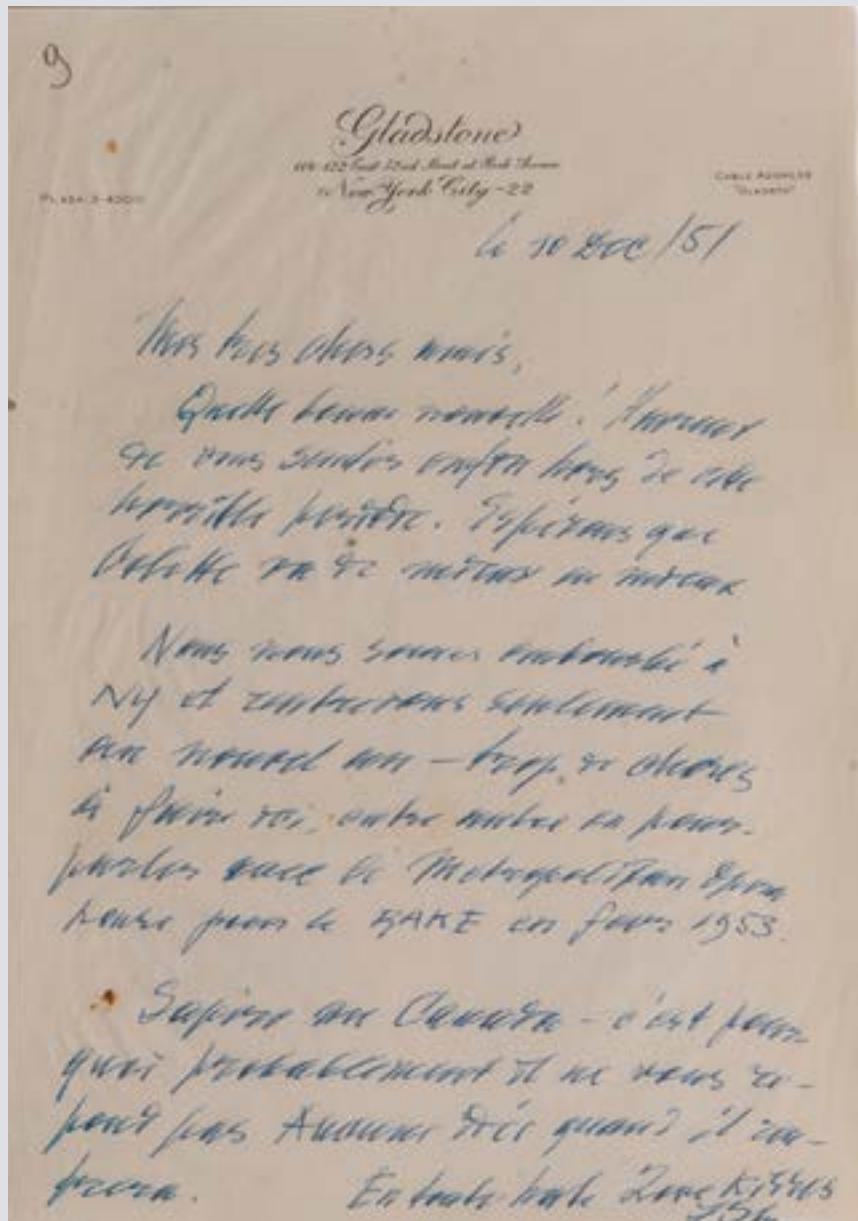
George SAND. 1804-1876. Romancière.

L.A.S. à son imprimeur (Henri Plon). Nohant, 9 février 1855. 1 pp. 1/4 bi-feuillet in-8.

Lettre de Sand au moment où elle écrivait son roman autobiographique, *Histoire de ma vie*, évoquant ici ses séjours au bord de la Méditerranée pour prévenir ses ennuis de santé ; Sand presse son imprimeur de lui envoyer ses épreuves avant son départ. « Je ne compte rester que vingt quatre heures à Paris, et à Nice que quelques jours, car je veux parcourir le littoral, une promenade en un mot, par ordre du médecin, et je ne veux pas être en mesure, par conséquent, d'attendre et de corriger des épreuves. Je vous ai demandé de vouloir bien mettre le mois de mars à profit pour m'en envoyer beaucoup. Si vous n'avez pas la précaution de donner des ordres à cet égard, je serai forcée de faire corriger par un de mes amis qui fera le mieux possible, mais pas avec autant de sévérité que moi-même probablement. Dans l'intérêt de la publication vous devriez donc hâter le travail en ce moment-ci (...) »

400 / 500 €





80

Igor STRAVINSKY. 1882-1971. Compositeur.

L.A.S à ses très chers amis. New-York, 10 décembre 1951. 1 p. in-4, en-tête du Gladstone au 114-122 Park Avenue à New-York, en français

A propos de son opéra *Rake's Progress* que Stravinsky souhaitait faire représenter à New-York. Il est heureux d'apprendre les bonnes nouvelles de ses «chers amis» enfin hors de cette terrible période. Il ajoute : «Nous nous sommes embourbés à NY et rentrerons seulement pour nouvel an. Trop de choses à faire ici, entre autre un pourparler avec le Metropolitan Opéra pour passer le Rake en février 1953 (...).» Il indique que Sapiro [son avocat] est actuellement au Canada.

Écrit sur un livret de Wystan Hugh Auden et Chester Kallman, l'opéra de Stravinsky fut composé entre 1948 et 1950 et s'inspirait d'une série de 8 gravures du peintre William Hogarth intitulé *La Carrière du libertin*, conservées à l'Art Institute de Chicago. Les pourparlers pour faire représenter l'opéra à New-York durèrent plus d'une année, notamment pour des questions de droits d'auteur, de distribution et d'interprétations. L'opéra fut représenté à New York en février 1953, sous la direction de Fritz Reiner et la mise en scène de Georges Balanchine. Sapiro et Weissenberg étaient les principaux conseillers juridiques de Stravinsky.

500 / 700 €

Louis Salviac baron de VIEL-CASTEL. 1800-1887. Diplomate, académicien, frère d'Horace mémorialiste du second Empire.

Correspondance au baron James Mallet. 1821-1826. 21 l.a.s. sous chemises, env. 70 pp. in-4, adresse sur la plupart, quelques lettres avec mouillure et encre claire avec coupures «à cause des épidémies».

JOINT 7 l.a.s. (1874-1884) adressée à Mme Mallet.

Importante correspondance du jeune diplomate alors attaché auprès de l'ambassade d'Espagne, avec son ami le baron James Mallet, banquier, qui deviendra Régent de la Banque de France en 1828. Viel-Castel fait part de la situation du pays avec de nombreux détails sur les années de guerres civiles, depuis l'installation du ministère de Riego en 1821 jusqu'au congrès de la Sainte-Alliance en 1823, qui déclencha l'expédition française commandée par le duc d'Angoulême et le retour du roi Ferdinand VII à Madrid ; il explique les enjeux des différents clans politiques entre fédéralistes et démocrates, royalistes et républicains, les rivalités entre les généraux Mollino et Rodriguez, l'ouverture des Cortès, la défiance de ceux de Cadix contre la monarchie, etc. Notre correspondant analyse l'état d'anarchie dans lequel l'Espagne est plongée : les révoltes, le brigandage incessant, les menaces contre les diplomates français, les insurgés d'Andalousie, les combats à Madrid avec la prise du Pardo par la garde nationale, etc. La situation du pays est encore minée par les importantes épidémies de fièvres jaunes et l'indépendance des états d'Amérique, en particulier le Mexique. Viel-castel partage avec Mallet quelques traits de la culture hispanique et sa littérature, ne manquant pas de décrire une Espagne pittoresque, avec un regard parfois ironique sur la mentalité espagnole. *Août 1821 (...) Nous sommes assez tranquilles pour l'instant ; tranquille comme on l'est à Madrid. Il y a quelques jours que nous avons eu 48 heures d'agitation, attendu qu'on avait comploté l'assassinat de deux prisonniers accusés de conspiration (...) la vigilance du capitaine général Morillo et les nombreuses patrouilles qu'il a envoyées de tout côté ont fait manquer le coup. On l'a trouvé très mauvais à la Fontana (...) Le roi est revenu le trois des eaux de Sacedon ; la garnison avait été au devant de lui ; la garde nationale était sous les armes ; la population entière était rassemblée, un pétard ayant fait explosion tout à coup auprès de la Puerta del Sol, a produit un tel effroi que les habitants se sont jettés dans les boutiques, se sont précipités à l'autre extrémité de la ville ; une partie même de la garde nationale, officiers et soldats, s'est débandée. Voilà à quel point on est rassuré. Du reste, il ne se passe pas quarante-huit heures sans qu'on entende parler d'un homme assassiné dans les rues, d'un courrier ou d'un postillon égorgé par des brigands (...) Nous en avons rencontré quatre dans une promenade en voiture où, heureusement, Morello nous avait fait escorter. Il en est de même dans les provinces, surtout à Valence, qu'on pourrait appeler la terre classique du poignard. La plupart de ces crimes restent impunis et pourtant, les exécutions sont très nombreuses. Quant aux simples vols, on n'en parle pas. La diligence de Valence a été colée cinq jours de suite, au même lieu près de la barrière. Quelques uns des journaux sont épouvantables (...). Décembre 1821. En attendant l'issue, l'Espagne est toujours un vaste champ d'anarchie ; on apprend chaque jour quelque émeute nouvelle : les serviles ou au moins les monarchiques dominent dans les provinces du Nord, les républicains dans le midi (...). Etc.*

JOINT : Louis de Viel-Castel, M. le baron Mallet. (Paris, 1868). In-8° broché, accompagné de l'article nécrologique inséré dans le Journal des Débats du 11 décembre 1868.

1 000 / 1 500 €





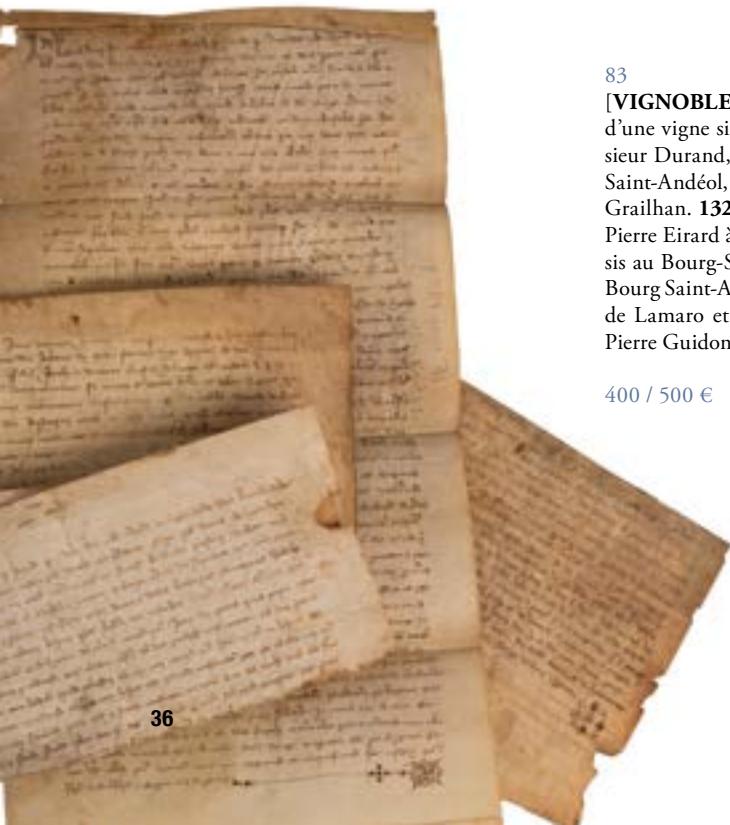
82

[VIGNOBLE de BOURGOGNE].

Archives sur le domaine de Puligny. XV-XVI^e siècle. 29 pièces dont : 10 vélins sous chemise avec intitulé (1446-1500) ; 19 vélins sous chemise (1505-1565).

Acquest ou rachat de terres au domaine de Puligny, baux à ferme, rentes, touchant pour l'essentiel la famille Joly de Puligny, dont : **1440** Acquest par Etienne Joly de Puligny, de la moitié de juit ouvrées de vigne en la cornée des vignes à prendre en une pièce du coté, et tenu par Philibert Maquenet, au grand chemin de Puligny à Meursault (...), pièce de vigne chargée d'une feuilleté de vin et d'un blanc de cens. **1475-1479-1483** Acquests d'un journal de terre par Etienne Chappuis curé de Puligny au domaine de Jean-Joly et Huguette de Pulligny, au lieu-dit des Bouchats, des Femelottes en la cornée des vignes, des Oullières et en haut des Bouchats. **1505** Assignat de rente sur une terre au grand chemin de la Fontaine de Puligny. **1526** Rente par Jean-Moine, sur 20 ouvrées de vignes scises au finage de Puligny, au chemin de Puligny à Blagny. **1548** Bail fait par Etienne Joly de Puligny pour 4 ouvrées de vignes, lieudit en Voette, tenant d'un long de levant à la vigne d'Antoine Loppy, de couchant à la vigne de feu Oudo Chaumède (...) chargées annuellement d'un poinceon de vin ennaisselé en tonneau neuf payable au terme de feste de St Michel (...). **1533** Acquest par Etienne Joly de Puligny d'un journal de vigne et toppe lieudit au Tremblet tenant de levant es Deschamps de Curgey, de couchant à Jean Musard l'ancien de Chassagne et à Jean Villot l'ancien de Corpeau, affronte du bout dessus devers bize à Claude Lamy de Gamay et dessous à Jean Boulet dudit Chassagne (...). **1535** Acquest par Jacques Fouchard sur Pierre de Longvy de Corpeau de deux ouvrées de vigne, lieudit en la rue Rousseau tenant d'un long à Maingeot de la Croix et à Philippe Louvrier d'autre long à une rue commune tenant de Puligny à la Montagne de Morachet (...); bail par Etienne Joly de Puligny à Claude Maquenet, d'un demy journal de terre scis au finage de Puligny lieudit au champ Perrier, tenant de bize à la terre dudit bailleur, d'autre long aux vignes des Femelottes un sentier entre deux, affronte par-dessous aux héritiers Grégoire Jacquin (...) chargé annuellement d'une feuilleté de vin de rente ennaisselé en tonneau neuf payable au terme de feste de St Martin d'hivers. Etc.

700 / 800 €



83

[VIGNOBLE VIVARAIS]. Ensemble de 5 chartes sur parchemin. **1281-1356. 1281.** Vente d'une vigne sise à Vinsas, faite par noble Pons Trucy, damoiseau de Bourg-Saint Andéol, au sieur Durand, chapelli audit bourg. **1303.** Vente d'une « boissière » sise au terroir de Bourg-Saint-Andéol, mandement du Derbousset, faite par Giraud Audiger, dudit lieu, à Pierre Grailhan. **1324.** Vente de moitié d'un « chesal » sis sous le Bourg-Saint-Andéol, consenti par Pierre Eirard à Raymond de Balm, tous dudit lieu. **1326.** Vente d'une rente sur un domaine sis au Bourg-Saint-Andéol, consentis par Pierre Atonis, de Pierrelatte, à Nicolas Meroani de Bourg Saint-Andéol. **1352.** Reconnaissance de terre sise à La Barrière, jouxtant noble Bertrand de Lamaro et autres, faite par Jacques et Dominisque Chausseti, de Bourg-Saint-Andéol, à Pierre Guidonis.

400 / 500 €

Emile ZOLA. 1840-1902. Ecrivain.
L.A.S. Médan, 14 octobre 1885. 1 pp. in-8.

Relative à *Germinal*, au moment où la pièce de Zola était censurée ; « *Ayez l'obligeance d'envoyer à M. Flouzy, directeur du Châtelet, au théâtre, toutes les livraisons parues de « Germinal ». Et tout de suite, n'est-ce pas ? car nous en avons besoin pour y prendre quelques documents (...).* »
JOINT un menu « Déjeuner offert à M. Emile Zola », le 21 juin 1893 (3 pp. in-16 sous couverture)

600 / 800 €



[CUBA - PLANTATIONS de SUCRE]

Important fond d'archives de près de 200 documents et correspondance, sur les plantations sucrières de la famille Joseph Pons de Faure, à Cuba, dans la région de Guantanamo, depuis 1834 jusque dans les années 1930. Il concerne les domaines de la Confianza et de Santa Fé, qui seront exploités en coton, café et tabac puis principalement avec des plantations de cannes à sucre.

Première partie constituée des titres de propriété des domaines acquis entre 1834 et 1862, des papiers de successions dans les années 1874-1885, puis 1910, avec le descriptif des différentes cavaleries sucrières, les entrepôts avec tonnellerie, machines à vapeur, etc.

JOINT 9 cartes et plans, relevés cadastraux des domaines et bâtiment de l'exploitation.

Une seconde partie constituée des documents de succession, des reprises de propriété, jusqu'aux propositions de vente auprès de la société cubaine « *Guantanamo sugar Company* » et américaine « *Sullivan & Cromwell* » dans les années 1930. Plusieurs inventaires (1862, 1864, 1869, 1873, 1910) présentent la totalité des biens mobiliers et immobiliers, avec le cas particulier de l'emploi d'esclaves qualifiés de « *nègres, nègresses et négriillons* », Cuba ayant été le dernier pays à abolir l'esclavage en 1886. *PARMI LES DOCUMENTS SUR LA MAIN D'ŒUVRE, UNE LISTE DES ESCLAVES EMPLOYES SUR LE DOMAINE, UNE AUTORISATION DES AUTORITES POUR LEURS DEPLACEMENTS*, un état des lieux avec photo des anciennes habitations d'esclaves, dans les années 1920.

Sont joints plusieurs dossiers sur les baux à ferme et l'encaissement des loyers, correspondance, papiers en liens avec l'importante famille de planteur Durruthy et les autorités locales pour l'administration et la reconnaissance des titres

1 000 / 1 500 €



[CUBA - PLANTATIONS DE SUCRE]. 1862-1940.

Correspondance touchant l'exploitation des domaines sucriers de La Confianza et de Santa Fe sur l'île de Cuba dans la région de Guantanamo. Document capital sur la plantation courant sur près de 500 pièces, quatre-vingt ans d'histoire, des années 1860 à 1940. Fond d'archives contenant la correspondance détaillée des différents administrateurs, rendant compte de l'exploitation et du commerce du sucre. Les cabinets Ducourau, Faure frères, Pons, Arnaud et enfin la compagnie Brooks se sont succédés à la tête du domaine agricole donnant d'intéressants témoignages sur la vie des planteurs, du climat, sur le commerce du sucre qui dépendait des aléas des marchés financiers et de la demande américaine et européenne.

UNE PART IMPORTANTE DES ARCHIVES COMPREND DES DETAILS SUR L'ESCLAVAGE. La correspondance sur la vie de la plantation est doublée de documents comptables et de rapport importants sur l'état de la main d'œuvre, en particulier des esclaves, de leur état de santé, des maladies, et des affranchissements qui se font dès les années 1870.

1863 *Notre marché à sucre est fort calme ce qui est dû en grande partie au manque de navires dans nos ports sur l'arrivée de sucre de Santa Fe ; il espère qu'il pourra les placer ; sur vente 5 cavaleries de bois.*
 1864 *Le marché assez calme les livraisons étant encore très arriérées, en vu des cotisations des Etats-Unis et d'Europe, achat que pour les besoins immédiats. Remarque : les « emancipados » reviennent aussi haut prix que des esclaves. Aussi nos planteurs s'aperçoivent qu'il n'y a aucun avantage à acheter les offres du gouvernement. Mars Nous regrettons de vous dire que la récolte de Sta Fe étant encore très arriérée nous n'avons pas encore pu effectuer de ventes de nos sucre dont nous n'avons reçu qu'une soixantaine de boucans. Soyez assuré que dès que nous aurons reçu de quoi former un lot présentable, nous ferons de notre mieux pour vous faire faire de beaux prix du moment. Depuis l'ouverture des ventes de la nouvelle récolte, il s'est fait environ 8000 boucans à 4\$ (...). Avril nous venons vous annoncer que nous avons placé la récolte des sucre Sta Fé au beau prix de 4\$ 2s livrable à la Caisse navale par 200 boucans. Nous n'avons pu obtenir de lever au Pueblo comme vous le désirez.*

1865 *Mars il se passe en ce moment de tristes événements à Ste Catherine ; depuis environ quinze jours de midi à une heure de l'après midi, quand la brise souffle avec le plus de force, des « mains incendiaires » mettent le feu à quelque sucerie. Ste Marie de Monsieur Durruthy a complètement brûlé. Il n'est pas resté debout une seule canne (...) Le Confluent a été encore plus malheureux car il a perdu toutes les cannes, et ayant commencer à rouler tard, il n'avait que 100 boucans de faits. Les établissements ont été sauvés par miracle et grâce à un garde vigilant qui a vu mettre le feu à la purgerie et a pu le contenir. Sta Fé a aussi eu sa part, mais votre perte a été insignifiante. Ste Rose, St Ildefonso, St Miguel, l'Espérance ont toutes plus ou moins souffert (...) malheureusement le sec continue à favoriser les malfaiteurs (...) ajoutez à cela les bas prix des sucre qui arrivent en baisse de toute part et nous aurons une mauvaise année. La Maison Boze vient d'acheter sur notre place 3000 boucans (...). C'est la première opération de l'année. Les rhum sont offerts à 25 \$ avec peu de demande. A Guantanamo, on n'a encore rien fait. Quant au coton, je crois que votre récolte sera à peu près nulle à cause du sec (...)*
avril la victoire des Fédéraux fait espérer la reprise du commerce avec les états unis et une hausse des prix mais les prix n'ont pas évolué, il ne va pas attendre pour vendre les sucre juillet mention de 2 ballot (de cotons ?) pour l'Impératrice Eugénie. MENTION DES PREMIERES INSURRECTIONS DANS L'ILE, PLUSIEURS RAPPORTS SUR LA CHUTE DES COURS DU SUCRE, ET COMPTES-RENDUS REGULIERS SUR LE TRAVAIL DES « NEGRES » EMPLOYES COMME ESCLAVES SUR L'EXPLOITATION, ETC.

5 000 / 7 000 €





87

[CUBA - Exploitation sucrière].

Livres de comptes et Correspondance. 1837-1878. 3 cahiers manuscrits in-8, demi-basane et bradel, & 3 cahiers manuscrits grand in-4 toile noire, étiquette sur le plat sup. ; en espagnol et français

Livrets personnels de compte de la famille Pons de Faure, relevant les dettes et avoirs touchant plusieurs domaines agricoles possédés dans la région de Guantanamo à Cuba. Les comptes concernent les deux principales terres ou concessions qu'exploitaient la famille depuis 1837, La Confiance et Santa Fe. Au cours des années, les plantations de coton, de tabac et de café, laissent la place à la canne à sucre qui devient la principale activité du propriétaire avec, dans une moindre mesure, la fabrication et le commerce du rhum. Ces livrets sont davantage des pensums que des documents comptables officiels, et évoquent plutôt les activités liées à l'allocation des personnels ainsi qu'à l'organisation de l'exploitation agricole. Sont consignés avec détails : les comptes particuliers (loterie, achats de tabac, rentes et obligations, frais de poste, gestion de l'immobilier en métropole, et différentes affaires avec la France et l'Espagne, etc.), états nominatifs et comptables des fermiers ; l'achat de fournitures pour l'entretien des bailleurs, ouvriers et esclaves, leurs frais de maladie, de nourriture et de boissons notamment en rhum ; la capitulation des « nègres » et quelques redevances fiscales sur l'exploitation sucrière ; les transports de marchandises, l'achat de chevaux, l'entretien des machines à vapeur des sucrières ; les rapports comptables avec les courtiers successifs du domaine (Vaillant-Estevan, Ducourau & Cie, Mallet frères, Faure frères de Bordeaux ; et les américains Mason & Cie, Brooks & Cie, Moses Taylor & Cie), avec le relevé sommaire des comptes par année (avoirs sur la livraison de marchandises, transferts bancaires, etc.).

On notera de très nombreuses mentions sur l'exploitation négrière, le contrôle des esclaves et des émancipés, leur déplacement ou leur location sur d'autres fermes, plusieurs informations sur les patronymes.

JOINT pour les années 1874-1878 : - un grand cahier avec copie de la correspondance touchant l'exploitation des domaines, le commerce du sucre, sur l'état des propriétés, avec plusieurs références sur les esclaves employés, etc. - « Le grand Livre de Mr Faure » où son notamment recensés les esclaves noirs de la propriété (âge et prénom), les différents événements survenus à la propriété, les comptes avec les fermiers, etc.

3 000 / 4 000 €

Collection de Lettres autographes et de Documents historiques réunis par Marcel DEVIQ

Lots N°88 à 342

Il est des collections qui, à elles seules, racontent la France. Celle de Monsieur Marcel DEVIQ en est une. Chaque lettre, chaque billet, chaque pli de parchemin semble encore frémir de la main qui l'a tracé. Les rois y parlent à leurs pairs, les reines à leurs confidents, les ministres y murmurent les desseins de la nation, les héros y confient leurs doutes, leurs espoirs, leurs serments.

C'est toute l'histoire de France qui défile, non pas figée dans la solennité des manuels, mais vivante, incarnée, palpitante. De la Guerre de Cent Ans aux soubresauts de la Restauration, du fracas des épées des compagnons de Jeanne d'Arc aux intrigues raffinées de la cour de Marie-Antoinette, cette collection offre un voyage unique, intime, dans les plis du temps. Henri IV y apparaît, encore protestant mais déjà roi dans l'âme, affirmant que sa foi privée n'entravera jamais son amour de la France. Colbert y redessine les routes maritimes de l'empire, tandis que la duchesse de Berry y mène, entre ombre et lumière, son étonnante épopée.

Il est rare qu'une vente réunisse, dans un tel éclat, tant de figures illustres : les Guise, les Montmorency, Coligny, Catherine de Médicis, le cardinal Richelieu, Gaston d'Orléans, Condé, Turenne, Vauban, Madame de Maintenon, le maréchal de Saxe, le Régent recevant le Tsar Pierre le Grand à Versailles, et plus loin, Louis XVI dans ses hésitations tragiques, Louis XVIII dans le secret de l'encre sympathique, et jusqu'à la princesse de Lamballe, dont la grâce persiste entre les lignes.

Ces documents ne sont pas seulement précieux ; ils sont bouleversants. Ils ne nous racontent pas ce que fut la France, ils nous la font ressentir. Ils sont la mémoire vive d'un royaume dont l'âme ne meurt jamais.

Prince Charles-Henri de Lobkovicz



88

Pierre d'ALENCON. 1340-1404. Neveu du roi Philippe VI, envoyé comme otage en Angleterre pour le roi Jean en 1360.

P.S. en son nom « **pour Mons. le conte** ». *Argenthal, 18 octobre 1397.* Vélin oblong (31,5 x 21 cm).

Document de Pierre comte d'Alençon, seigneur de Fougère et vicomte de Beaumont, alors lieutenant général du roi (Charles V) en Normandie. En 1378, le roi de Navarre (Charles le mauvais) conspire une fois de plus contre Charles V qui décide de l'expulser de ses terres de Normandie ; « (...) En l'an de grâce mil CCC LXX VIII en moy de juing eus testé mis sus par Monseigneur le Roy un aide a estre levé en pays de Normandie pour le paiement des gens d'armes et arbalestrier qui pour lors estaient sur le dit pais pour remettre en l'obéissance de mondit Seigneur les forteresses du Roy de Navarre estans en y celui pais (...) par deçà la rivière de Dyve (...). » Pour l'entretien et le paiement de ces gens en armes, il a été décidé de lever 1500 livres tournois sur l'assiette imposée en Normandie par Raoul Campion, et Pierre d'Alençon avança le tiers de cette aide en argent. Après l'établissement des comptes auprès de tous les collecteur et receveurs dont Jean Abot receveur à Alençon, et Michiel de La Fosse, receveur commis au pays de Caen, le comte reçut un dédommagement de 404 livres 10 sous tournois « laquelle somme ainsi que nous avons fait veoir par noz comptes, nous, tant pour nostre dite tierce partie que pour les autres fraiz dessus dit, confessons avoir eue et receue (...) et pour ladite cause dont nous tenons a bien paiéz et contens (...). »

Ancienne collection Charavay (Roux-Devillas)

400 / 500 €

89

Louis duc d'ANJOU. 1339-1384. Second fils du roi Jean II le Bon, frère de Charles V ; comte de Provence et Roi de Naples et Jérusalem.

Charte en son nom. *Donné à Chinon, 6 août 1360.* Vélin (28 x 21 cm). Petites rousseurs, mouillure.

Pardon et réhabilitation accordés à Alonnet de Brisay, écuyer qui fut « *prisonnier des ennemis de Monseigneur et de nous au fort de l'Isle Bouchard et mis à moult gêne et rançon* » et qui avait fait du commerce avec les ennemis (responsables de pillage) pour payer sa rançon, ce qui était condamné comme trahison. Alonnet de Brisay ayant supplié qu'on lui fit grâce, le pardon « *de grâce spéciale, certaine science et de l'autorité et puissance de Monseigneur* », lui est accordé en raison des « *bons et agréables services qu'il a fait à notre saigneur et à nous en ces guerres et ailleurs (...), à restitution de sa bonne saine réputation au pays et à ses biens et voulons qu'il soit mis hors de tous procès (...)* » en imposant silence perpétuel, que de notre présente grâce vous fassiez laissiez et souffriez jouir paisiblement le dit suppliant sans le perturber, molester ou empêcher aucunement (...). » La lettre est adressée « *par Monseigneur le comte* », Loys, filz du Roy de France, conte d'Anjou et du Maine, seigneur de Montpellier (...) à notre Sénéchal d'Anjou et du Maine, aux baillis de Touraine et de Chinon.

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €

cont d'armagnac d'escuz de
et Arne Comte qu'escuz
d'auant le bretton q'fille de
auant e' nore sur la se
auons p'nt en trans
petit d'auant p'nt f'nt
pro amons la p'nt de
et de laire e' l'au
ian d'armagnac
de auant noz affai
e' obligeat auant q'fille
noz b'ns obligeat
une acomptio e' oblige
au mons auant et
ment le d'it de bret
e' auant auant
et auant par auant
auant a son p'nt
f'nt p'nt auant
d'auant et auant
chose suant auant
6 melle 0 0 0 0

L'auant
Baron
Gauvain

90

Ferdinand 1^{er} d'ARAGON. 1423-1494. Fils naturel d'Alphonse V Roi d'Aragon, légitimé par le Pape Eugène IV, Roi de Naples et Sicile (1458-1494).

P.S. 11 mai 1476. Vélin oblong (50 x 27 cm), intitulé au verso ; en latin.

Lettres patentes accordant à la supplique de Mafelli de Vagliente « de terra Compane », la vente à crédit de biens en or, en argent et joyaux (bona mobilis pecuniam aurum necq. argentum aut jocalia venditiones satifacio eorum creditorum), pour le règlement d'une dette.

Ancienne collection Charavay

400 / 500 €

91

Jean IV d'ARMAGNAC. 1395-1450. Grand féodal opposé au Dauphin (Charles VII), se rallia au Anglais, combattit Jeanne d'Arc.

P.S. « Jahan » à Jean de Saunac. Guaige, 16 octobre 1448. Vélin oblong (38,5 x 21 cm), sceau armorié de cire rouge sur languette pendante (avec manque de cire) ; intitulé post. au verso.

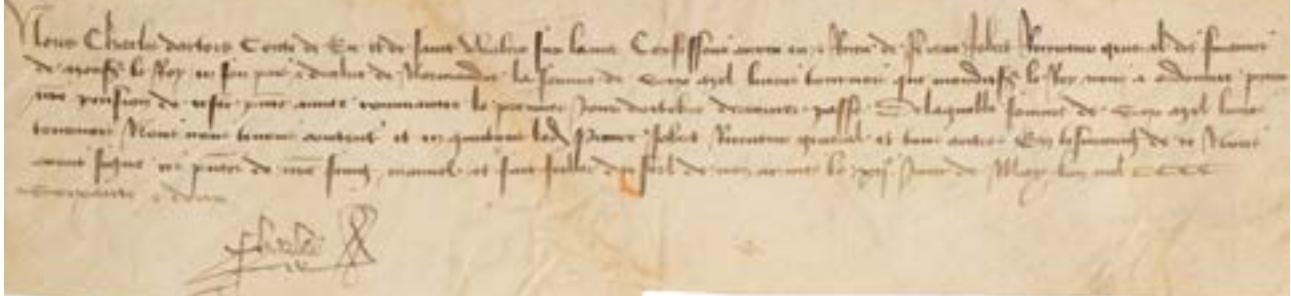
Rare pièce du comte d'Armagnac pour « son amé et f'eaul chevallier et conseillier messire Jean de Saouignac seigneur de Beauchasteau en la somme de deux mille et cent escuz d'or pour amiable prest qu'il nous fist royaument et de fait pour supplir à certains noz affaires, besoniges et nécessités, touchant grandement à nous et notre maison ». Le comte délègue à Jean de Saunac qui lui a prêté ces 2100 écus, de prendre cette somme « sur son très cher & honoré seigneur et neveu, François duc de Bretagne », reliquaire de 35,00 Ecus d'or que le duc s'était obligé de bailler pour celle de 70,00 faisant le reste de la somme de 100,00 constituée en dot à Blanche de Bretagne, première femme du comte d'Armagnac, dot promise par feu le duc de Bretagne frère de lad. Blanche et père du duc François, suivant le traité passé avec le dit duc par Mr Jean Barthon, conseiller de Monseigneur le Roy et chancelier de la Marche, fondé de pouvoir dudit comte d'Armagnac.

Ancienne Collection Morsen

700 / 800 €



Artois 1462



92

Charles d'ARTOIS comte d'EU. 1394-1472. Conseiller de Charles VII qu'il suivit pendant les guerres contre les Anglais, prisonnier à la bataille d'Azincourt ; gouverneur de Paris sous Louis XI, chargé de la défense de Paris pendant la ligue du Bien public.

P.S. «Charles». S.l. 12 mai 1462. Vélin oblong (29,5 x 8 cm).

Il reconnaît avoir reçu de Pierre Robert «receiveur général des finances de Mons. le Roy en son païs et duché de Normandie, la somme de six mil livres tournois que mondit sg le Roy nous a ordonné pour notre pension de cette année commencée le premier jour d'octobre dernier, de laquelle somme de six mil livres tournois, nous nous tenons content (...).

Ancienne collection Saffroy

200 / 300 €



93

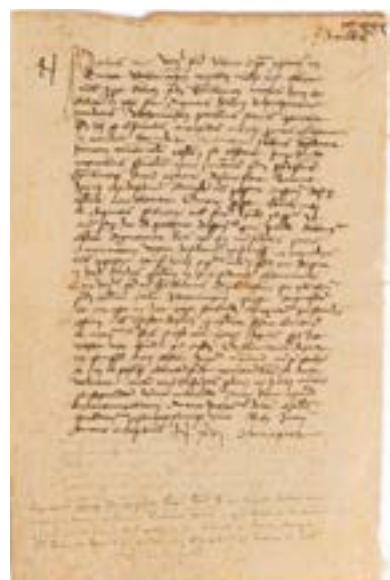
[AUVERGNE - REGNE de CHARLES IV le Bel].

Charte. 30 mars 1323. Vélin oblong (28 x 17,5 cm).

Charte en patois d'Auvergne, par laquelle Pons Fauchier [Pons Faulchyer] abbé de la Garde Dieu [abbaye cistercienne à Miribel - Tarn-et-Garonne], fait bail à fief au profit de Hugues Danti, d'un bois assis au terroir de la Besolède ou de la Gajarie, sur la redevance de quatre deniers.

Ancienne collection Saffroy

200 / 400 €



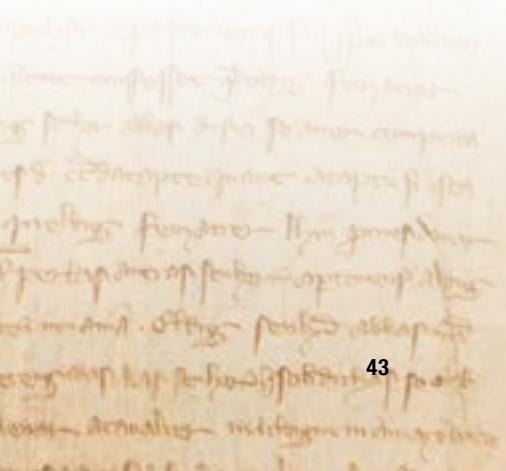
94

[Famille BONAPARTE].

P.S. «de Bonaparte». Donné à St-Pierre de Rome l'an de l'incarnation 1471 et le 7^e du Pontificat de Paul. 2 pp. petit in-folio, annotation post.

Curieuse pièce signée d'un Bonaparte, pour l'enregistrement d'une copie de dispense de mariage adressée par le Pape Paul III au vénérable Robert évêque de Rouen, en faveur de Guillemet Michel et Agnès Gilleri de Herchemore, tous deux habitants de Rouen. Il peut s'agir de Nicolas de Bonaparte, l'un des fils du colonel Jean-Jacques Moccio de Bonaparte, de la branche San Miniato ; ce dernier meurt en 1441 et son fils lui fit éléver un somptueux tombeau. Nicolas Bonaparte se distingua à Rome, comme clerc de la Chambre apostolique, et écrivain d'une comédie, «La Veuve».

200 / 300 €





95

Jacques II de BOURBON. 1370-1438. Comte de La Marche, époux en secondes noces de Jeanne d'Anjou, Reine de Hongrie, médiateur en 1410 entre les Armagnacs et les Bourguignons.
P.S. «Jacques». *Du Chastel neuf de Naples, 29 juin 1416.* Vélin (29,5 x 41 cm) ; intitulé post. au verso.

Lettres patentes comme roi consort de «*Hongrie, de Jérusalem et de Sicile, Dalmatie, Croatie, Ravie, Servie, Galice, Lodemerie, Romanie et de Bulgarie, comte de la Marche, de Castres, de Provence, de Forcalquier et de Pyeumont*», nommant Henrias de Songnac son conseiller chambellan, pour s'occuper de ses affaires en France et Hainaut. «*(...) Nous, confians ad plain des sens, pseudommie, expérience et bonne diligence de notre amé et féal consillier et chambellan messire Henrias de Songnac, chevalier, icellui avons retenu et ordonné, et par ces présentes retenons et ordonnons en notre conseillier général et espécial pour estre vacquer et conseiller en toutes et chacune noz besongnes et affaires quelxconques de noz terres et pays de France et de Haynau avec nos autres conseilliers audit pays (...)* solliciter, conduire et poursuivre tant devers monseigneur le Roy, monseigneur le Dauphin nostre beau père de Berry (...).» Il lui attribue pour ses gages, une pension de 1200 livres tournois par an «*qu'il prent de gaiges de nous en nostre dicté conté de Castres pour et à cause de ce qu'il est nostre seneschal, en icelle conté, avec les autres droiz, prérogatives, honneurs, franchises, émolumens que audit office de notre conseillier appartiennent (...).*» Au revers, il est précisé que les lettres ont été accordées «*par le Roy en son conseil onquel estoient Messire le conte chambellan, le conte de Bezière, l'archevêque de Conches et vous le protonotaire messire de Tristan de Clermont et plusieurs autres présens (...).*»

Ancienne collection Morssen

400 / 500 €

96

Charles de BOURBON. 1490-1527. Connétable de France, vice-roi du Milanais ; il s'allia à Charles-Quint contre les Français et fut tué au siège de Rome.
L.S. avec compliment aut. au comte de Genève. *Milan, 27 juillet.* 1 p. in-4, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes.

Le Connétable de Bourbon demande au comte de Genève (Philippe duc de Savoie-Nemours) de laisser passer sur ses terres les serviteurs qui lui amènent les dogues dont le Roi d'Angleterre lui a fait présent. «*Mon bon cousin, il a pleu au Roy d'Angleterre me voulant faire présent de certains (...) dogues (...)*» lesquels doivent passer «*sur le pays de monseigneur mon cousin votre frère et les vostres (...).*» Il le prie de donner des ordres pour laisser passer les «*dogues et sa compagnie*» et les guider «*par les chemins qui vous semblent plus propres*».

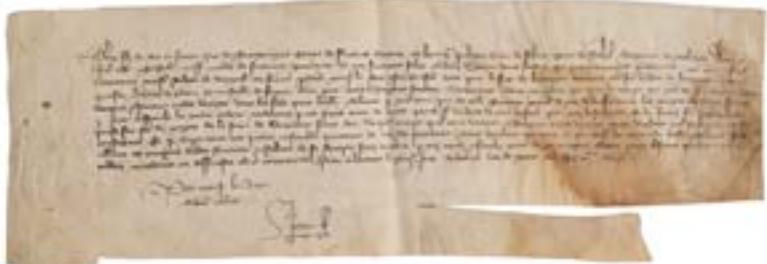
500 / 700 €

97

Philippe duc de BOURGOGNE. 1342-1404. Dit Le Hardi. Fils de Jean de France, premier duc de Bourgogne de la Maison de Valois.
Charte en son nom. *Beaune, 17 octobre 1387.* Vélin oblong (16,5 x 13 cm)..

Mandement de Philippe Le Hardi, duc de Bourgogne, adressé à Nicolas de Lantenay, gouverneur de ses finances, par lequel il lui signifie de payer les gages de son secrétaire Robert de Dangeul qu'il envoie vers le roi de France pour des affaires concernant le duc de Bretagne, le connétable de Clisson, et pour d'autres "besongnes secrètes". Ces gages se montant à 2 francs d'or par jour, le duc demande qu'on fasse tout de suite à son secrétaire un prêt de 60 francs or.

200 / 300 €





98

Philippe III duc de BOURGOGNE. 1396-1467. Dit le Bon. Fils de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, un des princes féodaux des plus puissants de son temps, fondateur de l'Ordre de la Toison d'or.

Charte en son nom. *Luxeuil, 23 août 1422.* Vélin oblong (32 x 16 cm) ; petite mouillure.

Le duc fait savoir à ses trésoriers de Boulenois et Chastellain, qu'il fait don à Pépin de Brechocq, bailli et chatelain de Dèvres, en considération de ses « bons et agréables services (...), cinquante chesnes de seize à dixhuit palmes de tour à iceulx prendre en mes forests dudit lieu de Desvres, pour employer en la restauration et édifices de ses hostelz, maisons » ; il demande de les lui faire bailler et délivrer « pour nous, et plus aise prouffitable pour lui que faire se pourvoir en en vente de marchans (...). » Pièce signée « par Mons. le Duc »

Ancienne collection du comte de Chauveau au Manoir de Kériolet

300 / 400 €

99

Jean V duc de BRETAGNE dit le Sage. 1389-1442. Epoux de Jeanne de France fille du roi de France Charles VI.

P.S. « par le duc, de son commandement ». *Paris, 31 janvier 1415.* Vélin oblong (34 x 8,5 cm), sceau de cire rouge sur languette (fragments).

Pièce de Jehan duc de Bretagne comte de Montfort et de Richemont, signée « par le duc de son commandement » et son secrétaire Fresero, donnant quittance à Denisot de Wylli, receveur du Roi à Evreux. Le duc reconnaît avoir reçu de ce dernier, « receveur des aides ordonnés pour la présente guerre », la somme de 20 francs « à valoir déduction et rabat sur la somme de cinquante mil francs à nous ordonnez par mondit seigneur le Roy oultre et par-dessus la somme de cent cinquante mil francs pour notre mariage, laquelle somme de xx francs, nous avons donné à Jeahan Baboin notre valet de chambre et de garde-robe. »

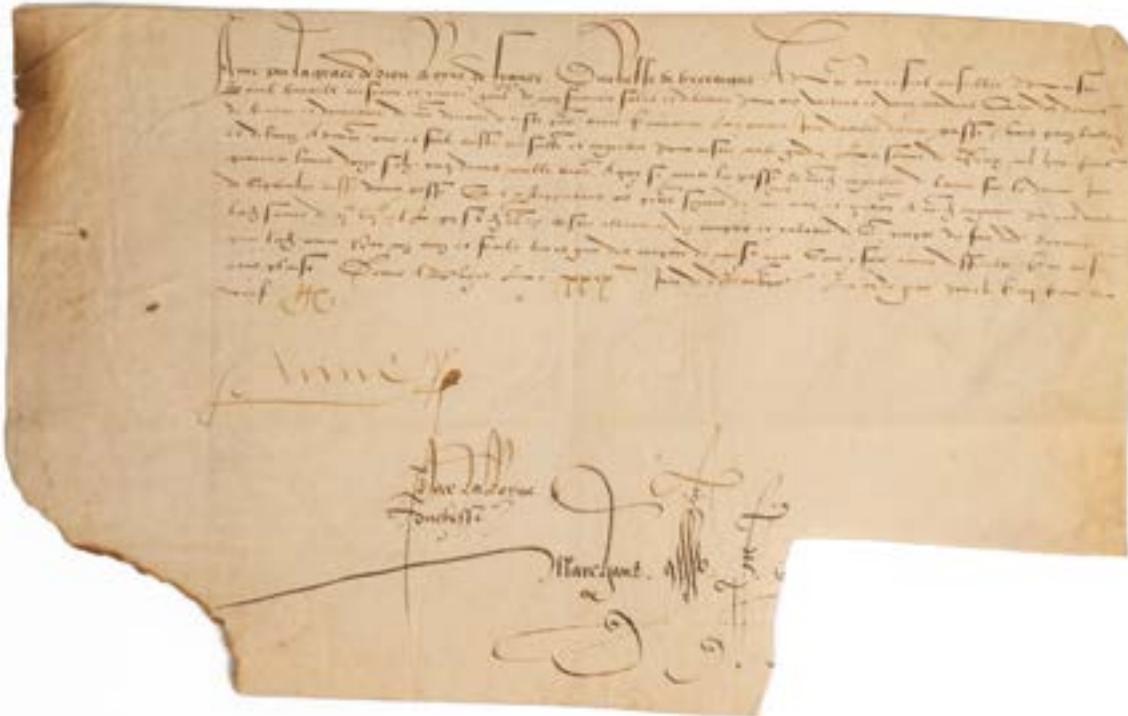
400 / 500 €



de flandres ducis
Simon. Que faire
de nous a faire on
Donne (z) otture do
me forest dudz lieu
mandone que le
mome. Domina ble
par rapportant au
mien de ceillu ou
de. En prie et ba
que l'one en dema
valutur de (z) (z) (z)
s. (z) (z) (z) (z) (z)
me. Donne
s. En graine
duc "

n

Dufende



100

Pierre II duc de BRETAGNE. 1418-1457. Fils de Jean dit le Sage et de Jeanne de France fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière ; il succède à son frère François duc de Bretagne, à la suite du traité de Guérande qui exclut les filles de la succession ; il institua les neuf baronnies du duché de Bretagne.

P.S. S.l.n.d. (Nantes, vers 1450). Vélin (30 x 22 cm) ; texte légèrement pâli.

Lettre de «Pierre par la grâce de Dieu duc de Bretagne comte de Montfort et de Richemont» confirmant Pierre de La Marzelière «notre cher bien amé et fidal Chambelain et conseiller (...) chevalier capitaine et garde de notre forteresse de Hédé» en cette charge, aux gages de 100 livres par an payables sur les revenus de ladite capitainerie, «en ayant esgart et considération aux honourables et loyaux services que ledit de La Marzelière a faiz dès son jeune asge en notre maison.» Le duc de Bretagne le confirme également dans les offices de justice et autres de ladite chartellenie «avec pouvoir d'y mectre et restituer de par nous les officiers ydoines et suffisans et subcessivement après le décès de mondit seigneur et père, feu mon seigneur frère le duc François» et révoque et annule «toutes autres lettres par nous baillées ou à bailler à l'encontre.» Très rare signature.

Ancienne collection Saffroy

500 / 700 €

101

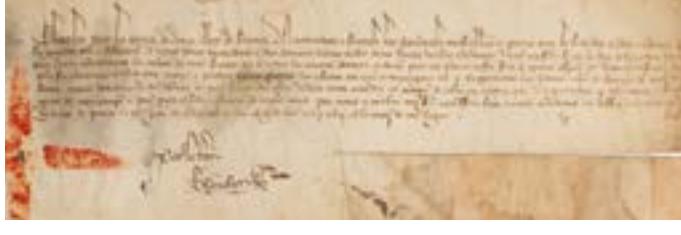
Anne de BRETAGNE. 1477-1514. Duchesse de Bretagne, Reine de France, épouse de Louis XII.

P.S. A Blois, 29 décembre 1509. 1 f° sur vélin oblong (32 x 15-20 cm), intitulé au verso.

Lettre signée «de sa main» comme reine de France et duchesse de Bretagne, ordonnant à son trésorier Raoul Hurault, de payer 2840 livres 12 sols provenant des revenus d'octobre dernier, du domaine faisant parti de son douaire, et de remettre cette somme à son argentier Maitre Merle Gaudin.

Ancienne collection Morsen

2 000 / 3 000 €



102

Guillaume de CHAMPEAUX. †1444. Evêque et duc de Laon, pair de France, président de la Chambre des comptes de Charles VII pour le Languedoc ; il baptisa le Dauphin, futur Louis XI, à Bourges.

P.S. « G. Evesque de Laon ». 3 novembre 1427. Vélin oblong (cm), trace de cachet à l'étoile de cire rouge.

L'évêque déclare avoir reçu de Jehan Seaume, receveur général de ses finances la somme de 1000 livres tournois pour les mois de septembre et octobre derniers passés que le roi lui a accordé « tant que nous vacquerons et besongnerons aud. pays de Languedoc ou ailleurs pour le fait de notre dictie commission en laquelle nousassurons avoir vasqué durant yceulx deux mois »

200 / 300 €

103

[CHARLES V]. 1338-1380. Dit le Sage, Roi de France.

P.S. en son nom. Paris, 15 décembre 1377. Vélin oblong (27 x 9,5 cm).

Lettre de Charles V en son nom « par le Roy », contresignée par Blanchet, par laquelle il mande à ses généraux conseillers à Paris, de donner à son beau-frère le duc de Bourbon, la somme de mille francs d'or « ceste foiz de grâce spéciale » pour l'indemniser de « ses chevaux qu'il a eus morts, perdus en nos guerres estant en nostre compagnie (...) »

Ancienne collection Roux-Devillas

200 / 300 €

104

[CHARLES VI]. 1368-1422. Roi de France.

Lettre de noblesse en faveur de Jacques du Gard. Orléans, 26 avril 1388. Vélin oblong (46 x 25,5 cm), en latin. Fragment de sceau de cire verte sur cordonnet de soie rouge et verte. Tache brunie, pli marqué ; apostille post.

Très rare titre d'anoblissement sous le règne de Charles VI, attribué à Jacques du Gard, conseiller au Parlement de Paris en 1400 et Maitre des requêtes de l'Hôtel en 1417, appartenant à une ancienne famille originaire de Picardie. Lettres patentes données « par le roi en présence du duc de Bourgogne » [contresignées par G. de la Fons] confirmant dans sa noblesse Jacques du Gard fils de Jean, et stipulant : (...) nous le faisons noble (...) avec tous ceux qu'il engendrera de légitime mariage (...) nous voulons qu'avec toute sa postérité, il soit de chevalerie renommée (...). En témoignage, nous avons apposé notre sceau sur les présentes lettres (...).

300 / 400 €



de monsieur le rro^s Jom. Sudit rro^s de maus jeem en maus son comte pomeonne abn fiefet de monsieur le rro^s le que
jor de maus rro^s domasne audt lieu de monsion a feurent par en dieu le parrache duchiede. Item en autre
y dor comte pomeonne a comte abn fiefet de my pante pillez que nous donne le dit rro^s audt lieu de mons
me rro^s le rro^s de monsion a comte de monsion. Si vous mandouz que des pmaulz et bussolle dor desme dor
47

105

[CHARLES VI]. 1368-1422 Roi de France.

Vidimus adressé au Parlement de Paris. 15 août 1408. Vélin (33,5 x 28 cm). Avec une note manuscrite XVIII^e siècle et apostille post. sur la vente du manuscrit en Vidimus d'une ordonnance du roi du 23 février 1407 (1408 nouveau style), en faveur de sa belle-sœur Valentine Visconti, duchesse d'Orléans et comtesse de Blois, veuve de Louis d'Orléans, qui se met sous la protection royale. Pièce faisant suite à l'assassinat de Louis d'Orléans par Jean sans Peur le 23 novembre 1407



Estienne Aumont sergent du roi au baillage de Chartres « plaise vous savoir que j'ay receu les lettres du Roy mondit seigneur (...) desquelles la teneur ensuit : Charles par la Grâce de Dieu Roy de France au premier huissier de mon parlement (...) ; La duchesse d'Orléans contesse de Blois et de Beaumont ayant la garde de mes très chers et amés filz le duc d'Orléans et de Valois, son filz ainé et de ses autres enfans estant en ma protection et spécial sauvegarde avec sa famille (...). Nous avons prins et mis et par ces présentes, prenons et mettons en notre dictie protexction et especial sauvegarde avec sa famille, homme de corps, choses et biens quelzconques à la conservation de son droit, tant seulement te mandons et commettons que tu maintiengnes et gardes notre dictie seur, ses gens et officiers en toutes ses justes possessions et saisines. » Il est précisé qu'il les faut défendre « de toutes injures, griefs, violences, oppositions molestations de force d'armes, de puissance, de lais et de toutes autres inquiétations et nouvelletés indues (...). » Lettres données à la requête de « Excellent et puissant dame Madame la duchesse d'Orliens, contesse de Blois, tant en son nom, comme ayant la garde et gouvernement de messieurs ses enfans. »

Sous l'influence de la terrible Ysabeau de Bavière, cette promesse ne fut pas tenue et la duchesse dut se retirer à Blois avec ses enfants où elle mourut cette même année 1408.

Ancienne collection de Courcelle, du 22 juillet 1834 (n°347?).

300 / 400 €

106

Exemption pour le Sacre de Charles VII

CHARLES VII. 1403-1461. Roi de France.

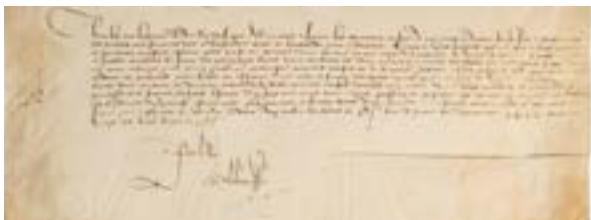
Lettre signée en son nom. A *Chasteauprierry*, 9 août 1429. Vélin oblong (32 x 17,5 cm), sceaux aux armes de France (semi de lys) de cire noire sur languette (en partie rognée).



Vidimus d'une lettre royale d'exemption de Charles VII pour Charles de Rohan (vidimée par Lambert à Angers le 3 février 1429), concernant la convocation du ban pour venir au couronnement du Sacre. « Sachent touz présent et à venir que en notre Cour d'Angers, avons aujourd'hui veu et veu, de not à mot, unes lettres scellées du seel du Roy (...) desquelles la teneur s'ensuyt : « Charles par la grâce de Dieu Roy de France, au bailli des exempçons de Touraine, Anjou et le Maine, à touz nos autres justiciers ou officiers, ou à leurs lieux tenans, Salut : Oyé la supplicaçon de notre bien amé cousin Charles de Rohan seigneur de La Mené Guicamp, disant que pour ce que naguères avons fait crier notre ban et arrière ban à ce que touz ceux qui tiennent en fief ou arrière-fief, de nous, nous venissent servir en armes comme tenuz sont en ceste notre présente armée par nous faictre, pour le fait de notre couronnement et sacre, et que pouz certains empeschemens (...), Nous inclinans à sa dite requeste et pour certaines cause qui a ce nous meuvent, avons icelui notre cousin exempté et par ses présente exemptions de venir, ne m'envoyer pour ceste foiz en notre dicté armée (...) que vous le feterés et souffrerez joir de notre dicté grâce et exemption, sanz lui mestre ou donner aucun empeschemens en sesdiz fiefz à cause de non estre venu ni envoyé en ladicte armée, et si desja mis estait le ferés cesser et oster et tout mectre ou délivrir (...) »

Ancienne collection Morsen

700 / 800 €



107

[CHARLES VII]. 1403-1461. Roi de France.

Charte en son nom. Aux Montez-les-Tours, 25 janvier 1447. Vélin oblong (34 x 14 cm).

Lettre signée «par le Roy» et son secrétaire «De Laloere» aux généraux conseiller «du gouvernement de toutes noz finances tant en Languedoil comme en Languedoc», portant décharge de la somme de 15 mille livres tournois reçues de Messire Etienne Petit «trésorier général de noz finances en noz pays de Languedoc et duché de Guienne».

Ancienne collection Tausky

200 / 300 €

108

CHARLES VIII. 1470-1498. Roi de France.

L.S. au receveur du Périgord. Le Plessis du Parc, 8 mai (1488). 1 p. in-4, adresse au verso. Renfort aux plis au verso, intitulé imprimé contrecollé en pied. Joint un portrait gravé.

Ordonnance du roi, contresignée par Robineau, au receveur pour payer sur ses recettes une partie des troupes de Bretagne et de Picardie. Afin de ne pas faire supporter au peuple les charges de l'armée, il a été conseillé de faire une avance sur «le paiement des gens de piés, artillerie et autres fraiz extraordinaires de notre guerre, tant de Bretagne que de Picardie» sur les recettes du trésor, prendre «tous les gaiges d'officiers siefz et aulmosnes, et assignez sur votre recepte pour le quartier de janvier, février et mars derniers (...). Et nous ferons le tout rembourser et paier sans nulle faulce sur noz finances de guerre».

1 000 / 1 500 €

109

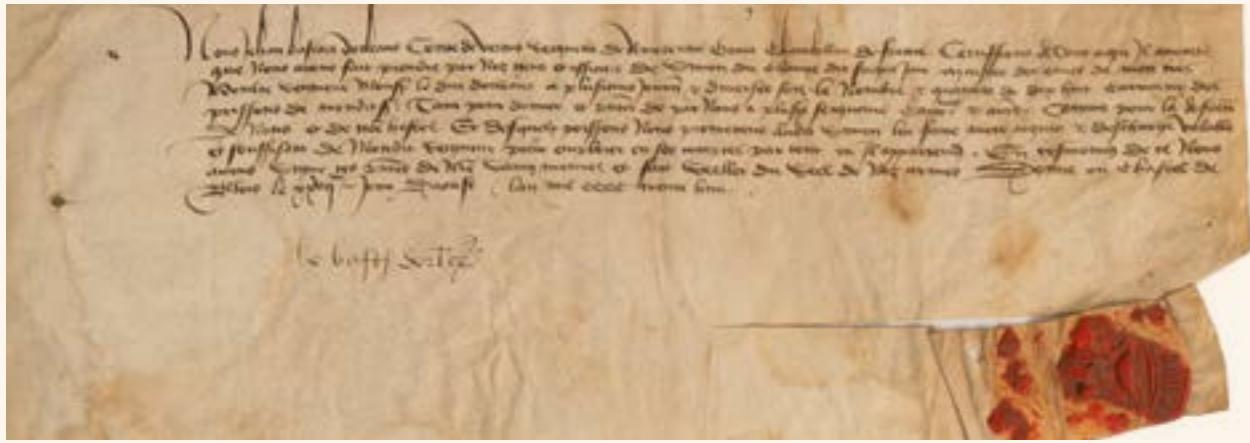
Pierre CHOINET. (1411-1484 ?). Médecin et astrologue de Louis XI, conseiller du roi.

2 P.S. Cherbourg, 26 janvier 1466 et s.l., 3 février 1470. Vélin oblong (33,5 x 12 et 38,5 x 11 cm), cachet de collection à l'étoile sur chaque

1466. Mandement signé comme conseiller du Roi à Noël Lebarge receveur général de Normandie et Robert Godefroy receveur des aides et élections de Bayeux, de payer 800 livres tournois à Jean du Fou, écuyer et échanson du roi, capitaine de Cherbourg, pour sa pension de l'année passée. - 1470. Reçu «pour descharge» de 1200 livres tournois des aides de l'élection de Lisieux et du duché de Normandie, partie de l'impôt de 1470, levée par le comte de Mauleuvrier, grand sénéchal de Normandie [Jacques de Brézé] ; somme versée par les sieurs de Jehan Rognier receveur général du duché de Normandie, et Simon de Conflans, receveur des aides de Lisieux.

Ancienne collection Charavay

200 / 400 €



110

Philippe de COMMYNES. 1447-1511. Ancien écuyer des ducs de Bourgogne, conseiller de Louis XI puis Charles VIII et Louis XII, célèbre chroniqueur des rois de France.

L.S. « à mon très redouté seigneur, Monseigneur le duc de Milan ». A Venise, 27 novembre (1498). 1 pp. petit in-folio, adresse au verso. Joint un portrait gravé.

Lettre historique écrite pendant la campagne de Charles VIII en Italie. A Ludovic Sforza, dit le more, Commynes envoie des informations sur ce qui se passe à Venise et sur les « bruits qui courrent » ; les Vénitiens font des préparatifs « tant par mer que par terre », soit disant pour « se garder du Turc », et assurent qu'ils ne font rien contre le Roi ; mais depuis son entrée à Pise, « ils ont sans cesse été en ce Conseil de Preguay [des Pregadi, sénateurs du Grand Conseil vénitien]. On ne saurait dire meilleures paroles (...) Et comme scet votre dit embassadeur, de qu'y en ay plus entendu que par autres, le bruit court par les gens de la ville que, depuis que le Roy est à Florence, qu'il leur a ôté toute liberté, et que ès maisons où noz gens sont logiez, l'on fait des choses mal faites touchant femmes. Mais je scay bien que tout cela ce trouvera mensonge et ne m'y arreste point. Ilz disent aussi qu'on lieve je ne scay quelz deniers sur le peuple audit Florence, ce que je ne croy pas bien (...). » Commynes conseille le duc d'en avertir le roi et le prévenir sur ce qu'il y a lieu de faire pour taire ces rumeurs. « Et ferez bien, Monseigneur de souvent advertir le Roy de ce qu'il aura à faire, car ces choses de ceste cille ne sont pas si bien entendues là comme vous les entendez. Plaise vous, Monseigneur, toujours me commander votre bon plaisir pour l'accomplir à mon pouvoir (...). »

1 500 / 2 000 €

111

Jean DUNOIS dit le Bâtard d'Orléans. 1403-1468. Comte de Dunois et de Longueville, fils de Louis d'Orléans et de Mariette d'Enghien, Compagnon de Jeanne d'Arc.

P.S. « le bast(ard) d'Orléans ». Blois, 27 août 1438. Vélin oblong (32,5 x 12 cm), fragment de sceau de cire rouge avec armoiries sur languette.

Rare signature du « *bâtard d'Orléans* » Grand Chambellan de France, certifiant « avoir fait prendre par noz gens et officierz de Simon du Change (...) maistre des eaux de mon très redouté seigneur Mons. le duc d'Orléans, à plusieurs journé et diverses sorties le nombre et quantité de dix-huit carreaux de poissons (...) pour la despense de nous et de nostre hostel, et desquels poissons nous promettons audit Simon lui faire avoir acquet et descharge valable (...). »

1 800 / 2 000 €



112

Germaine de FOIX. 1488-1536. Nièce de Louis XII, seconde femme de Ferdinand le Catholique, reine consort d'Aragon.

L.S. «**La Reyna** à la duchesse (d'Ossuma). *Burgos ; 7 février 1512.* 1 p. in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes ; en espagnol.

Recommandation en faveur de Diego Duarez originaire de Guadalagara, apparenté à Juan Lopez de Buendia, serviteur de la Reine, pour qu'il soit pourvu de l'une des meilleures charges d'Alcade de la cité de Burgos. Pièce signée par le secrétaire « Passamonte ».

Ancienne collection Charavay (Roux-Devillas)

200 / 400 €



113

Germaine de FOIX. 1488-1536. Nièce de Louis XII, seconde femme de Ferdinand le Catholique, reine consort d'Aragon.

L.S. «**La Reyna** au duc (d'Artos). *Tolède, 10 juillet (1525).* 1 p. in-folio, adresse au verso, trace de cachet de cire rouge ; en espagnol.

Recommandation pour la nomination de son fidèle serviteur Juan Suaris comme maire de Gatuzel.

Ancienne collection Morsen

200 / 400 €



114

Germaine de FOIX. 1488-1536. Nièce de Louis XII, seconde femme de Ferdinand le Catholique, reine consort d'Aragon.

L.S. *Madrid, 24 mars 1517.* 1 pp. in-4 ; en espagnol. Mouillure sur la partie gauche, déchirure et trous.

La reine ordonne à son secrétaire aux comptes Mosen Pedra Celdran de délivrer à Mosen Francisco Munoyz officier de bouche de notre Cour, des certificats de salaires à partir de ce jour, et de le payer sans tenir compte de ses absences.

200 / 400 €



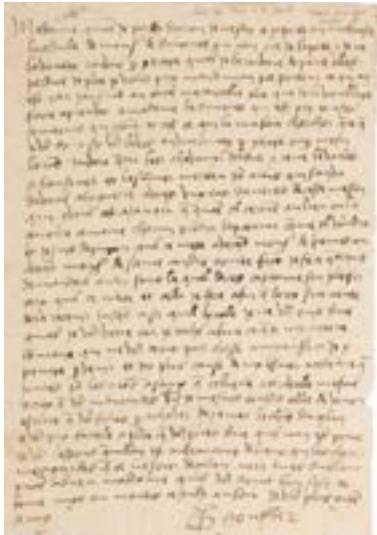
115

Claude de FRANCE. 1499-1524. Fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousa en 1514 le duc d'Angoulême futur François Ier Roi de France.

P.S. *A Paris, 20 février 15--.* 1 pp. in-4, adresse au verso. Joint un portrait gravé.

Pièce signée de la reine en qualité de comtesse de Blois, se plaignant auprès de ses administrateurs comptables que son escuyer d'Honneur François Grimault (Sr de la Risvetière) n'a encore pas reçu les « trois dons » qui lui ont été fait le 5 février dernier, « *dont ne sommes contente à cause du préjudice que en advient à nostre dit escuier (...).* » Elle mande expressément de mettre à exécution *par toute voye dueue et raisonnable, cessans tous dellays et retardemens* pour le paiement.

700 / 800 €



116

Guillaume GOUFFIER. 1435-1495. Favori de Charles VII, conseiller Chambellan de Louis XI puis Charles VIII, gouverneur de Languedoc et Touraine, sénéchal de Saintonge, seigneur de Boisy.

L.A.S. à sa femme. *Ce jeudi au soir (1494).* 1 pp. in-folio, adresse au verso.

Lettre adressée à son épouse Madelaine Motier de La Fayette, dans laquelle Gouffier croit avoir laissé dans sa maison la cédule du comte de Dunois, car il ne la retrouve plus. Il prie sa femme de rechercher cette pièce et de lui mander ce qui en est, « car, j'an suis an grand mérancollie pour ce que je la voulooye faire approuver à Mme de Dunoues, qui est ycy, et à ses serviteurs qui y sont, et c'est ce qui la ma fait chercher (...). Si vous l'avés, anvoié la moy par Ytrope ou par mysl Laurans. » Il mande que son fils Artus [futur Grand-Maitre de France] part pour la guerre. *J'avoie querir les chevaux d'Artus, de René Levarlet et Fransones et le palefrenier Moreau pour Artus qui san va devant à la guerre avecq ung tas d'autres de ceste messon (...). Il lui a conseillé de prendre pour capitaine M. de Piennes ou M. de Saint-André. Chacun prandra capitaine comme yl voudra et je suis d'opinion qu'il se mette avecq Mons. de Piennes ou avecq Mons. de Saint-André. Toute foy, je fere que Artus demandera au Roy sous lequel de ces capitaines son plaisir sera quil se mette et celle je feré afin que le Roy soit tanté de le retenir (...). Je ne vous puis dire quant je vous voire car je tache à faire ce que je n'ay ancora commencé qui ne vous serait pas chose anuyouse (...).* Il se plaint de souffrir de la colique et de la gravelle.

Ancienne collection Fillon - « Précieux autographe, peut-être unique » -

400 / 500 €

117

[GUYENNE - REGNE de SAINT-LOUIS].

Charte. 4 mai 1250. Vélin oblong (26,5 x 5,5 cm), en occitan, parchemin bruni ; accompagné d'un vidimus du 2 septembre 1772, 2 pp. in-4 bifeuillet sur parchemin ; les 2 pièces sous chemises papier et ruban de soie bleue. Cachet de collection.

Charte de 1250, accompagnée de son vidimus établi par le notaire royal Darman d'Ary en 1772, au château de Lescours pour la vente de mines de sel : *Nembane, femme de Ramon de Biras, à la volonté et l'ordre de son mari, a vendu et quitté pour elle et tous les siens pour toujours, à Pierre de Lescours chevalier, trois mines de sel à recevoir chacun an sur le port de Pierrefite pour 36 livres de Bordeaux. Elle certifie que la vente est libre de tous droits antérieurs cédés à d'autres et le jure sur les Saints Evangiles de Dieu (...). Fait le 4^e jour de mai, l'an du Seigneur mille deux cent cinquante, le roi Henri [Henri III d'Angleterre, suzerain de Guyenne] régnant, Giraut [de Malemort] étant archevêque de Bordeaux et Bernard grand vicaire de Saint-Mélion, sont témoins.*

Ancienne collection du comte Raincy ? (le Chartrier français)

200 / 400 €

118

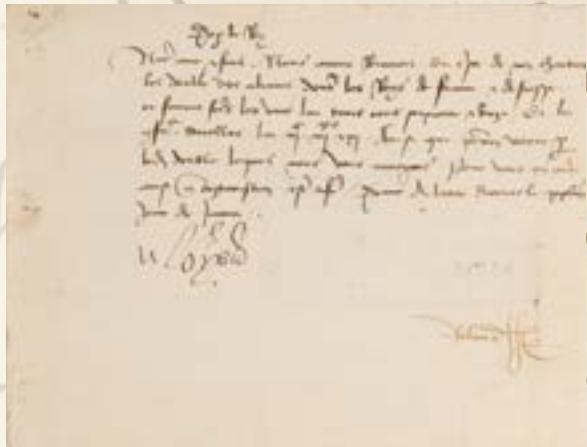
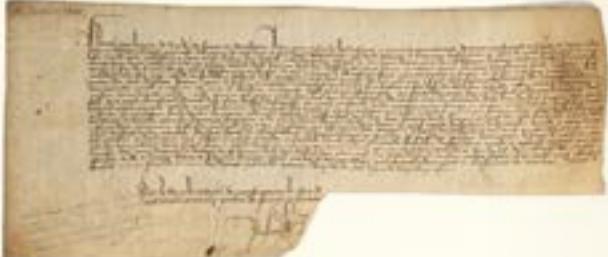
[HENRI VI]. 1421-1471. Roi d'Angleterre.

Charte en son nom. *Pénultième jour de janvier 1437.* Vélin oblong (35 x 18,5 cm), marge de droite rognée avec pertes des dernières lettres.

Lettres patentes d'Henry « Roi de France et d'Angleterre », adressées sur la « délibération de nostre très cher et très amé cousin le conte de Warewyk nostre lieutenant général et gouverneur de noz Royaume de France et Duché de Normandie », à ses trésoriers généraux de ses finances « touchant les affaires de noz Royaume de France et Duché de Normandie », mandant de payer à Maitre Jehan de Rinel son secrétaire envoyé d'Angleterre, 360 livres tournois somme comptée « *par-dessus ses gaiges ordinaires de notaires et secrétaires* » pour ses frais de voyage et séjour de 90 jours passés, « *qu'il soit pleinement payé et content à son retour (...) pour son passaige et rappassage de mer (...).* » Pièce signée de « *par le Roy, à la relation de mon cousin le comte de Warwik (...).* »

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €



119

[HENRI VI]. 1421-1471. Roi d'Angleterre.

Lettres en son nom aux trésoriers généraux «gouverneur de toutes noz finances en France et Normandie. Rouen, 16 janvier et 26 janvier 1442. Vélin oblongs (36 x 15,5 cm et 31 x 12 cm avec 2 petits cachets de cire rouge à l'étoile dont un en partie intact).

Mandement d'Henri VI comme Roi de France et d'Angleterre, ordonnant de ne rien rabattre des gages d'Henri Redford bailli d'Alençon et capitaine d'Essai, en considération de ses nombreux faits d'armes qui sont énumérés, dont sa participation avec ses gens, à la prise de Galardon. (...) Nous a esté exposé de la partie de notre amé et fēal Henry Redford chevalier, notre bailli d'Alençon et capitaine d'Essay, comme au mois de mars dernier passé lui eus esté mandé par nostre très cher et amé cousin Richard duc d'York nostre lieutenant général et gouverneur de par nous de noz Royaume de France pays et duché de Normandie, envoier huit lances à cheval et vingt quatre archers de sa retenue dudit lieu d'Essay pour nous servir en certaine armée par nous ordonnée soubz le sire de Fauconberge [Jean de Neuville] pour résister aux entreprises de noz ennemis et adversaires estant à Loviers, Conches et Evreux (...) ; ledit exposant eust lors envoyé devers François de Surienne dit l'Arragonoys, grant partie des gens de sa ditte retenue pour le servir en certaine entreprisne qu'il avait sur la place et forteresse de Galardon laquelle a esté par ledit François d'Arragonoys prise et mise en nostre main et obéissance, en laquelle lesdites gens ont esté et son toujour demourez depuis jusques au devant de Pasque (...). Pour ce que grant partie des gens qui lors estaien demourez avec lui à la garde dudit lieu d'Essay, furent à une course faite par nosdits adversaires devant ladite place d'Essay, destrousser et pris prisonniers, icelui exposant n'a peu fournir, ne envoier en ladite armée, lesdites viii lances à cheval et vingt quatre archers mais seulement y a envoié six lances et quinze archers qui a esté le plus qu'il a peu fournir (...). En reconnaissance de ses services, le roi demande au bailli de prendre en compte ses gages sans rabais.

JOINT le mandement des trésoriers au receveur Pierre Baillé, de payer à Henri Redford ses gages sans retenue : « (...) Accomplissez le contenu es lettres royaux auxquelles ces présentes sont attachés soubs l'un de nos signet, en faisant compte et paiement audit Henri Redford chevalier bailli d'Alençon et capitaine d'Essay ou à certain commandement de ce qui lui est deu à cause des gaiges et regards des gens d'armes et de trait de sa retenue dudit lieu d'Essay, sans luis faire aucun rabais (...) des II lances à cheval et IX archers pour les causes et dont mention est faite es dites lettres (...) »

Ancienne collection Charavay (vente Badin, 19 novembre 1888)

600 / 800 €

120

LOUIS XI. 1423-1483. Roi de France.

L.S. au sieur de Lannoy, bailli d'Amiens. A la cité d'Arras, 28 (janvier). 1 p. in-4 oblong, adresse au verso. Joint un portrait gravé par Roger.

Lettre (probablement adressée à Jean III de Lannoy, ancien chambellan de l'Empereur Maximilien, bailli d'Amiens), dans laquelle Louis XI le préviens que « nous avons retrouvé du trésor de noz chartiers les doubles des (chartes) d'entre les Roy de France » pour l'an 1371 et 1391, dont il envoie copie.

Ancienne collection Morssen

1 000 / 1 200 €



121

LOUIS XII. 1462-1515. Roi de France

L.S. « à mon cousin le Sg de Chaumont, Grand-Maistre, mareschal et admirale de France, mon lieutenant-général delà les monts ». *Dijon, 12 mai (1510).* 1 pp. in-folio, adresse au verso. Joint un portrait gravé.

Lettre du roi Louis XII, contresigné par Robertet son proche conseiller, à Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, concernant l'avancé de son armée. « *Mon cousin, j'ay receu les lettres que vous m'avez escriptes et dans lesquelles vous me festes savoir votre armée à Crémone et aussi que (...) vous et toute mon armée devez estre ensemble à Castelno en Ferrayre (...).* » Le roi est assuré de la bonne conduite et de ses services « *promptement et diligemment exécutés comme je sais que vous en saurez bien faire. Quant à la lettre qu'avez escripte à l'Empereur, j'ay veu et leu le double d'icelle. Vous advisez que je vous scay de bon gré de ce que vous lui avez escript en ceste sorte lui faise entendre la vérité.* » Il verra volontiers la réponse qu'il lui fera et poursuit : « *(...) J'ay sceu le bon vouloir, désir et affection que vous et tous mes cappitaines et serviteurs qui estes par delà en tous estatz, avez de me faire service en ceste présente guerre (...).* » Il compte sur ses officiers sur la bonne tenue des troupes, recommandant « *ordre, police et justice* » attendu de ses gens de guerres. « *Et s'il y a mutinerie, désobéissance ou autre chose mal faict, advertissez moy car je feray faire telle correction et pugnition de ceulx qui les feront ou feront faire (...).* » etc.

1 000 / 1 500



122

Charles duc de LORRAINE. 1365-1431. Dit Le Hardi, filleul du roi Charles V, connu pour avoir participé aux croisades à Tunis avec le duc de Bourbon, en Livonie avec les chevaliers Teutoniques, bat le duc d'Orléans en 1407 venu attaquer ses terres ; il donnera en 1429 une escorte à Jeanne d'Arc pour sa rendre à Chinon rencontrer le roi.

escorté à Jeanne d'Arc pour se rendre à Chinon rencontrer le roi.
L.S. «à nostre amé et féal serviteur maistre Loys Maroton». *Louvain, 26 janvier (1417).*
1 p. in-8 oblong, apostille post. en marge, adresse au verso, traces de cachets. Document
enmargé, discrètes restaurations aux plis.

Le duc témoigne à son secrétaire Louis Maroton qu'il est content de ses services mais qu'il n'entend pas qu'il soit plus à la charge de la Cour de l'Empereur.

300 / 400 t

[GUERRE de CENT-ANS].

Charte des écorcheurs. S.l., 15 janvier 1423. 1 p. in-4 oblong (29,5 x 18 cm), trois cachets de cire rouge aux armes, parfaitement conservés.

Très rare pièce de la Guerre de Cent ans, dans laquelle des «écorcheurs» font serment de respecter les biens des ducs de Lorraine et de Bar. «(...) Tarif de Millan, François Couserone, Antoine Chauterel autrement dit de Montebaden, Jehan Bertran, Guillaume Bausonnel dit le Camus, Ambroise de Millan, Jehan d'Albaingne, Guillaume Chapui, Pierreson Chennal, Gilet Rolant, Johan Dronnet, Janyn Larchtlier, Pierre de Buron, Robin Fortin, Lorens Rétif, Georges d'Otage bien apparant dit le roux» jurent «tous ensemble et chacun (...) par la foix de noz corps et sur noz honneurs et sur tous sermens que bons chrétiens peuvent et dirent jurer et promettre que jamais ne porterons ne souffrirons estre porté par nous ni autres pour nous mal ni dommage à très hault et puissant prince et nos très redoubté seigneur Monseigneur le duc de Lorraine et Marchez et à très hault et puissant prince et nostre très redoubté supérieur, Monseigneur le duc de Bar (...) et à leurs pays, terres et seigneuries, justices, officiers, hommes et subjets, en quelque maniere que ce soit (...). Lesquelles promesse pour nous ainsy faites, nous certifions être vraies bonnement et loyalement tenir (...).»

Pièce portant trois cachets intacts des écuyers du duc de Lorraine, Colin de Spontini, Jehan de Charisey et Guillaume l'Escossoy.

Ancienne collection Tausky

400 / 500 €



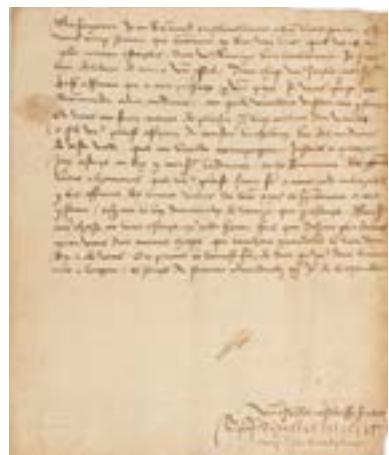
Soffrey Alleman ou Alamant dit le capitaine MOLART. 1512. Lieutenant-général du Dauphiné, capitaine des Gentilshommes de la Maison du Roi, s'est illustré dans les guerres d'Italie au côté du chevalier Bayard.

L.S. au duc de Milan. A Parme, ce vendredi 11 septembre (1495). 1 pp. in-folio, adresse au verso, cachet sous papier ; timbre sec de collection.

Lettre à Ludovic Sforza, lui demandant une escorte et espérant être reçu pour discuter des affaires du roi de France. «Monseigneur, Je me recommande très humblement à votre bonne grâce et vous plaise sçavoir que présentement ay receu voz lettres qu'il vous a pleu m'avoire scriptes, dont vous remercye (...). A mon passage par vostre pays, il vous plaise me recommander voz médicions et ce qu'ilz veuillent visiter ma personne, et vous me ferez autant de plaisir que ung million d'or vault ; et s'il vous plait, escripez à Maistre Berthelemy, l'un des médecins de ceste ville, qu'il me vueille accompagner jusques à Pavie. J'ay escript au Roy par Monsieur l'Advocat en le remerciant des grans biens et honneurs qu'il vous plaist faire faire à nous autres ambaxadeurs, par les officiers des bonnes villes de votre camp et spécialement à ma personne, espérant le luy dire mieulx de bouche que par escript (...) pour ceste heure, fors que désire parler à vous pour vous dire aucunes choses qui touchent grandement le bien du Roy (...).

Ancienne collection Morrison

300 / 400 €



[**André MONTFORT de LAVAL**]. 1408-1486. Seigneur de LOHEAC et de Retz, Amiral et Maréchal de France, Compagnon de Jeanne d'Arc ; avait épousé la fille de Gilles de Rais.

P.S. des conseillers des comptes et finances du Roi. 7 mai 1476. Vélin oblong (37 x 11 cm).

Antoine Bayart, «trésorier et receveur général des finances es païs de Languedoc, Lyonnais, Forestz et Beaujolois», donne décharge à Antoine Astaro, receveur particulier du Vivarais, des 5000 livres tournois qu'il a délivré à André de Laval seigneur de Lohéac et de Retz, Amiral et Maréchal de France, sur sa pension annuelle de 8000 livres tournois.

Ancienne collection Saffroy

200 / 400 €





126

Philippe de NAVARRE. 1334-1364. Frère de Charles le Mauvais.

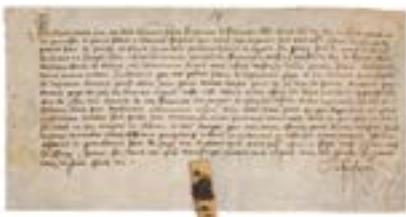
Charte en son nom. Donné à Vernon, 30 décembre 1362. Vélin (34 x 29,5 cm), sceau (avec heaume) de cire rouge sur languette (fragment) ; chemise annotée et notes (XVIII^e) jointe. Cachet de collection à l'étoile ; mouillure jaunie sur la partie sup. droite, avec partie de texte pâlie.

Philippe de Navarre comte de Longueville, lieutenant du Roi de Navarre es terres qu'il avait en France et en Normandie, adressé à son ami messire Jean Clémence trésorier du Roi de Navarre, portant mandement énonciatif DES FOURNITURES DE CHEVAUX FAITES POUR LE VOYAGE DE LA REINE DE NAVARRE AVEC L'ENUMERATION DE TOUTES LES PERSONNES DE LA COUR AYANT SUIVIE LA REINE, la chapelle et les domestiques compris, dont : Messire Jehan de Crèvecœur, maître d'hôtel de la Reine, Henry de Mente *vicomte d'Avranché pour une haquenée morelle et toute la selle et le harnois tout neuf lx francs ; a un escuier qui fu messire Le Kain pour un coursier blanc hart qui fut ordonné pour la livrée de madite dame [la reine], lx francs (...) A maître Regnault de Paris pour un cheval brun morel pour former pour Madame (...) Guillaume de Granville pour un cheval gasle blanc pomelé, (...) Henry des Loges qui se porte acquéreur de plusieurs chevaux pour plusieurs dames dont un cheval morel qu'il a acheté à Caen qui fu livré à Margot (...) pour porter sa malle v franc (...) messire Robert de Coillanville (...), à messire Robert de Pique (...) pour une haquenée qui fu pour le chevauchier (...), à Pierre Le Breton loing de Mante pour une haquenée pour la monteur de Katherine de Bautellu (...) et la malle de la dite Katherine (...) ; à Donet Lacathe pour un cheval morel pour la trompeste, etc. Sont encore cités Isabeau de Grémonville, Jean de Launoy, Arnault de Biscarret, Symon de Lonbart, Jehan Remon escuier de Panneterre, Jehan de La Porte, Pierre du Tertre, Jehan Gusan receveur de Beaumont, Regnault de Guarges, Jehan de Launoy, Jean Rouffignol, etc. Le montant total de l'équipée s'élevait à 2035 francs.*

Charte signée au nom du comte, «*par le Conseil en quel étaient Guy Guieret et Pierre du Tertre*» [ce dernier secrétaire particulier du Roi de Navarre, torturé et exécuté pour avoir tenté d'empoisonner Charles V roi de France]

Ancienne collection Saffroy

700 / 800 €



127

[Louis d'ORLEANS]. 1372-1407.

Charte au nom de Jehan de Folleville. Paris, 2 juin 1396. Vélin oblong (28 x 14 cm), fragment de cachet de cire noire, apostille au verso avec trace de cachet à l'étoile de cire rouge.

«*Vidimus d'une lettre scellée du grand sceau de monseigneur le duc d'Orléans, datée du 30 mai 1396, avisant Jehan Poulain son trésorier qu'il a nommé Jehan de Haynault, page de noz lévriers aux gaiges de dix-huit deniers parisis chacun jour (...) en lieu de Pierre Rouault (...) lequel a été desmis dudit office (...).*» Charte vidimée par Jehan de Folleville, chevalier conseiller du roi et Garde de la Prévôté de Paris.

200 / 300 €



128

[Louis d'ORLEANS]. 1372-1407. Comte de Valois, frère du roi Charles VI, grand père de Louis XII.

Lettre signée en son nom, «par Mons. le Duc», à ses trésoriers. Paris, 20 février 1397. Vélin oblong (33,5 x 13 cm), fragment de sceau de cire rouge sur languette.

Concernant «*la somme de deux mille livres tournois laquelle nous avons prestée (...) ame cousin le Roy de Navarre [Charles III le Noble] et ycelle fait baillés comptant en escuz d'or pour en son nom de mondit cousin par moi de mon feal trésorier général Jehan Poulain dès le 10e de janvier denemerement passé à maistre Etienne de la Charité clerc et secrétaire de monseigneur le Roy (...).*» Le roi de Navarre s'est engagé à rembourser ladite somme aux Pâques prochaines.

Ancienne collection Tausky

400 / 500 €

129

[Louis d'ORLEANS]. 1372-1407. Comte de Valois, frère du roi Charles VI, grand-père de Louis XII, assassiné par son rival le duc de Bourgogne, Jean sans Peur ; épousa Valentine Visconti, fille du duc de Milan.

Charte en son nom. *Donné en nostre hostel de Saint-Marcel les Paris, 30 may 1398.* Vélin oblong (31.5 x 17 cm). Cachet de collection à l'étoile.

Important document concernant une commande de joyaux et vaisselles d'or auprès de son argentier pour en faire présent au patriarche d'Antioche et au « Roi des Romains » [Wenceslas, Empereur, roi de Bohême, duc de Luxembourg]. « *Loys filz de Roy de France duc d'Orléans, comte de Valois, de Blois et de Beaumont. A noz amez et feauxx gens de noz comptes à Paris, Salut et dilection. Savoir vous faisons que nous avons eu et receu de notre amé argentier Denys Mariete les parties de joyaulz et vaiseille d'or cy dessous déclarez, lesquelz nous avons donnez et fait délivrer ce jour aux personnes et lieu qui ensuivent : Premièrement un image d'or d'un Charlem(agne) garni de pererie sur un entablement d'argent doré lequel nous donnasmes le 5e jour de mars dernier passé nous estant en la ville de Mouson [Mouzon dans les Ardennes, près l'abbaye bénédictine] à notre très cher et très amé cousin le Roy des Romains. Item un grant gobelet d'or couvert de la façon d'Angleterre garni de quatre vins pelles [perles] et un gros saffir ou frecelet lequel nous avons donné à notre dit cousin audit lieu de Mouson le xxe jour dudit mois de mars. Item un hanap d'or poinçonné à un frecelet d'un bouton de rose lequel ledit xxe jour de mars nous donnasmes audit lieu de Mouson à Révérent Père en Dieu le patriarche d'Antioche. Item un autre petit hanap d'or couvert poinçonné de couronnes à un frecelet de IIII petites pelles par nous donné ledit jour audit lieu de Mouson à messire Jehan de Meulent chevalier conseiller de notre dit cousin. Et vous mandons que des joyaux et vaisselle d'or dessus diz vous deschargez et acquittiez notre dit argentier (...).*

Charte en son nom « *par Monseigneur le Duc vous présent* », contresigné Guinguant, « *en notre hostel de Saint-Marcel lez Paris* ».

Ancienne collection Charavay

700 / 800 €



130

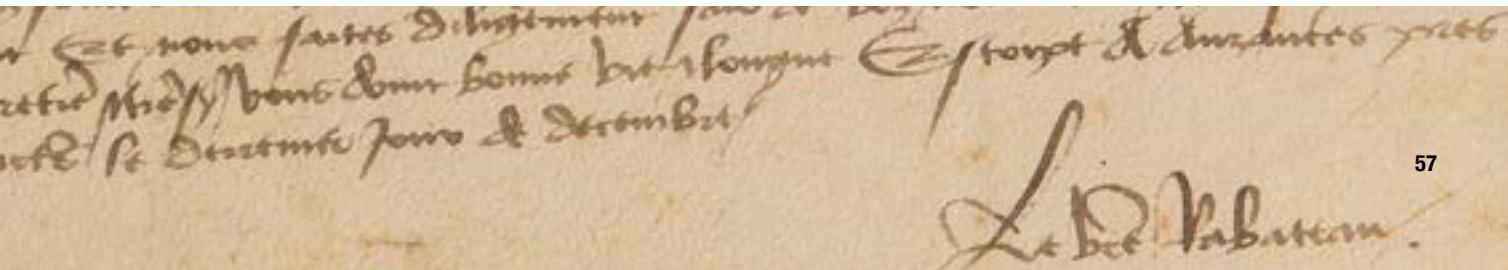
Jean RABATEAU. 1370-1441. Président du Parlement de Paris, membre du Conseil de Charles VII, ambassadeur en Angleterre, l'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers.

L.A.S. « Le (président) Rabateau » à Mons. de La Claretière, conseiller et maître d'ostel de Monseigneur le duc de Bretagne. *A Auzances près Poitiers, le dernier jour de décembre (1426).* 1 p. in-4, adresse au verso.

Lettre historique écrite deux mois après le traité conclu entre Charles VII et Jean V duc de Bretagne, à l'époque même où Jeanne d'Arc, avant d'être présentée au Roi, fit un séjour de trois semaines chez Jean Rabateau et sa pieuse femme dans leur hôtel dit de La Rose à Poitiers. Il fait part à M. de La Claretière d'une lettre qu'il a écrite au duc de Bretagne, et dont la teneur est retranscrite par Rabateau. Ce courrier est relatif à la levée d'une somme de deux mille livres sur les habitants des Marches de Poitou et de Bretagne pour subvenir aux frais des gens du Roi et des gens du duc de Bretagne qui doivent se réunir à Mortagne le 20 janvier prochain. En conséquence, Rabateau prie M. de La Claretière qu'il veuille « *pour le bien et l'avancement de la matière, faire que on donne bonne obéissance pour lever la saume dessusdicte pour convertir et employer aux fraiz et despences de ceulz qui yront de la part du Roy à ladite journée, car autrement me trouverait point y voulst vacquer et entendre à ses despens. Et est de nécessité que les habitans desdictes marches se aident à trouver et faire finance le plus tost qu'ilz pourront avant ladite journée (...).* » Si le duc de Bretagne fait objection, Rabateau le persuade de montrer au conseil le vidimus du Roi imposant cette levée. « *Et si de la part de mondit seigneur de Bretaigne est par vous avisé de mectre aucune somme sur lesdicts habitans, on s'en rapporte à mondit seigneur, à vous et autres messieurs de Conseil et pourrez veoir par les vidimus des lettres de commission du Roy quelle puissance il a donné de asseoir et lever sur lesdits habitans ladite somme de 2000 livres (...).* »

Ancienne collection Fillon (n°299).

600 / 800 €



Et bonnes pluies
et alacarderie de
Bretagne. Par
voies pour trouer
a la Reception
du Roy en son
fondement
auzances le dernier jour de
decembre. 1 p. in-4 oblong, adresse au verso.



131

Jean RABATEAU. 1370-1441. Président du Parlement de Paris, membre du Conseil de Charles VII, ambassadeur en Angleterre, l'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers.

L.A.S. «Jeahan Rabateau président» au duc de Bretagne. *A Auzances le dernier jour de décembre.* 1 p. in-4 oblong, adresse au verso.

La lettre du président Rabateau au duc de Bretagne dont il est fait mention dans le précédent courrier, sur l'entrevue proposée avec le roi de France en janvier prochain. Charles VII est d'accord pour rencontrer le duc de Bretagne mais demande la levée de 2000 livres tournois pour payer les frais. Le rapprochement des deux souverains devait aboutir à une alliance contre les Anglais. « (...) Je me recommande humblement à votre Grâce (...) Moy estant à la Caillère, j'ay receu les lettres qu'il vous a pleu m'escriper touchant le fait des Marches de Poictou et de Bretagne par lesquelles appert que c'estait sur ce vostre plaisir que l'assemblée des gens du Roy et des vostres pour traicter sur la matière, fust au lieu de Mortaigne au xxe jour de janvier prochain. Après la réception desquelles vos lettres, je suys venu à Poitiers et avons esté ensemble les gens du Conseil du Roy en son païs de Poictou et moy, auxquels j'ay montré vos dictes lettres, et leur semble que ledit jour et lieu par vous advisez sont bien convenables (...). Le Roy a ordonné pour entendre à la matière seront audict jour et lieu, et en ce, n'aura point de faulte de leur part. Et pour ce (...) qu'il est de nécessité d'avoir provision d'argent pour les fraiz et mises de la conduyte de la matière, les envoyez par delà par le porteur de ces présentes les commissions pour lever sur les habitans desdites marches la somme de 11m [2000] livres pour convertir et employer ausdicts fraiz, ainsi que le Roy l'a ordonné et commandé par ses dictes lettres. Et vous plaise, très hault, très puissant et très excellent prince et mon très redoubté seigneur, faire faire et donner de vostre part bonne obéissance de lever ladicie somme sur lesdites marches afin qu'il n'y ait rompture en la conduyte de la besongne (...).»

Ancienne collection de Marbourg

600 / 800 €

132

Philippe II duc de SAVOIE. 1438-1497. Dit « Sans terre », élevé à la Cour de France, enfermé par Louis XI (son beau-frère) pour s'être révolté contre son père, combattit dans l'Armée de Bourgogne avant de s'attacher à Charles VIII qui le fit Grand Chambellan de France. De son mariage avec Marguerite de Bourbon, naquit Louise, mère du roi François Ier.

L.S. au duc de Milan. *A Genève, 9 février.* 1 p. in-8 oblong.

Recommandation auprès du duc de Milan pour l'un de ses gentilshommes ; *Mon frère, Je me recommande à vous tant de cuer comme je puis. Mon serviteur Toulignon, présent pourteur, va par delà et passe vers vous, ainsi qu'il m'a dit et pour ce qu'il m'a bien et dévouement servy ce pendant qu'il a esté en ma Maison. Je vous prie tant que je puis que layes pour recommande ainsi que j'aye en vous fiance, car il est gentilhomme de Constantinepolle, qu'il vous ayme parfaitement et dy tous les biens possibles de vous. Et vous me ferés très grant plaisir (...).*

JOINT le billet autographe du duc de Savoie, donnant mission à son homme de confiance, « *pour quoy je donne preuve et es faculté* »

300 / 400 €



133

Etienne de VESC. 1445-1501. Confident et conseiller de Louis XI qui l'attacha à son fils en qualité d'échanson et premier valet de chambre du Dauphin ; joue un rôle de premier plan auprès de Charles VIII au début des guerres d'Italie, mort de la peste à Naples en 1501.

P.S. *Caromb (Vaucluse), 4 avril 1494.* Vélin oblong (30 x 12 cm), cachet armorié sous papier sur la languette ; petits trous de ver.

Mandement d'Etienne de Vesc « *chambellan du Roy notre Sire, sénéchal de Beaucaire, baron des baronnie de Grimaud et de Château-Regnaud, seigneur de Barbon, de Caromb et de Chateauneuf* », accordant à François Merle docteur es lois, en raison de ses bons services et de sa loyauté à l'office de juge ordinaire dans la Baronnie de Château-Regnaud. Il mande à Guillaume d'Ancezune de faire exécuter ce mandement.

Ancienne collection Charavay

200 / 400 €

134

Philippe de VILLIERS de l'ISLE-ADAM. 1464-1534. Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il avait mis en défense l'île de Rhodes, mais dû capituler devant Soliman le Magnifique, après une résistance héroïque ; premier Grand-Maitre à s'installer à Malte.

L.S. à l'ambassadeur pour le Roy devant notre St-Père le Pape. *Malte, 5 juing 1532.* 1 p. in-folio, adresse au verso.

Le Grand-Maitre de Malte assure son correspondant qu'il continuera de l'informer de l'avancée des Turcs. *Pour le désir et plaisir que j'ay de savoir de voz nouvelles, je vous faiz aussi souvent savoir des myennes (...) ; que les rapportz de l'avance de mer du Turk continuent combien, que de quatre ou cinq fustes et brigantins que j'ay en Levant n'est retourné, aucun qui m'ait adverty de la vérité de ces actes et jour en jour et ce qu'ilz apporteront, je vous adviserez incontinent (...).* Il lui demande en retour de lui faire part de tout ce qu'il entend autour de lui, « *car ce qui vient de vous, je le crois pour certains (...).* Il ajoute en p.s. « *Depuis ces lettres escriptes, est arrivé ung brigantin que je tiens à Zarayse (...).* Sa signature est précédée de la formule : *L'entièrement vôtre bon parent et amy. Le Maistre de Rhodes.*

400 / 500 €





135

Alain d'ALBRET. 1471-1522. dit Alain le Grand, puissant féodal, commanda au service de Louis XI l'armée d'Espagne en 1475, livra Nantes au Français en 1489.
P.S.S.l., 24 juillet 1498. Vélin oblong (25,5 x 14 cm).

Reçu de 150 livres tournois, du trésorier de Louis XII, pour sa charge de capitaine des 50 lances de l'ordonnance du Roi, pour le quartier d'avril, mai et juin dernier.

Ancienne collection Morsen

300 / 400 €

136

Henri d'ALBRET. 1503-1555. Roi de Navarre, beau-frère de François 1er par son mariage avec Marguerite de Valois-Angoulême, père de Jeanne d'Albret (mère d'Henri IV).
L.S. avec souscription aut. à mon cousin Monsieur de Jarnac. *A Paris, 24 février (1543).* 1 p. in-folio, adresse au verso ; pièce enmargée, intitulés post.

Lettre adressée à Charles Chabot, baron de Jarnac, gouverneur capitaine de La Rochelle, concernant l'amirauté de Guyenne dont certains droits avaient été usurpés par le duc d'Etampes. Le roi de Navarre transmet au gouverneur la «une commission décernée par le Roy pour mestre en sequestre certains droictz d'admyrauté prétenduz par mon cousin le duc d'Estampes, laquelle je vous prye fere tenir incontinent aux officiers de mon admyrauté de La Rochelle, affin qu'il soit procédé à l'exécution d'icelle selon sa forme et teneur. J'escrigez auditz officiers une lettre que je vous prye aussi leur envoyer et me fere entendre de voz nouvelles le plus souvent qu'il vous sera possible (...).»

300 / 400 €

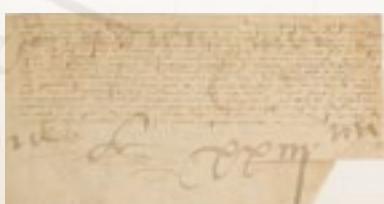
137

Charles duc d'ALENCON. 1489-1525. Beau-frère de François I^e, se déshonora à la bataille de Pavie.
P.S. Paris, 10 juin 1514. Vélin oblong (31,5 x 17 cm).

Pièce de Charles duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche et vicomte de Beaumont, ordonnant de prendre sur la somme de 1000 livres provenant du bail à cens et rente de 50 arpens de terre et de la vente du bois despouille, afin de payer Pierre Frétal, seigneur d'Anvilliers, pannetier et maître de fauconnerie, «la somme de sept, vingt, dix livres laquelle somme lui avons ordonnée pour le paiement de ses gaiges et pension de dix mois de l'année qu'il est venu en notre service, le premier jour de janvier mil cinq cens unze (...).»

Ancienne collection Saffroy

200 / 400 €



Renaissance et guerres de Religion

Lots N°135 à 186

FRANCOIS

138

François duc d'ALENCON. 1555-1584. Et duc d'Anjou, fils cadet d'Henri II et de Catherine de Médicis, frère de trois rois de France (François II, Charles IX et Henri III), convoita la main d'Elisabeth d'Angleterre.

P.S. *Au camp devant Issoire, 14 mai 1577.* Vélin oblong, cachet aux armes sous papier.

Mandement «de par Monsieur, fils de France, frère unique du Roy» adressé à «nostre amé et feal le comte de Saint-Aignan, chevalier de l'Ordre du Roy, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, nostre conseiller chambellan ordinaire et surintendant de nostre Maison (...); Considérant les bons et agréables services que nostre amé et feal Imbert de Bourrelon, Sgr de Meuret, a fait de ses guerres, icelluy avons retenu et retenons en estat de l'un de nos chambellans ordinaires au lieu et place du feu Sgr de Chasteaubadeau, dernier possesseur.»

Ancienne collection Morssen

300 / 400 €



139

François duc d'ALENCON. 1554-1584. Fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, frère unique d'Henri III, porta le titre de duc d'Anjou, chef du parti des «mécontents» contre le roi.

P.S. *Au camp devant Issoire, 24 juin 1577.* Vélin (37,5 x 29 cm), cachet armorié sous papier.

Provisions de gentilhomme ordinaire de sa chambre donné à Jean de Bourrelon seigneur de Mures, en considération de ses bons services en particulier auprès du roi «en ses guerres». Pièce au nom de «Monsieur filz de France et frère unique du Roy» par le comte de Saint-Aignan capitaine des cents hommes d'armes, et signée par le duc d'Alençon.

Ancienne collection Saffroy

200 / 300 €



140

François duc d'ALENCON. 1554-1584. Fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, frère unique d'Henri III, porta le titre de duc d'Anjou, chef du parti des «mécontents» contre le roi.

P.S. *Au camp de Chatellerault, 5 novembre 1575.* Vélin (41 x 29 cm), cachet armorié sous papier.

Lettres de retenue de par «Monsieur filz et frère de Roy», prise par le comte de Saint-Aignan, capitaine des cinquante homme d'armes de ses ordonnances, pour la place de gentilhomme servant dans la Maison de Monseigneur, en faveur du sieur Georges de Sigongné seigneur de La Bavrillerie.

200 / 300 €



140
*... de l'Aubespine. Ayant
 a se confier au defunt et de
 faire a que reconnaissant celle pour
 successeur de leur probite et vertu
 aduise comme j'ay tenu au
 tout affection eys que je pourra
 a choisy pour demander a quel
 a basse marche et seigneurie
 qui nom de l'Aubespine pour
 pou entendre la possesion
 prudie a apprehendre la
 patente de pouvoirs et
 au plus tute conformement
 moy fuit le double du*



141

Jacques AMYOT. 1513-1593. Précepteur puis aumônier de Charles IX et Henri III, écrivain, traducteur de Plutarque, évêque d'Auxerre.

2 P.S. *Au camp de Lande, au Logis de Sa Majesté, près St-Jean d'Angely, 30 octobre 1569.* Vélin oblong, trace de cachet. & s.l., le dernier jour de janvier 1560. Vélin ; mouillure et salissure

Pièce signée en qualité de Grand Aumônier de France, déclarant «que Monseigneur le Illustrissime et Reverendissime Cardinal de Bourbon (...) a pour raison du temporel des évêchés et comté de Beauvais et Pairie de France, fait et presté en nostre présence es mains de Sa Majesté le serment de fidélité (...).»

JOINT une autre pièce dans laquelle le Grand Aumônier de France atteste et donne quittance à Michel Regnault trésorier, de la somme de 31 livres et 10 sols tournois, donnée en offrande et aumône du roi, au frère Louis Ruffy, religieux des Cordeliers d'Orléans pour des messes dites les 15 derniers jours de décembre 1559.

400 / 600 €



142

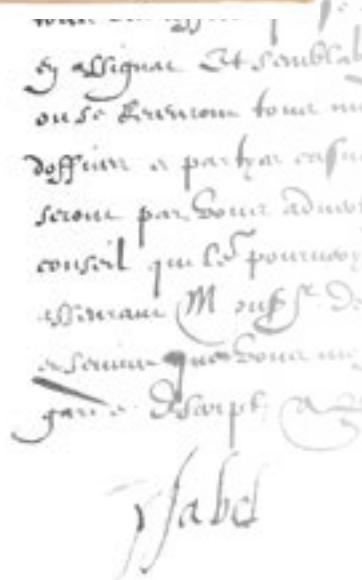
ELISABETH d'AUTRICHE. 1554-1592. Reine de France ; fille de l'Empereur Maximilien II et de Marie d'Espagne, épouse (1570) de Charles IX (1550-1574), elle se retira à Vienne après la mort de son mari.

L.S. «Ysabel» à M. de l'Aubespine. *Paris, 5 septembre 1575.* 1 p. in-folio, adresse au verso avec restauration aux plis ; filigrane du papetier Nicolas Leubé.

Intéressante lettre d'Elisabeth d'Autriche, dans laquelle la reine règle le sort de son douaire, après la mort de Charles IX l'année précédente. «(...) Ayant entendu combien le feu Roy monseigneur ayait et se confiait au seigneur de l'Aubespine votre père et combien il aimait défunct votre fere et que reconnaissant celle pour la mesme confiance qu'il avait en vous comme successeur de leur probité et vertu, il vous avait donné à moy (...) C'est pourquoy je vous ay eslu et choisy pour demander à quel appartiendra au pays et duché de Berry la haute et basse Marche et seigneurie de Murat et Ganap dépendant du duché de Bourbonnays qui m'ont esté délaissés pour partie de l'assignat de mon douaire ; ausy comme vous avez pu entendre la possession et jouissance desdits duché, pays et seigneuries et ladite possession prendre et apprehender en mon nom, vous ayant à ceste fin fait expédier mes lettres patentes de pouvoir et procuration, en vous pryan et ensuivant d'y satisfaire au plus tust, conformément au contrat que j'en ay passé avecques le Roy Monsieur mon frère, le double duquel je vous envoie deuement collationné avecques les lettres du Roy (...) et les myennes qui les accompagnent, et ceux à qui j'ay estimer qu'il se devayt escrire tant pour publier et rédiger led. Contract que pour vous mectre en possession en mon nom dont vous ferez retirer les actes nécessaires en bonne et due forme, pour me servir selon le besoing (...).» Elle le prévient qu'elle a retenu l'évêque de Paris comme son chancelier et demande de s'entendre avec lui sur les démarches entreprises. «Au surplus comme j'ay résolu que mon conseil duquel je vous ay retenu et des premiers, sera séant et estably en ceste ville de Paris». Avec l'évêque de Paris, il s'entendra sur toute ses affaires, sur ses comptes, et le maintien des divers juges et officiers avec lesquels elle assure qu'elle sera «bonne maîtresse, et n'oublieray de les reconnaistre comme ils seront bien de sorte qu'ilz auront occasion de demeurer contant de moy (...).» Elle compte sur les bons offices de son correspondant.

Ancienne collection Fillon ? et Charavay.

700 / 800 €



143

François de BALZAC. 1541-1616. Seigneur d'Entragues, capitaine des cents hommes d'armes du roi, bailli gouverneur d'Orléans qu'il livra aux ligueurs catholiques.
P.S. *Château de Marcoussis, 17 avril 1594.* 2 pp. in-8.

Procuration générale et spéciale de François de Balsac , seigneur d'Entragues, Marcoussis et Chablis, en faveur de son épouse, Marie Touchet [ancienne maîtresse de Charles IX et mère de Charles de Valois], dans laquelle il lui donne une somme de 2083 écus un tiers de rente annuelle sur un placement de 25 milles écus d'or. « (...) En ce faisant, oblige icelluy seigneur constituant à ses biens à les payer et continuer par chacun an aux termes que sadite espouse avisera à l'acquéreur ou acquéreurs sur sesdites terres et seigneuries de Marcoussis, Bois Malesherbes (...) .»

200 / 400 €



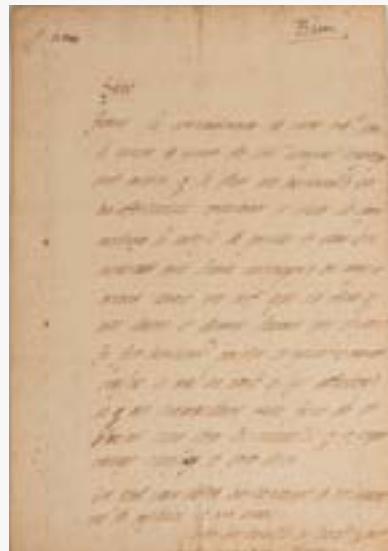
144

Charles de GONTAUT duc de BIRON. 1562-1602. Maréchal de France, compagnon d'armes d'Henri IV, décapité à la Bastille pour haute trahison.
L.A.S. « au Roy » (Henri IV). *S.l.n.d. (30 mars 1598).* 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso.

Le duc attend ses commandements auxquels il obéira comme le doit « *un très humble et très affectionné serviteur.* »

Il fait part d'une chasse au cerf « *en bonne compagnie* » avec la comtesse de Guiche ; « *(nous) avons couru un cerf qui n'a duré qu'une heure et demie devant nos chyens. Je fais toujours garder soigneusement Crassus et nul ne parle à lui, attendant ce que me commanderés. Mon frère de St-Blancart vous dyra les nouvelles que je puis savoir (...).* »

700 / 800 €



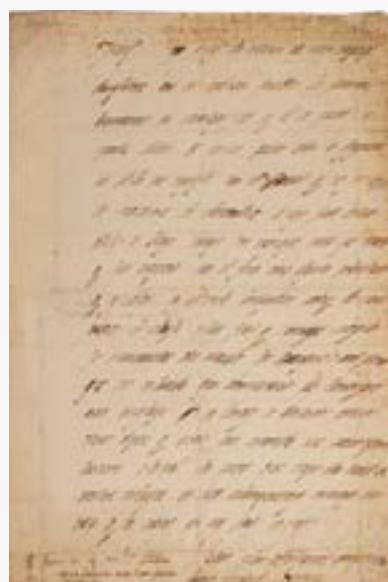
145

Charles de GONTAUT duc de BIRON. 1562-1602. Maréchal de France, compagnon d'armes d'Henri IV, décapité à la Bastille pour haute trahison.
L.A.S. à M. de Nerestang. *A Paris, 4 novembre 1601.* 1 pp. in-folio, adresse au verso ; restauration au verso en pied de page, petites rousseurs en marge. Joint un portrait gravé.

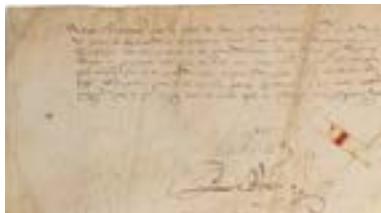
Lettre du maréchal de Biron, à son retour d'ambassade auprès d'Elisabeth d'Angleterre. (...) Je suis de retour de mon voyage d'Angleterre où je receu toutes les faveurs, honneurs et courtoisies qu'il se peut. Je parts dans 8 jours pour aller à Dygeon et de là en Suisse (...). Le Roy fait estat d'aller à Bloys mais son voyage n'est pas hasté que l'on croyait, car il fera une dyete plus tôt qu'y aller. A Ostende, l'Archiduc attaque de nouveau la plasse plus fort que jamays. Voylà les nouveautés du monde. Les Espagnols ont pris pied en Irlande qui donneront de l'exercice aux Anglois (...).

Ancienne collection Paul Langeard.

500 / 700 €



teffu chargé. Dequellet j'eu p'quai
jeau fait satisfaction que j'ye p'ur suo
me. asturie a partam j'eu ho
du a st'gouin et alla ce swa
goyagez courus par effect a



146

Antoine de BOURBON. 1518-1562. Roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, père d'Henri IV.

P.S. 1562. Vélin oblong (27 x 15,5 cm), trace de cachet de cire rouge, pli.

Quittance de 700 livres tournois pour ses états de capitaine d'une compagnie de cent lances, pour ses quartiers de juillet, août et septembre passés, reçus de François de Racotas, trésorier royal.

Ancienne collection Morssen

200 / 300 €



147

Charles de BOURBON-VENDOMME. 1489-1537. Grand-père d'Henri IV. & son épouse Françoise d'ALENÇON. 1490-1550. Veuve de François d'Orléans duc de Longueville

P.S. La Fère, 6 février 1518. Vélin oblong (33 x 20 cm), légt froissé.

Quittance de 16 mille écus à eux payés par la duchesse de Longueville et l'archevêque de Toulouse, en exécution d'une transaction notariée passée entre eux, somme payée et remise à Paris en l'hôtel de Jacques (de Breslay).

200 / 300 €



148

Catherine de BOURBON. 1559-1604. Sœur d'Henri IV, princesse de Navarre.

L.S. avec souscription aut. au capitaine (Betouzet). A Pau ce 7 octobre 1589. 1 p. in-4, adresse au verso.

Lettre en qualité de régente de Navarre, envoyant auprès de lui le sieur de Salles pour une de ces compagnies d'hommes armés, recommandant «d'en avoir le soing tel que doyt ung honest homme».

Ancienne collection Morssen

200 / 400 €

... que signe le Roi. sur
Aoy 20. En' auyz le quinze tenu du solain assaut
me fust tenu a moy s'ouur si Je fai force
Ioy. Mans. de souquer aux armes resout
villain po. un sieur a bo. 2 foy. le
Norvau. de moy de l'ouest que J'ay

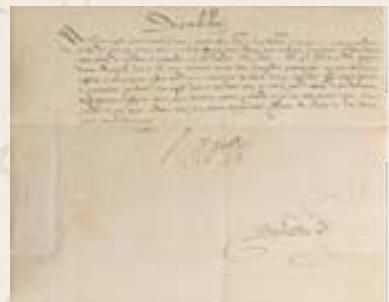
149

CHARLES IX. 1550/1574. Roi de France.

P.S. au baron de Castelnau. A Gaillon, septembre 1566. Vélin oblong (30 x 24,5 cm), adresse au verso.

Ordre « de faire convocquer et assembler ces gens des trois estatz de notre païs de Languedoc en nostre ville de Nismes » le 12 novembre prochain, où les notables, conseillers, officiers et commissaires pourront se présenter pour exposer leurs vœux à ladite assemblée. Le roi demande « que aud. jour et lieu, vous soiez ou envoiez gens députez de par vous avec pouvoirs suffizant pour (...) accorder ce qui leur sera exposé, requis et demandé de nostre part, et vous nous ferez service très agréables (...) »

400 / 600 €



150

CHARLES IX. 1550-1574. Roi de France.

L.S. à M. de Fourquevault « mon conseiller et ambassadeur en Espagne ». Angers, dernier jour de février 1570. 2 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, trace de cachet.

Importante lettre sur la conclusion de son mariage avec Isabelle d'Autriche et le projet de celui de sa sœur Marguerite de Valois avec le Roi de Portugal, neveu de Philippe II. « (...) Je ne puis vous fere assez paraistre le grand contantement que j'ay de la façon que vous estes conduict en ung affaire de telle importance que mon mariage ; lequel par vostre prudence a esté si bien manyé et si dextrement que j'en ay l'issue telle que j'ay tousjours désiré, qui sont les plus agréables nouvelles que m'eust sceu rapporter le Sr Jheronime Gondy, lequel (...) n'a laissé de me descouvrir beaucoup de choses que j'ay esté très aise de sçavoir, et entre aultr'es le contantement que a le Roy Catholique mon bon frère, de nous veoir encore aliez et jointcz d'un second lys. Et aussy l'assurance que led. Roy et la princesse de Portugal sa sœur, donnent pour effectuer celluy de ma sœur avec le Roy de Portugal. A quoi je vous prie (...) maintenant de travailler et mettre peine que ce soit faict au plutost, car c'est ce que je désire le plus en ce monde à cestheure que ce qui me touchait le plus près est parachevé. Je m'asseure qu'il n'y aura aucune difficulté (...) car comme je ne vouldrais manquer de parole quant je l'aurais donnée à qui que ce feust, aussy croy je que le Roy Catholique me la tiendra ; autrement j'aurais trop d'occasion de me plaindre ; ce que je suis contant que chacun sçache et que vous en parliez de la bonne façon si vous veoyez qu'il y ayt tant soit peu de dilation ou refroidissement (...) » [Philippe II fera échouer ce projet de mariage, et Marguerite de Valois épousa Henri de Navarre le 18 août 1572].

Ancienne collection Charavay

1 500 / 2 000 €



A Monseigneur



Monseigneur le cardinal
du de Richelieu Par
france

151

Gaspard de COLIGNY. 1517-1571. Amiral de France, assassiné lors du massacre de la Saint-Barthélémy.

L.S. « Chastillon » avec compliment aut. à M. de Noailles. *Guise, 21 juillet 1555.* 1 p. in-folio.



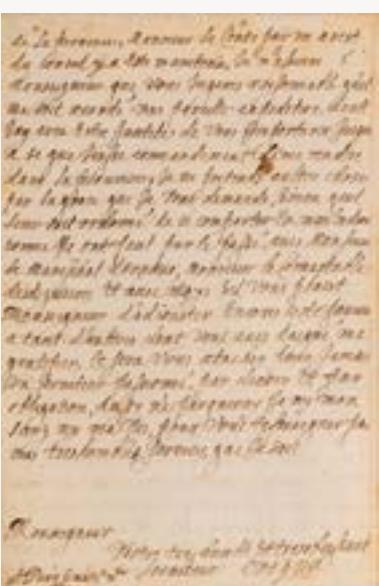
Lettre en partie chiffrée (avec sa transcription interlinéaire) ; il accuse réception de deux lettres par lesquelles M. de Noailles lui mande des nouvelles de l'endroit où il est, et dont l'amiral était déjà informé par deux vaisseaux qu'il tient en mer ; il prie son correspondant de lui faire parvenir d'autres nouvelles. Il va faire rendre justice à Nicolas Grout, capitaine dieppois, « *du tort qui luy a esté faict par les maryniers de son équipage estans relasché en Angleterre (...).* » Suit une longue partie chiffrée ; l'Amiral de Coligny conseille à M. de Noailles d'employer des Italiens pour s'enquérir de ce que font les ennemis au-delà des frontières ; « *(...) ainsy en usays-je quant nous avions la guerre aux Angloyx employant des Italians qui estaien du costé de l'Empereur par lesquelz j'avays de bons avertissemens et ne m'en trouvay jamais deceu. Il me semble que vous en pourriez recouurer pour s'en servir maintenant en pareille façon envers les enemys, en quoy vous n'aurez esguard à la despence car je paieray voluntiers ce qu'il en pourra couter en cela (...).* »

1 000 / 1 500 €

152

Charles de CREQUY. 1571-1638. Se distingua en Savoie sous les ordres du duc de Lesdiguières, colonel des Gardes françaises, Maréchal de France (1622), meurt d'un coup de canon au siège de Brême.

L.A.S. au cardinal de Richelieu. *A Paris, le 26 décembre 1631.* 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso avec 2 petits cachets de cire rouge.



Lettre du maréchal de Crequi demandant les dernières instructions du Cardinal de Richelieu, avant son départ en mission comme plénipotentiaire auprès du Pape Urbain VIII. Une des principales revendications de la France auprès du Saint-Siège était alors le chapeau de Cardinal pour Mazarin. *La confiance qu'il plaist au Roy d'avoir en ma fidélité, et l'exas de votre bonté envers moy, paroissent entièrement en sa lettre qu'il vous a pleu d'crire à Mons. de Ballion, je vous en rends très humbles grâces (...).* La lettre que je receus hier du Roy m'obligeant à partir, je n'y manqueray incontinent après les festes, ny mon fils de se rendre dans peu de jours près de S.M. Et sans me retarder, j'ay creu vous debvoir despêcher se courier exprès pour recevoir plus particulièrement les commandemens de S.M. et les vôtres (...). Créqui se plaint ensuite de l'attitude du Parlement de Grenoble qui ne lui a pas rendu les honneurs dus à son rang ; Par occasion, je vous diray, Monseigneur, que depuis quelque temps, le Parlement de Grenoble lequel comme les aultres ne se peut contenir, a de son propre mouvement, voulu diminuer les honneurs dont il a de tout temps usé envers les gouverneurs et lieutenants généraulx de sa province. Monsieur Le Conte par un arrest du consul y a esté maintenu. Je m'asseure (...) que vous jugerés raisonnable qu'il ne soit accordé une pareille expédition dont j'ay creu estre inutile de vous importuner jusqu'à ce que j'eusse commandement de me rendre dans la province ; je ne prétends aultre chose par la grâce que je vous demande, sinon qu'il leur soit ordonné de se comporter en mon endroit comme ils ont faict par le passé avec Monsieur le Maréchal d'Ornano, Monsieur le Conestable d'Esdiguières et avec moy ; s'il vous plaist Monseigneur d'ajouster encore ceste faveur à tant d'autres dont vous avés daigné me gratifier, ce sera vous atacher pour jamais un serviteur passionné, par devoir et par obligation. Aussy n'espargneray-je ny mon sang, ny ma vie (...).

300 / 400 €

153

Jean-Louis NOGARET de La VALETTE duc d'EPERNON. 1554-1642. Favori de Henri III.

P.S. Agen, 6 juillet 1628. 2 pp. bifeuillet in-folio, intitulé au verso ; mouillures aux plis.

Pièce du duc d'Epérnon en qualité de Gouverneur de Guyenne, relative à la guerre contre les Protestants. Il ordonne au Sr de Monteuil commandant la ville et château d'Aiguillon, d'aller « *razer, démolir et mettre par terre* » les maisons, « *couper et dégrader* » les bois du Sr Viaud, lieutenant de la ville de Cleyrac qui « *s'est depuis quelques jours allé jeter dans Montauban pour y porter les armes contre le service de Sa Majesté et adhérer aux mauvais et pernicieux desseings de ses ennemis rebelles (...)* ». Cet ordre doit « *servir de marque à l'advenir, de sa rebellion, et d'exemple à ceux qu'y la voudront suivre.* » Les consuls de la ville vendront les effets pour leur compte ; il demande à tous de prêter « *toute l'ayde, assistance et main forte* » au Sr de Monteuil pour l'exécution de ladite commission. [Montauban fera sa soumission l'année suivante après la paix d'Allais].

Ancienne collection Morssen

300 / 400 €



154

Hercule d'ESTE. 1508-1559. Duc de Ferrare, fils aîné d'Alphonse Ier et de Lucrèce Borgia ; époux de Renée de France fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

P.S. en tête « Her. Dux ». Ferrare, 11 juillet 1552. Vélin in-folio (49,5 x 39,5 cm), en latin.

Décret rendu à la prière de l'Illustrissime Dame Baptista de Farnesiis Varana, mère et tutrice de son fils Hercule. Le duc accorde à celui-ci la permission de faire transporter librement à Ferrare tous les fruits et revenus qu'il tire de ses biens dans le pays de Bologne, et quatre amphores de vin, chacun de dix mesures, quas vulgo mastellos vocant, tirées du territoire de Modène ; il pourra aussi faire passer des troupeaux pour paître et hiverner dans le territoire de Ferrare.

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €



155

César d'ESTE. 1562-1628. Duc de Modène et de Regio, prince de Capri ; fils naturel d'Alphonse d'Este, lutta contre le Pape Clément VIII pour la possession du duché de Ferrare, époux de Virginia de Medicis.

L.S. à Parisano. Modène, 16 mars 1599. 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso, cachet sous papier ; en italien ; plis marqués avec trous.

Le duc remercie son correspondant au nom de son frère, le cardinal Alexandre, des félicitations qu'il a reçues.

Ancienne collection Charavay

150 / 200 €



156

Hippolyte d'ESTE. 1509-1572. Fils d'Alfonse d'Este et de Lucrèce Borgia, à la tête de plusieurs évêchés dont celui de Lyon, Narbonne, Auch, et de Milan, appelé le Cardinal de Ferrare ; légat en France proche du parti français et de François Ier.

L.S. avec souscription aut. au cardinal Commendone. *Rome, 18 mars 1565.* 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso ; en italien.



Félicitations élogieuses adressées par le cardinal Ferrare, à Giovani-Francesco Commendone (1524-1584), qui venait d'être nommé cardinal par le Pape Pie IV. Le cardinal voit en effet en sa personne un serviteur zélé du Saint-Siège [Commendone avait été envoyé comme ambassadeur auprès de Marie d'Angleterre, défendit le Concile de Trente dans le Saint-Empire; nonce en Pologne, il sera par la suite envoyé à la diète d'Augsbourg], et est heureux de voir quelqu'un de si méritant et de bon esprit augmenter ainsi le collège des cardinaux. Il est honoré « *di sernitii fatti da lei in ogni tempo a questa santa sede, promonendola al grado di cardinal (...). Sono contento a tutte le persone du buona menti et che desiderano di vedere aurescere il numero del collegio (...). Io non cedo ad aleuno in laver sentito praiere dell exaltation di quella et particolaramente aneora sperando degli animi nostri habbiano hora da conuinger maggiormente insieme per la conformita del grado (...).* »

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €

157

Barbara d'ESTE. 1539-1572. Fille de l'Empereur Ferdinand d'Autriche, épouse d'Alphonse d'Este duc de Ferrare. & Hippolyte d'ESTE. 1509-1572. Cardinal de Ferrare.

L.S. à l'ambassadeur de Venise. *Ferrare, 19 novembre 1566.* 1 p. in-folio ; en italien ; brunissure aux plis.

Lettre de la duchesse d'Este informant l'ambassadeur qu'elle attend le retour de leur envoyé Martelli pour l'informer de l'état de négociations. Lettre contresignée par le cardinal de Ferrare.

Ancienne collection Charavay

150 / 200 €

158

Diane de FRANCE. 1538-1619. Duchesse d'Angoulême et d'Etampes, fille naturelle d'Henri II alors Dauphin de France, mariée en premières noces à Horace Farnèse (neveu du Pape Paul III) puis le maréchal François de Montmorency, fils aîné du connétable ; elle travailla à la réconciliation entre Henri III et Henri de Navarre futur Henri IV.

P.S. 27 novembre 1606. Vélin oblon (40,5 x 30 cm), trace de cachet de cire rouge. Petit trou et quelques taches de rousseur.

Pièce comme « *fille et sœur légitimée de roy, duchesse d'Angoulesme, douairière de Montmorency, comtesse de Ponthieu, dame de Coucy et Folambray, faisant savoir au bailly de Coucy et aux procureurs et receveurs de Charny, que Benigne Bernard sieur de La Meury, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, secrétaire de Sa Majesté Maison et Couronne de France et de ses finances, a prêté foi et hommage « pour raison de la terre baronnye, chastellenye et seigneurie de Boves, à luy appartenant par acquisition qu'il en a faicté (...).* »

300 / 400 €





159

FRANÇOIS II. 1544-1560. Fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, Roi de France (son règne ne dura que deux ans et 7 mois).
L.S. au Maréchal Anne de Montmorency, gouverneur de l'Ile de France. Amboise, 12 mars 1559. Vélin oblong (53 x 33,5 cm). Joint un portrait gravé.

Le roi donne l'ordre de dispenser, conformément à la décision prise par son père Henri II, les moines de Saint-Jean des Vignes de Soissons, des contributions qui leur avaient été imposées pour la réparation des fortifications de la ville de Soissons. Pièce signée au tout début du règne du jeune roi, quelques mois encore avant son sacre (en septembre), contresignées «*par le Roy, Monsieur le Card(inal) de Lorraine présent, L'Aubespine*».

Ancienne collection Charavay

1 500 / 2 000 €

160

HENRI II. 1519-1559. Roi de France.
P.S. Fontainebleau, 10 mars 1557. Vélin oblong (53 x 28 cm).

Mandement du roi au trésorier général des finances, d'exempter «*de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale*», sa cousine Catherine de Bourbon, abbesse de l'Abbaye Notre-Dame de Soissons, de toutes contributions aux décimes, dons gratuits, octrois caritatifs, pour indemniser son couvent de ce qui lui a été pris par les gens de guerre dans ses maisons et fermes près Soissons, à Saint-Quentin et sur la rivière de Somme.

Pièce signée du Roi et contresigné par Côme Clausse secrétaire d'Etat des commandements d'Henri II.

Ancienne collection Charavay

500 / 700 €



161

HENRI II. 1519-1559. Roi de France.

L.S. au duc de Ferrare, avec souscription aut. de 5 lignes. *Au camp de Cateau-Cambrésis, 20 septembre 1553.* 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso avec cachet sous papier aux armes royale.

Le roi remercie son oncle, le duc de Ferrare, des services qu'il lui a rendus. « (...) Je ne puis dissimuler la grande et singulière obligation que j'ay envers vous, mon oncle, des grands plaisirs, ayde et secours que vous me faictes si à propos ». Hercules II d'Este, duc de Ferrare et de Modène, fils d'Alphonse d'Este et de Lucrèce Borgia, avait épousé Renée de France, fille de Louis XII. Longtemps hésitant entre la politique espagnole et l'influence française, il avait finalement pris le parti du roi de France qui l'avait nommé son lieutenant général en Italie. Henri II fait savoir au duc de Ferrare qu'il a écrit à l'évêque de Lodève, « ce que vous avez encore voulu faire pour moy au besoing qui sera tenu secret comme vous désirez (...) ». Je ne me sentiray jamais bien satisfait que l'occasion ne se soyés présentés d'en faire quelque rengnoissance par laquelle vous puissiez congoistre que je ne veulx demeurer ingrat à l'endroit de ceulx qui m'ayme et font pour moi (...). J'en escriptz présentement (...) de l'estat et disponibilité des affaires de mon armée et de la délibération que j'ay prise (...) ». Le roi ajoute de sa main : « Assurés vous mon oncle, qu'il n'y aura une seule faute en tout ce que vous a promys l'evesque de Lodesve et que je ne seray jamais inquerat envers vous et les vostres de l'ayde et secours que je ressouye de vous au besoing. Vôtre bon nepveu Henry. »

Ancienne collection Sensier

1 500 / 2 000 €

162

HENRI III. 1551-1589. Roi de France.

P.S. A Paris, 29 décembre 1569. Vélin oblong (48 x 25 cm).

Don de la somme de 10,00 livres tournois à prendre sur les deniers ordinaires et extraordinaire de son épargne, à Françoise Micquelot « *l'une des femmes de chambre de la Reyne nostre très chère et très honorée dame* » ; le paiement avait été effectué en deux fois, la première courant mai par les soins de Claude Garrault trésorier de l'épargne royale ; le roi demande à ses trésorier Pierre Mollan et Jacques Leroy de régler le reste dû et d'allouer la somme sur ses comptes. Pièce signée du roi « *Henry* » (encre pâle), contresigné par son secrétaire d'Etat « *Pinart* ».

400 / 500 €

Mon frere
sau retournant roquelaure lequel
estoit prenn en cette part roquelaure
et lui ayant fait distinguer son
maitre sur le fait que mon
ameur se en vnu au vnu au vnu
clouant que faire que l'escoune
mont a le que se fait au ce que
que faire que ce n'est que pour souffre
que vnu vnu que n'continuer an
l'entretien fidele a vnu au vnu que
l'au que fait de l'entre de vnu
amis fidelement pour estimer iste
requys pour le bien de mon servyce
auquel vous ne pourrez m'assurer
faire que vous il l'informe tenuer
comme mesme que mon amur que
vnu vnu que vous antander
mo ydelante amys que si la vnu
declarer et se misent tenuer longe
de vnu vnu et estimer convenge
que n'vnu pris croire que n'feray
de plus en plus que confirmant par
très stricts lez temps que ch'vnu lez firs
et lez temps que ch'vnu lez firs

163

HENRI III. 1551-1589. Roi de France.

L.A.S. à son frère le Roy de Navarre. S.l.n.d. (circa 1580). 1 pp. in-folio, adresse au verso ;
pièce emargée, mouillures claires.

Importante lettre relative à la Guerre dite des Amoureux (septième guerre de religion), en raison des intrigues galantes menée par Henri de Navarre (futur Henri IV), sa femme Marguerite, sa maîtresse La Fosseuse et les gentilshommes de sa petite cour de Nérac. A travers cette missive, probablement écrite sous l'influence de Catherine de Médicis, peu après la signature du Traité de Fleix qui mit fin à cette guerre, le roi se montre satisfait de la soumission d'Henri de Navarre. Il lui fait part du départ de Roquelaure venu de sa part ; « (...) Ce n'est pour fantoche bonne volonté que je continue an l'intantyon laquel vous avez ja sceu sur le fait de l'entrée des vyles amis, seulement pour estimer s'être requys pour le bien de mon servyce auquel vous ne pourriez myeulx faire que vous y conformer tousjors come mesmes vous m'an asurez que voulez faire lors que vous antandez ma voulonté ainsy que je la vous déclare ; et se me sera tousjors cause de vous aymer et estimer davantage comme je vous prie de croire que je feray de plus en plus me confirmant par très stricts ; cette connaissance doit vous confirmer vostre bon frère (...) »

Ancienne collection Morssen

2 000 / 3 000 €

Mon frere
Le Rij de Navare



164

HENRI IV. 1553-1610. Roi de France.

L.S. (au duc de Montpensier). *Lectoure, 27 octobre 1585.* 2 pp. bifeuillet in-folio, mouillure au coin sup., restauration aux coins.

Lettre écrite au début de la guerre des trois Henri, peu de temps après la bulle d'excommunication prise par le Pape Sixte Quint contre le Roi de Navarre et le Prince de Condé. Henri répond fermement au représentant du duc de Montpensier, sur sa foi protestante, affirmant que la religion reste du ressort privé et donne comme garant de sa loyauté son attachement au service du Royaume. La mort du duc d'Anjou, frère cadet de Henri III faisait du jeune roi de Navarre l'héritier de la Couronne de France. La perspective de voir un roi protestant ranime le zèle de la Sainte Union. Intimidé par la Ligue, Henri III avait alors signé l'édit de Nemours (7 juillet 1585) contre les Protestants. En écrivant à la troisième personne, le roi de Navarre donne ici une véritable profession de foi protestante, condamnant son injuste excommunication et précisant ses intentions politiques.

Il remercie tout d'abord le duc de Montpensier et l'assure en retour de son amitié. « (...) Quant au conseil qu'il donne audit seigneur Roy de se départir de sa religion, le sieur de Pécheré l'asseurera de la part de Sa Majesté qu'il sera toujours très aise de recevoir et suivre ses bons & saiges conseils & avis en toutes autres choses horsmis le faict de la conscience et de la religion qui doit dépendre de Dieu seul, sans estre subject à changement ou mutation, soit pour espérance de grandeur et prospérité ou crainte des inconvénients et hazard de ce monde. Que ledit seigneur Roy qui croit tout ce qui est contenu au vieil et nouveau Testament, et tient les quatre premiers Conciles et la doctrine de l'Eglise primitive, catholique, apostolique et romaine jusques aux premiers cinq cens ans qu'elle était en sa plus grande pureté, ayant déclaré qu'elle était en sa plus grande pureté, ayant déclaré qu'il était prest de se soumettre de se soumettre au jugement et détermination d'un concile général et libre, et la reconnaistre son erreur sy elle luy était remontrée, s'est mis en tout devoir devant Dieu et les hommes, et moyennant ce, a fait les submissions acoustumées et dignes d'un Prince chrestien sans pouvoir estre déclaré ou condamné hérétique, et mesmes premier que d'avoir été ouy, ne estre sujet aux excommunications et fulminations des Papes qui sont en ce cas abusives et du tout contraires aux libertés de l'Eglise gallicane. Qu'ayant été alaicté, nourry et enseigné en la religion réformée, laquelle est, suivant les loix établies et receues en ce Royaume, il ne serait bon, honeste, ne convenable, soit pour luy, soit pour ses amys et parents, ne pour les subjects de ce Royaume qu'il changeast légèrement de religion, soit par espérance ou par crainte et par force et nommément sans instruction, jugement et cognoscience de cause et conférence en un concile ou assemblée de l'Eglise (...). Ce qui doit faire croire à un chacun que ceux qui, en ceste présente année soubz prétexte de zèle de religion et d'extermination des hérétiques ont soublevé les estats de ce Royaume, faict ligues et conspirations contre le Roy et son Estat et les premiers Princes du Sang et de la Maison de France, et troublé la paix et tranquillité publique non en autre but que le changement et dissipation de l'Estat et usurpation de la Couronne ou pour le moing d'en partaiger et butnier la plus grande partie. (...). » Henri assure « au sieur de Pécheré de représenter à mondit Seigneur de Montpensier et autres particularitez concernans le bien de l'Estat et de la Courone et Maison de France, et la conservation desdits Princes du Sang (...). (qu'il) n'a rien plus à cœur que le service de Dieu, la paix publique, la manutention de tous les Estats de ce Royaume (...). »

[Le duc de Montpensier refusa de faire partie de la Ligue bien qu'il était proche du roi Henri III ; à la mort de ce dernier, il rejoindra la cause d'Henri IV].

2 000 / 3 000 €

165

Guy Chabot baron de JARNAC. 1507-1584. Gouverneur de La Rochelle, maire de Bordeaux, célèbre pour avoir tuer en duel François de Vivonne, en présence du Roi Henri II.

L.S. à Charles Chabot, son père. *Du camp de St-Pol, 14 avril 1537.* 2 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso. Pièce enmargée, marge courte sur le 2e feuillett blanc.

Lettre relative aux opération militaire en Picardie et les intentions du Roi François I^{er}. « (...) *Touttefoys depuys la prise du chasteau, il a dit par prou de foy qu'il marcherait plus avent et ce yrrait mectre entre Arras et Bethune, atendent que la réparation dudit chasteau et de la ville de Saint-Pol soient missez en deffence. May je croy qu'il n'atendra cy longtemps et prendra son chemin par la Champagne et l'armée sur la frontière de noz ennemys, tirent droit à Lion. Je ne sçay qui en demoura chef, cy ce n'est Monsieur de Guise auquel on a donné le gouvernement de Picardie. Vous ferez merveilleusement bien de ne bouger encore d'Amiens, atendent que le Roy et l'armée ayant prise leur délibération (...). Quant à l'Empereur [Charles Quint], il a en Ytalie vingt mil hommes ensemble. Il luy sera de besoing en avoir d'avantage car le Turc y faict descendre une grosse puissance en sorte que les Ligues ce sont assemblée pour tenir ung conseille. J'ay attendu que ce n'est nostre aventure car ilz sont délibérez fournir ung gros argent à l'Empereur (...).* »

300 / 400 €



166

Anne de JOYEUSE. 1560-1587. Amiral de France, compagnon d'Henri III, gouverneur de Normandie ; il est tué à la bataille de Coutras à 26 ans.

P.S. *Paris, 10 février 1586.* Vélin oblong, cachet aux armes sous papier.

Nomination de Archy Le Duc à l'administration de la justice dite de l'Amirauté au siège de Saint-Sauveur sur Dive, à la place de son père Jacques Le Duc, lieutenant de justice, « *de longtemps absent pour le service de Sa Majesté et à cette occasion, l'administration de la justice de ladite Amirauté cesse au dommage du public et du nôtre.* » Joyeuse demande aux « *lieutenants du siège général de la table de marbre du palais de Rouen, et après qu'il leur sera apparu de vos bonne vie et mœurs, capacité et suffisance* » de faire prêter serment et reconnaître le sieur Le Duc dans son office de justice.

Ancienne collection Morssen

400 / 500 €



167

Antonio di LEYVA. 1480-1536. Duc de Terranova, prince d'Ascoli ; grand capitaine de guerre de Charles Quint qui s'illustra dans les guerres d'Italie contre les Français ; c'est lui qui défend Pavie contre François I^{er}. Souffrant de la goutte, il meurt à la tête de l'Armée impériale lors de la conquête de la Provence par les troupes impériales.

L.S. avec compliment aut. au duc du Milanaise. *3 mai 1533.* 1 pp. petit in-folio, adresse au verso avec petit cachet armorié sous papier.

Lettre adressée au dernier duc de Milan, Charles II Sforza, dans laquelle le chef militaire indique qu'il a reçu la lettre d'accord de Gio Francesco Cribelli, [alors procureur de l'archevêque de Milan, Hippolyte d'Este cardinal de Ferrare], concernant la levée de dîmes dont on donne les prérogatives à [Raymon ?] de Frexne.

200 / 400 €



et vespereus Commoys Jar son Gledachis des t'mhois a la tenuer Sostam trouue a
uge auer noy ferte ou de fui pary son aux co pistolet

Le xviijme de Juillet 1540
au Roi

168

Michel de L'HOSPITAL. 1503-1573. Chancelier de France, partisan de la tolérance religieuse pendant les Guerres de religions.

P.S. Paris, 6 juillet 1540. Vélin oblong (28 x 16 cm), apostille au verso.



Mandement ou commission donnée par Michel de l'Hospital, conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris, comme exécuteur de l'arrêt de la cour du 14 août 1536, élu premier Huissier royal, pour contraindre Msr Jean de Laroche à payer à François de Laplanche messager juré de la ville d'Angoulême, la somme de 4 livres parisis, à quoi il a été taxé par ladite Cour pour avoir porté de Paris à Angoulême, dans un sac clos et cacheté, l'enquête en parcchemin faite par ledit Mr de l'Hospital à la requête dud. Mre Jean de Laroche, contre Catherine de Clermont, pour le faire signer à Mre Jean de Cordieu adjoint dud. Mr de l'Hospital résidant à Angoulême, et l'avoit reporté audit Mr de l'Hospital à Paris. Quittance au dos de la pièce du 18 juillet 1540. Pièce provenant du procès et bornages des seigneuries de Mareuil, Laroche-Beaucourt, Villebois et Lavaure.

500 / 700 €

169

François de LORRAINE duc de GUISE. 1519-1563. Lieutenant général de France, il défendit la France contre Charles-Quint, et prit la tête des armées catholiques dans les guerres de religion. **L.S. avec souscription aut. à son frère le cardinal de Lorraine.** Metz, 3 juin 1558. 1 p. 1/2 bifeuillet in-folio, adresse au verso, cachet armorié sous papier.



Sur son projet d'assiéger Thionville [qui sera prise le 28 juin]. Le duc indique à son frère qu'il a envoyé à ce sujet « ung petit discours au Roy de tout ce qui passa yci au voiaige que je priz au camp et en la résolution que surprise d'assiéger Thionville, m'ayant semblé que je devays fonder l'occasion de ceste entreprisne » Il pensait devoir attendre pour cette entreprise l'arrivée des troupes d'Allemagne, mais il est décidé à la tenter sans plus attendre « pour faire vivre ce que j'avays de forces aux despens de l'ennem et essayer plus tost de faire quelque chose que de laisser les forces de Sa Majesté inutiles si longuement (...) ». Il annonce ensuite que les gens de Georges Aubret viennent d'arriver avec l'argent destiné au paiement de « mille pistoliers (...) Je me trouvais court sans cela. Je leur feray bailler escorte pour les mener jusques à Valdenrange où se faict la monstre desdits mil pistoliers (...). » Dans un post-scriptum, il prie son frère de faire convoyer les gentilshommes de l'arrière ban qui doivent prendre le chemin de Compiègne le 1^{er} juillet, et lui donne à ce sujet des instructions particulières. Il annonce ensuite l'arrivée de Blaise de Monluc : « Le Sr de Montluc m'est arrivé ainsi que je voulays signer ceste lettre qui m'a esté plaisir. Je feray demain entendre aux cappitaines des bendes françoises qu'ilz ayent à luy obéyr suivant l'intencion du Roy et ce qui luy a pleu m'en escrire (...). »

Ancienne collection Morssen

1 000 / 1 200 €

170

François de LORRAINE duc de GUISE. 1519-1563. Premier prince de Joinville, Grand Veneur, Pair et Grand Chambellan, Grand Maitre de France, principal chef catholique pendant la 1ère guerre de Religion.

P.S. Paris, 4 mai 1558. Vélin oblong (38 x 19,5 cm), apostille au verso. Légt froissé en pied.

Mandement pour le paiement des gages militaires du Sr d'Aubigny capitaine de 50 lances fournies de ses compagnies d'ordonnances, la somme de 554 fr «pour ses gaiges, solde et estat pour le quartier d'octobre, novembre et décembre dernier passé, nonobstant qu'il ayt comparu à la monstre faite pour ledit quartier dont en faveur et considérations qu'il estait lors prisonnier es mains des ennemys (...).»



200 / 300 €

171

Charles cardinal de LORRAINE. 1524-1574. Archevêque de Reims et de Metz, chef de la Maison de Guise.

L.A.S. à la Reyne, mère du Roy ma souveraine dame. Reims, 17 avril 1572. 1 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, petit cachet de cire verte.

Importante lettre adressée à la reine mère Catherine de Médicis, à propos du projet de mariage entre Marguerite de France et le futur Henri IV, évoquant la maladie du Pape Pie V et de son prochain départ à Rome. *Madame, Ayant receu l'avis qu'il plait à vos Majestés me donner par voz lettres de la maladie de notre Saint-Père, je me tiens préparé de partir incontinent que je seray adverty de son décès ou que sa maladie avecques longueur fust pour avoir mauvaise issue, dont toutesfoyes je supplie Dieu le garder car ce serai une trop grande perte pour toute la Chrestienté (...). Je prandré mon chemin droit à Marseille et vous supplie (...) faire bien commander que je puisse trouver les gallères prestes à mon arrivée par delà alors le commandement qu'il vous plait m'escrive que le Roy leur an a fait. Il n'oubliera pas de servir la cause de la reine en toute occasion. Il pense aller à Rome en compagnie des cardinaux de Guise et de Pétrie, comme il l'a annoncé au roi. Je vous baise très humblements les mains de ce qu'il vous plait me mander de la conclusion du mariage de Madame votre fille, puisqu'il est au contentement de vos Majestés et de messeigneurs et de mesdames, il ni aura nul de voz subjets et très humbles serviteurs qui y prègne plus de part que je feray toute ma vie, louant oultre ce Dieu de tout mon cœur groisse de la Reyne [Elisabeth d'Autriche accoucha d'une fille en octobre 1572]. Madame, il vous plaira me commander vos bons plaisirs pour y obéir toute ma vie et honorer tant que j'aye l'heur de votre bonne grâce (...).*



800 / 1 000 €

17 avril. 1572.



La Reyne
mère du Roy ma
souveraine dame



172

Charles III duc de LORRAINE. 1543-1608. Dit Le Grand, époux de Claude de France fille de Henri II ; chef du parti catholique, brigue la couronne de France pour son fils, à la mort d'Henri III en 1589.

P.S. *Expédié à Nancy le 25 mai 1567.* 2 pp. bifeuillet in-folio, intitulé au verso.

Décret du Conseil de Lorraine, par lequel le duc approuve et signe, en la renvoyant pour exécution au prévôt de Gondreville, une requête de son « très humble orateur » François de Rozières, archidiacre de Toul, lequel se plaint du non-paiement de certaines redevances qui lui sont dues, à cause de son archidiaconé, par les manants et habitants de Longneulx et de Foug. [Ce François de Rozières est l'auteur des *Stemmata Lotharingiae* et *Barri Ducum*, imprimés à Paris en 1580.]

Ancienne collection Saffroy

200 / 300 €

173

Charles de LORRAINE. 1524-1574. Archevêque de Reims, dit le cardinal de Guise puis de Lorraine. & **Charles de BOURBON.** 1523-1590. Archevêque de Rouen, dit le cardinal de Vendôme puis de Bourbon. & **Nicolas de PELLEVE.** 1518-1594. Archevêque de Sens, cardinal.

P.S. par les trois prélates. *13 mai 1572.* Vélin oblong (31 x 21 cm).

Pièce signée des trois grands cardinaux, connus pour leurs rôles à la tête de la Ligue, agissant ici en leurs qualités de « députez de Notre S. Père le Pape pour la vendition et alliéation à perpétuité de 50,00 escuz de rente des biens des églises de ce royaume suivant la Bulle donnée à Rome le 24e de novembre 1568 (...) ». Ils ont adjugé à François de Roquemaure, juge royal de Lunel, le prieuré de St-Laurent de la Vernède ; « (...) en vente et faict faire les proclamations, affichages et enchères d'une terre et (rivière) joignant, scituée au terroir dud. St-Laurent au lieu appellé les Peyrières comptant une saulmée ou environ, confrontant du levant au chemin allant (...) à St March de Carrière, du couchant avec la terre (de Vesias), une vigne assise aud. terroir et lieu appellé Rozières contenant quatre journaux ou environ, confrontant du levant à la vigne de Frémyns, tournans du couchant à la vigne de Pierre Portail Peur une canonière et pré scitué aud. terroir et lieu appellé la Ryaille (...). Etc.

JOINT attachée, une charte royale de CHARLES IX du 6 juin 1572, ratifiant la vente pour le sieur de Roquemaure (vélin oblong, 34,5 x 21 cm, avec grand sceau royal).

Ancienne collection Tausky

300 / 400 €



174

Louis de LORRAINE. 1575-1621. Archevêque de Reims, dernier cardinal de la famille de Guise, fils cadet d'Henry le Balafré et de Catherine de Clèves, embastillé en 1620 pour s'être battu avec le duc de Nevers, se distingua au siège de St-Jean d'Angély, meurt au combat à Saintes.

P.S. *4 janvier 1620.* Vélin oblong (26,5 x 20 cm).

Le cardinal de Guise reconnaît avoir reçu comptant du Sr François de Castilles, intendant général des finances de Monsieur frère du Roi et receveur général du Clergé, la somme de 7500 livres « pour l'exemption de nos droitz (...) à cause de notre abbaye de Clugny [Cluny] (...). »

150 / 200 €



175

Charles de LORRAINE duc de MAYENNE. 1554-1661. Frère d'Henri de Guise dit le balafré ; Grand Chambellan du Roi, gouverneur de Bourgogne ; dernier chef de la Ligue, il fit sa soumission en 1594 auprès d'Henri IV.

L.S. avec souscription aut. au comte de Mansfeld. *Han, 4 avril 1593.* 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso, trace de cachet ; coin sup. du 1er feuillet coupé.

Le duc de Mayenne se plaint auprès du militaire du duc de Feria, envoyé du Roi d'Espagne Philippe II, et réclame les deniers qui doivent lui être fournis pour soutenir la Ligue. « (...) Je n'ay pu trouver que bien estrange ceste difficulté pour ignorer la cause qui la peult avoir faict naistre et ne me suis peu contenü de m'en plaindre. (...) Ce retardement ne peult estre que fort préjudiciable (...) aux affaires et contentement de Sa Majesté Catholique. Je luy en ay dit librement ce que j'en pense (...). Votre eccecence considéra s'il luy plaisir que je ne me puis en sorte quelconque résoudre de retourner à Paris où je suis instamment appellé, que la dicté (attente) ne s'effectue et que les deniers n'en soyent promptement fournis, car ilz sont destinez et affetez à des particuliers qui ne me laissent pas voir d'importunité et crient sans cesse pour en estre dressez (...). Il demande à Mansfeld de s'entendre avec le comte de Fuentes sur les intentions du parti espagnol. [Avant de se rendre à Paris, le duc de Feria avait passé quinze jours à Soissons avec le duc de Mayenne. Ils furent peu satisfaits l'un de l'autre. Mayenne trouva chez les Espagnols « force réverences, grandes espérances, peu de force et moins d'argent »].

300 / 400 €

176

Catherine de MEDICIS. 1519-1589. Reine de France.

L.S. à M. de Fourquevaulx. Paris, 14 août 1570. 2 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, reste de cachet de cire rouge armorié. Joint un portrait gravé.

Lettre à son ambassadeur en Espagne à l'époque où la Reine envisageait de marier sa fille Marguerite de France (future épouse d'Henri IV, la « reine Margot ») au Roi du Portugal. Les bruits qui couraient alors sur la liaison de Marguerite avec Henri de Lorraine, duc de Guise, la gênaient beaucoup ; elle explique dans cette lettre qu'elle se rendit chez le cardinal de Lorraine, malade, pour lui parler de cette affaire. « *Je vous faictz ceste lettre particullière pour vous adverтир d'ung propos qui c'est tenu entre mon cousin le Cardinal de Lorraine et moy. J'estais allé veoir ce jourd'buy en sa maison où il est malade depuis quinze jours ou trois sepmanies (...).* » Ils sont discuté « *d'ung certains bruit qui a couru entre plusieurs personnes il y a quelques temps du mariage présomptif de ma fille avecques le duc de Guise. Vous pouvez penser (...) combien tels discours fondés ce subjet me sont agréables et le plaisir que ce m'est d'estre contrainte d'y entrer (...).* » J'ay bien voulu luy faire sçavoir ce que j'en avays sur le cœur et les causes que j'avays de estre marrye que ung fol bruit eus testé porté si loing comme en Hespagne, pour cognaire le tort que cela ferays à ma fille spécialement pour le regard du mariage mis en avant d'elle avecques le Roy de Portugal (...). » Elle soupçonne dom Frances de Alana d'avoir propagé la rumeur du mariage avec le duc de Guise, ajoutant que cela lui rapporterait deux-cents mille écus de rente. Elle lui recommande de n'être pas surpris par de tels propos de la part de Dom Frances, et de faire savoir qu'elle a des raisons de se plaindre de ses fausses rumeurs qui touchent l'honneur du roi son fils ; elle compte sur sa prudence, etc.

Ancienne Collection Morssen

continuity
ance pnt.

177

Blaise de MONTLUC. 1502-1577. Maréchal de France.
P.S. A Agen, 29 novembre 1564. Vélin oblong.

Lettres patentes signées par lui comme lieutenant général du Roi au duché de Guyenne ; il notifie qu'ayant destitué le Sr Jean de La Trappe, prévôt provincial, il donne ledit office de prévôt à Jean de Putcharry, écuyer.

JOINT le brevet de Capitaine de la Compagnie des cinquante lances du Roi à Blaise de Montluc. «*Henri par la grâce de Dieu, (...) savoir faisons que nous a plain confiance de la personne de notre amé et féal Blaise de Montluc, chevalier de notre ordre et bonne diligence, en faveur mesmement des bons, vertueux, agréables et recommandables services qu'il nous a parcy devant faicts tant du faist de nos guerres que en plusieurs autres louables sortes et manières et espérons qu'il fera encore ci-après de bien en mieulx (...) donnons et octroyons par ces présentes la charge de Capitainerie et conduicté de la Compagnie des cinquante lances fournies de nos ordonnances que voulait avoir et tenue feu Gabriel, Sieur de La Guiche (...) et donnons mandement à notre très amé cousin le Duc de Montmorency, Pair et Connétable de France, dudit Sieur de Montluc prie et reçeu le serment (...).» Pièce signée «*par le Roy, le Duc de Montmorency, Pair et Connétable de France présent*», par Laubespine.*

400 / 600 €

178

Anne de MONTMORENCY, 1493-1567, Maréchal et connétable de France.

L.A.S. à la Reyné ma souveraine dame. S.l.n.d. (1563). 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso.

Importante lettre adressée à la Reine Catherine de Médicis, la pressant de conclure la paix avec les protestants « *parce qu'elle est nécessaire au service de Dieu, au repos de la Reine et au bien du Royaume. Il l'informe à cet effet de l'arrivée d'un messager ; Madame, le Plessis est venu avec le trompette qu'y m'a aporté le message (...). Le plus-tost qu'y vous playra l'envoyer sera le myeux pour asseyer, sy Dyeu nous fera tant de grâce de nous donner longue bonne payx qu'y est tant néscècre pour le servyce de Dyeu, votre repos et byen de tout votre Royaume, ce que je say que désyrez comme je faye vostre byen bonne grâce à laquelle tant et sy humblement que je puyz me recommande suplyant nostre Sygneur vous donner (...).* » [Le 19 mars 1563 sera signé l'Edit de pacification d'Amboise, accordant la liberté de culte avec certaine restriction]

d'Amboise, accordant la lib.

4 000 / 5 000 €

179

François de MONTMORENCY. 1530-1579. Fils ainé d'Anne de Montmorency, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, diplomate, notamment auprès d'Elisabeth d'Angleterre.
L.S. avec compliment aut. au duc de Parme. Paris, 14 mai 1576. 1 p. bi-feuillet in-folio, adresse au verso.



Lettre adressée à Octave Farnèse, duc de Parme (1524-1586), relative à une démarche du Roi de France auprès du Saint-Siège afin d'obtenir le chapeau de cardinal pour l'ancien évêque de d'Auxerre, le sieur de Lenoncourt. «Monsieur, le Roy faict une depesche à Rome par le sieur de Martigny, present porteur qu'il y envoie exprès en faveur de monsieur de Lenoncourt, naguères evesque d'Aucerre, à ce qu'il plaise à Nostre Sainte Pere le pape l'aggrer au nombre de Messieurs les cardinaulx du Saint Siege, l'honorant de ce tiltre et dignité à la premiere promotion que Sa Saincteté en fera pour estre des plus anciens prelatz de ce royaume, plus anciens conseillers du Conseil privé, et accompagné de toutes autres qualitez très recommandables, tant pour le regard de sa personne que de sa maison». Le roi presse son ambassadeur auprès du cardinal Farnèse, afin de favoriser le cardinalat. En post-scriptum, Montmorency s'excuse de la précipitation du parlement sur l'enregistrement des lettres royales : «Monsieur, puis qu'il vous plaist me faire cest honneur de m'aymer comme je sçay que vous faictes, je n'ay voulu faillir de vous envoier la copie des lettres de declaration de mon innocence telle qu'elles ont esté publiées et enregistrées en la Court de Parlement de Paris, m'assurant que le prendrez en bonne part suivant ce que vous en dira plus particulierement de ma part ce gentilhomme present porteur (...).»

JOINT: Jean de MONTMORENCY. †1537. Chambellan, conseiller de Charles Quint, gouverneur de Lille. L.S. au cardinal Caracciolo. L.S. Pavis, 10 janvier 1537. 1 p. in-folio bifeuillet, adresse au verso ; en italien.

300 / 400 €

180

[MONTMORENCY] - 2 pièces

-**Guillaume de MONTMORENCY.** 1554-1593. Fils cadet d'Anne de Montmorency. P.S. Paris, 3 octobre 1568. 1 p. bifeuillet in-folio, cachet sous papier aux armes. Pièce en qualité de Seigneur de Thoré, capitaine des cinquante gens d'armes des ordonnances du Roi et colonel et chevau-légers, certifiant avoir donné «donné charge à Jacques DE VIEUPONS, seigneur de Neufbourcq le Jeune, gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monsieur, frere du Roy, de lever cinquante pistoliers1 soubz nostre charge et iceulx amener et conduire au camp ou la part que nous serons pour le service du Roy (...).»

-**Charles de MONTMORENCY.** 1537-1612. Fils d'Anne de Montmorency, Amiral de France et de Bretagne. P.S. Vigny, 8 septembre 1596. Vélin oblong. Commission de capitaine commandant de la côte de la mer depuis Abbeville jusqu'à l'embouchure, pour le Sr Dubelloy, gouverneur de la ville du Crotoy.



200 / 300 €

181

Henri de BOURBON duc de MONTPENSIER. 1573-1608.

Dauphin d'Auvergne, gouverneur de Bretagne puis de Normandie, lutta contre les Ligueurs, combattit à Ivry au côté d'Henri IV. Sa fille épousa Gaston d'Orléans.

2 P.S. (dont secrétaire). Rennes, octobre 1589. Vélin oblong (51 x 28 cm), cachet aux armes sous papier ; Lyon, 5 avril 1599. Vélin oblong (44 x 17 cm), cachet sous papier (fragment).

1589 Octroie de la place de Prévôt général de camp dans les armées du roi délivrée à Jacques de Lys, escuyer prévôt des maréchaux au pays de Bretagne en raison de ses sufisance, fidélité, catholicité, expérience et bonne diligence au fait des armes. 1599 Mandement au bailly de Dombes concernant un procès engagé impliquant le doyen des chanoines du chapitre Notre Dame (de Briançon), le chapelain de St-Michel, contre un prêtre de la chapelle St Marc



200 / 400 €

Don Es ayant vu les
pours en son des ordres primitifs gne du Camp Emplais a du
au trésorier Van der Beken ordonner au Tresorier gne bantier de l'armée
qui suivant au greve par payre a laut de l'opole un mois des gages
messeigneur les Etats de la chambre des Comptes de l'ordre des Etats
et la chambre des Comptes de la Chambre des Comptes de la Chambre des Comptes
et concili soit payre au long temps d'espere sur lequel
au supplie de l'armée
au greve
d'ordre
le 23



182

Guillaume de NASSAU prince d'ORANGE. 1533-1584. Dit le Taciturne, stathouder de Hollande.

P.S. S.l.n.d. (23 avril 1578). 1 p. in-4, pièce en français ; petit trou.

Réponse à une supplique de Nicolas Cockaert lieutenant prévôt général du Camp qu'il soit payé un mois des gages de ses gens par le trésorier Van der Beken suivant l'ordonnance de messeigneurs les états généraux et la chambre des comptes.

Ancienne collection Charavay

150 / 200 €



183

François d'ORLÉANS marquis de ROTHELIN. 1513-1548. Petit-fils du comte de Dunois, chef de guerre sous François I^e, époux de Jacqueline de Rohan.

P.S. Beaugency, 24 avril 1540. 1 f° vélin oblong (34 x 27,5 cm), intitulé au verso.

Reconnaissance et acceptation d'un acte « de foy et hommage lige à cause de nostre chastellenie de Beaugency », donné à Pierre Derval, fils de feu noble homme Jehan Derval et Françoise de Patay jadis son épouse, à cause et pour raison du site appelé la Grand-Maison, scitué et assit en la paroisse dudit Ouzoures le marché [Oussoyer-le-Marché]. Pièce signée « François » comme comte de Neufchâtel et de Montgommery, vidame de Chastelaillon, vicomte de Mellung, seigneur de Beaugency, etc.

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €



184

Charles duc d'ORLEANS. 1522-1545. Fils de François I^e, duc d'Angoulême puis d'Orléans, baron de St-Maixent.

P.S. Paris, 24 janvier 1541. 1 f° sur vélin oblong (40 x 21 cm).

Mandement à Maitre Jehan Le Clerc, conseiller et administrateur de ses finances de décharger Charles de Saint-Gelais d'une somme de 150 Livres tournois qu'il doit pour les ventes et honneur de l'acquisition par luy faite (...) de la terre et seigneurie de Bourgneuf assise en notre seigneurie et baronnie de Saint-Maixent, pour la somme de unze cens livres tournoy, vendues en avril 1540 par Anthoine de Saint-Symon (et Jehanne de La Fosse dame sa femme)

Ancienne collection anglaise

300 / 400 €



185

Jacques-Auguste de THOU. 1553-1617. Magistrat, historien chroniqueur, œuvra dans le rapprochement entre Henri III et Henri de Navarre (futur Henri IV).

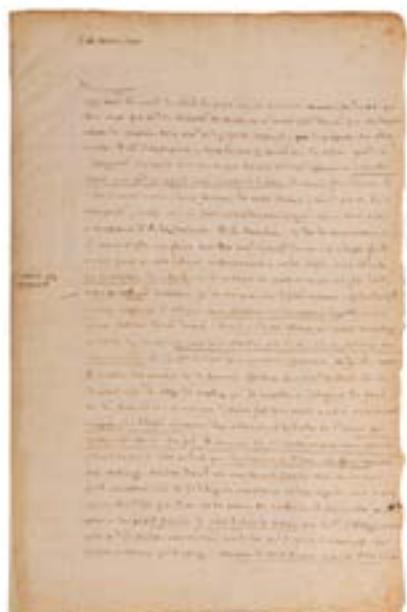
L.A.S. au duc de Nevers. Tours, 5 mars 1590. 3 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso ; joint plusieurs notes historiques pour la vente de la collection Schumann.

Lettre politique écrite quelques jours avant la bataille d'Ivry. Le duc de Nevers qui avait été ligueur, s'était rapproché d'Henri IV après l'assassinat d'Henri III. Il lui prêta 30,00 écus d'or et lui amena une compagnie de cavaliers. De Thou lui donne des nouvelles du Roi et de l'armée. « (...) Quand à l'assignation ici escrit à S.M. ce que désirés pour votre assurance laquelle désire que pour ce regard, serés satisfait d'elle (...) Vous l'avez secouru de cette somme ainsi que je lui ai représenté (...) J'en ai escrit aussi à Messieurs d'O. des Rozières et de Beaulieu (...). Quand à l'autre affaire qui presse davantage à cause du temps, je vous puis assurer que S.M. l'a en extrême recommandation et s'y est d'autant plus monstré affectionné (...). N'eust été le siège de Meulun, qui le rapella en diligence du fond de la Normandie, je crois que l'affaire fust d'estre résolu à votre contentement. Monsieur du Plessis est parti depuis deux jours pour aller en l'armée qui hastera cette affaire (...). Monsieur Revel est maintenant près du Roi (...). Nous avons ici nouvelles d'hier que S.M. est de retour de (Gaillard) où il est allé pensant estre à temps pour secourir le vieil Palais de Rouen que le Sr d'Allègre avait pris pour son service. (...). » Mais il est revenu à Dreux qu'il assiège. Il donne encore des nouvelles détaillées de Monsieur le Grand-Prieur qui a inverti Chartres, du sieur de La Boissière, du Légat et de certains anciens prélates de Paris qui penchent pour le parti espagnole, sur l'intervention du roi à ce sujet, etc. Il conclut : « Dieu veuille conduire le tout à heureuse fin lequel seul peut et nous autre mettre fin aux misères publiques, car il ne faut atten

dre ce bien de la force ni de l'industrie des hommes qui sont la plupart aujourd'hui tellement aveuglés qu'ils semblent courir à la ruine du général pour satisfaire à leur passion particulière (...). »

Ancienne collection Schumann

300 / 400 €



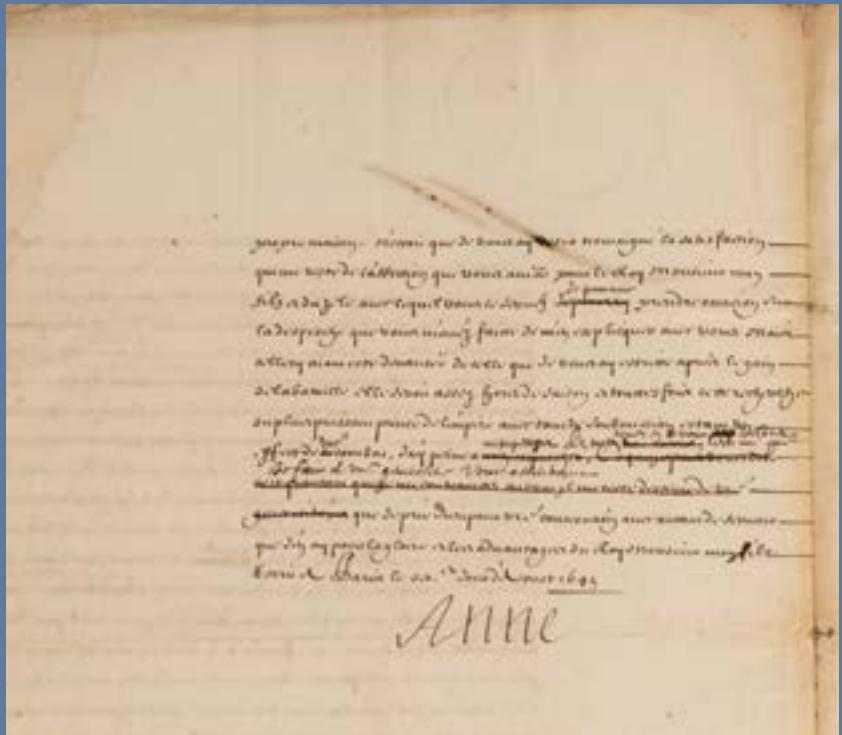
186

Marguerite de VALOIS dite la Reine MARGOT. 1552-1615. Fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, première femme d'Henri IV.

P.S. Paris, 27 décembre 1608. Vélin oblong.

La Reine, « Marguerite duchesse de Valois, étant à Paris, désirant gratifier favorablement le Sr Mérault, conseiller du Roi (...) tant en considération de ses anciens et recommandables services que des lettres d'honneur pour ses qualités louables qu'elle a reconnue être en sa personne », lui octroie l'office de « conseiller en son hôtel. » Pièce signée de sa main, « en mon conseil ».

600 / 800 €



187

Anne d'AUTRICHE. 1601-1666. Reine de France, épouse de Louis XIII.

L.S. au Grand Condé. Paris, 31 août 1645. 1 pp. ½ sur double feuillet in-folio, intitulé au verso.

Lettre historique de la Reine comme Régente de France écrite pour son fils Louis XIV au Grand Condé. Cette correspondance est rédigée quatre semaines après la victoire de Nordlinden, remportée par le Grand Condé et Turenne sur les troupes du duc de Bavière. *Mon cousin, la victoire que vous avez remportée sur l'armée du duc de Bavière luy a servi de moyen pour se plaindre et me donne celluy de faire voir à toute la chrestienté que les bons succès ne me font point changer la résolution que j'ay prise d'en procurer le repos. Son but est de me persuader qu'il veut entrer en ma confidence et mettre en ma main la fortune et le bonheur de sa maison. Le mien ose au milieu de mes prospérités de songer toujours à la paix. C'est pourquoi, sur les ouvertures des accommodements qui ont été faites par ledit duc à mon cousin le Mal de Grammont, je me suis résolue de dépescher à Munster le sieur de Bergerac pour en donner information à mon cousin le duc de Longueville et aux sieurs comtes d'Avaux et de Servienc, et leur mander d'en donner participation aux plénipotentiaires de la Couronne de Suède et des autres alliés (...). Essaiez de le conclure aux conditions les plus avantageuses qu'ils pourront obtenir sans attendre un nouvel ordre (...) laissant à leur capacité le pouvoir d'accepter et conclure ou de rompre sur les propositions qui leur pourraient estre faites, m'obligeant en foy et parolle de Reyné à ratifier ce qu'ils auront consenty (...). Il en arrivera deux biens à cette couronne, l'un que les alliés en cognâstront la sincérité, et l'autre que ledit duc sera forcé d'advoué que j'auray apporté ce qui aura pu deppendre de moy, pour luy moïenner du repos et le tirer de l'engagement où il est de faire la guerre, à la ruine de sa patrie, des libertez de l'empire et de sa propre maison (...). Elle le remercie de son attachement pour son fils le roi et de la dépêche qu'il a adressé sur l'issue de la bataille ; Cette recherche du plus puissant prince de l'Empire avec tant de soubmission estant un effet de votre combat, j'ay peine à m'empescher de vous louer et de vous déclarer l'estime que je fais de votre générosité [Condé avait laissé à Turenne l'honneur de la victoire], vous assurant que je prie Dieu pour votre conservation avec autant de ferveur que j'en ay pour la gloire et les avantages du Roy monsieur mon filz (...).*

3 000 / 4 000 €

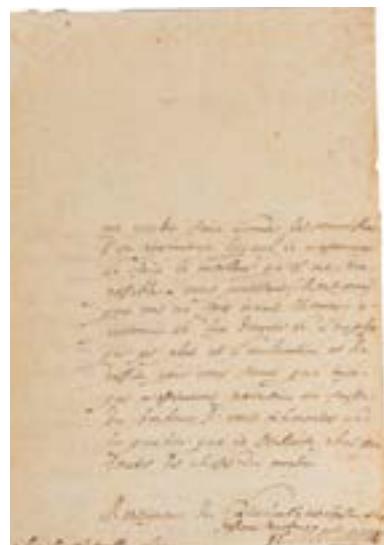
188

BALZAC d'ENTRAGUES.

L.A.S. au cardinal de Richelieu. A Lyon, 10 juillet 1635. 2 pp. in-4.

Le long temps que j'ay employé contre mon gré à la sollicitation des affaires que j'ay en Piémont, m'a empesché jusqu'icy de rechercher les occasions de tesmoigner au Roy, et à vous par mes très humbles services, qu'il n'a point de sujet dans son royaume, qui me surpasse en fidélité et affection (...). Il brigue le commandement d'un régiment, lequel je m'efforceray de faire le meilleur qu'il me sera possible, vous protestant (...) que vous ne ferés jamais l'honneur à personne de luy donner de l'employ qui ayt plus et d'inclination et de passion pour vous servir que moy qui m'estimerait parvenu au faitte du bonheur (...).

200 / 300 €



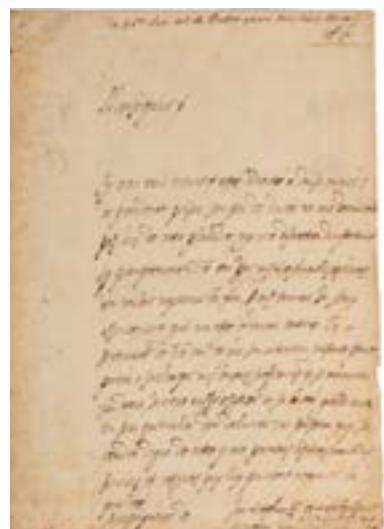
189

François baron de BASSOMPIERRE. 1579-1646. Maréchal de France.

L.A.S. au cardinal de Mazarin. S.l., 3 février 1643. 1 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso, 4 petits cachets de cire rouge (brisés).

Bassompierre, emprisonné douze ans par ordre de Richelieu, libéré à la mort de ce dernier (1642), demande à Mazarin de faire cesser son exil. *Si mon exil n'avait esté adjouté à douze années de précédente prison, son peu de durée ne me donnerait pas lieu de m'en plaindre (...), mais comme je scay asseurement qu'il m'a esté ordonné contre le sentiment de Votre Eminence, et que son intention n'estait point portée à surcharger mes longues souffrances de se nouveau fardeau, je veux aussy (exercer) de sa bonté qu'elle aura un jour particulier d'en délivrer une personne qu'y se rendra digne de cette grâce (...).*

300 / 400 €



190

[BOURBON]. 7 documents.

- Louis-Auguste de Bourbon duc du MAINE (1670-1736). P.s. et 4 l.s. 1697-1724-1726. Sur l'arrestation d'un déserteur provençal, lettre de complaisante au comte Pightti de Rinasso, sur les changement de la Cour, et différentes lettre de complaisance.

- Louis-Alexandre de Bourbon comte de TOULOUSE (1678-1737). 2 P.S. Quittance et brevet d'enseigne de compagnie d'infanterie aux Iles du vent (Martinique).

2 P.S. Quittance et brevet d'enseigne de compagnie d'infanterie aux Iles du vent (Martinique).

100 / 200 €



17 juillet 1644. M. le Prince

Signé au 17 Juillet 1644 par le Prince
royal de Bourbon au profit d'Henri de Bourbon
comte de Turenne et maréchal de France
à Paris le 17 juillet 1644 par son serviteur
et serviteur de la reine

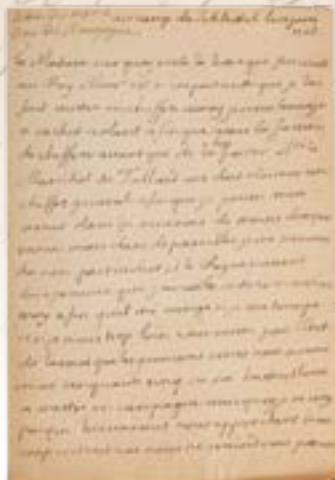
191

[BOURBON-CONDE]. 4 documents

- Henri II de Bourbon prince de CONDE. 1588-1646. Père du Grand Condé. L.S. au capitaine Desfourneaux. Paris, 4 mars 1640. 1 p. in-folio, adresse au verso, petites rousseurs. Relative à l'enrôlement du Sr Robert Morot fils dans la compagnie des Gardes à pied.
- Henri-Jules de Bourbon prince de CONDE. 1643-1711. Dit Monsieur le Prince, fils du Grand Condé. L.A.S. et P.S. S.l.n.d. 1 p. bifeuillet in-12, adresse au verso ; Lettre dans laquelle il ordonne à M. Caillet de donner 500 fr. au «vacher marchand de dentelle» pour la frange qu'il a faite pour un meuble. Joint un vélén oblong avec signature «Henri-Jules de Bourbon».
- Louis-Henri duc d'ENGHEN puis de Bourbon. 1692-1740. Nommé par le duc d'Orléans, chef du conseil de Régence pendant la minorité de Louis XV. P.S. 1711. Vélin oblong. Quittance de 3000 livres.

Ancienne collection Saffroy

200 / 300 €



192

Louis duc de BOURGOGNE. 1682-1712. Petit-fils de Louis XIV, père de Louis XV. L.A.S. (à Chamillart). *Au Camp de Scheistat, 17 juin 1703.* 1 p. ¼ bifeuillet in-8.

Lettre de sa campagne du Rhin où le roi lui a donné le commandement de l'armée du Maréchal de Tallard. Il informe qu'il a l'intention correspondre avec le roi en se servant du chiffrage du maréchal de Tallard ; il se montre prêt au combat ; «(...) Vous verrez par l'état de l'armée, que les garnisons ostées, nous aurons encor cinquante cinq ou six bataillons à mettre en campagne avec quoy je ne croy pas que les ennemis nous approchent beaucoup. En tout cas nous ne craindrons pas un combat, nous sommes dans une extrême impatience de voir arriver cet heureux temps, et quoi que nous puissions faire, certainement nous n'en ferons jamais tant que nous pourrions le désirer (...).

200 / 300 €

193

Louis de BOURBON prince de CONDE. 1643-1709. Dit le Grand Condé.

L.A.S. au cardinal Mazarin. (Auxerre), 21 juin 1644. 3 pp. bifeuillet in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge aux armes Condé.

Sur les préparatifs de la bataille de Fribourg, au cours de laquelle Condé jettera son bâton de commandement dans les lignes ennemis pour stimuler l'ardeur de ses soldats. «(...) Le Sr de Marcin m'a escript. Suivant ses avis, j'ay résolu de marcher demain avec toute l'armée (...) droit à Luxembourg pour faire la diversion (...). C'est aussi pour voir s'il n'y aurait point moyen d'y entreprendre quelque chose (...).» Il compte sur les différents régiments qu'il a à son service, notamment la garnison de Sedan et le régiment de Lorraine ; et réfléchit s'il doit engager un siège ou s'il doit marcher sur Trèves où se trouvent les «derniers détachements de quelques troupes assez considérables d'infanterie et cavalerie (...). Je vous prie donc de me mander ce que je dois attendre de ce costé là et de celui de Mr de Lorraine. Car si je n'en dois rien attendre, je laisserais les grands dessins et m'attacherai à leur prendre leurs petites places qui les incommoderont toujours.» Il charge son coursier pour l'informer des détails. Il ajoute en p.s. : «J'oubliais à vous dire que j'ay donné ordre aux quatre-cents chevaux d'artillerie de faire (--) les voitures de toutes les choses nécessaire pour un siège (...).»

Ancienne collection Morssen

600 / 800 €



194

La prise de La Rochelle

Georges de BRANCAS duc de VILLARS. 1563-1652. Lieutenant-général de la province de Normandie, gouverneur du Havre ; époux de Julienne-Hippolyte d'Estrée.

L.A.S. au Cardinal de Richelieu. S.l.n.d. (1628). 3 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge à son chiffre, sur lacs de soie rose.

Compliment du Duc de Villars au Cardinal de Richelieu, sur la prise de La Rochelle. « Monseigneur, ma joye est sy grande que pour vous la vous vouloir trop dire, je ne la vous puis dyre (...). Il faut que vos propres victoires vous parlent pour moy, car il est vray, Monseigneur, que vostre fidellité, vos soings et vos affections au service du Roy au bien de la Franse et ce l'estat ont le triomfe de ceux qui s'oposaiant à tous les trois. Dieu en soit a jamais la récompance et le loyer de tant de bienfets généraux qui redondent sur autant de particulliers qu'il l'y a en le royaume, dames qui jouissent et jouiront de vos glorieux travaux (...). Il remercie le cardinal de lui avoir transmis cette nouvelle « aussy désirée que bien receue de mon cœur tant joyeux et glorieux que vous m'avez trouvé digne d'y partissiper. Il est vray que j'ay une telle joye et contentement des victoires de mon Royaaa et des vostres que je ne suis plus à moy mais hors de moy pour estre à jamais tout à ce grand Roy monarque et au grand père de famille de la Franse et prinse de l'Eglise qui est vous (...). »

500 / 700 €



195

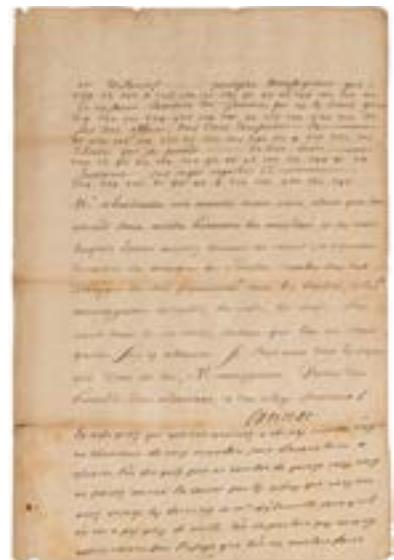
Nicolas de CATINAT. 1637-1712. Maréchal de France après avoir battu le duc de Savoie.

L.S. avec long post-scriptum aut. Camp de Brillant, 11 juillet 1690. 3 pp. bifeuillet in-folio. Joint 2 portraits gravés.

Lettre en grande partie chiffrée, écrite pendant la campagne contre les Barbets dans le comté de Nice. Catinat est en communication avec M. de Rebenac qui, par Pignerol, menace la vallée de Lucerne, occupée par les Vaudois. Il ne croit pas à une démonstration offensive de la garnison de Turin. De Rebenac lui a dit « que l'on avait retenu les chevaux de Turin pour mener à l'armée huit ou dix pièces de canon que l'on devait tirer de la citadelle, que le bruit était que nous devions estre attaqués cette semaine et qu'il avait été ordonné pour huit jours de pain aux milices. Je ne crois pas cet avis bon (...) Le régiment de Piémont ducal est du côté de Turin avec des milices et trois ou quatre cens chevaux pour s'opposer aux courses de Cazal sous les ordres du marquis de La Pierre. Tout le pays est de plus gardé par les milices, ce sont pays coupés de passages (...). » Il suggère « que l'on y fortifie l'armée de manière qu'elle puisse chercher celle des ennemis où elle sera, ou entreprendre devant elle, ou obliger les Espagnols de retourner en Milanais (...). » Il ajoute de sa main que quinze cents réfugiés français protestants sont arrivés à Turin ; « Vous en savez mieux la vérité par les avis que vous en avez receus. Les derniers de Mr (d'Herbeville) sont qu'il n'y en a pas plus de mille (...). »

Ancienne collection Morssen

200 / 400 €



... ou qui se tient. Signalez lue
pas sur sur l'assousta, estu
et en particulier au my boy
p'res au trop peu jup'w
et le R. Bouilli a atten
comparaison vous faites de luy
bin ayse de vous le play de
que lez de envoi etait,
comme une et ouvrage sans
ayse qui vous prenir vos
droits qui lez pourra pour
il, envoi a faire, vous u
ble que quez vous bastire
is, vous ot'ez qu'il soi boy
de bastire autre que vo
nie les bdes qui l'auu uem
oy de vre maij si vous ot'
ue R. soi des gallures et oy
pony l'attuiv des savons et
P. meunier sur le printem
qu'une entuiv. Indisposa
oy a faire de la fuisse n
ayz vos monnaies ouvrage
bouste jy aux ? Dalibin
et le tenuer
vnuuands bujous de l'ue
aux la deligence comueble
J. Dray.
ng quelle op'ion vous auu de
win suants et aux loges tenu
10'. 86 10000



196

Jean-Baptiste COLBERT. 1619-1683. Surintendant des finances de Louis XIV.

L.A.S. A Paris, le 1^{er} février 1669. 2 pp. sur bi-feuillet in-4, petit manque au coin inf. du premier feuillet avec perte de 2 ou 3 mots.

Très importante lettre du ministre, sur les mesures à prendre pour la relance de l'économie à Marseille (facilité pour l'installation de protestants et l'octroi de franchises, sur l'embellissement de la ville, le commerce avec le Levant, le recrutement d'officiers auprès de Malte pour les galères royales, sur le commerce d'esclaves, etc.). (...) Sur le sujet des huguenots, pourveu que les habitans de Marseille les souffrent dans leur ville et mesme s'il se peut qu'ils puissent acquérir des maisons, il suffira. J'ay envoyé à M. le Pr(emier) Président les deux édits pour l'affranchissement pour les voir et examiner s'il n'y a rien à changer; aussi tost qu'il me les aura envoyé, je les feray expédier et sceller pour l'exécuter ensuite et voir par l'événement s'il sera ausy advantageux que l'on a creu pour l'augmentation du commerce de la province. A l'egard des bastides que vous estimez avec beaucoup de raison estre en partie cause du peu d'application des habitans de Marseille au commerce (...) je connais bien clairement que vous avez raison en tout (...). Je doute fort qu'il y en aye d'autres que d'attendre que les marchands estrangers qui y seront appelez par l'affranchissement, empiétant tous le commerce pour leur plus grande et plus assidue application, n'ouvrerent enfin leurs yeux aux plus habiles des Marseillais et ne leur fasse connaire que ce soit leurs bastides qui produira la différence qui se trouvera alors entre eux et ces étrangers, mais il faudra attendre longtemps avant que cela arrive (...). Colbert se montre heureux d'avoir des nouvelles de son correspondant de Constantinople et de Candie; M. Carcain vous fait savoir mes sentiments sur les maroquins de levant de la fabrique de Marseille. Il me semble qu'elles approchent fort celles de Levant et sy vous pouvez parvenir à la beauté qu'elles ont, j'estime que ce sera une manufacture considérable (...). Il attend de son correspondant la liste des chevaliers de Maltes des gallures ou qui se sont signez sur celles de la Relligion. Ne manquez pas de me l'envoyer, estant important de chercher là de bons capitaines et particulièrement un bon lieutenant-général (...). Mandez moi en secret si le chevalier de Bouilli a assez de réputation pour occuper ce poste et quelle comparaison vous faites de luy avec La Brossardière. Colbert poursuit à propos de Marseille : J'aurais été bien ayse de voir le plan de l'agrandissement de la ville de Marseille que le Sr du Caisson a fait; j'ecris fortement à Mr le Pr(emier) Président pour faire commencer cet ouvrage sans aucune remise. Je suis bien ayse que vous preniez vos mesures pour avoir le plus grand nombre d'esclaves qu'il se pourra, pourveu que vous me donniez avis de la dépense qu'il y aura à faire. Vous ne manquerez pas d'argent. Il me semble que quand vous bastirez tous les ans deux gallions, il suffira (...). Il donne ensuite plusieurs instructions, sur «l'affaire des savons», sur l'approvisionnement de l'Arsenal et du fort St-Jean, sur les «pièces de 5 sols»; Prenez garde seulement qu'il n'y a qu'une extrémité indispensable qui puisse n'y qui doive obliger le Roy à faire de la fausse monnaie (...).

1 500 / 2 000 €

197

Jean-Baptiste COLBERT. 1619-1683. Surintendant des finances de Louis XIV.

P.S. A St Germain (en Laye), 22 avril 1678. 1 p. in-4 en partie imprimée.

Expédition pour un ordre de paiement de 1254 livres, pour les garnisons ordinaires des gouverneurs et lieutenants-généraux des provinces, pour l'année 1677.

Collection Charavay 44159

100 / 150 €

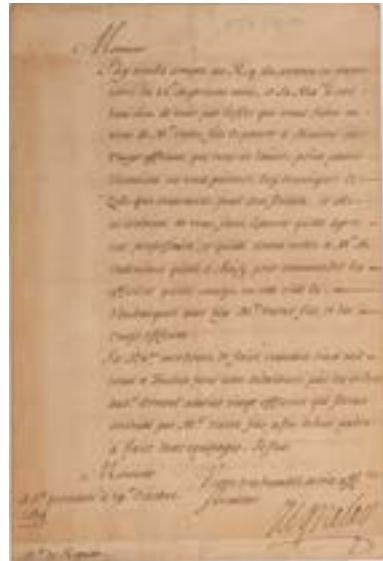
198

Jean-Baptiste-Antoine COLBERT marquis de SEIGNELAY. 1651-1690 Fils du Grand Colbert, ministre de la Marine de Louis XIV.

L.S. à M. de Régusse. *A St-Germain, le 29 octobre 1674.* 1 p. bifeuillet in-folio.

Relative au recrutement de vingt officiers de marine pour Messine. «*J'ay rendu compte au Roy du contenu en vestre lettre (...), et Sa Majesté a esté bien aise de voir l'offre que vous faites au nom de Mr votre fils de passer à Messine vingt officiers, que vous ne laissez point passer d'occasion où vous puissiez luy tesmoigner le zèle que vous avez pour son service (...).*» Le Roy a donné ordre à Mr de Vallanoire d'embarquer le fils du marquis de Régusse et les vingt officiers, et ajoute : «*Sa Majesté m'ordonne de faire remettre deux mil escus à Toulon pour estre distribuez par les ordres du Sr Arnoul ausdits vingt officiers qui seront conduits par Mr votre fils, afin de leur ayder à faire leurs équipages (...).*»

150 / 200 €



199

Concino CONCINI. 1575-1617. Aventurier italien, favori de Marie de Medicis qui le fit marquis et Maréchal d'Ancre, assassiné sur ordre de Louis XIII.

L.S. avec 4 lignes aut., à M. de Nerestang. *Amiens, 15 décembre 1615* «*à unze heures du matin*». 1 p. in-folio, adresse au verso, apostille post. en tête.

Le maréchal d'Ancre envoie un soldat auprès de Nérestang, lui dire qu'il doit donner des ordres pour son voyage ; on l'assure que les ennemis ont installé leur logement près de la rivière de la Somme mais ne les craint pas ; «*(...) Nous n'aurons pas de quoy les craindre icy, pour ce qu'ils disent d'Ancre, s'ils y viennent, ils n'auront point d'honneur et peu de prouffit (...).*» Je m'en vays faire partir ung courrier expès à Mons. Arnould pour la troupe de Monsieur de Contenant «*... personne que j'ay tousjours autant estimée que de cavallier qui soit en France et tenu davantage pour mon amy (...).*» Aussi, sa troupe a trop dignement servi pour n'en faire point de cas (...). Il ajoute de sa main que si «*l'argent du Roy*» n'arrive pas pour payer la compagnie, il paiera lui-même M. de Contenant et ses compagnons.

Ancienne collection Charavay.

500 / 700 €



200

Abraham DUQUESNE. 1610-1688. Le grand organisateur de la Marine sous Louis XIV.

L.S. au maréchal de Noailles. *De la Baye de Rozes, ce 7e juin 1678.* 3 pp. sur-bi-feuillet in-folio ; restauration à la marge int.

Lettre écrite en pleine guerre au large des côtes espagnoles. Duquesne a reçu la dépêche annonçant la prise de Puigcerda dont il avait appris la nouvelle d'un prisonnier espagnol, à son retour de Barcelone ; «*il nous asseura que la place s'estait rendue et que quatre-centz chevaux espagnols fort fatigué zestaient revenus de leur camp à Girone pour se refaire. La prise de cette place nous a donné une grande joye, attendu son importance et la vigoureuse deffence qu'elle a faite (...).*» Avec la dépêche de son correspondant, il vient de recevoir celle du Sr de Beaulieu, son lieutenant, l'invitant à se rendre à Collioure, à la rencontre du maréchal, afin de s'entretenir de la suite des opérations. Cependant, le marin ne souhaite pas s'éloigner de son escadre qu'il commande en chef, s'attendant de plus à croiser 18 vaisseaux hollandais ; il propose de le rencontrer en Catalogne. «*Puisque c'est vestre dessein de venir avec l'Armée dans le Lempourda, quand j'en seray averti, si vous l'avez agréable par une fumée et un drapeau blanc à ce vieux bastiment de pierre qui s'appelle Empouria, qui n'est pas esloigné du rivage (...).*» J'y enveray scavoir où vous voudrez que je me rende, estant informé par ceux qui seront à Empouria du signal et du lieu où vous serez (...). Il y a un endroit ou autrefois l'on mettait pied à terre à l'embouchure d'une petite rivière qui passe prez du village de St Pierre, où nous pourrions proffiter de l'occasion de faire aiguade, dont toutz nos vaisseaux auront grand besoing à la fin de ce mois (...). Je prends la liberté de vous la proposer afin d'y ajuster s'il se peut les mesures ; d'autant plus que par la dépêche que je receus hier de la Cour, ainsy que vous l'apprendrez par la copie de deux lettres du Roy à Mr de La Brossardière, chef d'escadre des galères (...), vous verrez qu'on doit attendre les dittes galères dans peu de jours. Il lui propose encore deux autres points de rencontre, au fort de la Trinité ou au Cap qui fait la pointe du Golphe qui donne de bonne eau (...). Je recevray vos ordres sur tout ce qui se pourra faire pour le service (...).

Collection Charavay



700 / 800 €



201

Leonora DORI dite GALIGAI. 1568-1617. Epouse de Concini, maréchal d'Ancre, sœur de lait de Marie de Médicis, condamnée pour lèse-majesté et brûlée comme « sorcière » le 8 juillet 1617.

L.S. Paris, 22 octobre 1617. 1 p. bifeuillet in-folio, en italien ; bords légt effrangés.

Elle assure son correspondant de sa parfaite volonté et obéissance, comme elle témoigne à l'égard de la Reine, « *et così come subito li ho satisfatto presso la Majesta della Regina (...).* Elle exprime son affliction à la suite de l'accident du docteur Palestrina. [Tallement des Réaux, dans les Historiettes (tome VIII p.41) fait mention d'un jeune garçon natif de Palestina en Italie, « naturellement enclin à la bouffonnerie » et qu'on surnomme « *il dottor de Palestina* par ce qu'il faisait souvent le docteur » apprécier pour ses tours et malices à la Cour de la Reine].

Ancienne collection Tausky.

500 / 700 €

202

Henri II duc de GUISE. 1614-1664. Archevêque de Reims, 5e duc de Guise ; il conspira avec le comte de Soisson contre Richelieu, revenu d'exil en 1643, devient Grand Chambellan de Louis XIV.

L.A.S. « à la Reyne ». Nancy, 18 août 1620. 1 p. in-8, adresse au verso, deux petits cachets de cire rouge aux armes de Lorraine.

Le duc de Guise demande à la reine régente Marie de Médicis, d'intervenir auprès du Chancelier et de M. de Chateauneuf pour que les arrérages de ses rentes en France lui soient payés. « *Ayant donné à ma femme tous les vieux arrérages qui me sont deus de mes rentes en France, je suplieray très humblement Vostre Majesté me faire l'honneur et à elle ausy de commander qu'elle en puisse estre paieé. Il y en a beaucoup qui, sans employer la faveur de Vostre Majesté, en ont esté payés. Mais snous désirons joindre sete obligation avec tant d'autres que nous luy avons pou luy en randre très humble service (...).* »

Ancienne collection Cornuau puis Robert Schumann [dont on joint une note autographe]

300 / 400 €

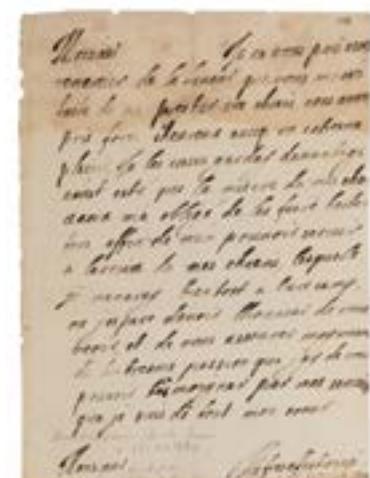
203

Henri II duc de GUISE. 1614-1664. Archevêque de Reims, 5e duc de Guise ; il conspira avec le comte de Soisson contre Richelieu, revenu d'exil en 1643, devient Grand Chambellan de Louis XIV.

L.A.S. S.l.n.d. 1 p. petit in-4.

Le duc remercie son correspondant de lui avoir prêté des chiens pour la chasse aux chevreuils. « *Je ne vous puis assez remercier de la faveur que vous m'avez faite de me prester vos chiens. Nous avons pris force chevreuils avecq un extrême plaisir. Je les eusse garday davantage n'eust esté que la misère de mes chevaux m'a obligé de les faire herber tous affin de m'en pouvoir servir à l'arrivée de mes chiens, lesquels je mèneray bientost à Ourscamp (...).* » Il espère alors de revoir.

200 / 300 €



204

Gabriel-Jacques de Salignac marquis de La Mothe-FENELON. 1688-1746. Neveu de l'archevêque de Cambrai, lieutenant-général, ambassadeur en Hollande, mort à la bataille de Rocour.

L.S. avec apostille aut. en partie chiffrée et traduite. *A La Haye, 13 décembre 1726.* 3 pp. bi-feuillet in-4, légères moisissures.

Renseignements secrets sur la Hollande et la disposition des troupes espagnoles qui menaçaient d'engager des hostilités ; en août 1726, les Provinces Unies s'étaient engagées à la paix avec la France et l'Angleterre en adhérant au Traité de Hanovre, pour contrebalancer les puissances autrichienne et espagnole. (...) Il m'est fort utile d'estre aussi instruit que je le suis par vostre correspondance. Je crois pouvoir vous assurer [codé] : que la conclusion sera prise ce matin dans les états de Hollande pour la seconde augmentation de dix mille et quelques centaines d'hommes, et pour la pétition d'un million pour réparer les places et les munir des magazins nécessaires (...). Nous avons la nouvelle que Mons. Stanhope [ambassadeur anglais auprès de l'Espagne] ayant reçu de sa Cour le mémoire pour servir à sa réponse à la lettre du marquis de la Paix, délivra cette réponse (...) mais nous ne savons point encore la résolution qu'aura prise la Cour de Madrid. Les réponses de notre Cour au nonce M*** y étaient aussi arrivées (...). Il indique aussi que 25 milles Espagnols ont été assemblés à Gibraltar et travaillent à la construction d'un fort pour surveiller ou empêcher le passage des vaisseaux dans la baie. Il ajoute en p.s. La conclusion vient d'estre prise en Hollande conformément à ce que j'avais l'honneur de vous en annoncer. La province de Gueldres en a déjà pris une semblable.

200 / 300 €



205

Chrétienne de FRANCE duchesse de SAVOIE. 1606-1663. Fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, épouse de Victor-Amédée de Savoie.

L.S. avec compliment aut. à M. de Rocherive. *Turin, 25 avril 1641.* 1 pp. bifeuillet in-folio, adresse aut. au verso, 2 petits cachets de cire noire aux armes de Savoie et de France ; intitulé post.

Demandant la grâce de deux soldats des troupes du roi son frère [Louis XIII] qui doivent être jugés en Conseil de guerre. « je n'ay peu refuser à ce gentilhomme de m'employer pour deux soldats des troupes du Roy Monsieur mon frère qui doibvent demain matin estre juger en Conseil de guerre. C'est ce qui me fait vous prier qu'ancas qu'ilz soient conneuz de ce dont ilz sont accuser de leur accorder leur grâce (...). » Elle signe et date de sa main « Votre bien bonne amie Chrestienne ».

300 / 400 €



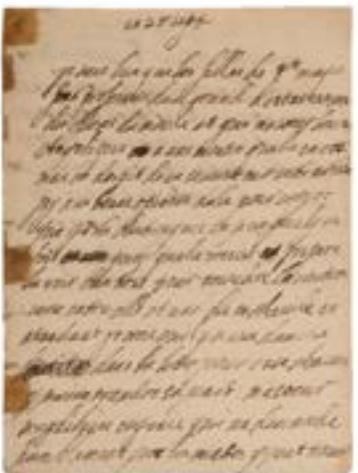
206

Henriette de FRANCE. 1609-1669. Fille d'Henri IV, épousa Charles Ier Stuart, reine consort d'Angleterre.

L.A. à « ma sœur Louise-Angélique [Mlle de La Fayette], Madame de Motteville et ma sœur Madelein-Eugénie ». s.l., 25 septembre. 1 p. 3/4 su bi-feuillet in-4, adresse au verso ; traces brunites de scotch en marge.

La princesse intervient dans une dispute entre Mlle de Lafayette et Madame de Motteville, souhaitant que les anciennes favorites se réconcilient par la voix et non par l'écriture (...). Je sais bien que les filles de Ste Marie font profession d'un grand détachement des choses du monde et que ma sœur Louise-Angélique a assés montré qu'elle en estimais en dépit de sa sévérité (...). J'ay assés bonne opinion d'elle pour croire que je la distraye un peu quelque fois quoy qu'elle i résiste (...). Elle espère cependant la voir prochainement pour résoudre la controverse entre elle et mad. de Motteville : En attendant je crois qu'il y a assés d'amitié dans la lettre pour que chacun y puisse prandre sa part : Ma sœur Magdelaine Eugénie qui me demande humblement que les miettes y peut trouver davantage, les humbles seront exaltés (...). Voilà tout ce que aurés présentement de moy qui vais à vespres prier Dieu de vous donner la paix entre vous et que je ne sois point subject de noise.

300 / 400 €



es actions que
la calomnie a
peut plus a
du monde et
l'amour sincère
et par l'autre
et ce que vous s
de monseigneur
sas en toutes c
de votre ho
veus tout es
l'heure tout



207

Guillaume FOUQUET. 1560-1616. Seigneur de la Varenne, homme de confiance d'Henri IV, diplomate.

P.S. 6 mai 1606. Vélin oblong (29 x 18 cm), signature pâle.

Pièce signée en qualité de contrôleur général des postes ; il reconnaît avoir reçu 2000 livres d'Estienne Ringues, « fermier des impositions qui se lèvent le long de la rivière de Loire et autres rivières qui y descendent », sur les quatre quartiers de la présente année, et « pour notre payement de pareille somme qui nous reste due la somme de quatre mil escus »

Ancienne collection Saffroy

100 / 150 €

208

Nicolas FOUQUET. 1615-1680. Surintendant des finances, disgracié par Louis XIV et enfermé à Pignerol.

P.S. 19 août 1653. Vélin oblong (21 x 14 cm).

Quittance de rente de 45 livres échus en juin pour Messire Tanneguy Seguier (neveu de l'ancien Chancelier, Président à mortier du Parlement de Paris).

150 / 200 €

209

GASTON d'ORLEANS. 1608-1660. Frère de Louis XIII.

L.A.S. au Roy Monseigneur. Orléans, 10 mars 1631. 3 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge brisés. JOINT un portrait gravé (XIX^e).

Lettre de Gaston d'Orléans, demandant à son frère Louis XIII, d'intervenir dans un litige opposant Orléans et les troupes royales qui ont confisqué les blés. Devant les mauvaises langues, le duc justifie sa loyauté et sa bonne conduite envers son frère. *Quoique j'aye fait entendre à votre Majesté de mes justes appréhensions par mon cousin le cardinal de La Valette, je n'aprends pourtant autres nouvelles de toutes parts que des troupes qui s'apprêtent vers Orléans, aucunes desquelles sont venues sur le grand chemin prendre des charrettes de blé qu'on ammenait pour la provision de la ville, et amenés prisonniers les marchands à qui estait le blé. C'est ce qui me donne lieu de vous envoyer le Sr de Chodebone pour savoir de votre Majesté quels ordres elle a donné pour ce regard, et la suplier très humblement s'ils sont tels qu'ils me puissent raisonnablement mettre en peine de les changer et de me vouloir aimer et traiter comme son frère, puisque j'ay l'honneur de l'estre et que n'ay jamais rien fait qui me rende indigne, quelques impressions qu'on se force de luy donner de moy (...) et de faire congnaitre par toute mes actions qui confondent enfin la calomnie des méchans, que je suis plus à vous que personne du monde et par le respect et l'amour sincère que je vous porte (...).*

Collection Morrisson.

1 000 / 1 500 €

Contentement; oultre ces Tenuz au Prince
 La Declaration d'abstement et des
 Tenuz les Compagnies souveraines de
 Paris qui en cause les formes et sans
 Exemple, et qu'au a prouesse de plus que
 Sou a. Q. ce monsieur le Prince ont
 faitz leur declaration dans ces Compagnies
 Les oblige envers de temoignez qu'auant
 Il sembla que la Justice des affaires et
 le recouvrement du ordre mazarin et
 Lien en meurant l'entretien qu'il
 regnent, ilz protestent qu'auant
 L'assemblée publique de la Ville d'assent n'auant
 Ilz du Prince qui le trouuez engagiez
 Et p. sur ces c. D. ilz prent la Compagnie
 Deux Roulans l'ayant ses soumission
 Et leur d'autre la d'au et les bons
 Conseils d'au. Vne occasion d'auant
 qu'est celle q. au bien et au repos de
 L'Estat; voulus bien faire l'assent
 qu'ilz remettent a la prochaines

Les deux Compagnies
 Soumission, et de la maison de l'Orléans
 de chercher tous les moyens et tentes auant
 par leurs proues et appes de faire a l'au
 mager, pour obteur des a bate et
 de la Justice. Ne Declaration d'auant

dressée et tenue en forme formes
 qui pourra assent de l'Orléans et les
 particuliers, etables lechotes, en
 l'etat qu'elles tenent au auant
 ces meurants et l'auant l'auant
 qu'ilz le l'ayant auant, en
 l'auant de quez n'auant signé
 La premiere Declaration faitte
 Paris le Deux Septembre 1652

Gaston
 Prince de Bourbon



Signé par Gaston d'Orléans
 le grand Condé

210

[FRONDE]. **Gaston d'ORLEANS**. 1608-1660. Frère de Louis XIII. & **Louis de Bourbon prince de CONDE**. 1621-1686. Dit le Grand Condé.

P.S. Paris, 2 septembre 1652. 2 pp. 1/2 bifeuillet in-folio ; cachet de collection.

Déclaration signée par Gaston d'Orléans et le prince de Condé, offrant leur soumission après le départ de Mazarin. Les deux princes confirment qu'ils ont «plusieurs fois déclaré au Parlement, aux Compagnies souveraines, et à la maison de la Ville de Paris qu'ils n'avaient aucun intérêt particulier et que sitost que le Cardinal Mazarin serait esloigné du Royaume (...) ils poseraient volontiers les armes ; comme cet intérêt publicq a esté le seul motif de leur conduite, ilz sont obligez de tesmoigner à cette compagnie qu'ilz auraient desja pleinement exécuté les choses qu'ilz ont promis, si l'amnistie qu'il a pleu au Roy d'accorder n'estait sans example et ne se trouvait entièrement contraire aux deseing qu'ilz ont eu de délivrer la France du Cardinal Mazarin (...)». Les princes protestent «qu'ilz ne se sépareront point de leur intérêt ny de celuy du Publicq», ne voulant que «le bien et le repos de l'Estat».

Document historique marquant la fin de la Fronde. Le Roi fera son entrée à Paris deux mois plus tard le 23 octobre.

2 000 / 3 000 €



211

[GAZETTE de FRANCE]. *Les Particularitez de la detention des Princes de Condé & de Conty & du Duc de Longueville* : Avec ce qui s'est passé sur ce sujet. A Paris, du Bureau d'Airesse, aux Galleries du Louvre (...), le 25 janvier 1650. 12 pp. in-8 broché ; galerie de vers en marge de tête.

Extrait de la Gazette de France fondée par Théophraste Renaudot, au n°16, sur l'arrestation des princes pendant la Fronde et leur détention.

100 / 150 €

212

Louis de FRANCE dit le GRAND DAUPHIN. 1661-1711. Fils de Louis XIV.
L.S. au révérend père Cloche. *A Versailles, ce 23 mars 1707.* 1 pp. in-4.

Remerciements des vœux de l'ecclésiastique, à l'occasion de la naissance de son petit-fils, le duc de Bretagne (1707-1712), frère aîné du futur Louis XV. (...) *Si vos souhaits étaient accomplis, j'aurais peu de chose à désirer & que votre communauté entre dans les sentiments de son général en ayant un tel que vous. Il m'est fort agréable que vous ayez pris toute la part que vous me témoignez à la naissance de mon petit-fils & je vous en say fort bon gré aussi bien que des vœux que vous faites pour moy & pour mes enfans (...).*

150 / 200 €

213

Michel LE TELLIER. 1603-1685. Ministre de la Guerre de Louis XIV avant Louvois, Grand Chancelier de France, signa l'édict de Nantes.
L.A.S. (à Du Plessis-Besançon). *La Fère, 6 septembre 1654.* 1 p. in-folio.

Lettre écrite au nom du Cardinal de Mazarin, le jour de la prise du Quesnay, par Turenne ; Le Tellier lui envoie un changement d'ordre qu'il trouvera au rendez-vous de ses troupes, sur la route de Beauvais, pour rejoindre l'Armée. « (...) Le Cardinal [de Mazarin] a trouvé à dire qu'on ayt employé tant de temps à faire assembler lesd. troupes vers Mansle, par les grandes marches qu'on a fait faire à plusieurs corps pour y arriver. Mais S.E. ne vous en a rien attribué, parce que cela ne dépendait pas de vous, et qu'elle sciat que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour les y faire rendre. Et elle est persuadée qu'on ne pouvait pas marcher avec plus de diligence (...). Aussy vous tesmoignera-t-elle la satisfaction qu'elle a de voz services (...) »

200 / 300 €





A Monsieur
monseigneur de l'Estat
de la Vallette

214

Henri II d'ORLÉANS duc de LONGUEVILLE. 1595-1663. Militaire de la guerre de Trente ans, négocia le traité de Westphalie, un des chefs de la Fronde.

L.A.S. au cardinal de La Valette. Bar-sur-Aube, 4 novembre (1635). 1 p. bifeuillet in-4 oblong (2e feuillet détaché), adresse au verso avec deux petits cachets aux armes sur lac de soie rose.

Adressant les ordres du roi. «*J'envoye le Sr baron de La Espinière vous trouver pour vous dire les ordres que j'ay resquée du Roy et le lieu et l'estat où je suis. J'attendray par son retour vos sentiments; les miens seront toujours de servir le plus utillement qu'il me sera possible et de rechercher soigneusement les occasions (...).*»

Ancienne collection Charavay

200 / 400 €



215

Anne-Geneviève de Bourbon duchesse de LONGUEVILLE. 1619-1679. Sœur du Grand Condé, célèbre pour son rôle pendant la Fronde.

P.S. A Trye, 27 août 1676. Vélin oblong (40,5 x 26,5 cm), grand cachet armorié sous papier, timbre au verso.

Ordonnance de la «*Duchesse douairière de Longueville, Princesse de sang, Dame chatelaine de Trye (...) désirant grattifier le Sieur Le Mercier trésorier de nostre Maison, en considération des bons et fidèles service qu'il nous rend journellement et de ceux qu'il a cy devant rendu (...) depuis plus de quarante années (...), nous lui avons accordé et accordons par ces présentes la faculté de faire bâtit un pressoir dans la ferme de la Follie (...) pour piler et pressorer leurs fruits, quoyqu'il soient sujets à la bannalité de Trye (...).*»

Ancienne collection Saffroy - Charavay

200 / 300 €



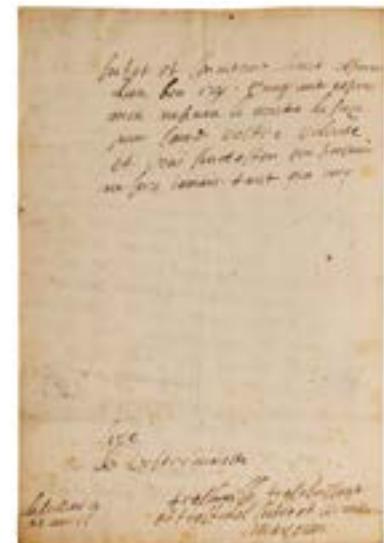
216

Henri de LORRAINE duc de MAYENNE. 1578-1621. Dernier chef de la Ligue, tué au siège de Montauban.

L.A.S. «au Roy, mon souverain seigneur». De Soisson, 25 avril 1617. 2 pp. bi-feuillet in-folio, adresse au verso, deux petits cachets de cire rouge armoriés sur lacs de soie rose.

Lettre écrite au lendemain de l'exécution de Concini. Le duc de Mayenne, en rébellion contre le roi et sur le point de capituler à Soisson, fait sa soumission. *Sire, Ayant eu avis que vostre Maiesté pour finir des maux dont vostre peuple estait affligé, a pris une sainte et généreuse résolution en l'exécution qu'elle a commandé estre faite de la personne du Marquis d'Encre, auteur de tous les désordres et désolations qui estaient en vostre Estat; coup inspiré de Dieu, utile pour vostre Maiesté et désiré de tous les grands et petits de vostre royaume pour réunir de cœur et de présence avec vostre sacré Maiesté, tous les gens de bien. Mon seul désir batant, Sire, à ce point de me porter en diligence avec vostre Maiesté pour en toute humilité recevoir l'honneur de ces commandemens que j'exécuterais de courage et d'affection, ne désirant autre protection que celle qu'un fidel sujet et serviteur peut espérer d'un bon roy (...).* Il envoie auprès de Louis XIII son neveu le comte de Luze prendre ses ordres.

400 / 500 €





217

Marguerite de LORRAINE. 1613-1672. Epouse de Gaston d'Orléans.

L.A.S. à son cousin le duc de St-Liebaut, Chancelier et Pair de France. Orléans, 17 avril 1656. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cires rouges armoriés (brisés).

Lettre de la duchesse d'Orléans au Chancelier Pierre Séguier, lui demandant de plaider son affaire auprès du roi. *Il y a desja quelque tans que le Roy me fit don de toutes les amendes et considérations, les derniers surimposez à des fos nobles. Les lettres patentes en ont esté vérifiées en la Cour des Aides de Paris et en celle de Rouen. J'apprens qu'on parle de cette affaire sans mettre en considération la grâce que S.M. m'a faite. C'est ce qui me donne sujet de vous écrire cette lettre afin de m'ayder des bonnes volontés que vous m'avez encore fait (...). Elle lui envoie son trésorier, le sieur Ferrat, pour lui parler de cette affaire, espérant que vous employerez volontiers vostre autorité pour me conserver ce qui m'appartient et empêcher que l'on ne me face injustice (...).*

Collection Charavay

400 / 500 €

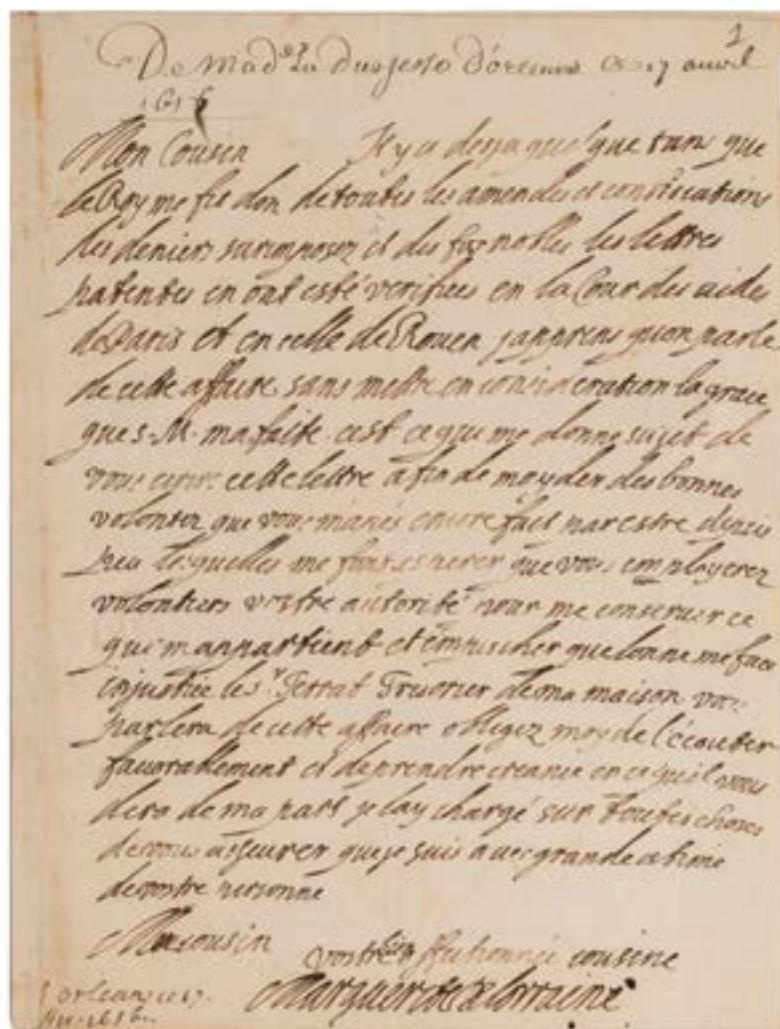
218

LOUIS XIII. 1601-1643. Roi de France.

L.A.S. à sa sœur Chrestienne. S.l.n.d. 1 pp. in-folio, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge sur lacs de soie rose. JOINT un portrait en buste de Louis XIII, gravé par Moncornet.

Très belle lettre de Louis XIII jeune, adressée à sa sœur Chrétienne de France duchesse de Savoie. *Ma sœur, J'ay esté bien aise d'apprendre par la (Vôtre) l'estat de (vôtre) santé. J'ay l'impatience que mon voyage soit achevé afin de vous revoir. Vous vous assurerés de l'amitié de celuy qui sera toujours / (vôtre) plus affectionné frère. Louis.*

1 000 / 1 500 €



Dour Mon Cousin
Le Cardinal de Richelieu

me voulant la Reine et toute la suite ont
de grandes desains de brouiller, St-Mars
et moi avons tout communiqué à Mr
de Noyers, lequel me montra les
lettres de Mr le Prince et me rappela le
mémoire que vous m'avez écrit, je vous
avoue que cette affaire me tourmente la
tête et que je commence à avoir
mauvaise opinion, j'ay songé il y a 5
jours le sotce que vous avez qu'il
nous soit armé d'autre mauvais
succès je prie le bon Dieu que nous
en soyons débarrassés, il se fait remettre tout ce
volonté *LOUIS*
je vous écris avec grande impatience

219

LOUIS XIII. 1601-1643. Roi de France.

L.A.S. pour mon cousin le Cardinal de Richelieu. *De Nemours, ce 3me novembre 1639.* 2 pp. 1/4 sur bi-feuillet in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge aux armes de France, sur lacs de soie bleue.

Très belle lettre de Louis XIII au Cardinal, mentionnant l'arrivée de la reine à Fontainebleau, à propos de Cinq-Mars sur le point d'être nommé Grand Ecuyer de France, et évoquant la guerre contre la Maison d'Autriche. Cinq-Mars était au début de sa faveur auprès du Roi. Richelieu le protégeait, comptant sur son influence pour éloigner Marie de Hautefort qu'il soupçonnait d'être toute dévouée à la Reine. Un mois après cette lettre, Mademoiselle de Hautefort était exilée dans ses terres. *J'envoye ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles vien que tous les courriers qui ont passé m'ayent assuré que vous vous portiez très bien. Je vous avais mandé par St Aoust que la Reyne ne fairait pas estat de venir à Fontenebleau. Depuis elle a changé d'avis car à Montargis, je trouvay un des siens qu'elle m'avait envoyé pour savoir si je trouvais bon qu'elle vint audit Fontenebleau. Je luy mandé que ouy (...). J'ay eu force avis que la Reyne et toute la suite [Mlle de Hautefort et Mlle de Chemerault, Dames de la Reine] ont de grandes desains de brouiller. St-Mars et moy avons tout communiqué à Mr de Noyers, lequel m'a montré les nouvelles de Mr le Prince [Henry de Bourbon, père du Grand Condé ; il venait de perdre Salces face aux Espagnols, et son inertie faisait craindre son échec pour prendre le Roussillon] et m'a rendu le mémoire que vous m'avés écrit. Je vous avoue que cette affaire me tourmente la tête et que je comance à en avoir mauvaise opinion (...).* Il lui rappelle le songe qu'il a fait, précurseur selon lui de « mauvais succès », et ajoute en p.s. : *Je vous atans avec grande impatience. Je vous remercie du soin que vous avés pris de l'affaire de Cinc-Mars en renvoyant St-Aoust trouver Mr de Bellegarde. Les Dames de St-Germain disent tout haut que cette affaire n'est pas en estat d'estre bientostachevée. [En disgrâce pour avoir comploté avec Gaston d'Orléans, Bellegarde était sommé de remettre sa fonction de Grand-Ecuyer à Cinq-Mars ; les suivantes de la Reine espéraient alors ne pas voir aboutir « cette affaire »].*

2 000 / 4 000 €



220

François-Michel Le TELLIER marquis de LOUVOIS. 1641-1691. Ministre de la Guerre de Louis XIV.

2 L.S. à M. de La Hamayde. Versailles, 24 novembre 1680 & Molsheim, 27 juin 1683. 1 p. et 1p. sur bifeuillet in-folio, intitulé au verso.

1680. Le Roi approuve l'arrêt du Conseil souverain de Tournay défendant au provincial des Recollets de la province de St-André de déferer aux ordres de l'internonce de Bruxelles en ce qui concerne la direction des urbanistes de la ville d'Ypres. 1683. Lettre relative à l'attribution d'un canonat en l'église de St-Pierre de l'Isle obtenue en cour de Rome par le Sr Taillefer de Barière ; « (...) lorsqu'à l'avenir des gens se présenteront au Conseil souverain de Tournay avec des Bulles pareilles à celle-là, l'intention du Roy n'est pas qu'il les adresse jusqu'à ce que ceux en faveur de qui elles auront été expédiées les ayant fait réformer (...). »

Ancienne collection Morssen

200 / 400 €

221

Charles d'Albert duc de LUYNES. 1578-1621. Connétable de France.

L.A.S. à Mr de Luçon. De Calais, 27 décembre 1620. 1 pp. in-4.

Lettre d'hommage mais remplie de défiance, adressée au futur cardinal de Richelieu. *Je ne suis nullement an doute que vous m'aliés du ressentiment des choses qui m'an donnent, y estant obligé d'en costé par notre alliance, et de l'autre, me l'ait promis. C'est pourquoy je ne m'arresteray à examiner si vos complimans sont véritables, mais seulement à nous an remercier, comme je fais de tout mon cœur, et vous suplie de croire que se sont tousjors de nouvelles obligations à quoy vous m'attachés, lesquelles ne sortiront jamais de mémoire, non plus que de mon cœur (...).*

Ancienne collection Châteaugiron

300 / 500 €

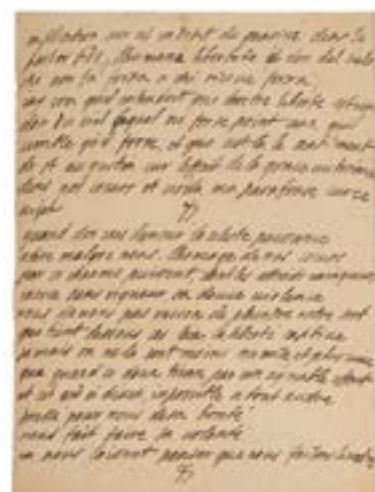
222

Françoise d'AUBIGNÉ marquise de MAINTENON. 1635-1719. Epouse secrète de Louis XIV, ancienne gouvernante des enfants naturels du roi.

L.A. (signée de son paraphe) au comte de Jussac. (circa 18 mai 1688). 1 pp. in-4.

Confidences de Madame de Maintenon au comte de Jussac, gouverneur du Duc du Maine, sur les aumônes à faire ; elle espère en causer avec lui pendant le voyage de la Cour à Maintenon pour la revue des troupes et la visite des travaux. *Il y a bien de la paresse, que Mr du Maine ne veut pas décider, mais il y entre bien aussy de ne pas savoir ce qu'il faut donner. Je croy que vous devriez le soulager là-dessus en tuy disant tousjors ce que vous jugés à propos de donner affin que peu à peu, il s'accoustumast à proportionner ses présens. Vous voyés que je me sers de la liberté, que vous me donnés, de vous dire mon avis. J'espère qu'à Maintenon, nous aurons quelque conversation.* Publiée dans l'ouvrage de Marcel Langlois, Tome 3, n°555.

700 / 800 €



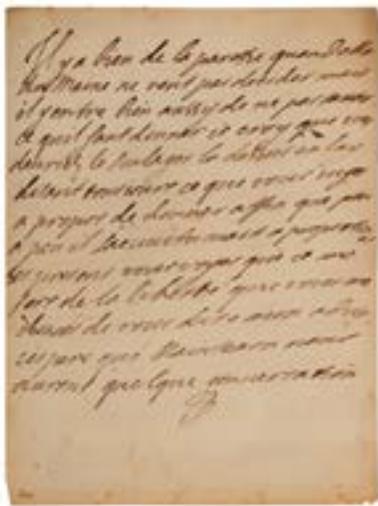
223

Françoise d'AUBIGNÉ marquise de MAINTENON. 1635-1719. Epouse secrète de Louis XIV, ancienne gouvernante des enfants naturels du roi.

P.A. (signée 2 fois de son paraphre). S.l.n.d. 1 pp. in-4.

Réflexion de la marquise de Maintenon sur un passage du Pastor fido de Guarini. (...) j'ai cru qu'il entendait que nostre liberté est un don du ciel lequel ne forse point ceux qu'il semble qu'il forse et que c'est là le sentiment de St Augustin sur l'effait de la Grâce victorieuse dans nos cœurs (...). Suit l'extrait concerné qu'elle «paraphrase» : Quand (...) la célest puissance atire malgré nous l'hommage de nos coeur (...) Nous n'avons pas raison de plaindre notre sort / Qui tient dessous ces loix, la liberté captive / Jamais on ne la sent moins soumise et plus unie / Que quand ce doux tiran, par un aimable effort / Et cet art si divin, impossible à tout autre / pressé pour nous de sa bonté / nous fait faire sa volonté / en nous laissent penser que nous faisons la nostre.

700 / 800 €



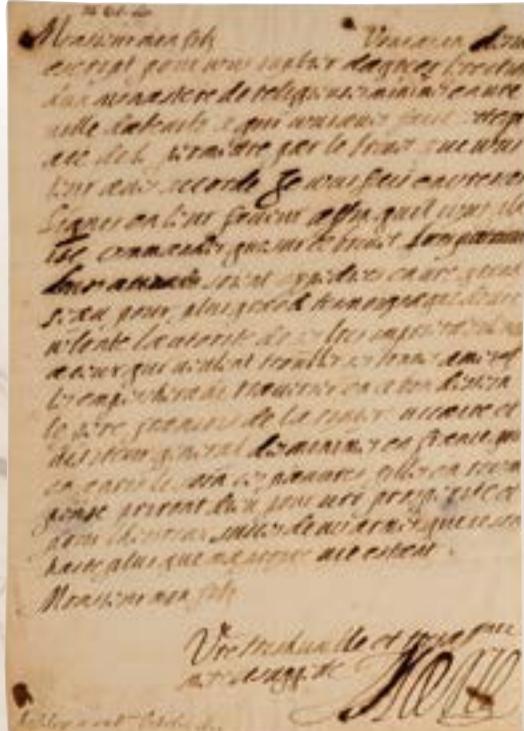
224

Marie de MEDICIS. 1573-1642. Reine de France.

L.A.S. à Louis XIII «au Roy, Monsieur mon filz». Blois, 25 octobre 1621. 1 p. in-folio, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge armoriés (de France et Médicis) sur lacs de soie noire. Joint un portrait gravé.

La Reine demande à son fils Louis XIII d'expédier par lettres patentes avec le grand sceau, le brevet qu'il a accordé aux religieuses minimes pour la fondation d'un couvent à Abbeville. (...) L'autorité de ces lettres imposera silence à ceux qui veulent troubler ses bonnes âmes et les empêchera de traverser en ce bon dessein le père François de La Rivière vicaire et visiteur général des Minimes en France, qui en a pris le soin. Ces pauvres filles en réponse

2 000 / 3 000 €





225

225

Marie-Thérèse d'AUTRICHE. 1638-1683. Infant d'Espagne, reine de France, épouse de Louis XIV.

P.S. *St-Germain en Laye, 4 mai 1678.* Vélin oblong.

Don de 25 mille livres sur le rachat de la charge de Maître d'Hôtel de la Reine, en faveur du sieur de Lahaye de Vaudetart et ses héritiers, «*en considération de ses longs services qu'il a rendu dans les armées du Roy et de ceux qu'il luy rend actuellement dans la fonction de sa charge depuis dix-neuf ans (...).*» Pièce signée de la main de la Reine et contresignée par Colbert, secrétaire de ses commandements et finances.

Ancienne collection Morssen

300 / 400 €



226

[**MAZARINADES**].

Réunion de deux textes : - Actions de Grâces de toute la France à Monseigneur le Prince de Condé touchant son consentement à la Paix fait par un Bourguignon. S.l.n.d. (1649). 7 pp. in-4, broché sous couverture. - Ode royal et pacifique dédiée au Roy et à Monseigneur le Duc d'Anjou. A Paris, Chez Claude Morlot, 1649. 8 pp. in-4, broché sous couverture papier marbré. Mouillure.

Ancienne Collection Tausky

100 / 120 €

227

Henri II duc de MONTMORENCY. 1595-1632. Maréchal de France, gouverneur de Languedoc, condamné à mort et exécuté à Toulouse pour s'être soulevé contre Richelieu.

L.S. avec souscription aut. au comte d'Aubijoux. *De Beziers, 23 décembre 1628.* 1 p. in-folio, adresse au verso, cachet armorié sous papier.

Le duc informe à son correspondant qu'il a accordé au Sieur de Pontault une «assiette» pour l'assemblée de Velay ; «(...) Mais ne luy en ayant peu donner une au haut Languedoc, j'ay creu que celle du Puy luy serait à commodité pour y aller visiter les parents (...). La commission a esté baillée au scindic de Vellay qui estait audit sieur de Pontault, luy faisant sçavoir le jour qu'on tiendra lad. Assiette (...).»

Ancienne collection Charavay

300 / 400 €

227

228

Léonor d'ORLÉANS sieur de ROTHELIN. 1585-1628. Descendant de Dunois, fils du duc de Longueville ; gentilhomme de la Chambre de Louis XIII, il est tué au siège de La Rochelle.

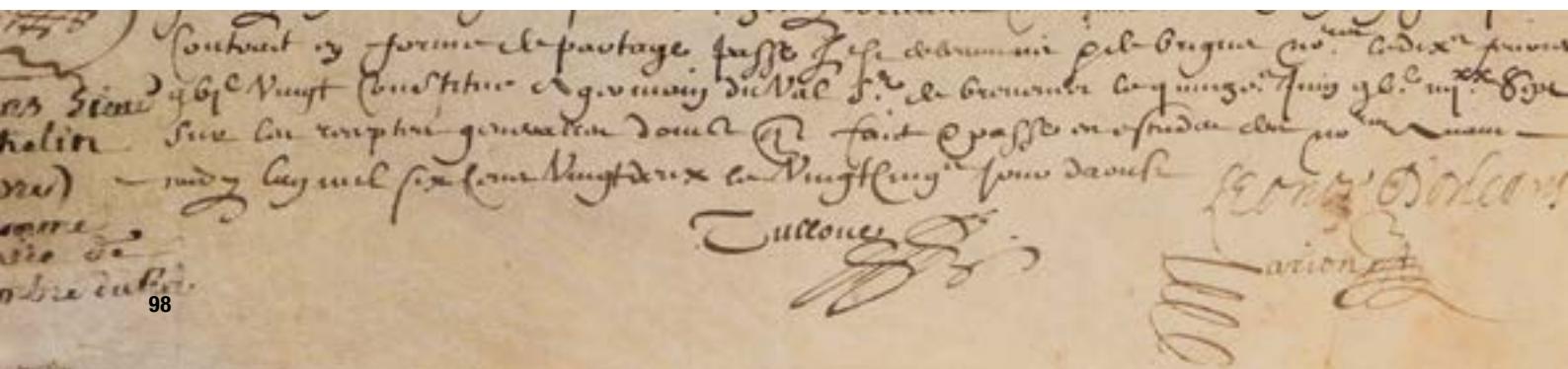
P.S. *25 août 1622.* Vélin oblong (27,5 x 11 cm).

Reçu la somme de 25 livres pour un quartier de rentes provenant de son frère Henri d'Orléans marquis de Rothelin, qui commandait l'artillerie au siège de La Rochelle.

Ancienne collection Tausky

100 / 150 €

228



229

Philippe d'ORLEANS. 1640-1701. Frère de Louis XIV, dit Monsieur. Père du Régent.
P.S. Versailles, 30 août 1689. Vélin oblong (50 x 33,5 cm).

Octroie au Sr François Esnault écuyer Sieur des Sablons, de la charge d'exempt ordinaire de la compagnie des Suisses de sa Maison, lui donnant ainsi les marques de satisfaction des services qu'il a rendus pendant plusieurs années « *avec assiduité et affection* ».

Ancienne collection Morssen

150 / 200 €

230

[QUITTANCES]. 6 Documents.

Réunion de 6 quittances signées par Louis de BOURBON-VENDOME (1709), Louis-Armand de BOURBON-CONTI (1711), Louis de BOURBON-CONDE (1709), Louis de LORRAINE (Grand Ecuyer de France (p.a.s., 1707), Henri de LORRAINE comte de BRIONE (1709), du Cardinal FORBIN.

150 / 200 €

231

Armand-Jean Du Plessis cardinal de RICHELIEU. 1585-1642. Ministre de Louis XIII.
L.S. A Montpellier, 28 septembre 1632. 1 pp. bifeuillet in-folio, cachet sous papier aux armes du cardinal. Joint un portrait gravé par Peter Aubry.

Lettre du cardinal en qualité de Surintendant général de la Navigation et Commerce du Royaume, imposant la surveillance des entrées et sorties des marchandises dans le port de Toulon par les seuls officiers du roi. « (...) Pour ce qu'y nous a été réputé qu'estant nécessaire pour la conservation du port de la ville de Toulon et y attirer le commerce et négoce par le moyen des deschargemens et dessente des marchandizes, que les vaisseaux qu'y entrent dans son estandue y doibvent faire, néantmoingz que les habitans (...) font ordinairement son embarquement et deschargement de ce qu'ilz traffiquent et négotient à ung petit môle que lesdits habitans de la Seine ont fait à la Goubran (...) où il se peult commettre des abuz tant en fraudant le roy de ses droitz de foraine qu'en y chargeant des marchandizes prohibées et de contrebande (...). Nous avons ordonné et ordonnons que tous vaisseaux qu'y entreront dans l'estandue dudit port de Toulon ou sortiront d'icelluy, seront tenuz de venir faire leurs dessentes (...) et faire faire leurs rapports et visites par devant les officiers de Sa Majesté qui y sont establis et prendre leurs congez par les mains du commis de noz droitz que nous y tiendrons pour les délivrer ; et en conséquence, déffandons au lieutenant de l'admiraulté dudit siège de Toulon, de commettre qu'y que ce soit pour faire sa charge (...) ».

1 000 / 1 500 €

230

231



232

François Le Clerc du Trambray, dit le PERE JOSEPH. 1577-1638. Moine capucin, «éminence grise» du Cardinal de Richelieu.

L.A.S. à M. le comte de Noailles. Ruel, 14 avril 1634. 1 pp. bi-feuille in-8.

Heureux d'apprendre son arrivée prochaine, le père Joseph donne au comte des nouvelles de la santé de Louis XIII et de son ministre le cardinal de Richelieu, avant de lui soumettre une recommandation ; (...) Nos principales nouvelles de ce lieu sont les parfaites santés du Roy et de Monseigneur le Cardinal. Nous savons ici l'escapade du prince Thomas [Thomas de Savoie, prince de Carignan] dont l'événement fera mieux connaître la cause. Je vous supplie d'appuyer une affaire qui concerne les Bénédictins de Rhènes, dont il me semble vous avoir parlé, et que Mr Gueffier sçait amplement qui pourra mieux que moy vous en dire l'estat (...).

Collection Charavay 44316

400 / 500 €

233

Claude de ROUVROY duc de SAINT-SIMON. 1607-1693. Favori de Louis XIII, père du mémorialiste.

L.A.S. à M. de Folleville. Blaye, 9 juin (1652). 3 pp. bifeuillet in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cire rouge armorié sur lac de soie rose.

Sur les opérations contre l'armée de Condé pendant la Fronde. «M. de Montausier m'escrit qu'il se met en campagne pour aller aux ennemis assemblés en Perigort. Croyant fort que vous serez de la partie, je vous portais bon heur dans tout ce que vous entreprendrez. Si on m'a dit vray, les ennemis sont plustost assemblés pour passer au secours de Montron que pour faire des conquestes (...) et je vois assés d'apparence à ce dessein pour y prendre garde, la place est importante, chérie et assurément elle est preste (...).» On lui a rapporté que le comte d'Harcourt a passé la Garonne pour se rendre au château de Budos et approcher les Bordelais. Des nouvelles de La Rochelle rapporte que «l'armée navalle est assemblée à Belle Isle (...).» Saint-Simon ajoute : «Vous savés assûrement les nouvelles du grand monde. J'en espère de M. le comte d'Harcourt et de son armée (...). Vostre prisonnier est gaillart. Je vous envoie la copie d'une lettre de M. le P. de Conty et ma réponse afin que vous soyez préparé à répondre au cas qu'il poursuive (...) M. de Chatelus, que l'argent est le plus court pour sortir d'affaire (...).»

200 / 300 €

234

Pierre SEGUIER. 1588-1672. Chancelier de France sous Louis XIII et Louis XIV, l'un des fondateurs de l'Académie française.

L.S. au Président de Regusse. Paris, 20 novembre 1670. 1 p. bifeuillet in-folio ; mouilure claire.

Instructions du chancelier Séguier concernant la procédure prise par le président Régusse, «contre les auteurs et complices d'un faux arrest du Conseil signifié aux Recteurs de la maison du Refuge de vostre ville, et un nommé Pélissier. Je me feray rapporter cette affaire et vous feray sçavoir ensuitte ce qu'il conviendra de faire (...).»

150 / 200 €

235

Henri de SCHONBERG. 1575-1632. Grand-maître de l'artillerie, maréchal de France, se distingua aux sièges de Montauban, La Rochelle, Pignerol, resta en toute circonstance fidèle serviteur au roi et à Richelieu.

L.A.S. à «Monsieur de Richelieu, evesque de Lusson, Cons. du Roy en ses conseils d'Etat et privé et secrétaire de ses commandemens». Strasbourg, 19 janvier 1617. 3 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso.

Lettre écrite par Schonberg au début de sa mission auprès des Princes allemands ; Richelieu venait d'être nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères par la reine mère Marie de Médicis. Schonberg donne avis d'une « chose qui se passa à Nancy, dont je m'étais oublier de vous informer, c'est que j'appriis là qu'un français Huguenot nommé le Sr Honoré de Brignoles fesait profession d'y tenir des langues aux désavantages du service du Roy, et de faire courre de mauvaises nouvelles ; de plus que c'estait le correspondant des huguenots de France avec ceux des Païs Bas et d'Allemaigne, et celluy par les mains duquel tous les avis de cette cabale passaient. J'estime qu'il estait à propos de rompre cette pratique, pour ce sujet en donné avis à Mons. de Lorraine, lui remontrant l'intérêt du service du Roy et le sien propre, ce qu'il comprint sy bien que le jour mesme l'on fist commandement à cest homme de sortir de l'Estat de Lorraine, luy disant que c'estait à ma prière ce que Son Altesse en fesait (...) ». Il a voulu prévenir immédiatement Richelieu, car il sait qu'un groupe de hugenots, un conseiller nommé Chanteclerc, des gentilshommes ordinaires du Roi, les Sr de La Chesné et de La Couronne, « qui l'ont cognu du temps du Roy de Navarre, lesquels par importunité de ce Brignole, vous pourraient peust estre parler de ce que j'ay faict. En ce cas, vous ne me désavouerés point s'il vous plaist et direz qu'avant mon partement l'on avait quelques mauvais avis de cet homme cy, et que j'avais charge de m'en informer. Je serai dans quatre jours à Heidelberg où (...) l'on m'attend en bonne devotion et ayant ici veu M(esieurs) du Sénat de cette ville qui m'ont fait un fort honorable accueil, je les ay laissés (...) bien informés et satisfaits de nos affaires de France (...) ».

Ancienne collection Charavay

400 / 600 €



236

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE. 1611-1675. Maréchal de France. **L.A.S. à Monsieur le duc de Bouillon, à Langeais.** Paris, 25 avril 1643. 1 p. bifeuillet in-folio, adresse au verso, fragment de deux petits cachets de cire noire. Mouillure.

Lettre du grand militaire à son frère, le duc de Bouillon, alors exilé à Langeais par Richelieu. Il l'informe de la santé du Roi Louis XIII, qui devait mourir quelques jours plus tard. *Mon cher frère, je ne sais où cette lettre vous trouvera, mais je vous la fais à tout hasard pour vous dire comme le Roi se porte mieux. Ce n'est pas qu'il y ait que fort peu d'espérance de guérison. Si cette lettre vous trouve sans estre parti du pays, je suis d'avis que vous demeuriez. Si elle vous trouve en chemin, je suis de mon premier avis que vous demeuriez à F*** et attendiez des nouvelles d'ici (...).*

Ancienne collection Charavay

400 / 500 €



237

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE. 1611-1675. Maréchal de France. **L.A.S. à son neveu le comte d'Auvergne.** Paris, 26 avril 1662. 1 p. bi-feuillet in-4, adresse au verso, petit cachet de cire rouge aux armes (brisé).

Intéressante lettre familiale de Turenne dans laquelle il presse son neveu à se marier avec la princesse de Hohenzollern. Car déjà, on a « fait courir le bruit » que la « princesse de Zollern » avait songé au mariage du prince de Salm. (...) Vous pouvez user de cet avis comme vous le trouverez à propos (...) Votre frère [Godefroy-Maurice duc de Bouillon, marié avec Marianne Mancini, nièce de Mazarin] s'est marié ces jours passés et sa femme en use fort bien, c'est un enfant qui je crois, n'aura que de bonnes inclinations. Il recommande « l'affaire de Belsunce » aux ambassadeurs de Hollande. Vous ne me mandez point si vous avés veu en passant Mademoiselle de Bergues (...).

Collection Charavay

400 / 500 €



Anne-Marie de La Trémoille, princesse des URSINS. 1641-1722. Fille de Louis II de La Trémoille marquis de Noirmoutier, mariée successivement (1646) à Blaise de Talleyrand-Chalais (1638-1670), puis (1675) au prince romain Flavio Orsini duc de Bracciano (1620-1698), elle francisa son nom et vint à la Cour d'Espagne comme Camarera Mayor ; par l'ascendant qu'elle prit sur Philippe V, elle régenta l'Espagne de 1701 à 1714.

L.S. avec longue apostille aut. (au duc de Mortemart?). *Rome, 26 avril 1700.* 4 pp. bi-feuillet petit in-4.

Magnifique lettre de Cour évoquant les manœuvres du cardinal de Bouillon pour rentrer en grâce auprès du Roi, et détaillant la brouille entre l'ambassadeur de Venise et le cardinal d'Estrées qui fit scandale. (...) Pour vous dédommager des trois cardinaux françois que vous avez perdu, nous allons vous renvoyer Mr le Card. de Bouillon. Au moins, dit-il qu'il a demandé permission au Roy de faire un tour en France où il croit apparemment que sa présence est nécessaire pour son affaire de Strasbourg et peut-être aussi pour parer les coups que peuvent luy donner les nouveaux ennemis qu'il s'est fait (...). A propos du différent entre le cardinal d'Estrées et Mr Erizzo ambassadeur de Venise ; ils n'ont pu venir ici sans «quelqu'éclat». L'ambassadeur de Venise a été le premier à refuser de luy envoyer faire le compliment que tout le monde doit à un cardinal qui arrive à Rome. Mr le Prince de Monaco a seu le persuader de ne pas faire cette incivilité qui pouvait le broüiller avec tout le Sacré Collège. Mais Mr Erizzo, après avoir satisfait à son devoir, ayant écrit à Venise qu'il avait bien voulu accorder à Mr le Card. d'Estrées le pardon de tout ce qui s'estait passé entre eux, à la prière des cardinaux françois et de Mr l'ambassadeur de France et de plus, ayant dit plusieures autres choses encore plus picquantes à Md. la comtesse de Martinitz, on les a veu à la veille de se déclarer la guerre (...). La princesse lui fait parvenir une lettre du Cardinal dans laquelle il justifie sa conduite ainsi que la copie de la lettre de l'ambassadeur de Monaco sur cette affaire. Le beau est que ce dernier ministre a écrit effectivement à Venise et que la comtesse de Martinitz avait très asseurement dit à Mad. Carpègne toutes ces extravagances. Cependant comme vous voyez, il désavoüe tout et Mad. de Martinitz nie qu'il luy ait jamais rien dit de pareille. Pour épargner Mad. Carpègne, on a supprimé que cette scène s'est passé en sa présence ; mais tout Rome qui le sait trouve fort plaisant qu'elle ait voulu faire un tel personnage (...). Et de rapporter un entretien avec l'ambassadeur vénitien qui plaisait sur cette affaire : Que voulez-vous que je fasse. Je ne puis pas faire donner des coups de baston à un cardinal dans Rome. Et les cardinaux françois se sont mis à genoux devant moy pour le prier de pardonner à celuy-cy. Le public a été fort aise qu'il ait eu cette mortification, parce que ses hauteurs et ses manières de parler le font haïr de tout le monde (...). La princesse ajoute de sa main : Je ne sçaurais m'empêcher de vous dire encore (...) que vous vous n'aurez jamais d'amie plus sincère que moy. Je vous supplie de ne perdre aucune occasion de faire ressouvenir à Mde la duchesse de Caderousse et Mlle sa fille, que je les aime de tout mon cœur.

400 / 500 €

Sébastien Le Prestre marquis de VAUBAN. 1633-1707. Ingénieur architecte militaire. **L.A.S. à «Madame Fareol».** *A Ath, 4 juin 1697.* 2 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

Lettre écrite juste après la prise d'Ath dont le siège fut mené par Vauban ; elle est adressée à la jeune Angélique de Ferriol (née Guérin de Tencin) que Vauban courtisait. *Jay receu ma belle dame la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire pendant le siège de cette place, sur la blessure que j'y ay receue, sur la prise arrivée bien plus tôt qu'on ne croyait (...). Il la remercie pour cela, rien n'étant plus capable de me faire plaisir que de voir la belle Angélique prendre part à ce qui m'anime (...). J'accepte de tout mon cœur la communauté de gloire et de réputation dans laquelle vous voulés bien entrer. Il ne tiendrait qu'à moi que la communauté ne fut parfaite puisque très asseurement je vous aime et honore de tout mon cœur (...).*

500 / 700 €

Nicolas de l'HOSPITAL duc de VITRY. 1581-1644. Maréchal de France, gouverneur de Meaux, capitaine des Gardes de Louis XIII ; fut chargé d'exécuter le maréchal d'Ancre.

L.A.S. «à la Reyne». *14 janvier (1628).* 2 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, deux petits cachets de cire rouge armoriés sur lac de soie rose ; brûlure en tête du premier feuillet.

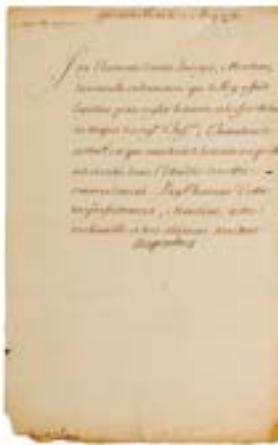
Lettre du duc de Vitry à la reine Marie de Médicis, sur la victoire des troupes royales à Ré. «*Je receus il y a quelques temps une lettre que Vostre Majesté m'avait fait l'honneur de m'écrire, mais longtemps après la datte pour m'avoir esté envoyé par Mr de Nevers à Chateaudun (...).*» La Reine y demandait qu'on rende grâce à Dieu dans la ville de Meaux, «*des victoires des armées du Roy en Ré*». Le nécessaire ayant été fait malgré son absence, il n'avait pas voulu importuner la Reine ; il lui envoie le Sr Chalmet échevin de la ville de Meaux lequel «*m'est venu trouver exprès en ce lieu pour me dire avis de choses qu'il dist importer le service du Roy et même service en ce que je dois à Vostre Majesté dans ma charge (...).*» Il se tient prêt pour exécuter ses ordres.

Ancienne collection Robert Schumann

400 / 600 €



ÉGAL



241

Nicolas Prosper BAUYN d'ANGERVILLIERS. 1675-1740. Ministre de la Guerre.
L.S. au maréchal d'Estrée. A Fontainebleau, 23 may 1730. 1 p. in-folio.

Il adresse au maréchal la nouvelle ordonnance du Roi «pour régler le service et les fonctions des majors des régiments d'Infanterie.» Il demande de la faire respecter.

100 / 150 €



242

Marc-Pierre de VOYER de PAULMY marquis d'ARGENSON. 1696-1764. Ministre de la Guerre de Louis XV.
L.S. à d'Anville. Versailles, 31 maris 1747. 1 p. in-folio.

Le ministre a reçu sa lettre demandant de lui communiquer «la carte de l'Empire de Russie» de Maupertuis, afin de la présenter au duc d'Orléans. «Je vous la ferai remettre quand vous le jugerez à propos, mais je vous prie de me la renvoyer aussitôt que la curiosité du Prince et la vôtre auront été satisfaites (...).»

100 / 150 €

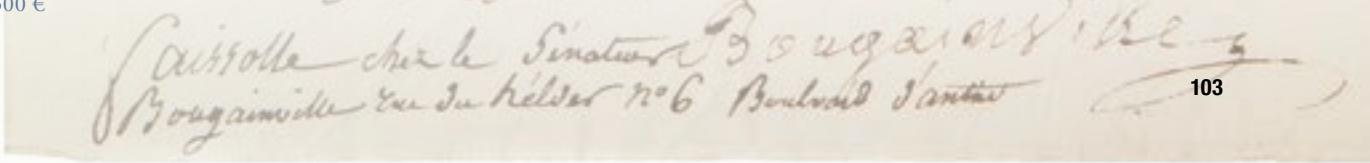
243

Louis-Antoine de BOUGAINVILLE. 1729-1811. Officier de marine, célèbre explorateur.
L.A.S. au général Dalmont. 14 Pluviôse an 12 (4 février 1804). 1 p. in-4, en-tête du Sénat conservateur.

Lettre d'accompagnement pour le citoyen Faissole, que le général Soult souhaite attacher à son armée comme commissaire des guerres. «(...) Je vous supplie de vouloir bien lui accorder le brevet de cette place dont il a déjà exercé les fonctions (...). Les états de ses services déposés dans vos bureaux prouvent qu'il a servi à la guerre de façon à être distingué entre les plus braves (...).» En apostille, l'adresse du recommandé «chez le sénateur Bougainville, rue du Helder n°6 Boulevard d'Antin.»

Ancienne collection Charavay

200 / 300 €



Nous luy avons donne le present pour luy faire que
Besoin, a Parme le 17 Novembre 1734.

de Maillly



244

Jean de BOULLONGNE. 1690-1769. Intendant puis contrôleur général des Finances de Louis XV.

L.A.S. à Madame de La Motte-Montauban. A Paris, 18 août 1739. 1 p. in-4, cachet de collection.

Répondant au maintien d'une pension. *J'ay reçu les lettres (...) au sujet de la gratification que vous demandez cette année comme les précédentes. J'en ay parlé plusieurs fois à M. le contrôleur général qui m'a dit que S.E. Mgr le Cardinal n'estait plus dans le dessein de faire continuer cette gratification depuis la mort de votre frère dont vous avez hérité (...).* Il lui mande d'écrire directement au cardinal, si elle souhaite toujours prétendre à ses droits.

Ancienne collection Crawford

150 / 200 €

245

Charles-Eugène-Gabriel de La Croix de CASTRIES. 1727-1801. Maréchal de France (1783), ministre de la Marine (1780-1787).

L.A.S. au chevalier de Folard. A Paris, 7 janvier 1752. 1 pp. in-4.

Lettre du marquis de Castries alors Gouverneur de Montpellier et maréchal de camp commandant la Cavalerie du Roi, au grand tacticien militaire le chevalier de Folard. (...) Il est vray que j'avais mandé à Mme de Vauchesse que j'estais inquiet de votre santé parce que je ne recevais pas de vos nouvelles et que vous m'en aviez promis. Celle que je reçois me tranquillise beaucoup. Vous me parrâisez avoir trente ans. Je suis aise que vous ayez Mr du Buat auprès de vous [probablement Pierre du Buat, ingénieur hydraulicien]. C'est une occupation très agréable que d'instruire quelqu'un qu'on aime et qui le mérite. Je conte que vous lui recommanderez de venir me voir ici, je le ferai causer sur Marseille et tacherai d'en tirer l'instruction que vous lui aurez donnée (...).

200 / 300 €

246

Alexis de CHASTILLON. 1690-1754. Maître de camp de la cavalerie légère de France, Gouverneur du Dauphin, disgracié en 1735.

P.S. A Parme, 17 novembre 1734. 1 p. in-folio, cachet de cire rouge aux armes ; cachet de collection.

Certificat en faveur du « Sieur de la Villeurnay, mousquetaire du Roy dans la première compagnie et commissaire provincial des Guerres à l'Armée d'Italie » qui a toujours servi « avec toutes l'application, le zèle, la distinction et l'intelligence possible, et donner des marques de la bonne conduite dans tous les emplois (...) principalement à Sueur, aux deux affaires de Colome, à la bataille de Parme et à celle de Guastalla (...). »

Ancienne collection Crawford

100 / 150 €

247

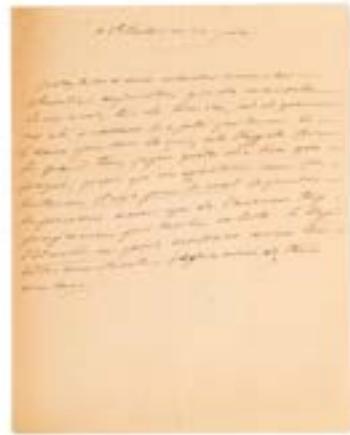
Etienne-François de CHOISEUL. 1719-1785. Ministre de Louis XV.

L.A. au chevalier *.** ce 22 juin (1762). 1 pp. bifeuillet petit in-4.

Evoquant le duc de Gramont et ses dispositions militaires pour le siège d'Almeida. (...) Tout va bien ici. Mde de Gramont [sa sœur] est allée à Navarre et a passé par Rouen et Le Havre pour voir la mer, cela s'appelle faire son grand tour, j'espère qu'elle n'en sera que fatiguée ; je crois que vos opérations iront fort lentement. Il n'y a point de mal de prendre les précautions avant que de s'avancer trop (...). Le siège d'Almeida me paraît nécessaire avant tout (...).

Ancienne collection Saffroy 2464

200 / 300 €



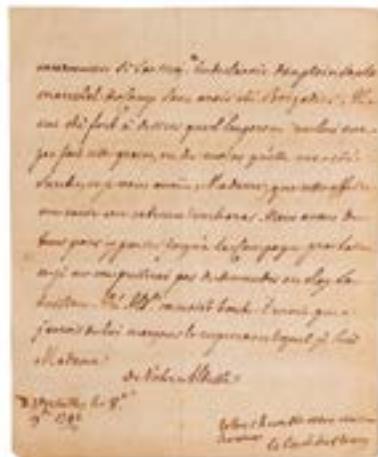
248

André-Hercule cardinal de FLEURY. 1653-1743. Evêque de Fréjus, précepteur puis ministre principal du jeune Louis XV.

L.S. avec compliment aut. à la princesse *.** A Versailles, 8 novembre 1742. 2 pp. bi-feuillet in-4.

Réponse à la demande du prince Frédéric pour l'obtention du brevet de maréchal de camp dans l'Armée française. Votre Altesse connaît trop les usages de France et combien les militaires sont jaloux des préférences qu'on donne à leurs cadets, qu'Elle concevra aisément la peine que leur ferait le brevet de maréchal de camp, si le Roy l'accordait à Monsieur le Prince Frédéric. Il mérite par bien des endroits des distinctions et même personnellement, mais son âge et le peu d'ancienneté de ses services exciterait de grands murmures (...). Il eut été fort à désirer que l'Empereur ne lui eut pas fait cette grâce, ou du moins qu'elle eut été secrète, et je vous avoue, Madame, que cette affaire me cause un extrême embarras. Nous avons du temps pour y penser jusqu'à la campagne prochaine et je ne me presserai pas de demander au Roy sa décision (...).

150 / 200 €



249

Henriette de FRANCE. 1609-1669. Fille de Henri IV, reine d'Angleterre.

L.A. à la Supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Chaillot. S.I., ce mercredy (1665).

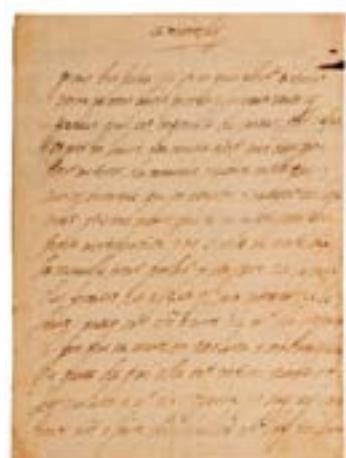
1 p. ½ in-4, adresse au verso, 2 petits cachets de cire noire aux armes sur lac de soie noir (un des cachets intact).

Je suis bien fachée que je ne puis aller à Chalot comme je vous avais promis ; les eaux sont sy grandes qu'il est impossible de passer en bas et par en hault, mon escurie n'est pas assez forte pour me tirer du mauvais chemin, outre que je suis sy enrumée que je n'oserais changer de logement. Je vous assure que ce n'est pas une petite mortification. J'ay parlé au comte de la Vieuville pour parler à son père de l'affaire des fermiers des Aydes. Il m'a promis de le faire ; aussy sur notre affaire de Mr de Joyeuse, il fera que sa mère en parlera à Mr de Joyeuse, il fera que sa mère en parlera à Mademoiselle de Guyse de qui elle est intime amie (...) Je luy ai conté toute notre affaire de Chalot et l'ay très bien instruit (...). Quoique je ne vous vois pas, je n'oublieray pas nos affaires (...). Je me recommande aux prières de la communauté (...).

De retour d'Angleterre, après le mariage de son fils Charles II avec l'Infant Catherine de Portugal, Henriette envisageait de s'installer au couvent de Chaillot afin de se préparer à la mort.

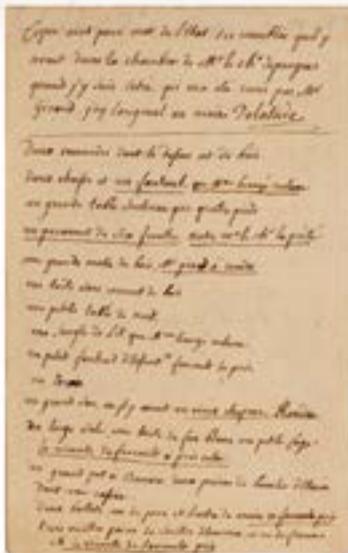
Ancienne collection Charavay

300 / 400 €



Maaser
à Bicêtre le 15 février 1784

vous croyes pouvoir me rendre réponse le
mercredi. vous direz au commissaire de venir
la chambres le 18



250

Jean Henry dit Danry ou Maser de LATUDE. 1725-1805. Aventurier, emprisonné pour ses machinations contre Mme de Pompadour, il passa 35 ans en prison, malgré ses spectaculaires évasions.

P.A.S. « Delatude ». S.l.n.d. 2 pp. in-12.

« Copie mot pour mot de l'état des meubles qu'il y avait dans la chambre de Mr de Pougens quand j'y suis entré, qui m'a été remis par Mr Girard. J'ay l'original en main (...) » Suit la liste détaillée de meubles et objets divers, avec quelques curieuses remarques sur leurs propriétaires, le chevalier de Pougens et le viscount de Foucault.

« Deux commode dont le dessus est de bois. / Deux chaises et un fauteuil que Mme Beaugé réclame / Un grande table soutenue par quatre pieds / Un paravant de six feuilles. Nota. Mr le Chv l'a prêté (...) / Un grand sac où il y avait un vieux chapeau. Rendu / Du linge sale, une boête de fer blanc, une petite cage ; le viscount de Foucault a pris cela (...) / Une tête à perruque rendu au domestique de M. le chv de Gestas (...). » A propos de tout un ensemble d'objets : « Le viscount de Foucault a pris toute cette baterie de cuisine et les ustencilles.

Ancienne collection Saffroy

700 / 800 €

251

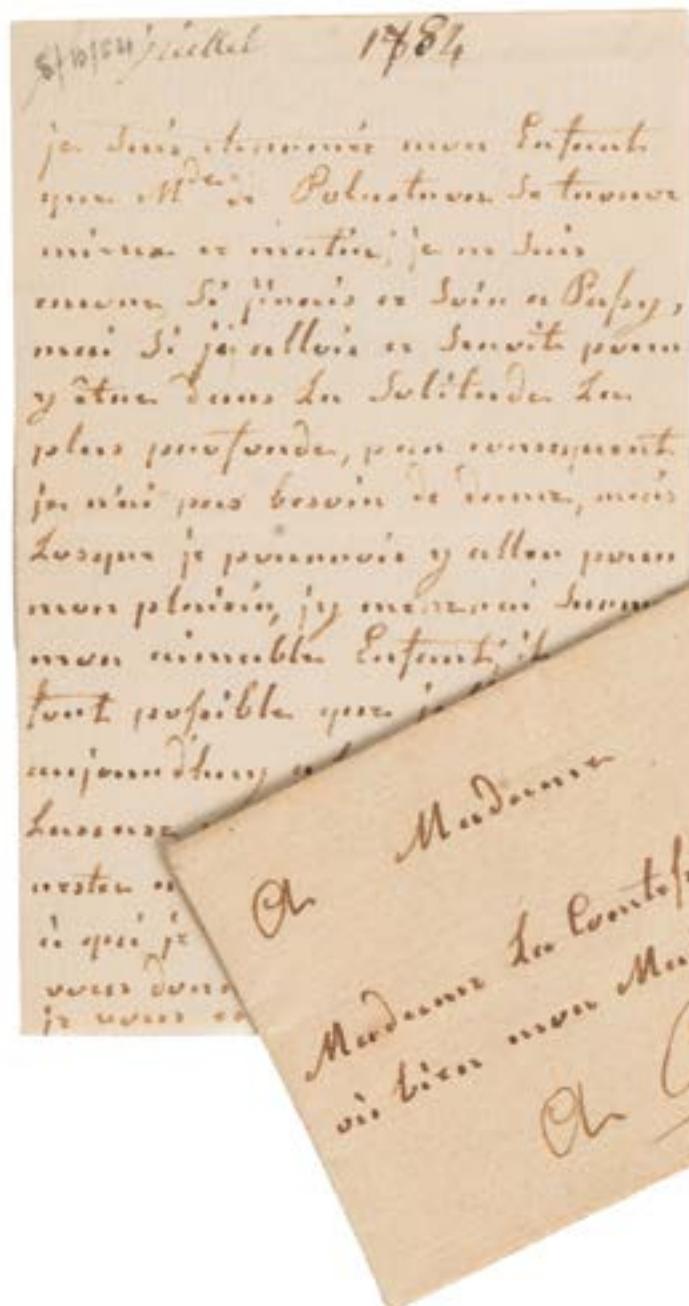
Jean Henry dit Dandy ou Maser de LATUDE. 1725-1805. Aventurier, emprisonné pour ses machinations contre Mme de Pompadour, il passa 35 ans en prison, malgré ses spectaculaires évasions.

L.A.S. « Maasers » à Madame *.** Bicêtre, 15 février 1784. 2 pp. petit in-8.

Lettre adressée probablement à sa bienfaitrice, Madame Legros, et écrite un mois avant sa libération définitive le 23 mars. Latitude demande à sa correspondante de faire porter une lettre à M. de Conflans et de lui envoyer par le commissaire des provisions : « (...) Voici le Carnéme. Ne pourriés vous pas me faire le plaisir de m'envoyer par le commissaire quand il viendra chercher ma réponse, deux cens nois, et si les pommes de renettes ne coutent point au dessus, de dix à douze sols le quarterons. Vous m'en enverrez un demi cent, mais je n'en veux pas qui coutent au dessus de ou 12 sols le quarterons. Ne manqué pas de me donner des nouvelles du petit frère. Je tremble plus pour lui que pour moy. Je perds l'espérance de pouvoir faire le Carnaval avec vous et le papa. Nota. N'oubliez pas de dire au commissaire le jour qui doit venir chercher votre réponse. Sa commission est payée. Nota. Il y a le reçu du louis que vous m'avez envoyé (...) ainsi vous n'avez qu'à le détacher de cette feuille. Si vous le juger à propos, vous n'avés qu'à prier M. de C** de porter l'incluse lui même à M. le Marquis de Conflans, je vous en laisse la maîtresse. » Il ajoute : « Je souffre terriblement. Et je languis encore d'avantage (...). » Suivent plusieurs nota sur les provisions qu'il demande et ses goûts.

Ancienne collection Charavay

700 / 800 €



252

Marie-Thérèse-Louise de SAVOIE-CARIGNAN, Princesse de LAMBALLE. 1749-1792.
L.A. à la comtesse de Lage. S.l., juillet 1784. 1 pp. bifeuillet in-18 ; accompagnée de son
enveloppe autographe «A Madame, Madame la comtesse de Lage, où bien mon Maillot, à Passy»,
cachet de cire rouge brisé.

Charmant billet évoquant la comtesse Louise de Polastron, sœur de la duchesse de Polignac. Je suis charmée, mon Enfant, que Mme de Polastron se trouve mieux ce matin ; je ne sais encore si j'irai ce soir à Passy, mais si j'y allais, ce serait pour y être dans la solitude la plus profonde, par conséquent, je n'ai pas besoin de dîner. Lorsque je pourrais y aller pour mon plaisir, j'y mènerai sûrement mon aimable Enfant. Il est tout possible que j'allasse aujourd'hui à la Comédie, Mme de Lascase y vint avec moi, ainsi, restez auprès de votre malade à qui je suis enchantée que donnez vos soins (...).

Rarissime

Ancienne Collection Morsen

3 000 / 4 000 €



253

Stanislas LESZCZINSKI. 1677-1766. Roi de Pologne puis duc de Lorraine, beau-père de Louis XV.

L.S. au prince de Nassau-Saarbruck. *A Lunéville, 4 novembre 1763.* 1 pp. in-4. JOINT un portrait gravé par Roy.

Le duc se montre sensible aux témoignages du prince que vient de lui transmettre le maréchal de Bercheny. (...) Je lui ai marqué les sentimens dont elle m'a pénétré et l'ai chargé de vous écrire ce que je pense au sujet de la préférence que voudriés me donner sur Madame la Princesse de Nassau, dont les intérêts me sont plus chers que ne le seront jamais aucun de ceux que je pourrais vous recommander à mon profit. Lorsque vous promettrez que nous serons plusieurs fois en présence de nos deux femmes, je vous prie de faire de votre mieux pour que je puisse être présent à cette entrevue. Attachez-vous à ce que la Princesse de Nassau soit dans l'ordre et que je puisse la voir dans le meilleur état possible.

300 / 400 €

254

Marie LESZCZINSKA. 1703-1768. Reine de France, fille du Roi de Pologne, épouse de Louis XV.

L.A. au Cardinal de Fleury. *(Meudon, 6 juillet 1733).* 1 p. bifeuillet in-4, adresse au verso, 2 très beaux cachets de cire rouge armorié aux armes de France et de Pologne, sur lacs de soie rouge.

Très belle lettre de la Reine parlant longuement du petit Dauphin, de son caractère, de son physique joli, évoquant quelques traits d'éducation. Je suis encore retourné hier à Meudon, mon cher Cardinal, où je me suis beaucoup promenée et m'en trouve très bien. Il est vrai que Mr le Dauphin devient fort joli et il y a seurement de quoi en faire quelque chose de bon ; mais il faut un peu rompre ses volontés, car il m'y paraît fort décidé et il n'aime effectivement pas trop à s'appliquer. Il n'en est point de même de ses sœurs, car elles apprennent très bien (...). Elle poursuit à propos de la guerre qui se prépare : Il faut espérer que l'Empereur mèstrera un peu d'eau dans son vin s'il voit tous les esprits réunis en faveur du Roy mon père. Joint à cela les préparatifs que vous me mandés que nous faisons ; pour moy qui suis fort pacifique, je souhaite que tout finisse paisiblement (...). Elle parle de l'établissement à la Cour de Madame du Coudray, dont son confesseur lui a parlé ; elle transmet ses compliments au roi.

Ancienne Collection Morsen

1 000 / 1 500 €





255

LOUIS XV. 1710-1774. Roi de France.

P.S. (secrétaire). *Compiègne, 29 mai 1729.* Vélin oblong (33,5 x 25 cm). Joint un portrait gravé.

Passeport de trois mois, délivré au Sr d'Anteuil écuyer ordinaire de la Reine, pour lui permettre d'aller en Angleterre, se trouvant ainsi «*relevé et dispensé de la rigueur des ordonnances qui defendent aux officiers de sortir du Royaume.*»

Ancienne collection Morssen

100 / 150 €

Louis

256

La déclaration de guerre à l'Autriche

LOUIS XV. 1710-1774. Roi de France.

P.S. *Fontainebleau, 10 octobre 1733.* 2 pp. bi-feuillet in-folio.

Pièce historique annonçant la déclaration de guerre à l'Autriche pour la succession au trône de Pologne. «*Sa Majesté, depuis son avènement à la Couronne n'a rien en plus à cœur que ce concourir à tout ce qui pouvait contribuer au maintien de la paix ; Mais l'injure que l'Empereur vient de luy faire en la personne du Roy de Pologne son beau-père, intéresse trop l'honneur de Sa Majesté et la gloire de sa Couronne pour ne pas employer les forces que Dieu luy a confié, à en tirer une juste vengeance : Dans cette vüe, après avoir répêndu dans toutes les cours de l'Europe les justes motifs qui la forcent à prendre les armes, Elle a résolu de déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente, par mer et par terre à l'Empereur (...) Ordonne et enjoint à tous ses sujets, vassaux et serviteurs (...) leur fait très expressément inhibitions et defenses d'avoir cy-après avec eux aucune communication, commerce ny intelligence à peine de la vie ; Et en conséquence, Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf-conduits (...) ; Mande et ordonne à mond. L'Amiral, aux Mareschaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux pour S.M. en leurs provinces et armées (...) Et tous autres ses officiers (...) que le contenu en la présente la fassent exécuter chacun à son égard dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions (...)»*

Ancienne collection allemande

500 / 700 €



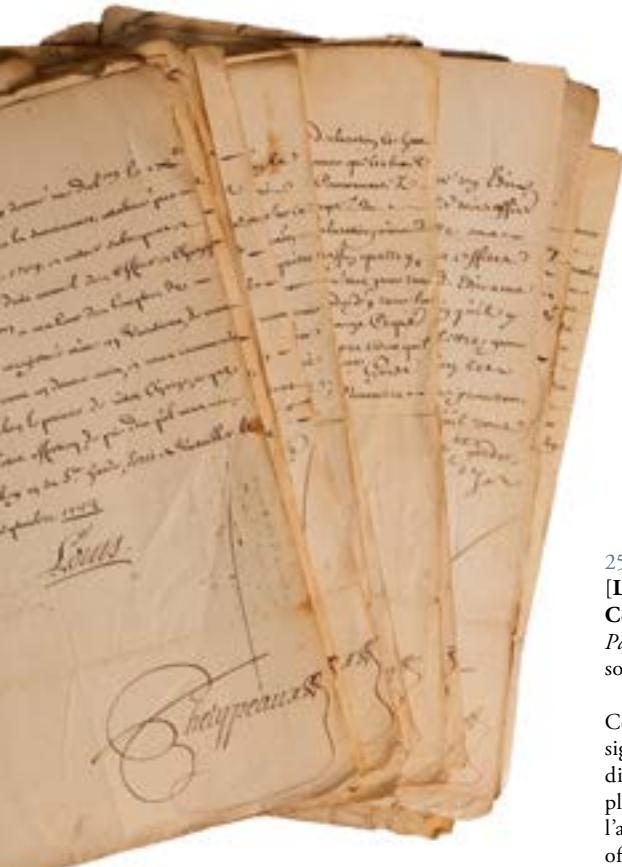
257

LOUIS Dauphin de France. 1729-1765. Fils de Louis XV, père des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

L.A.S. au prince de Saxe. *S.l.n.d. (circa 1750).* Demi-page bifeuillet petit in-4.

Adressant à son beau-frère Xavier de Saxe, ses vœux pour la nouvelle année. *Je ne veux pas, mon cher frère, laisser partir Charron sans le charger d'une lettre pour vous souhaiter, quoiqu'un peu tard la bonne année. Le Dauphin ajoute : je voudrais trouver les occasions de vous convaincre par des preuves réelles de la sincérité et de la tendresse de mon amitié pour vous.*

200 / 300 €



258

[LOUIS XV].

Correspondance à M. Rigoley, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon.
Paris, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, 1722-1755. 40 p.s., adresse au verso, cachet royal sous papier pour la plupart des envois ; plis, quelques pièces effrangées.

Correspondance du Roi (secrétaire), contresignée par Phelypeaux duc de La Vrillière (2 pièces signées par Le Tellier et d'Argenson), donnant des diverses instructions, lettres patentes, lettres dites de cachets et demandes d'enregistrement pour le Parlement de Dijon ou relative à plusieurs événements politiques, dont : 1722 : hommages que doivent rendre la noblesse à l'avènement du jeune Louis XV à la couronne de France ; paiement des gages et soldes des officiers archers de la maréchaussée ; révocation des survivances accordées au officiers ; levées sur les bois royaux ; gages des commis de la Chambre des comptes. 1723 : sur l'établissement d'une faculté de droit à l'université de Dijon. 1724 : création d'une caisse pour les receveurs des bois royaux ; sur la suppression d'officiers municipaux ; nouveau taux pour la constitution de rentes. 1725 : sur les opérations d'octrois ou de visa touchant la Compagnie des Indes ; sur les inspecteurs aux boucheries et boissons. 1726 : exemption de l'Eglise sur la levée du cinquantième. 1732 : vente de bois royaux sur la commune de Perigny. 1739 : rappel d'une ordonnance de 1735 sur les amandes de police au profit du roi. 1740 : suppression de l'office de trésorier et contrôleur des fortifications. 1741 : sur la levée du dixième en Bourgogne et l'augmentation de la capitulation. 1742 : sur l'enregistrement des lettres du gouverneur de la province pour M. de St-Agnan ; sur les rentes du centième en Bourgogne. 1743 : sur l'augmentation de la capitulation. 1752 : réunion de la prévôté d'Avalon ; portant sur la création d'une noblesse militaire ; Te Deum pour le rétablissement du Dauphin. 1753 : Te Deum pour la naissance de la Dauphine. 1755 : sur le cour du sel de Bugey.

500 / 700 €

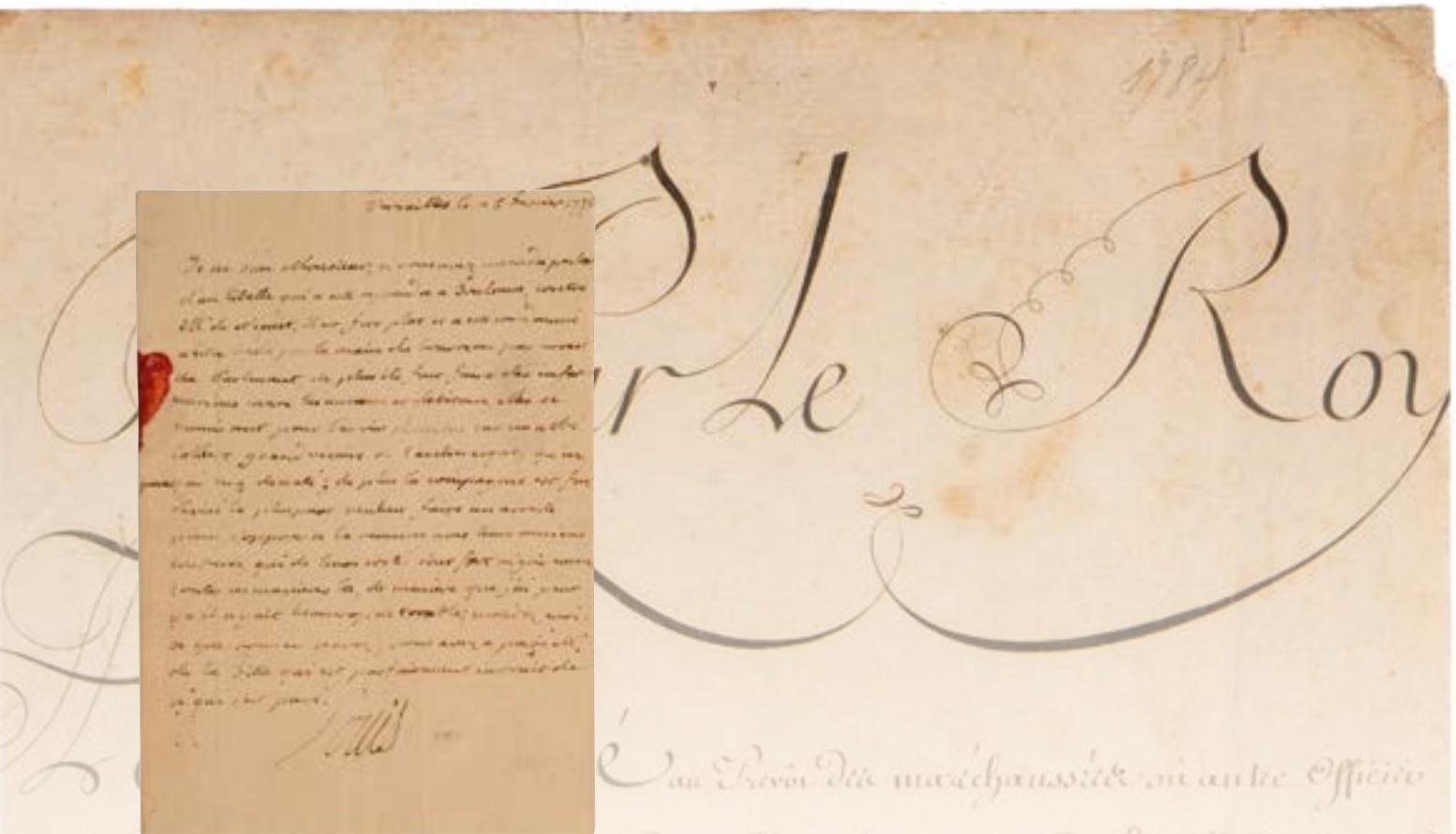
259

[LOUIS XV & LOUIS XVI].

Correspondance à Monsieur de Lavie. Compiègne, 23 août 1771 & Versailles, 1780-1781. 6 f° in-folio, adresse au verso ; rousseurs.

Correspondance à Paul-Arnaud de Lavie (1747-1801), président en la Cour du Parlement de Bordeaux, comprenant : - 3 lettres de Louis XV (secrétaire), contresignées par Bertin, au moment de la crise des parlements, ordonnant au magistrat de se retirer chez lui à l'instant et de n'y recevoir personne ; « Je vous (...) ordonne de sortir dans le jour de ma ville de Bordeaux et d'aller à Notron, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre (...). » - 3 lettres de Louis XVI (secrétaire), contresignées par Vergennes, priant le magistrat de se rendre au Parlement où sera tenue une assemblée en présence du maréchal duc de Mouchy, attendant qu'il approuve les décision du roi, ou pour le confirmer dans sa charge à l'administration de la justice, et remplir ses fonctions en attendant les instructions du roi, « sous peine de désobéissance. » Joint une lettre adressée à Pichard, à propos de la permission obtenu par Lavie, de se rendre à Bordeaux ; « (...) Il n'est plus Président, cependant il a fait mettre sur son carrosse, un manteau et un mortier. Déterminés le à les faire ôter sur le champ (...). »

200 / 300 €



260

LOUIS XVI. 1754-1793. Roi de France.

L.A.S. au Garde des Sceaux. Versailles, 26 février 1775. 1 p. bifeuillet in-12, adresse au verso avec cachet de cire rouge armorié sous couronne (cachet estompé, brisé).

Lettre entièrement de la main du jeune Louis XVI au tout début de son règne, dans laquelle le roi se confie à son ministre concernant la censure d'une publication discréditant le clergé ; il craint que cette affaire ne provoque des troubles. *Je ne sçai, Monsieur, si vous avez entendu parler d'un libelle qui a esté répandu à Toulouse contre M. de Niquet, il est fort plat et a esté condamné à estre brûlé par la main du bourreau par arrest du Parlement. De plus ils font faire des informations contre les auteurs et débiteurs, elles se réunissent pour l'avoir distribué sur un abbé Colbert grand vicaire de l'archevêque (...). De plus la compagnie est fort divisé, la pluspart veulent faire un arresté pour s'opposer à la réunion avec leurs anciens confrères, qui de leurs costé sont fort aigris contre toutes ces manières là, de manière que j'ai peur qu'il n'y ait beaucoup de trouble (...).* Il lui demande ce qu'il sait de cette affaire et lui recommande M. de La Fitte qui est parfaitement instruit de ce qui s'est passé.

Ancienne Collection Morsen

2 000 / 3 000 €

261

[LETTRE de CACHET]. LOUIS XVI (Secrétaire) & **Charles-Eugène de La Croix marquis de CASTRIES.** 1727-1801. Maréchal de France, ministre de la Marine de Louis XVI.

P.S. A Versailles, 6 octobre 1784. 1 p. in-folio, cachet aux armes royales sous papier ; onglet avec annotations post. au crayon, sur la bordure de gauche.

Ordre du roi pour que l'on conduise dans les prisons du Havre, le capitaine d'un navire marchand de retour de la Guadeloupe, avec instructions « *au géolier des dites prisons, d'y retenir le dit (capitaine) pendant huit jours seulement, après lequel tems il en sera bien et valablement décharge (...).* »

200 / 300 €



La Reine désire que votre Majesté veuille bien nommer Dame du Palais surnuméraire M^e de Polastron et lui accorder les appointemens, ainsi que pour M^e Dillon. S^r.

La Reine ne prévoyant pas pouvoir venir elle-même au cabinet, auroit fait faire ce billet pour un brevet de dame du palais surnuméraire pour elle et de polastron, et de demander en même temps les appointemens pour elle M^e Dillon.



La nomination de Madame de POLASTRON, Dame du Palais

MARIE-ANTOINETTE de Habsbourg. 1755-1793. Reine de France. & LOUIS XVI. 1754-1793. Roi de France

Pièce autographe de la Reine & Apostille aut. «Bon» du Roi. (Versailles, 1er décembre 1782). Demi-page sur bifeuillet in-12 & 1/4 de page su bifeuillet in-folio - JOINT un certificat d'authenticité. Paris, 1er juillet 1824. 1/3 de page sur bifeuillet in-folio. Joint un portrait de la Reine «gravé par Danguin sous la direction de Henrquel-Dupont d'après le portrait de Mme Lebrun, qui fait partie du Cabinet de M. le Marquis de Biencourt».

Note de Marie-Antoinette relative à l'octroi d'un brevet de Dame du Palais surnuméraire pour Madame de Polastron. La Reine ne prévoyant pas pouvoir voir Mr Amelot aujourd'hui, elle le prie de prendre les ordres du Roy se matin, pour un brevet de dame du palais surnuméraire pour Mde de Polastron et de demander en même temps les appointements pour elle (...). Ce billet de la reine pour la sœur de la duchesse de Polignac, est accompagné de la note adressée au roi par Amelot, secrétaire d'Etat à la Maison du Roi, et portant la mention autographe «bon» de la main de Louis XVI. La Reine désire que Votre Majesté veuille bien nommer Dame du Palais surnuméraire M^e de polastron et lui accorder les appointemens, ainsi (...). Le ministre termine de sa main : que les avait (pris) M^e Dillon.

Cette nomination de la sœur de la duchesse de Polignac, la comtesse Louise de Polastron, au détriment de la marquise de La Fayette, valut à la Reine l'inimitié tenace du clan Noailles-La Fayette.

5 000 / 7 000 €

Jacques NECKER. 1732-1804. Banquier, ministre des Finances de Louis XVI, père de Mme de Staël.

L.A. S.l., 17 mars 1798. 6 pp. petit in-4.

Longue lettre à son imprimeur, lui adressant des corrections et lui reprochant le retard pris dans l'édition de son dernier ouvrage, probablement son Examen de la Constitution de l'An III : (...) Je n'ai point de copie exacte du manuscrit que je vous ai envoyé, ce manuscrit était une troisième copie. J'ai les premiers éléments mais je ne pourrai retrouver ni reconnaître les numéros de pages que vous citez. Mon secrétaire avait mal aux yeux, je n'ai pu l'employer que rarement, et pressé dans impression qui languit à ma grande peine, je n'ai pas fait faire par des étrangers une quatrième copies (...). Il va cependant reprendre ses observations articles par articles. Suivent 3 pages de corrections avec le renvoi des pages, notamment la suppression d'une pensée qui pourrait offenser Mme de Créqui ; Necker poursuit : De mes remerciements, je passe à mes doutes et à mon chagrin. Par votre précédente lettre, vous me questionnez sur le caractère (...). Vous me dites que rien n'arrête l'impression pas que vous suspendez seulement de tirer. Comment tout cela s'accorde-t-il ? Et puis vous aurés besoin d'une prodigieuse quantité de caractères et de planches. Il reproche à l'imprimeur de suspendre le tirage à cause d'une seule feuille à composer. Il y aurait actuellement deux volumes de tirés ici si j'avais fait l'édition dans ce pays, mais ce qui me peine le plus c'est l'obscurité où vous me laissez (...). Il le presse de lui dire quand le premier tome sera tiré en entier. Quand le second ? vous ne me demandez pas encore le manuscrit de ce second. Et pour connaître la marche de cette affaire, je suis obligé de supporter de petits mots de votre part et qui encore se contredisent (...). De grâce, au moins de la clarté et du positif afin que je fasse mes calculs (...). Il fera partir un carrosse le 24 avec le manuscrit de son second volume, etc.

Ancienne Collection Morsen

500 / 700 €



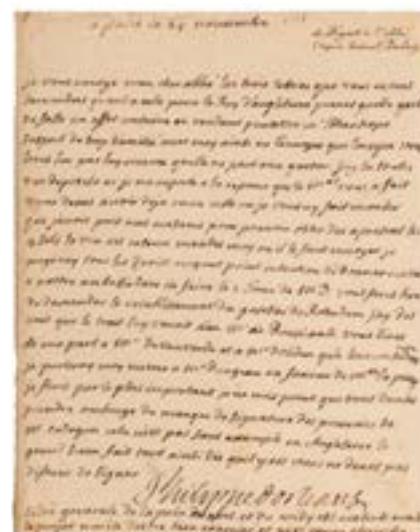
Philippe d'ORLEANS. 1674-1723. Dit Monsieur, Régent de France à la minorité de Louis XV.

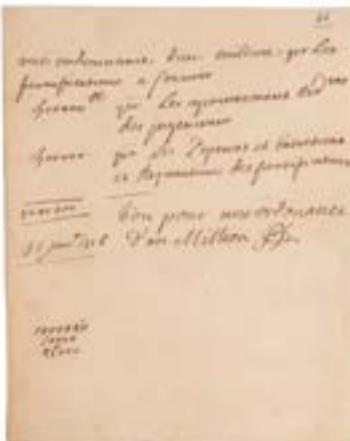
L.A.S. à l'abbé Dubois. Paris, 25 novembre 1716. 1 p. bi-feuillet in-4.

Lettre du Régent au futur cardinal Dubois envoyé comme plénipotentiaire pour discuter de la conclusion de la Triple Alliance de La Haye [qui sera signée par la France, l'Angleterre et la Hollande le 4 janvier 1717]. Il le conseille de se méfier du ministre anglais Stanhope, «suspect de trop d'amitié avec moy» avant l'envoie des propositions au roi d'Angleterre. «J'ay lu toutes vos dépesche et je me raporte à la réponse que le m(aréchal) vous a fait (...). Le vin est retenu, mandés moy où il le faut envoyer, je payeray tous les droits, n'ayant point intention de donner occasion à nostre ambassadeur de faire le 2e Tome de MD. Vous ferés bien de demander le rétablissement du gasetier de Rotterdam. J'ay des amis que le trait luy venait d'un Mr de Bousicault. Vous dirés de ma part à Mr de Veinvorde et à Mr d'Obden qu'à leur considération, je parleray moy mesme à Mr d'Angeau en faveur de Mlle du Perey. Je finis par le plus important, je ne crois point que vous deviés prendre ombrage du manque de signature des pouvoirs de M. Cadogan. Cela n'est pas sans exemple en Angleterre. Le grand sceau fait tout ainsi dès qu'il y est.» Le régent ajoute : «Vous ne devés pas différer de signer. L'idée général la paix du nord et du midy est excellente mais le projet mérite d'estre bien examiné et n'est qu'une ébauche.»

Ancienne collection Morsen

600 / 800 €





265

Philippe duc d'ORLEANS. 1674-1723. Régent du royaume à la mort de Louis XIV.
P.S. de ses initiales avec six mots aut. 1716. 1 p. bifeuillet in-4

«Bon pour une ordonnance d'un million» pour l'appointement des ingénieurs et les dépenses d'entretien des fortifications.

Ancienne collection Fabius

300 / 400 €

266

Philippe d'ORLEANS dit LE REGENT. 1674-1723. Régent de France à la minorité de Louis XV.

Apostille aut. signée. (circa avril-juillet 1717). 1 p. bifeuillet in-4 ; cachet de collection.

Document relatif à l'accueil du Tsar Pierre Ier au moment de son séjour en France en 1717. Le Tsar était venu conclure un accord avec le Régent contre les Anglais ; à Versailles, il surprendra la Cour notamment dans une fameuse scène où il prit dans ses bras le roi Louis XV encore enfant, pour l'embrasser. Ce rapport relatif à son séjour, demande qu'on paye «la somme de seize mille livres au Sr Bocquet chargé du traitement du Czar et qu'on remette 4000 livres supplémentaire au Sr de Liboy qui est chargé de s'occuper du Tsar», «tant pour son voyage que pour les dépenses extraordinaires et imprévue.» Apostille autographe de 2 lignes, signée du paraphe du Régent, qui prescrit de faire délivrer l'argent sur le Trésor royal : «Il faut une ordonnance et en attendant faire délivrer lesdits 20,00 ll du Trésor royal.» Une note sous forme d'adresse indique que Mr Liboy était «gentilhomme ordinaire du Roy envoyé près du Czar.» C'est lui qui eut la délicate mission d'aller accueillir au nom du Roi cet hôte illustre à Dunkerque le 23 avril 1717, et de l'accompagner dans tous ces déplacements. Avec Saint-Simon, Liboy qui a pu l'observer de près, retracera dans ces mémoires une des portraits les plus fidèles «du Tsar de Moscovie, venu incognito dans le Royaume.»

400 / 500 €

267

Philippe d'ORLÉANS dit PHILIPPE EGALITE. 1747-1793. Père de Louis-Philippe, régicide.

Apostille aut. signée. Londres, 18 mai 1790. 2 pp. in-folio ; trace d'un montage sur onglet en marge de gauche.

Pièce relative aux de bois de la gruerie d'Albert, autorisant de procéder «à l'assiette, balivage et martelage des coupes de bois taillis à délivrer au Sr Dumoulin fermier général du marquisat, conformément à l'aménagement arrêté par le Conseil de feu S.A.S en 1775. Il était nécessaire d'autoriser lesd. officiers à procéder aux opérations sur 75 journaux (...). Elle concerne les bois d'Etaille, de Bouzincourt, de Pozier, et Fricourt. L'aménagement des forêts consiste à couper «6 arbres anciens et 10 modernes» par journaux et 16 balivaux, «le tout de la meilleure essence et bien venants. Etc.

Document donné au Conseil de Monseigneur le duc d'Orléans tenu au Palais Royal en avril 1790 et suivant l'indication de la main du duc «approuvé à Londres ce 18 may 1790.» Le duc d'Orléans avait alors émigré à Londres après les journées d'octobre 1789, revenant en France en juillet 1790 où il joua un rôle important dans la Révolution.

200 / 300 €

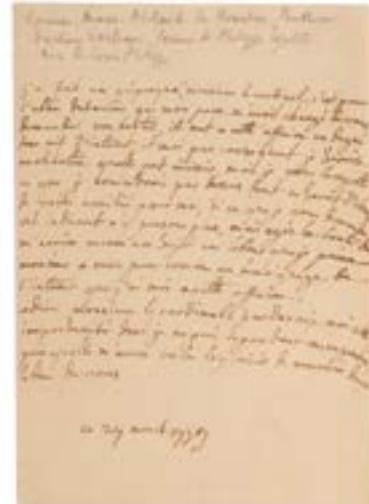
268

Adélaïde de BOURBON-PENTHIÈVRE, duchesse d'ORLEANS. 1753-1821. Femme de Philippe «Egalité», mère de Louis-Philippe.

L.A. au cardinal *.** S.l., ce 24 aoust 1779. 1 p. bi-feuillet in-12.

«Concernant une recommandation ; J'ai fait un quiproquo, Monsieur le Cardinal, c'est pour l'abbé Dupantier que mon père m'avait chargé de vous demander vos bontés. Il met à cette affaire un degré très vif d'intérêt, et moi par conséquent je serais enchantée (...), mais je vous le répète, ce que je craindrais par-dessus tout, ce serait d'abuser de votre amitié pour moi. Si ce que je vous demande est indiscret, n'y pensons plus (...).» Elle demande de lui écrire avant d'en prévenir le duc de Penthievre son père.

200 / 300 €



269

Philippe V. 1683-1746. Fils cadet du Grand Dauphin, petit-fils de Louis XIV, roi d'Espagne. **L.S. «Yo el Rey au Prince de Vaudémont.** Buen Retiro, 16 mars 1701. 3 pp. bifeuillet in-folio, adresse au verso, apostilles ; en espagnol.

Au prince de Vaudémont, gouverneur et capitaine général du Milanais, en lien au préparatifs militaires de la guerre de succession d'Espagne. Le Roi approuve un versement d'argent fait aux Grisons et comme l'a proposé le Prince, il prescrit que le revenu de ses domaines du Milanais soit employé «*a ton grandes et importantes urgencias como las que oy se ofrecen aby (...).*»

300 / 400 €



270

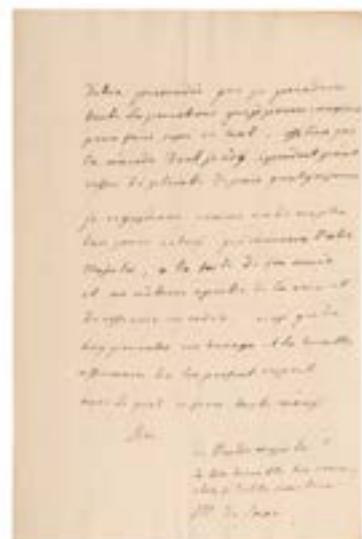
Maurice de SAXE. 1696-1750. Maréchal général des camps et armées de Louis XV.

L.A.S. à Louis XV. S.l.n.d. (circa 1748). 3 pp bi-feuillet in-folio.

Le roi lui a fait connaître le déplaisir que lui ont causé «*la désertion et le libertinage des troupes.*» C'est «*un nouveau motif qui redoubleras mon attention à rechercher les moyens de remédier à lun et à l'autre. (...) J'ay établis des postes d'infanterie qui se communique et des patrouilles de cavallerie dans les partys où je soupçone que passent les déserteurs. Je suis persuadés, Sire, que la connaissance que je donneré aux troupes de la résolution qu'a prise Votre Majesté de ne plus accorder d'annistye produiras un très bon effet, et que dès que le soldat sera bien persuadé qu'il se condamne lui maime à un exil perpétuel et désertant, il y pensera plus d'une foy (...).*» Déplorant le libertinage des soldats, il prend de même des mesures contre «*la marode*». Le maréchal ajoute : «*Je regarderai comme un de mes plus bau jours celuy qui ramènera Vostre Majesté à la taite de son armée et me méteras aportée de la voix et de ressevoir ses ordres (...).*»

Ancienne collection Saffroy

400 / 500 €



Maurice de SAXE. 1696-1750. Maréchal général des camps et armées de Louis XV.
L.A.S. à M. de Lowendal. *A Tongre, le premier septembre au soir (1747).* 1 p. bifeuillet in-folio.

Lettre relative à la prise de Berg-op-Zoom qui valut à Lowendal le bâton de maréchal de France après avoir servi successivement la Pologne, l'Autriche, le Danemark et la Russie. « (...) Je viens de ressevoir mon cher comte, la laitre que vous m'avez écrite et qui ait bien satis fesante sur vostre position. Jait le deffau den avoir être instruit et tout le bavardage de ses jours ici, qui a cossé mon inquiétude, je mon raporte entièrement à vous. Ainsi, faites tout se que vous jugée bon (...). Si vous voulez encore des troupes je vous en enverés, vous n'avez qu'à me lecrire. Les ellemis nont rien détachés de plus de l'armée de Mr le duc de Cumberlant. Ficher sort dissi qui prêtant que Mr de Chondan ait marcher au jour duis pour s'approcher de vous, se que j'ay sependant paine à croire. Il dit ossi que Barangé marche sur Prete, sait pour einquiéter vostre communication (...). Je vous embrasse de tout mon cœur, vous aites charmant et je vous aimme bien (...). »

Ancienne collection Morsen

400 / 500 €

Marie-Josephe de SAXE. 1731-1767. Epouse du Dauphin, mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.
L.A. à la duchesse de Brancas. *S.l., 10 octobre 1762.* 1 p. bifeuillet in-8, adresse au verso avec cachet de cire rouge aux armes du Dauphin et de la princesse ; cachet de collection et dossier.

Lettre à la duchesse de Brancas, cousine du Dauphin, évoquant le voyage de sa correspondante avec sa sœur. *Lettre ou billet, comme il vous plaira, j'ai été enchantée de la relation que vous m'avez fait du voyage de ma sœur. Je souhaite que vous vous en portiez bien car il doit avoir été très fatiguant pour vous. Elle est bien touchée du regret que vous me marquez de ne pouvoir pas être avec elle (...). Vous luy manquez bien ici, je vous assure que j'en suis très fachée non parce que mon service manque, mais parce que je vous aime (...). Elle demande de lui faire une espèce de petite bibliothèque haute de 18 pouces large de 14 et profonde de 10, sans planches (...) qu'elle soit d'un beau bois (...) faite la faire par l'ouvrier le plus diligent. Elle adresse le souvenir du Dauphin.*

Ancienne collection Max Thorek

300 / 400 €

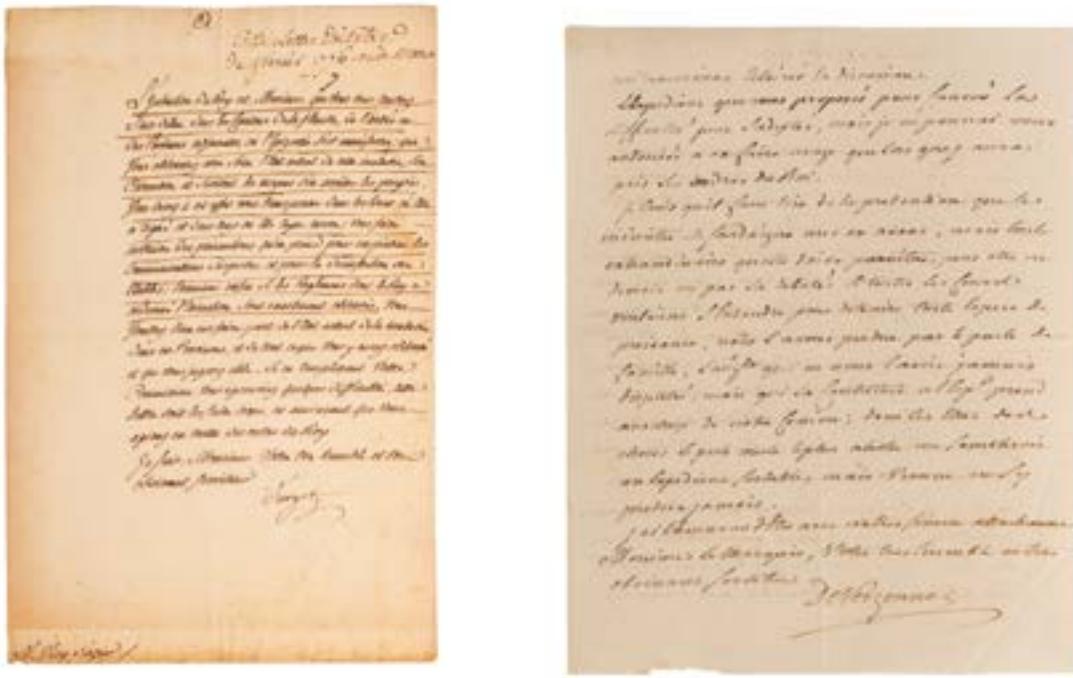
Marie-Josephe de SAXE. 1730-1767. Fille de Frédéric-Auguste III Roi de Pologne et Electeur de Saxe, Dauphine de France par son mariage avec Louis de France, fils de Louis XV, mère des rois de France Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

P.S. A Versailles, 9 décembre 1763. Vélin oblong, intitulé au verso.

Brevet de Dame d'atour auprès de la Dauphine, en faveur de Emmanuelle-Marie-Anne de Cossé-Brissac, marquise de Ponat (sic) « pour ses bonnes et vertueuses qualités (...) sa naissance, sa bonne conduite et son affection à son service », en remplacement de la Comtesse de Pons sa belle-mère qui s'est démise de sa charge.

300 / 400 €





274

Anne-Robert-Jacques TURGOT. 1727-1781. Ministre des Finances de Louis XVI.
L.S. à Vicq d'Azir. Février ou mars 1776. 1 p. in-folio ; cachet de collection au verso.

Lettre de Turgot, peu avant sa démission ; il charge le médecin anatomiste, Félix Vicq d'Azir (1748-1794, gendre de Daubenton) d'observer l'épidémie qui s'est manifestée dans les Flandres et l'Artois, et de lui rendre compte de l'exécution des mesures prises pour la combattre. « *L'intention du Roy est (...) que vous vous rendiez sans délai dans les cantons de la Flandre, de l'Artois et des provinces adjacentes, où l'épidémie s'est manifestée ; que vous observiez avec soin l'état naturel de cette maladie, son caractère et surtout les moyens d'en arrêter les progrès (...) vous faire instruire des précautions qu'on prend pour empêcher les communications suspectes et pour la désinfection des étables (...).* » S'il trouve quelques difficultés, il doit annoncer qu'il agit « *en vertu des ordres du Roy* ». *Ancienne collection Hazard*

200 / 300 €

275

Charles Gravier comte de VERGENNES. 1717-1787. Ministre des Affaires étrangères de Louis XV.
L.A.S. au marquis de Monteil. Paris ; 18 novembre 1777. 2 pp. bi-feuillet in-4.

Importante lettre à propos d'un incident diplomatique soulevé par l'ambassadeur d'Espagne pour une question de préséances. Il a reçu à son retour de Fontainebleau, la lettre du marquis relatant cet « incident » de la Cour d'Espagne, et va en rendre compte au Roi après-demain. (...) En attendant que je puisse vous instruire des intentions de Sa Majesté, je ne me dispenserai pas d'applaudir à la sagesse de la conduite que vous avez tenue vis-à-vis le ministre d'Espagne (...). Il loue ses principes reconnus et sa proposition sur la conduite à tenir, mais souhaite auparavant avoir les ordres du roi. Je crois qu'il faut rire de la prétention que le ministre de Sardaigne met en avant, mais toute extraordinaire qu'elle doive paraître, peut-être ne devrait-on pas la rebuée si toutes les Cours voulaient l'entendre pour détruire toute espèce de préséance ; nous l'avons perdu par le pacte de famille, l'Angleterre qui ne nous l'avait jamais disputée, mais qui la contestait à l'Espagne, prend avantage de notre cession ; dans l'état des choses, le pesle-mesle le plus absolu me semblerait un expédient sortable, mais Vienne ne s'y prétera jamais (...).

200 / 300 €



276

Laure PERMONT duchesse d'ABRANTES. 1784-1838. Epouse de Junot, mémorialiste. 3 B.A.S. s.d. et 1838. 2 pp. in-12, 1 p. in-8.

Lettres amicales ; à Mme. Paul Lacroix : «Dumas vient de l'envoyer une loge pour ce soir, la reprise de Charles 7. Voulez vous venir me prendre (...).» / «Mon cher colonel, après avoir causé de près, de très près même avec l'amant, j'ai trouvé qu'il valait mieux demeurer avec mes amis (...).» / «Cher Monsieur, ce que je voulais mettre en bas de votre note.. fut je pense un mode de règlement qui vous convient. Veuillez maintenant reprendre les pilules (...).»

JOINT l'avis de décès de la duchesse d'Abrantès, adressé à Monsieur Junot à Etais (1 p. bifeuillet in-4 imprimé, adresse au verso, marques postales).

Ancienne collection Saffroy

100 / 150 €

277

ALEXANDRE 1^{er} Romanov. 1777-1825. Tsar de Russie.

L.S. au prince Eugène de Beauharnais. Czernovitz, 28 septembre 1823. 1 p. in-4.

Le Tsar Alexandre remercie le prince Eugène de sa lettre du 2 septembre. Il est heureux d'apprendre que sa santé est rétablie et il l'assure de son estime et de son «*inviolable amitié*», remerciant la famille royale et en particulier la duchesse de Leuchtenberg, de son souvenir.

Ancienne collection Charavay

800 / 1 000 €

278

[ASSEMBLEE LEGISLATIVE].

P.S. A Paris, 19 septembre 1792 l'an 4 de la Liberté et le 1er de l'Egalité. 1 pp. in-folio, cachet de cire rouge du Comité des Finances.

Certificat de bon service signé par le président et 11 membres du Comité extraordinaire des Finances, en faveur de Jacques Denis, garçon de bureau. Pièce signée pendant une période particulièrement troublée, peu après les massacres de septembre et 3 jours avant la proclamation de la République par : CAILHASSON (président, député de la Haute-Garonne), RATAUD (dépt de Seine et Marne), Fouquet (dépt du Cher), DEPERE (dépt de Lot et Garonne), MARBOT (dépt de Corrèze), CHAZAUD (dépt de Lozère), MEUNIER (dépt du Loiret), HAUSSMANN (dépt de Seine et Oise), MONNOT (dépt du Doubs), DYZEZ (dépt des Landes) et CLAUZE (dépt de l'Ariège).

Ancienne collection Crawford

150 / 200 €



279

Louis-Antoine d'ARTOIS, DUC D'ANGOULEME. 1775-1844. Duc d'Angoulême, fils aîné de Charles d'Artois, futur Charles X.

L.A.S. au duc de Piennes. Varsovie, 9 décembre 1802. 1 pp. in-4 ; petite déchirure.

Lettre d'émigration dans laquelle le prince apprend que le duc va quitter l'Angleterre pour le rejoindre et en profite pour le charger de quelques commissions ; (...) *Connaissant votre obligeance, je vous prie de vouloir bien demander au duc de Gramont ainsi qu'à Dutheil, s'ils n'ont rien à vous remettre pour moi (...). Je vous seraï aussi infiniment obligé de me rapporter quatre ou cinq jolies robes de toiles ou d'autre chose à votre choix ; de ce qui sera le plus joli et le plus à la mode. Je vous rembourserai ici ce que cela vous coutera, ou Dutheil vous le remboursera à Londres, à votre choix (...).* Il transmet les bons souvenirs de son épouse Marie-Thérèse de France.

200 / 300 €



280

Louis-Antoine d'ARTOIS duc d'ANGOULEME. 1775-1844. Fis de Charles X.

B.A.S. et LS. s.d. et 1819. 2 pp. sur bifeuillet in-12.

Lettre de jeunesse, demandant à son correspondant son uniforme du Régiment de Dragon et lettre de recommandation pour le capitaine Thevenot, hussard de la Garde.

100 / 120 €



281

Marie-Thérèse de FRANCE duchesse d'ANGOULEME. 1778-1851. Dite Madame Royale, fille de Louis XVI et Marie-Antoinette, seule rescapée de la famille royale enfermée au Temple.

L.A. Ce 31 janvier 1808. 3 pp. bifeuillet in-8.

Belle lettre d'exil, évoquant la Cour et son mari le duc d'Angoulême. «*Je vous envoie (...) la quittance pour les trois premiers mois de l'année. J'ai reçu hier pouvoir de mon mari sa procuration et celle de son père, et je me suis fait arranger par le duc d'Havré jointe à la formule que vous m'avez envoyée ce que je devais dire. Faites les lire et dites moi si c'est bien (...).* Elle a reçu hier des nouvelles «*fraîches*» de son mari le duc d'Angoulême, arrivé avec le roi [Louis XVIII] chez le prince de Condé, pour y passer quelques jours. «*Tout le monde se portait bien hors Mr d'Avaray dont la santé est fort mauvaise. J'ai reçu en même temps beaucoup de vieilles lettres arrachées. J'ai peur que les glaces et les événemens n'interrompe encore ma correspondance avec mon mari qui est ma seule consolation en son absence (...).*» Elle prie de dire à Mlle de Chaulne, qu'elle a reçue sa lettre et qu'elle lui répondra dès qu'elle aura reçu le paquet qu'elle lui annonce. «*Je vous remercie du zèle que vous mettez aux affaires de mon mari, je vous en demande la continuation (...).* Mon mari m'ajoute qu'il n'a aucun moyen de correspondre avec l'Espagne ni même avec vous ; mais qu'il a profité du départ de la légation autrichienne pour vous envoyer les blancs seings (...). Sur la page en regard, copie autographe d'une procuration du duc d'Angoulême, antédatée à Gosfield près Londres, ce lundi 14 décembre 1808 [sic].

Ancienne collection Barbet



400 / 500 €

Copie du pouvoir que j'ai reçu.

nous, Louis Antoine, 3^{er} et unique fils de France, Duc d'Angoulême, donnons par ces présents tous en notre nom qu'en celui de notre frère Charles Ferdinand petit-fils de France, Duc de Berry, tous les pouvoirs nécessaires à notre chère épouse Marie Thérèse de France, fille de France, Duchesse d'Angoulême de signer en notre nom et en nom de notre duc dit frère (d'après les pouvoirs qu'il nous a lui-même donné). les actes de



282

Marie-Caroline duchesse de BERRY. 1798-1870. Fille du Roi des Deux-Siciles, épouse du duc de Berry, mère du comte de Chambord.

L.A.S. «Caroline» à Charlotte de Bourbon, princesse de Faucigny-Lucinge à Turin. Brunsee, 21 mars 1858. 1 pp. 1/4 in-8, joint son enveloppe avec cachet de cire rouge à ses armes (estompées).

Lettre affectueuse de la Princesse, à l'aînée des filles naturelles du duc de Berry, qu'elle avait élevée au Palais, après l'assassinat du duc. *Ma chère Charlotte, votre bon mari vous portera ce mot d'amitié et vous dira combien je désire vous revoir. Nous avons été bien heureux de le posséder quelque temps et que nous gardons encore Charles. Adinolfe me prie de vous dire qu'il est bien heureux d'être avec lui. Le Pce vous dira ce que j'ai fait pour l'affaire Foresta &c &c. (...) Je ne vous parle pas d'ici ny du Duc de Francesca et de Adinolfe. J'ai de bonnes nouvelles de Clémentine et Isabelle. J'espère que vous en avez aussi de bonnes de Marguerite et ses enfans (...).*

300 / 400 €



283

[DUCHESSE de BERRY]. 7 documents

Ensemble de correspondances sur les entrevues et réception avec la duchesse, évoquant ses traits de caractère, accompagné de divers témoignage sur ses voyages notamment à Grenoble, à Lorient. Février 1824. longue lettre de l'écrivain Jean-Nicolas Bouilly (1763-1842) à M. Hédouin, avocat à Boulogne-sur-Mer faisant par du «Récit fidèle de mon entrevue avec S.A.R. la duchesse de Berri (...) Cette aimable Princesse a laissé dans ma tête et dans mon cœur, une impression bien vive pour celui qui étudie le cœur humain et consacra ses travaux au bonheur des femmes» Son Altesse l'a reçu hier au pavillon de Marsan. Bouilly raconte comment il s'y est présenté, «muni d'un très riche exemplaire des Mères de famille», et ses premières impressions de la Cour. Il note les phrases flatteuses de la princesse, prononcées «d'une voix angélique», et comment il répondit en déclarant Son Altesse «la gloire et le modèle» de son sexe... Il accepta «avec ivresse» sa prière d'écrire quelques contes pour ses enfants, et lut à haute voix des vers qui «ont produit sur la Princesse une émotion très apparente», d'autant qu'ils rappelaient «la miraculée naissance». Décembre 1826. Sur le passage de la duchesse de Berry accompagnée de ses Dame d'Honneur à la tribune d'une galerie avec le Dauphin et la Dauphine ; curieuse description physique de la duchesse. 1827. 2 lettres de Pauline de Roussy, sur le passage de la duchesse à Lorient en juin, avec d'intéressants détails sur les toilettes. 1829. Lettre de Claire Finot, femme du Préfet de l'Isère, à Mme de Barral, détaillant les festivités qui se passèrent à Grenoble à l'occasion du mariage de Marie-Christine de Bourbon-Siciles et du roi Ferdinand VII d'Espagne. «(...) vous avez su tous nos honneurs. Onze Rois, Reine, Princes ou princesses réunis à Grenoble (...) Les princesses étaient éblouissantes (...) La jeune et jolie reine d'Espagne avait une toilette simple et charmante (...) Notre duchesse de Berry faisait honneur au bon gout et à l'élegance française (...). etc.

JOINT deux recommandations adressées à la duchesse de Berry : - de la nourrice du duc de Bordeaux, pour l'un de ses parents ; - au rédacteur du journal Le Drapeau Blanc, proposant de frapper une médaille en l'honneur du feu duc de Berry et du duc de Bordeaux.

Ancienne Collection Guerrand-Hermes

500 / 700 €



284

[DUCHESSE de BERRY] Manuscrit « Journal du voyage d'Alphonse Mallet à Dieppe ». 1827. In-4, 1-41 pp., fine écriture, encre noire, broché.

Emouvant journal rédigé par Alphonse Mallet enfant (1819-1906), fils du banquier James Mallet, sur son voyage dans la baie de Somme et en Normandie, de Dieppe à Fécamp. Sont décrits ses tours en bateau à vapeur, les visites des châteaux et divers lieux prestigieux, mentionnant les familles Vielcastel, de Cypière, Alloin, Périer, Mortemart, de Polly, Oberkampf, etc. Journal contenant un intéressant récit égréné de plusieurs anecdotes évoquant les liens de la famille Mallet avec la duchesse de Berry qu'elle accompagne à la chasse, aux diverses visites et bals, ou pour des bains de mer.

JOINT 3 ALBUM de DESSINS in-8 oblong : - 33 pl. (croquis au crayon et aquarelles, représentant des marines pour la plupart, portrait d'un enfant), demi-basane noire, « album » en lettres dorées sur le plat sup. ; - 13 pl. (croquis au crayon, animaux, scène de chasse, course à cheval), demi-maroquin rouge ; 7 pl. (croquis au crayon, statues antiques, paysage), maroquin rouge.

JOINT 3 ALBUM de DESSINS

400 / 500 €

[ASSASSINAT du Duc de BERRY].

Correspondance à Jules Mallet - Oberkampf à Jouy. Paris, Février 1820. 11 lettres de Laure Malletet son époux James Mallet, de « Jemmy » et Julie Feray (demi-sœur d'Emilie Oberkampf), & Mme Chougy.

Correspondance adressée à Jules Mallet (1789-1866) fils du Régent de la Banque de France et son épouse Emilie née Oberkampf (1794-1856), fille du célèbre industriel fondateur des manufactures de Jouy ; elle donne des détails sur les bals donnés à Paris la nuit du 13 au 14 février à Paris et sur l'assassinat du duc de Berry, les événements qui suivirent à la Cour aux Tuilleries, les conséquences politiques de l'assassinat Louvel. Laure Mallet (sœur d'Emilie Oberkampf), à propos du bal chez les Gontaut, donné le soir de l'attentat : « (...) Je vais te conter un peu notre superbe fête d'hier dont je suis encore toute éblouie (...). Il y avait une foule prodigieuse. Mr le duc et Mme la duchesse de Berry y sont venus et comme nous étions placées derrière eux, nous les avons très bien vus ainsi que tous les masques qui sont venus leur parler (...). Ensuite on a vu arriver un quadrille tartare éblouissant d'or et de diamants ; les femmes étaient Mme de Noailles, Mme de Périgord et Mme de Maillé ; leur costume était très beau et celui des hommes extrêmement noble (...). Le duc et la duchesse sont partis avant le souper qui a été à 2 heures. Il était d'une grande magnificence (...). Elle évoque ensuite le bal de Mme Greffulhe. Lundi matin. Le journal vous aura appris ce matin (...) l'affreuse nouvelle de l'assassinat de Mr le duc de Berry, il a expiré à 5 heures du matin. Quel affreux chagrin pour le roi et pour cette malheureuse famille ! et cette pauvre petite duchesse dont l'avenir paraissait si assumé et si brillant ! (...) Tu comprends bien que voici toutes les fêtes finis et que notre bal n'aura pas lieu. Nous ne savons encore sur ce malheur que ce qu'en dit le journal, il faut espérer que c'est l'ouvrage d'un seul monstre (...) 19 février Nous sommes bien tristement occupées ici (...) du déplorable événement qui plonge toute la France (...) dans la consternation. Le meurtre du duc de Berry est le fait du fanatisme politique le plus horrible, on ignore cependant jusqu'à présent si l'assassin a des complices. Hier on disait que le duc de Fitz-James à la Chambre des Pairs avait accusé Mr de Caulaincourt d'être l'instigateur du meurtrier ; mais cela n'a pas été rapporté au compte-rendu de la séance (...). Tu sais que la pauvre petite duchesse est à St Cloud ; si sa grossesse se confirme, ce sera un motif pour elle de se rattacher un peu à la vie. Elle a coupé ses beaux cheveux (...) Elle a donné ordre de vendre pour les pauvres ses dentelles et ses cachemires (...). James Mallet. Dimanche 14 février. (...) Nous sommes ici plongés dans la stupeur. Tu sauras déjà que le duc de Berry frappé hier au soir au momens où il montait en voiture, est mort ce matin du coup qui lui a été porté (...) On ignore encore le motif qui a poussé l'assassin ; on dit que c'est un homme qui a été au service du Prince en qualité d'ouvrier de sellerie et qui en a été chassé il y a 5 mois, mais cela n'explique rien (...) Son corps est actuellement déposé dans une des salles du Louvre (...). Lundi. Il donne des détails pris sur les journaux et les récits de proches dont le duc de Mortemart, de l'agonie du duc de Berry dans une des salles de l'opéra, sur l'interrogatoire de l'assassin ; (...) Dans le moment, on rédige à la Chambre une adresse au Roy (...). Mme de Gontaut donnait son bal de ce soir pour Mme la Duchesse de Berry. Nous les avons vus tous les deux avant-hier soir chez Mme Greffulhe prenant part à la gaieté de la fête (...). Lundi soir, détails sur le changement du gouvernement, sur le transfert de la dépouille à Saint-Denis, la foule qui s'est déplacé au Louvre, sur son service aux Tuilleries ; Nous étions tous hier bien fatigués d'une journée tout en visites et du service à l'oratoire (...). [A Paris], il y a eu quelques cris séditieux, quelques placards mais du reste, on peut dire que la population entière partage le sentiment d'horreur que nous éprouvons (...). Le peuple et les troupes ont, à ce qu'il paraît montré les meilleurs sentimens (...). Mercredi. (...) On m'a dit que notre pauvre princesse était moins agitée hier à St Cloud, on a quelques espérances de grossesse assez vague vu l'état habituel de sa santé qui n'est pas très régulière (...). Lettre de 1821 évoquant la nouvelle de la mort de Napoléon à l'Île d'Elbe et l'effet dans l'opinion.

JOINT le Journal des Débats du 15 février sur l'assassinat du duc de Berry et le premier interrogatoire de Louvel.

800 / 1 000 €



286



[**Duc de BERRY**]. **Anny BROWN**. 1783-1876. Première femme du duc de Berry dont elle eut deux filles : Charlotte (1808-1886) comtesse d'Issoudun et Louise (1809-1891) comtesse de Vierzon, baronne de Charette.

L.A.S. à Madame V. Sahnée. Paris, 16 janvier 1828. 1 pp. ½ bi-feuillet in-4, adresse au verso (Rue neuve de Berry aux Champs Elysées) avec marque postale.

Lettre dans laquelle elle recommande avec bienveillance une de ses anciennes domestiques ; « (...) Je lui ai donné un certificat d'exactitude et de probité que je confirme très volontiers. Elle connaît fort bien son état, et pendant tout le temps qu'elle a été à mon service, je n'ai point eu à me plaindre d'elle. Les Dames qu'elle a servies avant moi m'ont également rendu un bon témoignage sur son compte (...). Elle n'a pas aperçu le moindre défaut ou penchant dont sa correspondante croit pouvoir craindre. Elle est restée assez longtemps avec moi pour que j'eusse pu facilement le découvrir (...). » Rare.

200 / 300 €

287

[**Duc de BERRY**]. **Antoine-Jean vicomte d'AGOULT**. 1750-1828. Gouverneur de St-Cloud, Premier Ecuyer de la Duchesse d'Angoulême.

2 L.A.S. Ce 28 février (1820) & ce samedi (s.d.). 2 pp. bifeuillet in-4, adresse au verso, cachet de cire noire ; 1 p. bifeuillet in-8, adresse au verso,

Au général baron de Beurnonville, quelques jours après l'assassinat du duc de Berry. Le vicomte répond au nom de la Duchesse d'Angoulême particulièrement éprouvée et qui remercie pour la délicate attention du général ; « (...) Hélas son pauvre cœur en a bien besoin. Elle n'a pas seulement à pleurer la perte connue que nous avons faite en perdant le meilleur des hommes dans la personne de Mgr le Duc de Berry, par le plus affreux des attentats. Elle a à partager et adoucir les douleurs de Monsieur et de Mgr le Duc d'Angoulême qui semblent s'accroître tous les jours, et celle de la Duchesse de Berry dont l'état nous laisse quelques espérances. Puisse la naissance d'un fils les confirmer. Je vous envoie, mon cher général, plusieurs exemplaires du récit de cette scène de douleur, il est parfaitement exact (...). Il n'y a rien d'atroce comme le caractère du scélérat Louvel. Il est calme et n'a pas craind de redire que si la chose était à refaire, il recommencerait, et que s'il avait échappé, le lendemain il en aurait fait autant sur un des autres princes. Quel monstre ! La santé de Madame et de nos princes se soutient malgré leurs souffrances (...). »

Au comte de Meyronnet « Aux écuries de S.A.R. Madame », l'informant qu'il ne sera pas au rendez-vous ; « (...) Madame monte à cheval aujourd'hui (...) ». Il le prie de laisser un message au Suisse des écuries.

200 / 300 €

288

[**Duc de BERRY**]. **Charles PERCIER**. 1764-1838. Architecte de Napoléon puis sous la Restauration.

L.A.S. au comte *. S.l.** 24 mars 1826. 1 p. bifeuillet in-4.

Percier remercie de la grâce qu'on lui a faite en nommant son neveu, Alexandre Villain (1798-1870), « architecte ancien pensionnaire du Roi de Rome », comme inspecteur du monument qu'on élève à la mémoire du duc de Berry. « C'est grâce à vos bontés pour moi que je dois la faveur que Messieurs les membres de la commission viennent m'accorder, en nommant mon neveu inspecteur du monument qu'on élève à la mémoire de Monseigneur le duc de Berry (...). Je suis persuadé que mon neveu fera tous les efforts pour se rendre digne de la protection et mériter par son zèle et son appréciation à remplir de devoir la continuation d'un aussi précieux appui (...). »

300 / 400 €

289

[Duchesse de BERRY - NAISSANCE du DUC DE BORDEAUX].

Document relative à la naissance duc de Bordeaux en 1820 : - Manuscrit «*A l'occasion de l'heureux accouchement de S.A.R. Madame la Duchesse de Berry, princesse des Deux-Siciles, arrivé au Palais des Tuilleries, Pavillon de Marsan, le 29 septembre 1820*» - Ode imprimée «*A Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Berry*», accompagnée de la lettre de son auteur, inspecteur des Eaux et Forêts de Versailles. - Lettre de l'archevêque de Bordeaux, Dubois de Sanzai, accompagnée de 6 copies d'un «*Mémoire sur la petite communauté des clercs de Bordeaux*», demandant la protection de la Duchesse de Berry, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux.»

JOINT le Bulletin des lois n°2, concernant divers règlements militaires dont l'Ordonnance du roi (n°7) qui nomme le duc de Bordeaux colonel général des Suisses.

Ancienne Collection Guerrand-Hermes

400 / 500 €



290

Jacques-Nicolas BILLAUD-VARENNE. 1756-1819. Député de la Convention.

L.A.S. au citoyen Billaud. (De la prison de l'île d'Oléron), 6 floréal an 3 (25 avril 1795). 1 p. in-4, apostilles.

Lettre au père du révolutionnaire, dans laquelle Billaud-Varenne demande qu'on lui envoie «*si cela est possible (...) des livres tels que quelques volumes de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire, un peu de café et du sucre. Si vous avez reçu des nouvelles de ma femme, ce sera m'obliger beaucoup que de m'en donner (...), de nous envoyer les journaux (...).*» Apostille de recommandation du commandant l'île d'Oléron pour l'envoi du courrier.

Billaut-Varenne et Collot d'Herbois, condamnés tous les deux à la déportation, furent transférés à l'île d'Oléron après le 12 Germinal, avant d'être embarqué pour Cayenne le 2 Prairial.

Ancienne Collection Charavay

300 / 400 €



291

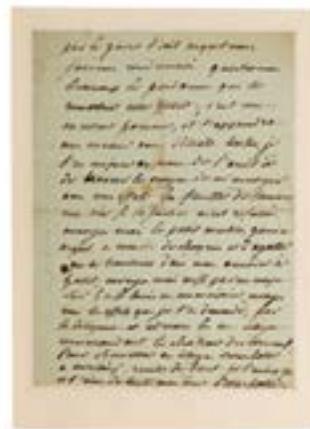
Pierre BOURBOTTE. 1763-1795. Conventionnel de l'Yonne, du parti extrême des Montagnards, envoyé en Vendée avec Carrier et Turreau, pour la reprise de Saumur puis de Noirmoutier ; guillotiné le 17 juin 1795.

L.A.S. au Comité de Salut public. Coblenz, 13 Brumaire an III (3 novembre 1794). 2 pp. 1/2 bifeuillet in-folio, cachet du Comité de Salut public.

Lettre écrite comme représentant du Peuple près les Armées du Rhin et de la Moselle, demandant qu'on adresse au général de brigade Dufour «*le brevet qui doit le confirmer dans son grade*» qui ne peut être soumis qu'au Comité de Salut public. «*(...) Aucun général ne mérite plus que lui cette marque de confiance ; Dufour est vraiment l'homme de la République : Patriote de vieille date, Républicain par essence et par principes, brave, courageux, instruit dans l'art de la guerre, plein de probité, de franchise et de modestie, voilà son personnel et son caractère, c'est vous en dire assés, chers collègues (...).*» En marge, la signature des membres du Comité, Carnot, Richard, Merlin (de Douai), Cambacérès, Froucroy, Guyton-Morveau et Pelet, qui demande de «*faire expédier sans délai le brevet à Dufour.*»

Ancienne collection Charavay

200 / 300 €



mais pour le peu d'ame que tu
me donneras cette lettre ; c'est un
excellent homme ; il t'apprendra
mes meurs que j'étais. Autre, je
t'en injure au nom de l'amitié

292

Pierre BOURBOTTE. 1763-1795. Conventionnel de l'Yonne, du parti extrême des Montagnards, envoyé en Vendée avec Carrier et Turreau, pour la reprise de Saumur puis de Noirmoutier ; guillotiné le 17 juin 1795.

L.A.S. à son ami Dudanjon. Morlaix, 9 Prairial an 3 (28 mai 1795). 4 pp. bi-feuillet in-4, document enmargé avec cachet de collection.

Lettre écrite après son arrestation comme chef de l'insurrection de Prairial, avec Romme, Soubrany, Goujon, et le jour de son arrivée à Morlaix pour y être interné au fort du Taureau. « (...) Nous venons d'arriver tous les huit à Morlaix ; il est huit heures du soir et dans six heures, nous allons être jetés dans une barque pour desuite être renfermés au château des Torreaux situé sur une roche à trois lieues de la terre. C'est là que ton ami va passer dans le malheur des jours qu'il n'employait qu'au bonheur du peuple. J'y vais attendre ou la justice ou la mort. Si l'une m'est refusée, l'autre deviendra pour moi un bienfait ; ce sera le dernier sacrifice que je ferai à ma patrie. Eloigné de Paris, il me sera difficile de faire entendre ma voix (...) C'est à toi, mon ami, que je confie le soin de publier mon innocence. Faits parler tous mes amis, qu'ils aillent aux comités de Sécurité générale et de Salut public pour détramer les esprits à mon égard. » Il donne plusieurs instructions dont celle de s'assurer de l'appui de Boissy et d'un certain Penotter qui connaît beaucoup de membre des comités. « Employe tous tes moyens, fais jouer tous les ressorts, frappes à toutes les portes, cries hautement mon innocence que tu connais. Quand tu auras tout fait, si la justice m'est refusée, si elle est bannie pour moi de dessus la terre, ne me le cache pas. Sache que ton ami ne pourrait plus longtemps supporter son existence, il la terminera lui-même, il saura mourir pour la patrie comme il aurait vécu pour la servir. Il n'est pas de criminel sur la terre qui puisse être traité avec plus de sévérité (...) Tache, je t'en conjure au nom de l'amitié, de trouver le moyen de m'envoyer avec mes effets, la faculté de terminer ma vie (...) Envoye moi le petit meuble, garni en argent, à manche de chagrin et d'agathe que tu trouveras dans mon armoire à habit ; envoyes moi aussi par un moyen sûr 5 à 6 louis en numéraire (...) »

Condamné à mort, Bourbotte tenta de se suicider dans sa prison en se poignardant ; il sera mené à l'échafaud le 29 Prairial.

Ancienne collection Thorek

400 / 500 €

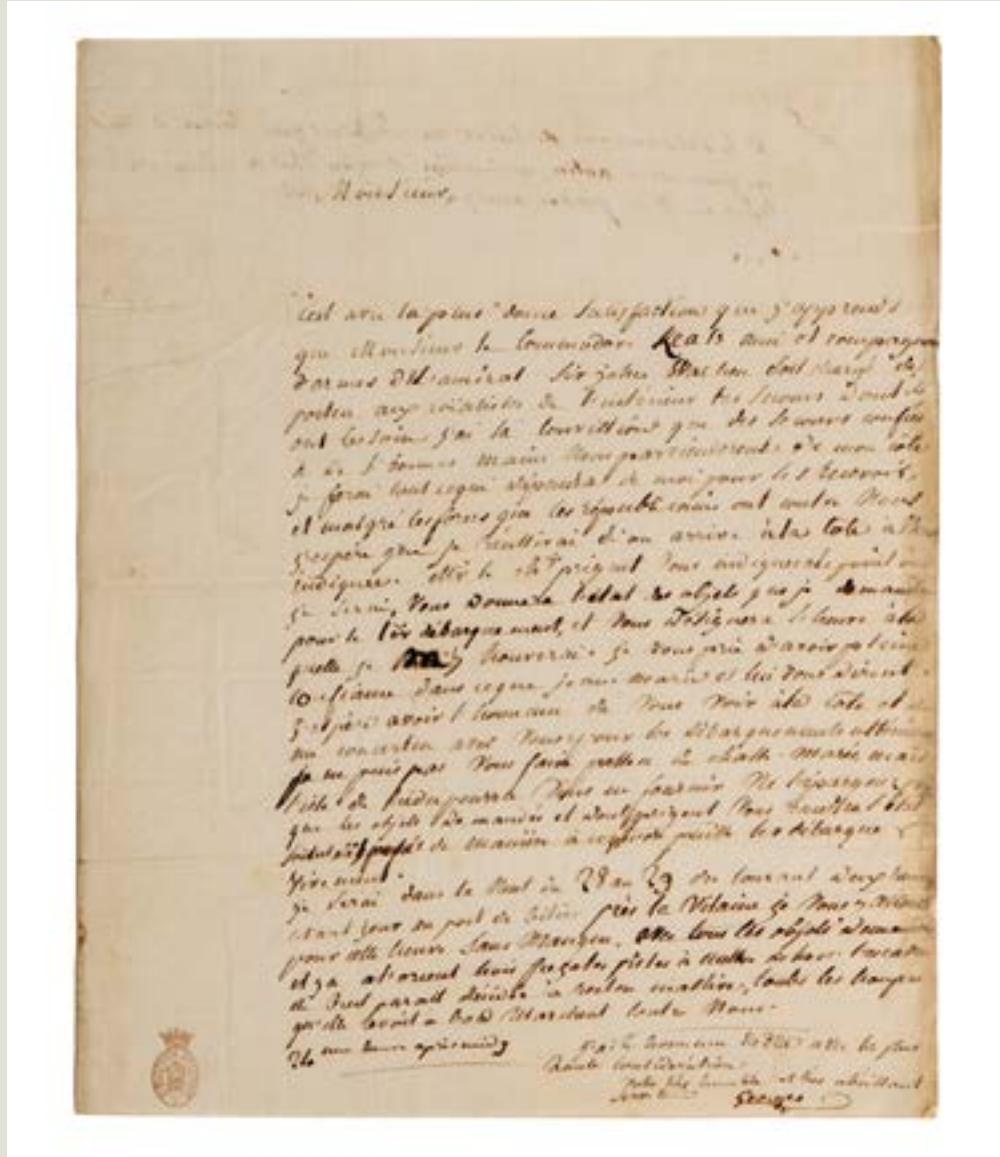
293

Victor duc de BROGLIE. 1785-1870. Ministre et Président du Conseil de Louis-Philippe.

L.A.S. au Roi Louis-Philippe. Broglie, 31 juillet 1846. 2 pp. bifeuillet in-4.

Apprenant l'échec de l'attentat perpétré par Joseph Henri, visant le roi, le ministre regrette de ne pas être à ces côtés. « (...) Si je ne suis pas en ce moment aux Tuileries, (le Roi) sait que je suis uniquement retenu par le bien de son service, et la nécessité pressante des circonstances, qu'il me permette de lui adresser de loin mes félicitations douloureuses, et bénisse la main qui l'a protégé (...) »

100 / 150 €





295

[CADOUDAL].

Affiche imprimée : Loi du 9 Ventôse an XII, relative au recellement du nommé Georges, et de soixante brigands. Versailles, 11 Ventôse an 12 (2 mars 1804). 1 p. grand in-folio, trou central au pli renforcé. Cachet de collection.

Décret du premier Consul contre Cadoudal, suivi de l'arrêté préfectoral de Seine-et-Oise, sur les mesures et instructions. « Article premier. *Le recellement du nommé Georges et de soixante brigands, actuellement cachés dans Paris ou les environs, soudoyés par l'Angleterre, pour attenter à la vie du Premier Consul et à la sûreté de la République, sera jugé et puni comme le crime principal (...).* Art. III. *Ceux qui (...) auront reçu Pichegru ou les autres individus (...) seront tenus d'en faire la déclaration à la Police (...).* » Suit le signalement de « *Georges cadoudal, dit Larive, dit Masson, 34 ans et n'en paraissant pas davantage, 5 pieds 4 pouces, extrêmement puissant et ventru, épaules larges d'une corpulence énorme (...) le nez écrasé et comme coupé dans le haut (...) yeux gris (...). Il marche en se balançant (...).* »

Ancienne collection Max Thorek

400 / 500 €



296

Charles-Eugène de La Croix marquis de CASTRIES. 1727-1801. Maréchal de France, ministre de la Marine de Louis XVI, un des chefs de l'Armée des Princes, mourut chez le duc de Brunswick.

L.A.S. au comte de Bothorel. Nimègue, 9 décembre 1793. 1 pp. bi-feuillet in-8.

Importante lettre relative à la guerre de Vendée qui semble inquiéter les émigrés à cause du manque d'unité de vues et de forces. *Le maréchal remercie son correspondant de lui avoir communiqué des renseignements secrets sur le mouvement de l'Armée royale en Bretagne et sur les craintes que vous avez des différentes vues qui peuvent diriger une partie des opérations qui se préparent (...).* Il est impossible de s'opposer et lorsqu'on n'a pas la force de s'opposer, il faut observer le plus grand silence (...). Je ne doute pas que Mgr le Cte d'Artois ne vous écrive dans le même esprit. J'espère que le système politique qui fait reconnaître une monarchie sans rois, ne subsistera pas toujours, et que les conséquences naturelles des choses reprendront leurs droits (...).

200 / 300 €



297

CHARLES X. 1757-1836. Comte d'Artois, frère de Louis XVI et Louis XVIII, Roi de France. P.A.S. 4 fois. S.l.n.d. 1 p. bifeuillet in-12

Pièce de Charles-Philippe d'Artois en émigration, autorisant le vicomte de Mirabeau de lever des troupes pour l'Armée des Princes. « *Mr le Vte de Mirabeau est autorisé à s'assurer du plus grand nombre d'hommes qu'il pourra engager à venir me joindre, aux lieux et à l'époque que je leur ferai connaître (...).* » Il s'entendra avec le vicomte sur les conditions d'engagement des recrues. En attendant, il souhaite se concerter avec lui sur les moyens qui conviennent à ses vues, etc.

JOINT une curieuse pièce du 25 floreal an 4 (14 mai 1796), « *Acte d'affirmation de créances* » de Louis Pelletier, jurant « *qu'il est créancier sincère et véritable de Charles-Philippe Capet et de son épouse émigrés de Versailles* », pour un ancien « *traitement annuel de 2000 livres dont il jouissait comme secrétaire ordinaire de la Chambre de l'épouse dudit émigré, et dont il n'a touché que 300 livres (...).* »

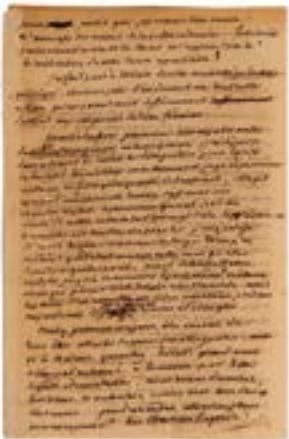
200 / 300 €

Claude-François CHAUVEAU-LAGARDE. 1765-1841. Avocat, le défenseur de Charlotte Corday et Marie-Antoinette.

L.A.S. à M. Mayet-Genetry. Paris, 2 juin. 2 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso, marque postale.

Emouvante lettre à son beau-fils, alors avocat et maire de Bourges ; il le remercie de ses condoléances, au moment de la mort de son frère. « (...) Nous étions unis et presqu'inséparables depuis soixante ans au moins ! Il était mon frère ! Il me rappelait sans cesse nos père et mère que nous aimions tant et que nous vénérions de même. Votre bonne amitié et votre estime ainsi que votre affection pour mes chers enfants sont une de mes consolations à laquelle j'attache un grand prix (...) Je désirerais bien comme vous que le chemin de fer pût rapprocher les distances et je ne tarderais pas à franchir celle qui nous sépare (...) malgré mon grand âge (...) je pourrais bien encore m'arranger des moyens de la poste ordinaire (...) » Il poursuit à propos de leurs enfants ; il a fait part à Urbain de son conseil « mégalanthropogénésique », et concernant son frère, il a entrepris des démarches auprès du ministre de la justice pour faciliter son mariage, en le nommant juge en première instance. « (...) Le procureur général est bien décidé de mettre Urbain sur les rangs de la suppléance ; et le ministre est bien disposé pour lui, puisque déjà il l'avait nommé procureur du Roy à Evreux, en oubliant qu'il était nouveau entre nous qu'il ne devait pas quitter Paris (...). Mais la parole d'un ministre est dit-on incertaine (...) »

200 / 300 €



Jean-Baptiste CANT-HANET dit CLERY. 1759-1809. Valet de chambre de Louis XVI.

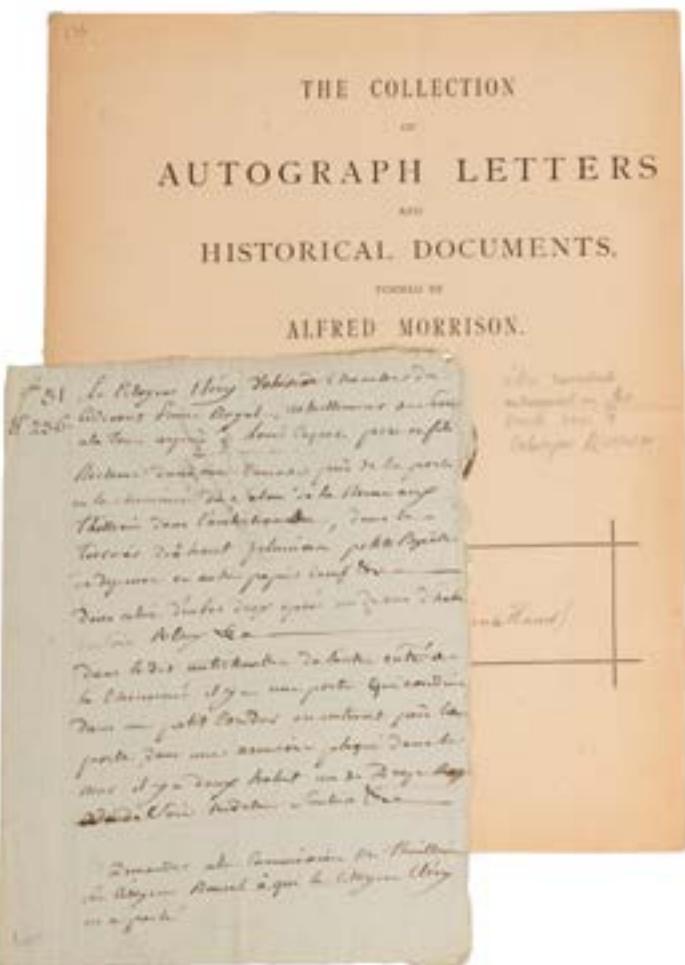
Manuscrit au citoyen Drouet, député à la Convention. *S.l.n.d.* (1792). 1 p. bifeuillet in-4 écrit à la 3^e personne, adresse au verso ; dans une chemise annotée en anglais par le collectionneur Morrison.

Emouvant document écrit peu de jour après l'arrivée de Cléry au Temple avec la famille royale (entre le 22 et le 28 septembre 1792), adressé au député Drouet, celui-là même qui arrêta Louis XVI à Varenne. *«Le Citoyen Cléry, valet de Chambre du ci-devant Prince Royal, actuellement de service à la Tour auprès de Louis Capet père et fils. - Réclame dans une comode près de la porte et la cheminée du salon de la Reine aux Thilleries dans l'antichambre, dans le tiroir d'en haut, plusieurs petits registres de dépense et autre papier canif. - Dans celui d'en bas deux épée un dessus d'habit de soie blanc. - dans ledit antichambre de l'autre côté de la cheminée, il y a une porte qui conduit dans un petit corridor, en entrant près la porte, dans une armoire plaqué dans le mur, il y a deux habit un de drap rayé un de soie verdatre souliers &c. - Demander à la Commission des Thuilleries, le citoyen Rousel à qui le citoyen Cléry en a parlé.»*

Ancienne collection Morrison (acquis à la vente Charavay, le 15 juin 1878, n°32).

1 000 / 1 500 €

Tissois dehout pris
ce deymur en autre pape
Dous celiu Dubas deux
de la vie Polonye
Dous le dit antichamb
la Cheneini il y a un
peus en petit coridor





300

[**PROCES de Charlotte CORDAY**]. Annales françaises, ou nouvelles éphémérides du citoyen. *Du dimanche 21 juillet 1793.* 5 pp. in-4, en feuilles. mouillure.

N°230 des Annales françaises, contenant la retranscription d'une lettre de Charlotte Corday à Barbaroux, dans laquelle elle était «décidée à l'exécution de son projet» et du dernier article que Marat rédigeait sur Saint-Fargeau, avant d'être tué.

L'imprimé est suivi des deux rarissimes pages de supplément contenant «*l'interrogatoire de Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armant*».

Parmi les autres nouvelle du journal, l'annonce de «*Challier guillotiné à Lyon, dit-on*» (...).

Ancienne collection Morssen

150 / 200 €

301

Georges COUTHON. 1755-1794. Député de la Convention.

Apostille aut. signée de 3 lignes sur une pétition adressée à Couthon. *Sainte-Foy (Lyon), 21 octobre 1793.* 1 p. in-12, cachet.

Rare pièce écrite après la chute de Lyon (9 octobre 1793), Couthon étant représentant du Peuple près l'Armée des Alpes et organisant le rétablissement du régime républicain à Lyon. «*Le citoyen Fillion demande un certificat qui atteste qu'il s'est présenté aux corps armés la veille de la reddition de Lyon.*» Couthon répond en apostille : «*Renvoy au Comité des recherches pour statuer sur cette demande.*»

600 / 800 €

302

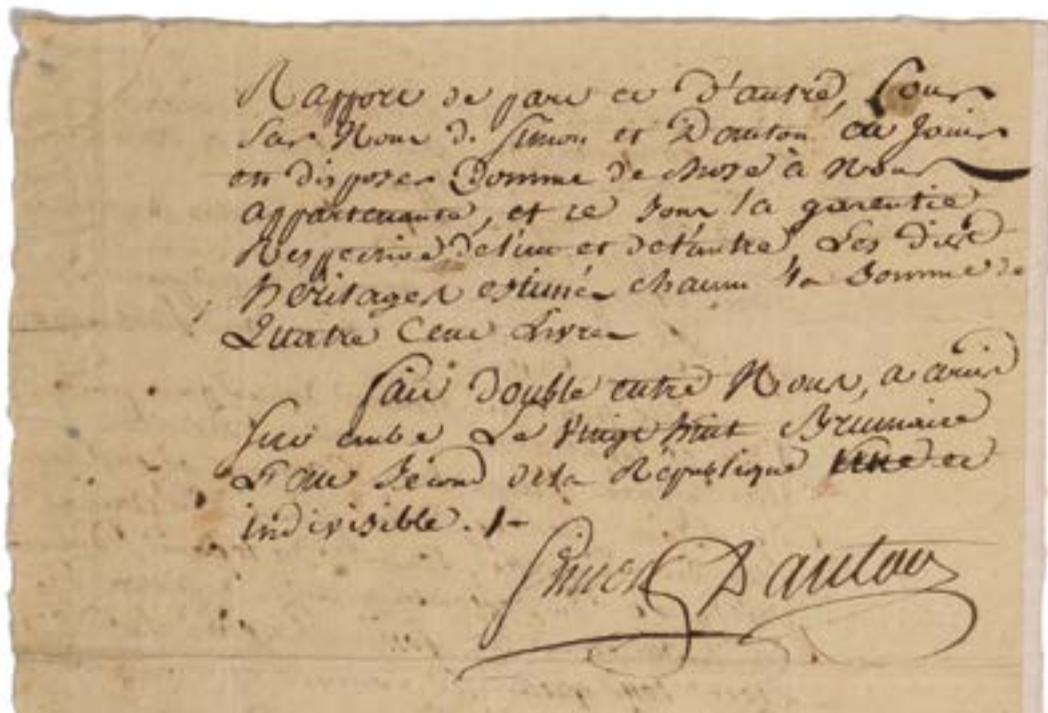
Georges DANTON. 1759-1794. Député de Paris à la Convention.

P.S. Arcis sur Aube, 28 Brumaire an 2 (18 novembre 1793). 1 p. 1/2 in-4, timbre.

Document relatif à un échange de terrains boisés dans la commune d'Arcis, estimés à 400 livres. Contrat conclu entre Simon marchand fabriquant de bois et Georges-Jacques Danton représentant du Peuple, demeurant ordinairement à Paris (...) *Et moi dit Danton, donne en contre échange aud. Simon, la quantité de cinq denrées (vingt un carreaux ou environ) de bois taillis, situées même finage d'Arcis, lieudit près et tenant à l'enclos des héritiers père Jean Camus (...).* Pièce sans doute signée lors de son dernier séjour à Arcis, rentrant deux jours plus tard à Paris.

Ancienne Collection Charavay

1 000 / 1 500 €



303

Raimond DESEZE. 1748-1828. Avocat, défenseur de Louis XVI.

L.A.S. à Monsieur Desèze ainé, membre de la Cour impériale (...). Bordeaux, ce samedi 28 septembre. 3 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso ; déréliée.

Arrivé hier de Mont-ferrand, mon intention, mon cher ami, est d'aller passer la journée seulement à A et de revenir ici le soir. Mais (...) le temps est si affreux que je ne sais pas si je pourrai faire ce petit voyage quoique je doive le faire en voiture (...). Il repartira ensuite dans quelques jours pour Paris ; Je ne te demanderai pas de chevaux à Libourne parce que je vais ateler avec ma voiture (...). Il espère que les passages de rivières ne l'empêchera pas d'arriver à temps. En arrivant hier, il a trouvé Victoire malade et sa fille avec la fièvre. Il espère le retrouver bientôt avec sa belle-fille et ses enfants, etc.*

Ancienne Collection Charavay



200 / 300 €

304

Henri EVRARD marquis de DREUX-BREZE. 1762-1829. Grand-Maitre des cérémonies en 1781, chargé d'organiser le cérémonial des Etats-Généraux, émigré en 1792, retrouva sa charge sous la Restauration.

L.S. au marquis de Champcenetz. Paris, s.d. 1 p. in-folio.

Il prévient le marquis que « *le Roi admettra à passer devant lui, après la messe, dans la Salle du Trône : 1. Le corps de MM. les officiers de la Garde nationale ; 2. Le corps de MM. les officiers de la Garde royale ; 3. MM. les officiers de l'état-major de la première division militaire (...).* » M. de Champcenetz devra disposer d'une salle aux Tuilleries pour faire patienter les trois corps d'officiers avant de les faire défiler et « *paraître devant Sa Majesté* ». Il demande de s'entendre avec le maréchal duc de Reggio et avec le lieutenant-général comte Defrance.



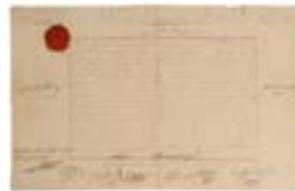
150 / 200 €

305

Thomas-Alexandre DUMAS. 1762-1806. Général, fils naturel du marquis de La Pailleterie, père de l'écrivain.

P.S. A Oullioule, 1^{er} Floréal an 6 (20 avril 1798). 1 p. in-4 oblong, cachet de cire rouge de la 25^e demi-brigade, avec faisceaux de licteur et bonnet rouge ; petite déchirure.

Congé de réforme délivré à un fusilier de la 7^e Compagnie du 3^e bataillon de la 25^e Demi-Brigade d'Infanterie de ligne, atteint de la galle. Pièce signée par le général Gardanne commandant la demi-brigade et le général Dumas commandant la division.



100 / 150 €

306

Amédée de DURFORT duc de DURAS. 1771-1838. Premier gentilhomme de la Chambre du Roi & Jules-François de Chardeboeuf comte de PRADEL. 1779-1857. Ministre de la Maison du Roi.

L.S. au comte de Novital. Aux Tuillerie, 13 août 1815. 1 p. bifeuillet in-4 ; et 1 p. in-12

A propos des objets volés au roi lors des Cent-Jours. Il le remercie des informations qu'il lui a transmises concernant cette découverte, preuve de son zèle pour l'intérêt du Roi. Quant aux objets saisis qui appartiendraient au roi, afin de savoir à qui ils doivent être remis, Il doit cependant attendre « *que le préfet de Police m'ait donné lui-même un avis. J'informerai en même temps M. le Directeur général de la Maison de cette découverte afin qu'il avise, s'il le juge convenable, aux moyens de réclamer soit saisies, soit scellés sur les caisses ou effets trouvés cachés (...).* » Suit une apostille autographe du comte PRADEL demandant au comte Novital « *de vouloir bien faire garder les effets découverts chez Mr Landry jusqu'à ce que j'y aie envoyé des personnes munies des ordres nécessaires pour en faire l'enlèvement.* »

Avec la COPIE d'un « Etat des objets compris dans le procès verbal du 15 août 1815 », dont on trouve notamment 185 tableaux, 110 cadres anciens, 3 caisses renfermant des consoles et tables de marbre, 2 écussons de la Maison Borghèse, etc.



100 / 150 €

A Ampfingen ce 12 x 6
23

A Ampfingen ce 12 x 6
23

je n'ai mon cher vicomte, ni gazette, ni nouvelles. je suis fâché de ne pouvoir vous servir plus agréablement. je suis moi-même aussi affamé que vous de savoir quelque chose de positif sur notre destination ultérieure. je n'ai que peu d'espérance de l'apprendre avant Braunau et je le redoute autant que je le désire ; patientez jusqu'à ce premier séjour, où je pense que nous serons ensemble. je vous souhaite bonne santé et bien être. vous connoîtrez une fin de cavale pour vous.

Abb de Bourbon

307

Louis-Antoine de BOURBON-CONDÉ duc d'ENGHien. 1772-1804. Dernier héritier des Condé, enlevé et exécuté dans les fossés de Vincennes sur ordre de Bonaparte.
L.A.S. au vicomte de Virieu, commandant le Régiment des gardes de Bourbon, à son quartier à Muldorf. A Ampfingen, ce 12/23 décembre. 1 p. bifeuillet in-4, adresse au verso, cachet de cire rouge aux armes Condé.

Très rare lettre du jeune duc d'Enghien, en pleine campagne militaire au sein de l'Armée des Princes. «Je n'ai, mon cher vicomte, ni gazette, ni nouvelles. Je suis fâché de ne pouvoir vous servir plus agréablement. Je suis moi-même aussi affamé que vous de savoir quelque chose de positif sur notre destination ultérieure. Je n'ai que peu d'espérance de l'apprendre avant Braunau et je le redoute autant que je le désire ; patientez jusqu'à ce premier séjour, où je pense que nous serons ensemble (...).»

Ancienne collection Marburg

800 / 1 000 €



308

Joseph FESCH. 1763-1839. Cardinal, oncle de Napoléon.
L.S. (à Talleyrand). Paris, 26 juillet 1806. 1 p. in-folio.

Recommandation en faveur de M. Auguste Parelle ; « (...) son titre à ma recommandation, c'est d'être l'appui de la famille de mon premier secrétaire de légation (...) qui est mort à Rome dans l'exercice de ses fonctions (...). J'espère que Votre Excellence voudra bien prendre en très grande considération la demande de M. Parelle. Elle récompensera ainsi, à l'acquit du gouvernement, dans la personne du gendre, vingt cinq ans consacrés par M. Gandolphe au service public dans le département des Affaires étrangère. »

Ancienne collection Saffroy

100 / 150 €



309

Giuseppe FIESCHI. 1790-1836. Conspirateur, organisateur de l'attentat à la « machine infernale ».

L.A.S. à Nina Lassave. S.l., 8 février 1836. 2 pp. bifeuillet in-8, adresse au verso « pour Nina ». joint une planche représentant la rue où lieu l'attentat avec la machine infernale & 4 planches lithographiées représentant le portrait de Fieschi et ceux des conjurés ainsi que de Nina.

Peut-être la dernière lettre de Fieschi, 11 jours avant son exécution, adressée à sa jeune maîtresse Nina Lassave ; il lui reproche de l'avoir délaissé. « *Nina ma petite amie, tu m'a grondé par rapport à ta mère (...) mais je te laisse jouer à toi-même. Combien, il est cruelle de m'avoir refusé jusqu me chemise. Et après, dans cette circonstance chaque un si tire comme le peut, car je te dirais que elle est appellé que elle-même à démande d'ettre en ma charge (...).* Je nen aurais ettaiet chez le aute pour demander un axile et tu nen serais privé de ton ami maintenant. » Il termine sa lettre en lui demandant de lui pardonner sa conduite et ses rapports avec sa mère ; « *Au rest je te laisse croire à l'espérance ? Ensi, je te prie de me pardonner, ton ami à jamais, pour la vie. »*

Collection Saffroy

400 / 600 €



310

Joseph FOUCHE. 1759-1820. Ministre de la Police de Napoléon, duc d'Otrante.
L.S. Paris, 25 avril 1810. 1 p. in-4.

Le duc d'Otrante prévient son correspondant qu'il a ordonné la somme de 33,90 fr payée pendant le 4e trimestre de 1809 aux forçats libérés qui ont traversé le département.

Ancienne collection Cornuau.

200 / 300 €



311



[FOUQUIER-TINVILLE]. Acte d'accusation de Marie-Antoinette, dite Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet. (Paris), de l'Imprimerie du Tribunal criminel révolutionnaire (...), (1793). In-4, 8 pp. imprimées en feuillets.

Très rare exemplaire original de l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville contre Marie-Antoinette, tiré à l'Imprimerie du Tribunal Révolutionnaire, «*Rue Saint-Honoré n°355, vis-à-vis l'Assomption*». Il n'est pas expurgé de la plus infâme des accusations portées contre l'infortunée reine, entre autres crimes, celui d'inceste avec son propre fils, «*l'Enfant du Temple*» : (...) *Qu'enfin, la veuve Capet, immorale sous tous les rapports, et nouvelle Agrippine, est si perverse et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère et la démarcation prescrite par les loix de la nature, elle n'a pas craint de se livrer, avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée et le nom seul font frémir d'horreur.* (...). [page 7, § 3].

Ce passage sera immédiatement supprimé et ne figure plus sur les autres copies, ni sur l'affiche qui reproduit le restant de ce long texte. On sait que cette accusation fut reprise par Hebert et que Marie-Antoinette la repoussa avec une noble indignation qui émut même ses ennemis. Le 3 octobre, Fouquier-Tinville avait stipulé par décret que «*le Tribunal Révolutionnaire s'occuperait sans délai et sans interruption du jugement*» comme cela est mentionné dans l'acte d'accusation. Le 14 octobre, le procès débutait...

Exemplaire portant une date manuscrite : «*13 octobre 1793 - 22 vendémiaire an 2*», apostille autographe de Villenave, avocat (bibliophile et collectionneur d'autographes) qui défendit plusieurs révolutionnaires nantais mais aussi plusieurs chefs vendéens dont Charette.

300 / 400 €

312

Antoine FOUQUIER-TINVILLE. 1747-1794. L'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire.

L.S. à l'agent national district près le département de Paris. Paris, 25 Prairial an II. 1 p. in-4.

Lettre historique écrite la veille de la mise en accusation des quarante prévenus qui devaient constituer la première des grandes journées révolutionnaires, celle dite des «Chemises rouges». Les quarante dont le nombre fut bientôt porté à 54, étaient accusés d'avoir préparé l'assassinat de Robespierre et de Collot d'Herbois, et d'avoir conspiré avec le baron de Batz. Ils furent exécutés le 29 Prairial an II.

Le 25 Prairial, Fouquier-Tinville prévoyant ces exécutions en masse, écrit à l'agent du district de Paris : *j'ai examiné le mémoire des demandes de l'exécuteur des jugements criminels et sa pétition (...) Je crois ces demandes justes et qu'il est d'autant plus essentiel de les accorder promptement que les exécutions à mort nécessitent que l'exécuteur soit promptement fourni des ustenciles qui luy sont nécessaires (...).*

Ancienne collection Charavay

700 / 800 €

313

Félicité du CREST comtesse de GENLIS. 1746-1830. Femme de lettres, ancienne gouvernante des Enfants du duc d'Orléans.

L.A.S. à Monsieur de Margueris du Belloy. S.l., 17 octobre 1811. 1 pp. bi-feuillet petit in-4, adresse au verso, cachet de cire rouge brisé et marque postale.

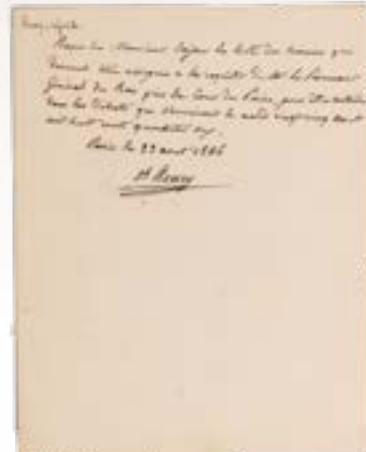
Promettant de lui faire parvenir sa brochure. *Quand votre réclamation (...) ne serait pas faite d'une manière si honnête et si polie, j'aurais toujours eu beaucoup d'empressement d'y satisfaire. Je ne donnerai ma brochure que sur la fin de novembre, et vous y verrez (...) la réputation franche de mon tort envers vous (...).*

Collection Cornuau.

200 / 300 €

Paris le 22 aout 1846

3^e Henry



314

Jacques-Joseph HENRY. †1846. Régicide, auteur de l'attentat du 29 juillet 1846 contre Louis-Philippe.

B.A.S. Paris, 22 aout 1846. Demi-page bi-feuillet in-8.

«Reçu de Monsieur Sajou, la liste des témoins qui doivent être assignés à la requête de Mr le Procureur général du Roi près la Cour des Pairs, pour être entendu dans les débats (...).»
Le 29 juillet 1846, au cours d'une fête nationale, le roi Louis-Philippe, entouré de sa famille, paraît sur le balcon de son palais pour donner le signal des réjouissances publiques. Deux coups de feu se succèdent à un court intervalle. Immédiatement appréhendé, Joseph Henry, fabricant d'objets de fantaisie en acier, déclare qu'il s'était rendu dans le jardin des Tuilleries, au pied du palais, dans l'intention de tirer sur le Roi. Défendu par l'avocat Berryer, le procès de Henry fut renvoyé devant la chambre des Pairs qui le condamna à la peine aux travaux forcés à perpétuité.

200 / 300 €

315

Lazare HOCHE. 1768-1797. Général de la Révolution.

P.S. Au Quartier-général de Friedberg, 26 Floréal an 5 (15 mai 1797). 1 p. in-folio, en-tête de l'état-major de l'Armée de Sambre et Meuse, cachet de cire rouge de l'état-major.

Certificat délivré à l'abbaye d'Arensberg la déchargeant «de toute contribution et réquisition de quelque nature que ce puisse être ; déclare en outre que le bois appartenant à l'Abbaye d'Arensberg et qui serait abattu, lui appartient, et il est déffendu sous aucun prétexte de l'enlever.» Pièce signée près de trois mois avant la mort du général alors commandant en chef l'Armée de Sambre et Meuse, contresignée par le général Chérin (1767-1799) général de l'état-major.

Ancienne collection Charavay

150 / 200 €



316

Joseph-Léopold-Sigisbert HUGO. 1773-1828. Général, père de l'écrivain.

L.A.S. à M. Tourné. Avila, 31 mars 1810. 3 pp. bifeuillet in-8 ; restauration au pli.

Le général indique qu'il remet le commandement de la province d'Avila au colonel Maurin et demande dorénavant de communiquer avec cet officier. «(...) S.M. m'ayant chargé du commandement des provinces d'Avila, Soria et Segovie, je vais me rendre dans cette dernière ville. Mais je ne puis partir d'ici sans donner à votre brave et belle compagnie les justes éloges que sa bonne discipline, son excellente tenue et son attachement au Roi lui suscitent. Quant à vous (...) vous avez acquis trop de titres à mon amitié et à mon estime pour que j'oublie de vous en donner témoignage ; c'est une justice que je vous rendrai partout et toujours (...).»

200 / 300 €





317

Dominique baron LARREY. 1766-1842. Chirurgien de la Grande Armée.
P.S. Au Quartier général de Leipzig, 20 mars 1813. 1 pp. in-4.

Certificat de présence au sein de la Grande Armée du chirurgien Biking employé depuis mars 1812 en qualité d'aide-major, ayant servi avec zèle et exactitude. Pièce délivrée par le baron Larrey «chirurgien en chef de la Grande Armée et de la Garde Impériale», probablement au retour de la campagne de Russie.

Ancienne Collection Tausky.

400 / 500 €



318

Charles-François LEBRUN. 1739-1824. Député, 3e Consul, Architrésorier de l'Empire.
L.A.S. à Napoléon. S.l.n.d. (1806?). 1 p. in-folio.

Concernant une apologie de Napoléon, composée par Lebrun, peu après la victoire d'Austerlitz. «Je demanderais pardon à votre Majesté si je croiais avoir mérité de lui déplaire. J'ai publié en effet quelques phrases de sa lettre. On a cru la voir et l'entendre ; nos amis ont été rassurés ; les malveillants se sont tus. Si vous eussiez été, Sire, Alexandre de Russie ou François d'Autriche, je me serais bien gardé d'en faire autant. Aujourd'hui, je n'ai plus besoin de vous faire parler, vos victoires parlent assez haut et il n'y a plus d'incredulés (...)». Il souhaite lui adresser sa réponse au Prince Eugène ; il n'a pas conservé la minute mais lui enverra son apologie.

Ancienne collection Charavay

200 / 300 €



319

LOUIS XVI. 1754-1793. Roi de France.

P.S. Paris, 19 avril 1791. 1 p. in-folio. Joint une portrait gravé d'après Hue «On doit à leur malheurs, à leurs vertus sublimes / De longs regrets, des honneurs immortels / Et dans les coeurs français, ces augustes victimes / Auront toujours un Trône et des Autels.»

Ordre de paiement du Trésorier général de la Liste civile, Jean-Baptiste Tourteau de Septeuil, la somme de 200 livres «pour les frais d'entretien des chaises portatives du Roi.» Pièce signée par Louis XVI deux mois avant sa fuite à Varennes, avec la mention «comptant au trésor Royal - Bon».

Ancienne Collection Morsen

700 / 800 €

Par le Roi

320

LOUIS XVIII. 1755-1824. Comte de Provence, frère de Louis XVI, Roi de France.

L.A.S. à Charette. (Vérone, 18 septembre 1795). 2 pp. bifeuillet grand in-8 à l'encre sympathique ; le révélateur n'ayant pas agi partout avec la même intensité, texte très pâle, avec disparition de plusieurs passages ; écrit au verso manuscrit d'un contrat daté du 14 septembre 1795.

Importante lettre de Louis XVIII, roi de France quelques mois après l'annonce de la mort au Temple, du Dauphin Louis XVII en juin 1795 ; ce courrier secret écrit à l'encre sympathique au dos d'un contrat de location pour déjouer la police, est adressé à l'un des plus grands chefs vendéens, Monsieur de Charette, au moment où Monsieur (le comte d'Artois, futur Charles X) avait débarqué à l'Ile d'Yeu pour prendre la tête des Armées royalistes. On sait qu'après plusieurs jours de tergiversation, il rembarqua au début d'octobre. Louis XVIII encourage ici les troupes de Charette, malgré l'échec de Quiberon ; Les nouvelles que le roi a reçues ont « redoublé s'il est possible le désir d'être à la tête de mes armées catholiques et royales, et de combattre à côté de vous, leur digne général, pour rendre le bonheur à mes sujets. J'espère qu'en ce moment, mon frère, plus heureux que moi, jouit de cette gloire. Vous savez sans doute par lui que la malheureuse affaire de Quiberon mais surtout la paix d'Espagne rendent les secours de l'Angleterre bien moins considérables que nous n'avions lieu de l'espérer. Ce contremps loin de me rebouter n'est pour moi qu'une preuve de plus que la Providence veut que je ne doive ma couronne qu'à mes braves sujets. Mais je vous le dis avec effusion de cœur, c'est plus à leur amour qu'à leur valeur que je voudrais la devoir (...) Je désire vous voir étendre des négociations le plus loin possible et que vous m'en fassiez connaître les progrès afin que j'y proportionne mes démarches. Mais ce que je désire par-dessus tout, c'est que vous continuiez celles que je sais que vous avez faites en Angleterre, pour obtenir ma réunion avec mon frère et vous (...) Il déplore dans le même temps « l'esprit de terreur ou de vertige qui a gagné la plupart des princes d'Allemagne (...) J'ai été forcé de recourir à l'Empereur pour en obtenir un asyle momentané. (...) Je travaille aussi à prolonger la guerre extérieure que je regarde comme un mal nécessaire pour empêcher les rebelles de réunir trop de forces contre vous (...) ». Il demande de lui faire parvenir une liste de noms jugés dignes de porter la croix de Saint-Louis. « Je les nommerai tout d'un temps (...) Adieu brave et fidèle Charette (...) ». Lettre citée par Michel de Saint-Prêtre, in Monsieur de Charette (p.359), et publiée en 1824 dans la Correspondance de Louis XVIII.

700 / 800 €

321

LOUIS XVIII. 1755-1824. Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, Roi de France, frère de Louis XVI et Charles X.

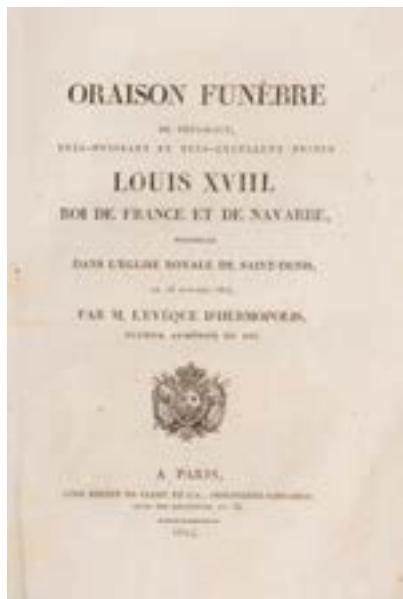
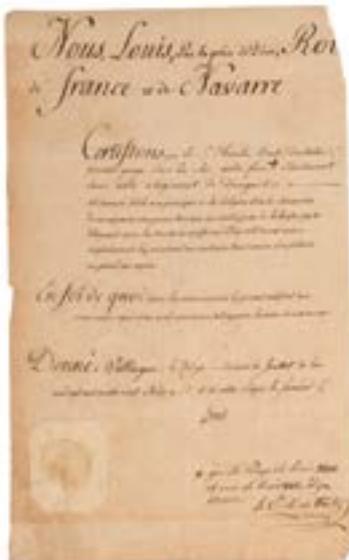
L.A.S. « Louis » au comte de Viomesnil. Blankenburg, 6 juin 1797. 1 pp. bi-feuillet in-4.

Intéressante lettre du roi, peu avant la signature de la Paix de Campo Formio, évoquant le sort de l'Armée de Condé et envisageant d'accepter la proposition faite par le Tsar Paul 1er d'établir son exil en Courlande. Il répond au vieux maréchal qui demandait l'autorisation de se mettre au service de la Russie. (...) Je ne puis savoir encore quelle influence la paix qui semble devoir bientôt se conclure, peut avoir sur le sort de mon Armée et sur les autres manières dont je pourrais employer votre zèle et vos talents. Je vous avoue que jusque là, j'ai de la répugnance à vous voir embrasser une carrière qui m'empêcherait de disposer de vous d'un moment à l'autre (...). La paix conclue, il verrait cependant son emploi utile au service de l'Etat ; Je vous verrais avec une véritable satisfaction profiter des offres généreuses de l'Empereur de Russie (...).

JOINT un billet autographe signé du comte de Pons, premier Aide de camp du maréchal de Viomesnil, attestant que la lettre de Louis XVIII est adressée au Maréchal de Viomesnil, en précisant le contexte : Paix de Campo-Formio, invitation du Tsar Paul 1^{er} à rentrer à son service, etc.

300 / 400 €





322

LOUIS XVIII. 1755-1824. Comte de Provence, frère de Louis XVI, Roi de France.
P.S. Villigen, 10 juillet 1796. 1 p. in-folio, cachet sous papier.

Certificat et laissez-passer pour le comte Charles Dutertre, «ancien page du feu Roi notre frère, lieutenant dans notre Régiment de Dragons, demeuré fidèle aux principes de la Religion et de la Monarchie (...).» Une apostille de l'intéressé indique : «J'ai été page de Louis XVIII et non de Louis XVI. Il y a erreure.»

200 / 300 €

323

[**LOUIS XVIII**]. **Denis FRAYSSINOUS.** 1765-1841. Aumônier du Roi, évêque d'Hermopolis.

Oraison funèbre des très-haut, très-puissant et très excellent prince Louis XVIII (...) prononcée dans l'église royale de Saint-Denis. *A Paris, Chez Adrien Le Clerc et Cie, 1824.* In-8 broché, 52 pp. (et 4 pp de catalogue éditeur) sous couverture de deuil.

100 / 150 €

323.1

Claude-François de MALET. 1754-1812. Général, auteur du coup d'état de 1812.
Apostille aut. (5 lignes) signée. *Vesoul, 16 nivôse an 5^e (5 janvier 1797).* 2 pp. in-folio.

Certificat délivré au citoyen Claude-Joseph Isabin adjudant du 3^e bataillon de la 26^e demi-Brigade, pour percevoir et récupérer un uniforme complet et sabre ainsi qu'un équipage pour son cheval, perdus lorsqu'il fut pris à l'ennemi et fait prisonnier lors de la dernière campagne. Suivent le détail de son uniforme, les instructions pour se rendre à Besançon puis Strasbourg avant de rejoindre l'avant-garde de son bataillon. Pièce signée par les membres du conseil d'administration du bataillon, approuvé et visé à Besançon par Mallet en qualité d'adjudant-général chef d'état-major de la 6^e division militaire.

Ancienne collection Crawford

200 / 300 €

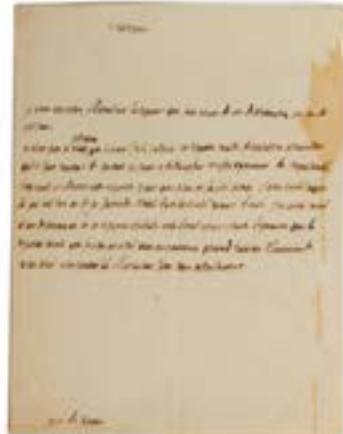
324

Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de MALESHERBES. 1721-1794. Magistrat, censeur lors de la publication de l'Encyclopédie, fut un des défenseurs de Louis XVI lors de son procès.

L.S. à M. de Sénac de Meilhan. *Ce 31 mars.* 1 p. bi-feuillet in-4 ; tache sur le bord droit.

Il communique la réponse qu'il a reçue de M. de Vergennes pour M. de Rostan ; « (...) *La réponse verbale m'a donné encore moins d'espérance que la réponse écrite (...).* »

200 / 300 €



325

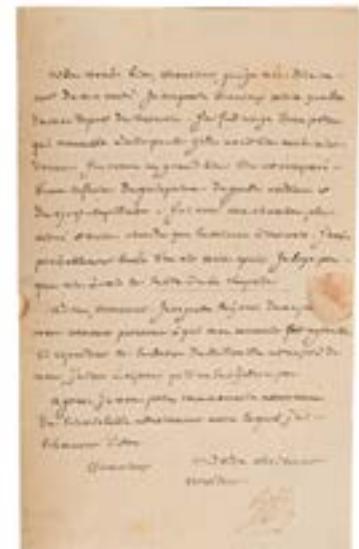
François HUË. 1757-1819. Premier valet de chambre de Louis XVI, puis de Louis XVIII.

L.S. au chevalier de Franel à Varsovie. *Mittau, 2 mars 1805.* 3 pp. bifeuillet in-12, adresse au verso ; brunissure au coin inf. de la 1ère page.

Intéressante lettre sur l'installation de la Cour de Louis XVIII en exil à Mittau. Il remercie son correspondant de lui donner des nouvelles de sa femme restée à Varsovie, la neige et le gel empêchant les communications, et poursuit : « *Nous attendons aujourd'hui samedi votre digne général que nous aimons bien. J'ai fait chauffer son logement qui est celui qu'habitait Mr le Cte de Cossé, M. de La Chapelle sera bien. M. le duc de Grammont reprend l'appartement que vous lui avés connu. M. l'abbé Edgewort rentre dans sa triste chambre. Nous avons perdu celle de Mgr le Cardinal [de La Fare] et de M. de St-Priest, habité depuis le départ de ce dernier par M. de Vellecourt (...). M. le vicomte Dagouest qui est arrivé depuis quelques jours occupe momentanément deux chambres où logeaient M. le comte et Madame la comtesse de Damas. M. Dagouest sera forcé d'aller en ville lorsque M. et Mde de Damas viendront à Mittau. Je reçois aujourd'hui une partie des meubles que M. le général-gouverneur résidant à Riga envoia pour le Roi. Ils seront d'un très grand secours (...). Je me porte beaucoup mieux que lors de mon départ de Varsovie. J'ai fait usage d'une potion qui ressemble à celle que M. Gilles avait bien voulu m'ordonner (...). Elle est composée d'une infusion de quinquina, de goutte anodine et de syrop capillaire (...).* »

Ancienne collection Tausky.

300 / 400 €



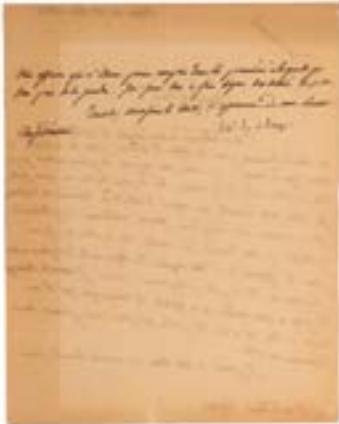
326

[MARAT]. Décret de la Convention nationale (...), Relatif aux obsèques de Marat, député à la Convention nationale, assassiné pour la cause de la Liberté. *Du 15 juillet 1793 (...).* A Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1793. 2 pp. sur bi-feuillet in-4.

La Convention nationale (...) décrète que l'Assemblée assistera en corps aux obsèques du citoyen Marat, l'un de ses membres, lâchement assassiné pour la cause de la Liberté. Elle charge les citoyens David & Maure de se concerter avec la section, pour ordonner le convoi et en fixer le jour ; décrète en outre que les scellés apposés dans le domicile du citoyen Marat, seront incessamment levés (...).

100 / 150 €





327

Auguste Viesse de MARMONT. 1774-1852. Général, duc de Raguse, maréchal d'Empire.
L.S. au comte Dupont. Paris, 13 août 1814. 1 p. 1/4 in-4 ; papier bruni.

Le maréchal rappelle qu'il a adressé plusieurs demandes pour la Légion d'Honneur pour les militaires de son Corps d'armée. « (...) Je viens vous rappeler la prière instant que je vous ai faite alors de le mettre sous les yeux de S.M. ; et comme je sais que vous avez demandé aux conseils d'administration des régimens des renseignements qui ne pouvaient être promptement fournis, retarderont l'expédition de ce travail (...) ». Il demande que soient séparées les officiers d'état-major de ceux de la division, attachant beaucoup de prix pour ses demandes, récompensant ceux qui ont prouvé leur dévouement au roi. Il joint encore trois officiers qui n'étaient pas compris dans le premier état.

Ancienne collection Saffroy

100 / 150 €



328

Clément prince de METTERNICH. 1773-1859. Ministre des Affaires étrangères de l'Empereur d'Autriche.
L.A.S. à son ambassadeur. Vienne 28 août 1829. 5 pp. in-4, mention « particulière ».

Longue lettre au sujet de la guerre russo-turque et de ses conséquences. « (...) Dans cette grande lutte, les Russes devaient ou se trouver victorieux ou d'être battus. Dans le premier cas, ce n'est pas au moyen d'injustice envers le battu que les Puissances auraient jamais pu espérer provoquer la modération du vainqueur (...). C'est à aujourd'hui à S.M.I. de Russie à justifier ce sentiment. Dans le second cas, des injustices étaient de mauvais moyens pour agir sur le Sultan vainqueur. Tout dans ce qui a été conçu et fait, a ainsi été erroné, et ce n'est que la Cour de Russie qui tirera du profit des fautes qu'on lui a offert en holocauste. » Il ne sait pas dans quelles conditions se fera la paix, mais pense que le Tsar Nicolas imposera les siennes. « Confiance dans une auguste modération, a été le mot d'ordre dans l'Alliance (...). Il n'y aura pas de conquêtes russes matérielles ou plutôt territoriales en Europe ; de ces conquêtes qui forcent les géographes à changer dans la confection de leurs cartes les nuances des couleurs. Supposez que l'Empire Ottoman serait peint en rouge, les 2 principautés sur le Danube et la Grèce resteront rouges. Mais les 2 portions du même empire n'appartiendront pas moins au Monarque du nord. Le protectorat russe dans les principautés (deviendra) un gouvernement de fait. Il y aura des princes à vie ; une armée Moldave et Valaque ; les cordons russes sanitaires (s'étendront) sur le Danube. Ne faut-il pas sauver et les deux provinces et l'Europe de la Peste ? (...) Il y aura une Grèce sous la souveraineté de quelque serviteur zélé de la Russie et sous la suzeraineté du Sultan (...). Tel est l'horoscope que je tire sur la prochaine paix (...) : (...) les peuplades des Arméniens et grecques en Asie mineure passeront une alliance secrète avec le monarque protecteur de leurs cultes. On demandera beaucoup d'argent au Sultan. Celui-ci n'accordera Tout si, ce que je regarde comme certain, la terreur de l'invasion se contient dans le Divan (...). Tout sera décidé pour ou contre avant la fin d'octobre. Je parie pour la Russie (...). »

500 / 700 €



329

Honoré-Gabriel de RIQUETTI comte de MIRABEAU. 1749-1791. Ecrivain, homme politique.
L.S. « Le comte de Mirabeau fils » à M. de La Ferté. Hôtel de la Feuillade, 6 décembre (1785). 1 p. in-12.

Mirabeau prévient M. de La Ferté « Commissaire général des Menus-Plaisirs » qu'il va attaquer Beaumarchais en justice. « Vous n'ignorez pas (...) que M. de Beaumarchais vient de publier un ouvrage au nom des administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris. Je m'y trouve insulté par les plus graves imputations dont à mon avis, on puisse charger un écrivain (...). Mais comme il est juste que vous connaissiez le motif de la demande que je prends la liberté de vous faire, j'ai l'honneur de vous prévenir que mon intention est de traiter Mr de Beaumarchais comme un imposteur (...). » Son correspondant suivra les conséquences, s'il ne désavoue pas l'ouvrage de Beaumarchais.

400 / 500 €

Paris (entrée de juillet) et bon et bonifi
pour vous j'aurai tout à vous faire,
et j'aurai pour vous faire faire
ce que, pour tout le temps que vous
voudrez. Je vous fais tout ce que vous
voudrez faire, mon attachement à vous
me fait faire pour vous tout ce que
je pourrai à tout ce que vous demanderez
de moi.

Je vous demande à bonne garde, au

jour... mais je n'aurai pas le plaisir de
vous enterrer, mais je tenterai à mon
meilleur dévouement et aimerai mon cœur
à vous faire faire ce que vous demanderez
de moi, je vous demande à bonne garde.

Düsseldorf le 27 mars 1806 Joachim —

330

Joachim MURAT. 1814. Maréchal d'Empire, Roi de Naples, époux de Caroline Bonaparte.
L.A.S. à sa belle-sœur Pauline Bonaparte. Düsseldorf, 27 mars 1806. 3 pp. bifeuillet in-4.

Lettre à la princesse Pauline, au moment où Murat devenait duc de Berg. «*Ma chère sœur, je vous ai laissé un peu souffrante et je suis inquiet sur votre santé ; de grâce, faites m'en donner des nouvelles ; apprenés moy bien vite que vous êtes aussi bien portante que vous êtes jolie. Me voilà installé duc de Clèves et de Berg. L'Empereur ne pouvait par me faire de cadeau plus agréable. J'ai été reçu à merveille ; il m'est impossible de vous dire combien ce peuple est bon et heureux (...).*»

Ancienne collection Charavay

700 / 800 €

331

Napoléon BONAPARTE. 1769-1821. Général, Empereur des Français.
P.S. Au Quartier général du Caire, 4 Frimaire an 7 (24 novembre 1798). 1 p. in-folio, en-tête de Bonaparte général en chef.

Ordre au citoyen Poussielgue de mettre à disposition «*5 matelats de divan, 20 coussins et beaucoup de nates et tapis. Vous les donnerez au 3^e bataillon qui se trouve à la citadelle et qui en a besoin.*»

Ancienne collection Tausky

1 000 / 1 500 €



332

Louis-Napoléon III BONAPARTE. 1808-1873. Empereur des Français.

L.A.S. au colonel Laborde. H ? 14 mars 1840. 1 p. bifeuillet in-8, adresse au verso, cachets postaux ; document froissé, déchiré avec manque en coin, renforcé.

Lettre destinée à être détruite mais récupérée en l'état, évoquant le coup d'état que Louis-Napoléon projetait depuis Londres, en débarquant à Boulogne. « (...) Je suis bien sensible à l'offre que vous me faites, mais je ne puis l'accepter, ici vous ne pourriez guère m'être utile et votre séjour inquiéterait le gouvernement qui d'ailleurs ne le permettrait pas. Ailleurs, vous pouvez me rendre service et acquérir de nombreux droits à ma reconnaissance. Ne vous laissez pas aller au découragement, il faut avoir confiance dans l'avenir (...) ». Il ajoute en p.s. : « Vous êtes injuste pour L***. C'est moi qui lui ai dit de ne pas vous répondre puisque je me chargerai de le faire. »

200 / 300 €

333

NAPOLEON III. 1808-1873. Empereur des Français.

L.A.S. « **Louis-Napoléon B** » au général. Elysée nat., le 10 juillet 1849. 1 pp. bi-feuillet in-8, chiffre « N » couronné estampé en coin.

Lettre du Prince Président au début de son mandat, souhaitant la réorganisation de la Garde républicaine. Il craint qu'on n'ait pas suivi sa commission d'hier ; (...) Voici ce dont il s'agit. Je tiens beaucoup à ce que la Garde républicaine soit réorganisée immédiatement. Le ministre de la guerre ne demande pas (--) mais il a besoin ainsi pour le ministre de l'Intérieur d'un rapport fait par vous sur l'insuffisance de l'organisation et de la composition actuelle de cette garde (...).

Il demande de lui envoyer ce mémoire le plus tôt possible.

200 / 300 €

334

NAPOLEON III. 1808-1873. Empereur des Français.

Billet aut. à son ministre d'Etat. s.d. (juillet 1860). 1 pp. bi-feuillet in-8, chiffre « N » couronné estampé en coin ; apostille de dépêche en bas de page.

Billet de l'Empereur à la mort de son oncle le prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, Gouverneur des Invalides : Faites mettre dans le Moniteur ce qui suit : Quoique l'Empereur mit (--) le deuil dès le lendemain de la mort du Prince Jérôme, le deuil officiel porté pendant 21 jours ne comptera qu'à dater du jour de l'enterrement.

150 / 200 €





335

[PASSEPORT].

P.S. A Paris, 14 Vendémiaire an 3^e (5 octobre 1795). 1 p. in-folio en partie imprimée, grande vignette gravée en tête, cachet à l'encre et cachet de cire rouge (illisible), visa au verso. Pli central.

Passeport intérieur avec signalement du citoyen Dunan, « *allant à Châlons sur Marne en sa qualité de chef de la comptabilité des vivres militaires, pour régler la comptabilité du garde magasin de cette place.* » Beau document avec vignette de la « *Commission du Commerce et des Approvisionnement de la République* », gravé d'après Jean-Baptiste Tilliard (Boppe & Bonnet n°31). Cachet à l'encre du Comité d'Approvisionnement.

200 / 300 €

336

[PASSEPORT]. Charles-Maurice de TALLEYRAND. 1754-1838. Ancien évêque d'Autun, ministre de Napoléon, Prince de Benevent.

P.S. « Ch. Mau. Talleyrand ». Paris, 23-24 mai 1806. 1 p. in-folio en partie imprimée, grande vignette gravée, cachet armorié à l'Aigle impériale sous papier, timbre ; document déchiré aux plis, restauré.

Passeport pour l'étranger valable trois mois, délivré par la Préfecture de Police de l'Empire à Mlle Victorine de Rochechouart de Mortemart, se rendant en Westphalie par Aix-la-Chapelle, accompagnée de sa femme de chambre. Pièce signée par DUBOIS, préfet de Police, contresignée par son secrétaire général, le chevalier PIIS, portant le visa de TALLEYRAND, ministre des Relations extérieures de l'Empire, contresigné par D'HERMAND chef de bureau du ministère.

200 / 300 €



337

Jean-Charles PICHEGRU. 1761-1804. Général, trouvé étranglé dans la prison du Temple suite à l'affaire Cadoudal.

P.S. A Lille, 1er floréal an 2^e (20 avril 1794). 1 pp. in-folio, cachet de cire rouge du « bureau du général en chef » et cachets à l'encre dont du « Comité de surveillance » de la Commune de La Fère ; léger manque au coin inf. restauré.

Certificat militaire nommant le citoyen Anglebert commandant la place de La Fère où il doit se rendre sans délais, pièce signée pour copie par Pichegrus général en chef de l'Armée du Nord. *Nous représentant du Peuple, envoyés près l'Armée du Nord, d'après les bons témoignages qui nous ont été rendus de l'intelligence et du civisme du Cn Anglebert, chef de la 3^e demi-Brigade, et d'après l'avis du général en chef (...) qui constatent que le Cn Anglebert est dans l'impossibilité de continuer le commandement à raison d'une descente, et qu'il pourrait cependant servir utilement la Patrie dans un autre poste, (...) le nomme commandant de la Place de La Fère (...).* Suivent les certificats de visé et d'enregistrement de la municipalité de La Fère.

100 / 150 €





338

[REVOLUTION]

Suite de 8 imprimés révolutionnaires : • Journal de Paris du 10 décembre 1789 ; & du 20 juillet 1790. (4-4 pp. in-4) ; • Loi qui règle la forme de la Liquidation des rachats offerts aux Administrateurs des Biens nationaux, donnée à Paris le 19 novembre 1790. A Paris, de l'Imprimerie Nationale, 1790 (6 pp. in-4, signatures d'administrés) ; • Loi relative à l'or et l'argent, et à l'argenterie qui se trouveront dans les maisons ci-devant royales et dans celles des émigrés, du 3 septembre 1792. S.l., impr. Causse, 1792 (6 pp. in-4) ; • Décret de la Convention nationale, relative à la vente du Mobilier des biens des Emigrés. A Paris, de l'Imprimerie Nat., 1793 8 pp. in-4) ; • Décret de la Convention nationale qui rapporte tous les décrets relatifs aux indemnités à accorder aux princes étrangers. Paris, Mallard, 1792 (2 pp. in-4) ; • Décret de la Convention nationale, du 17 septembre 1793 qui déclare les loix relatives aux émigrés, applicables aux déportés. Tours, Vauquer (1793), (3 pp. in-4) ; • Rapport fait par J.E. Richard, sur la police intérieure de la République. A Paris, de l'Impr. Nat., an V (1796), (14 pp. in-12).

150 / 200 €



339

Emmanuel-Joseph SIEYES. 1748-1836. Dit l'abbé Sieyès, député célèbre pour avoir rédigé le serment du Jeu de Paume.

Apostille aut. (13 lignes) sur un Mémoire pour les Dames abbesses et religieuses de l'Abbaye roïale de St-Cyr. Paris, 21 décembre 1786. 3 pp. 1/4 bifeuillet in-folio.

Supplique des religieuses de Saint-Cyr, pour trouver des fonds nécessaires «pour la réparation urgente des bâtiments de l'abbaye», le devis des travaux établi par Le Brun, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la ville de Versailles s'élevant à 41857 livres, qui s'ajoute au montant d'une dette de 14000 livres, à cause de la réduction des revenus au détriment des dépenses courantes dont il est fait détail. En qualité de vicaire général du diocèse de Chartres, l'abbé Sieyès atteste et certifie les comptes présentés par les religieuses et le secours demandé à hauteur de 60,00 livres, «attestant en outre que l'abbaye royale de St-Cyr, par la régularité et l'excellence des prix qui y règnent, par l'économie et la sagesse avec lesquelles le temporel de cette maison est administré, mérite la faveur qu'elle demande.» Attestation suivie de celle de Mgr de Lubersac (1740-1822) évêque de Chartres.

Ancienne collection Morsseman

200 / 300 €



340

Marie-Murille de SOMBREUIL. 1768-1823. Fille du gouverneur des Invalides, qui défendit son père lors des massacres de septembre 1792, en buvant un verre de sang que lui présenta un sans-culotte.

L.A.S. à une amie. Paris, 11 novembre 1788. 2 pp. bifeuillet in-12.

Emouvante lettre dans laquelle elle rappelle son attachement pour la ville de Lille et ses habitant. « (...) Vous allés donc voiager dans la famille de votre époux, à coup sûr vous vous y ferés chérir, car avec votre caractère, vous êtes destinée à être aimée et estimée de toutes les personnes qui vous connaitrons et avec qui vous vivrés habituellement. Bien des gens perdent à être connue mais vous, ma chère Montoban, vous ne pouvés qu'i gagner (...). Monsieur dîne avec nous aujourd'hui, s'il me laisse le tems de parler, à comme je m'entretiendrai de la bonne ville de Lille, et de ses habitants. (...). Il ya quelques cemaines qu'une personne venant de Lille me dit que l'on avait répandu le bruit que vous étiez grosse ; si cela était, je vous en fais mon compliment ; car je crois que vous seriés bien comptante de porter le dou titre de mère ; et personnes mieux que vous n'est capable dans remplir les devoirs (...).

JOINT un certificat de décès d'un officier logé aux Invalides, signé de François-Charles marquis de SOMBREUIL (1723-1794), Gouverneur des Invalides, du 24 juin 1792 (1 p. in-folio en partie imprimée, avec en-tête de l'Hôtel royal des Invalides ; déchirure). Suspecté d'avoir défendu les Tuilleries en août 1792, Sombreuil fut enfermé à la prison de l'Abbaye puis à Sainte-Pélagie avant d'être guillotiné en juin 1794.

Ancienne collection Loliée.

500 / 700 €

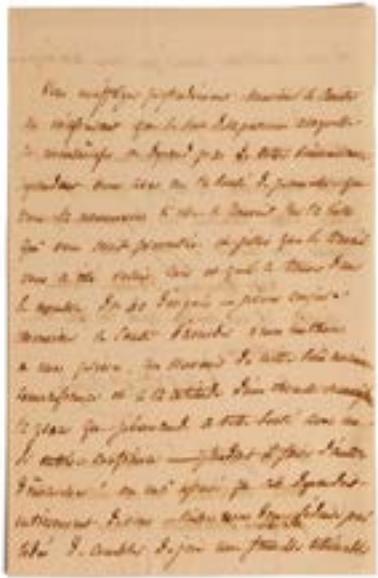
Thérésa CABARRUS, Mme TALLIEN. 1773-1835. Appelée « Notre-Dame de Thermidor », princesse de Chimay.

L.A. au comte de Girardin (en son Hôtel). S.l., ce 2 septembre, 9h du soir. 2 pp. bifeuillet in-8, adresse au verso.

« Vous m'affliger profondément (...) en m'assurant que le sort de la personne à laquelle je m'intéresse ne dépend pas de votre bienveillance. Cependant vous avez eu la bonté de promettre que vous la nommeriez si elle se trouvait sur la liste qui vous serait présentée, et je sais que le travail vous a été remis hier et qu'il se trouve dans le nombre des 40 désignés. Je vous conjure (...) d'accorder à mes instances, à mes prières, au souvenir de notre bien ancienne connaissance et à la certitude d'une éternelle reconnaissance, la grâce que je demande à votre bonté avec une si entière confiance (...). Demain je me présenterai chez vous (...). Excusez cette persévération mais il m'est impossible de ne pas espérer (...). »

Ancienne Collection Morsen

200 / 300 €



François-Denis TRONCHET. 1726-1806. Avocat, défenseur de Louis XVI.

L.A.S. au citoyen Le Danois. Paris, 11 Frimaire an 10 (2 décembre 1801). 2 pp. in-4, en-tête de Tronchet membre du Sénat Conservateur avec vignette.

Tronchet a bien reçu la lettre et le paquet de la part de son correspondant, mais a hésité à lui répondre, craignant de ne pas le trouver à Rouen. Il est peiné des embarras qu'il a eu avec le citoyen Lamarre-Robert concernant la commission qu'il a bien voulu se charger pour l'acquisition de chevaux. Si la raison actuelle paraît plus favorable à l'acquisition quant au prix, elle paraît aussi plus désavantageuse quant à la recherche des chevaux, surtout si, comme il me semble Mr de La Marre-Robert désespère de trouver les 3 chevaux dans son canton, et s'il faut les aller chercher dans les plaines de Caen. (...) Je ne peux sur tout cela que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, je m'abandonne totalement à vous et à Mr de La Marre-Robert. Faites tous deux ensemble ou séparément tout ce que vous jugerez à propos et comme vous jugerez à propos. Je ne peux point d'ici et avec trop peu de connaissances sur cette espèce de commerce vous donner aucun avis et diriger votre marche ; et je souscris d'avance à tout ce que vous ferez. J'apprends avec peine par votre dernière lettre que vous avez éprouvé un peu d'indisposition (...). Il espère le retrouver à la fin du mois.

Collection Charavay 44240.

200 / 300 €



CONDITIONS DE VENTE

La dénomination officielle de Commissaire-Priseur de ventes volontaires est celle d'Opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (dite OVV) régi par les articles L. 321-4 et suivant du Code de commerce. Il est seul compétent pour organiser et réaliser des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des ventes aux enchères par voie électronique. Lorsque le Commissaire-Priseur organise ou réalise des ventes volontaires, il agit comme mandataire et sachant entre le propriétaire vendeur du bien et le futur acquéreur.

Les acquéreurs sont soumis aux présentes conditions générales, la participation à la vente entraîne l'adhésion aux conditions énoncées ci-après :

LIEUX DE VENTE

Les ventes aux enchères sont organisées par l'OVV Nouvelle Société PBA (nom commercial : « Pierre Bergé & associés »), numéro d'agrément 238-2023, à l'adresse suivante : 21 avenue Kléber – 75116 PARIS. Les visiteurs comme les acheteurs seront responsables des dommages et dégradations qu'ils pourraient occasionner dans tout lieu où se déroule une vente organisée par Pierre Bergé & associés.

VENTE SANS GARANTIE

La vente a lieu sans garantie d'état, de qualité et de fonctionnement des biens et objets mobiliers, sauf précisions apportées par le commissaire-priseur et portées au procès-verbal. Les mentions de dimensions, poids, contenance, capacité sont fournies à titre indicatif, une variation dans ces mentions ne peut engager les responsabilités des OVV ci-dessus mentionnées. Une exposition préalable permet à tout acheteur potentiel d'apprécier la qualité du bien vendu, ainsi aucune réclamation ne sera admise une fois d'adjudication prononcée. Les reproductions des œuvres dans le catalogue sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons demeure néanmoins possible.

Les indications données par l'OVV sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot sont communiquées pour permettre à l'acquéreur potentiel une inspection facilitée mais restent néanmoins soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'une telle indication n'implique pas que le bien ne soit affecté par aucun défaut ou réparation. Les rentoilages (même non mentionnés au catalogue ou oralement) sont considérés comme des mesures conservatoires ; ils ne peuvent en conséquence être invoqués comme motif de dépréciation ou d'annulation de la vente.

Quand le descriptif d'un lot est suivi d'une estimation (en euros), celle-ci est donnée à titre indicatif.

Concernant l'horlogerie, l'état de fonctionnement n'est pas garanti. Il est également possible que certaines pièces aient été changées suite à des réparations et révisions. Les dommages causés aux objets ne peuvent engager la responsabilité des OVV ci-dessus mentionnées.

MODALITES D'ACHAT D'UN LOT

1. LES ENCHERES

La vente sera faite au comptant et conduite en euros. Le transfert de propriété est opéré dès le prononcé du mot « adjugé », indépendamment du tombé du marteau. Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Le commissaire-priseur se réserve le droit d'écartier toute surenchère minime et tardive. Par enchère tardive est entendu toute enchère advenant après la clôture des enchères.

L'OVV est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par l'OVV, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication. Le procès-verbal tenu par l'OVV Pierre Bergé & associés est le seul document faisant foi, le pointage de la plateforme de vente en ligne est sans valeur.

2. ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES TELEPHONIQUES

Le Commissaire-priseur peut se charger gratuitement et confidentiellement de porter des enchères aux lieux et place d'un acheteur potentiel absent, ou qui ne souhaiterait pas le faire lui-même. Dans ce cas, tout ordre d'achat ou demande d'enchère téléphonique est transmis à l'OVV jusqu'à 2h avant la vente, et accompagné de la copie de la pièce d'identité en cours de validité et des coordonnées bancaires de l'enchérisseur.

L'enchérisseur désireux de déposer un ordre d'achat ferme ou par téléphone s'engage à proposer un prix minimum égal ou supérieur à l'estimation basse du lot suscitant son intérêt, y compris au cas où la liaison téléphonique ne soit pas établie. Dans le cas où plusieurs ordres d'un même montant ont été déposés pour un même lot, la première offre reçue l'emporte sur les autres.

L'enchérisseur peut modifier ou annuler son ordre d'achat ou sa demande d'enchère téléphonique jusqu'à 2h avant la vente. Sa demande devra être formulée expressément et sans équivoque par mail via l'adresse mail mentionnée dans la vente.

Les enchères par téléphone sont un service rendu par l'OVV aux clients ne pouvant se déplacer ; en aucun cas l'OVV ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

3. ENCHERES LIVE

Concernant les enchères portées par internet « Live », nous rappelons aux enchérisseurs potentiels que le rythme de la vente en salle prévaut et la priorité sera donnée à l'acheteur en salle. La responsabilité de l'OVV ne pourra aucunement être engagée sur un défaut de connexion ou une possible lenteur des systèmes de communication.

Les enchérisseurs en ligne acceptent que leurs informations personnelles ainsi que tout renseignement et empreinte de carte bancaire soient communiquées par les plateformes à l'OVV. Ce dernier se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Tout adjudicataire en ligne autorise l'OVV à utiliser l'empreinte de carte bancaire afin de procéder au paiement, partiel ou global, des acquisitions, y compris les frais habituels laissés à la charge de l'acheteur (frais acheteur, droit de suite, TVA, frais de live, le cas échéant frais de jardinage).

L'OVV n'a pas connaissance du montant des ordres d'achat secrets, formés automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'enchérisseur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en cours.

Seul le commissaire-priseur définit le pas d'enchères, sauf indication contraire via les plateformes.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

FRAIS DE VENTE VOLONTAIRE

Sauf dispositions particulières, notamment indiquées sur les plateformes de vente live, les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication des frais de 30 % TTC.

Aucun frais de vente additionnel, notamment pour l'utilisation des plateformes, ne sera facturé.

PAIEMENT

La vente étant conduite en euros, le règlement des objets et celui des taxes afférentes sont effectués en euros. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Le retrait des lots se fera après règlement complet. L'adjudicataire pourra s'acquitter du paiement par les moyens suivants :

- Par carte bancaire en salle : VISA - MASTERCARD
- Par paiement bancaire sécurisé en ligne sur le site Interenchères.com et pba-auctions.com
- Par virement bancaires (euros) : conformément aux coordonnées bancaires figurant sur le bordereau

acquéreur. Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement émis d'une banque étrangère à l'Union Européenne ou à la zone euro devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 €.

- En espèces : (Décret du 24 juin 2015) : Jusqu'à 1 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants français et pour les professionnels. Jusqu'à 15 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants personnes physiques étrangers justifiant de leur domicile fiscal hors de France.

- Par chèque bancaire certifié ou chèque en euros émanant d'un établissement bancaire de droit français, domicilié en France (présentation d'une pièce d'identité valide obligatoire). En cas de règlement par chèque, seul l'encaissement vaut règlement. La délivrance ne sera possible que 20 jours après le paiement.

DEFAUT DE PAIEMENT

Tout bordereau de vente impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement de 15 jours est susceptible d'être inscrit au Fichier TEMIS ainsi que signalé auprès de Drouot.com, et de restreindre la capacité de l'adjudicataire défaillant à participer aux ventes aux enchères. Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication sont adressées à l'adresse e-mail et/ou postale déclarée auprès de la structure de vente.

En vertu de la loi, à défaut de paiement par l'adjudicataire et après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères (anciennement dénommée « folle enchère »). Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit. L'application de cette clause ne fait pas obstacle au paiement par l'adjudicataire défaillant de dommages-intérêts.

L'OVV pourra demander à l'adjudicataire défaillant :

- Le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 250 euros sans préjudice d'éventuels intérêts de retard.

En cas de résolution de la vente ou de réitération des enchères :

- Le remboursement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le nouveau prix d'adjudication en cas de revente, si ce dernier est inférieur.

- Tous les coûts générés par la seconde enchère. L'OVV se réserve le droit d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales.

Tout frais de justice et de recouvrement incomberont à l'adjudicataire défaillant.

TVA

Les lots sont vendus avec ou sans TVA récupérable pour les assujettis.

RESPONSABILITES DES LOTS VENDUS

Le transfert de propriété est opéré dès le prononcé du mot « adjugé ». L'adjudicataire devient légalement propriétaire et responsable de ses lots dès l'adjudication prononcée, quelles que soient les circonstances. Il assume ainsi la charge des risques. Les biens non retirés seront entreposés aux seuls frais, risques et périls de l'acheteur.

ENLEVEMENT ET STOCKAGE

L'acquéreur recevra, après paiement intégral, dans un délai maximal de 24h ouvré, un email l'autorisant à prendre possession de son achat (sauf condition particulière de la vente).

Tout retrait de lot se fera sous la condition expresse d'une prise de rendez-vous dans un délai minimum de 48h et sur présentation du bordereau acquitté et d'une pièce d'identité.

Lorsque l'adjudicataire ne peut procéder lui-même à l'enlèvement, il peut faire conditionner et expédier ses lots, à ses frais.

En cas d'enlèvement par un tiers, l'acheteur transmettra une décharge de responsabilité à la maison de ventes pour permettre à cette dernière, de transmettre le lot à la personne désignée.

Tous lots vendus sont stockés gracieusement pour une durée de 15 jours civils à l'issue de la vente. Passé ce délai, il sera facturé un montant forfaitaire de 20€ TTC par bordereau. Passé 30 jours, des frais de 5€ TTC par jour et par lot seront facturés.

Tout lot qui n'est pas retiré dans un délai d'un an à compter de son adjudication sera réputé abandonné et sa propriété transférée à l'OVV à titre de garantie pour couvrir les frais de stockage. Au-delà de 30 jours et sauf convention express, le bien sera considéré comme abandonné purement et simplement. Après relance par LRAR et sans réponse dans un délai de 8 jours, le bien sera revendu pour le compte de l'adjudicataire ou propriétaire initial si le lot n'a pas été réglé.

EXPEDITIONS

Les transports et expéditions peuvent se faire via le transporteur Enchères Expéditions : devis@encheres-expeditions.fr / 03 58 23 01 00, ou n'importe quel prestataire choisi librement par l'acquéreur.

Pour la catégorie « très petits objets » et uniquement celle-ci, l'OVV se propose sous réserve de la réception d'un colis préaffranchi et d'une lettre de décharge de responsabilité, la préparation du colis et le dépôt à la Poste. Ce service « avantage » sera facturé 10€ TTC.

Pierre Bergé & associés ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable en cas de dommages.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues, c'est-à-dire le droit de se substituer au dernier enchérisseur. L'exercice de ce droit est manifesté par un représentant de l'Etat immédiatement après l'adjudication. Toute préemption doit être confirmée dans un délai de 15 jours par la personne publique. En l'absence de confirmation par l'Etat, il reviendra à l'adjudicataire initial de régler son achat sans délai. L'OVV n'est aucunement responsable des conditions de préemption par l'Etat français. Le nom de l'adjudicataire figurera au procès-verbal et ce dernier devra régler le lot. Il sera remboursé en cas de confirmation de la préemption.

DONNEES PERSONNELLES

Vous pouvez connaître et faire modifier les données vous concernant éventuellement conservées par l'OVV, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à notre adresse postale ou sur contact@pba-auctions.com.

COMPETENCES LEGISLATIVES ET JURIDICTIONNELLES

Les différentes dispositions de nos conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat et le texte en français sera le texte retenu en cas de litige. Les relations contractuelles entre le vendeur et l'OVV seront régies par le droit français.

Toute contestation à leur encontre sera tranchée par le tribunal compétent.

DROIT DE SUITE

Le droit de suite éventuel est à la charge de l'acheteur selon le barème légal indiqué ci-dessous :

- 4 % pour la tranche du prix jusqu'à 50 000 € ;
- 3 % pour la tranche du prix comprise entre 50 000,01 € et 200 000 € ;
- 1 % pour la tranche du prix comprise entre 200 000,01 € et 350 000 € ;
- 0,5 % pour la tranche du prix comprise entre 350 000,01 € et 500 000 € ;
- 0,25 % pour la tranche du prix excédant 500 000,01 €.

PIERRE
BERGÉ
& ASSOCIÉS



ORDRE D'ACHAT.

Nom et Prénom _____

DEMANDE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE

Adresse

ORDRE FERME.

Vente aux enchères publiques

Teléphones

JEUDI 17 AVRIL 2025

E-mail: ...

MANUSCRITS & AUTOGRAPHES #1

E-mail

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux.)

Références bancaires obligatoires (Veuillez joindre un RIB et renvoyer la page suivante dûment remplie)

Références commerciales

OPTION DU LOT LIMITÉ EN EUROS

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant la vente

À envoyer à
PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS
21, Avenue Kléber 75116
T : 33 (0)1 49 49 00 00 F

Signature obligatoire :

Date :
T. S. V. P

PIERRE BERGÉ

& A S S O C I É S

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMPLI PAR TOUT ENCHÉRISSEUR AVANT LA VENTE.
PLEASE NOTE THAT YOU WILL NOT ABLE TO BID UNLESS YOU HAVE COMPLETED THIS FORM IN ADVANCE.

Date de la vente
Sale date

JEUDI 17 AVRIL 2025

Nom et Prénom
Name and first name

Adresse
Adress

Agent
Agent

Oui Non
Yes No

Téléphone
Phone number

Banque
Bank

Personne à contacter
Person to contact

No de compte
Acompt number

PIÈCES D'IDENTITÉ - PHOTOCOPIE DU PASSEPORT IDENTIFICATION PAPER - PASSPORT COPY

Téléphone
Phone number

Références dans le marché de l'art
Acompt number

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER LE +33 (0)1 49 49 90 00 FOR ANY INFORMATION PLEASE CALL +33 (0)1 49 49 90 00

Je confirme que je m'engage à enchérir en accord avec les conditions de vente imprimées dans le catalogue de cette vente.
I agree that I will bid subject to the conditions of sale printed in the catalogue for this sale.

Signature obligatoire :
Required signature :

Date :

Pierre Bergé & associés

PARIS

21 Avenue Kléber - 75116 Paris

BEAUNE

10 Place de la Halle 21200 Beaune

T. +33 (0)1 49 49 90 00 **E.** contact@pba-auctions.com

www.pba-auctions.com

Agrément n°238-2023